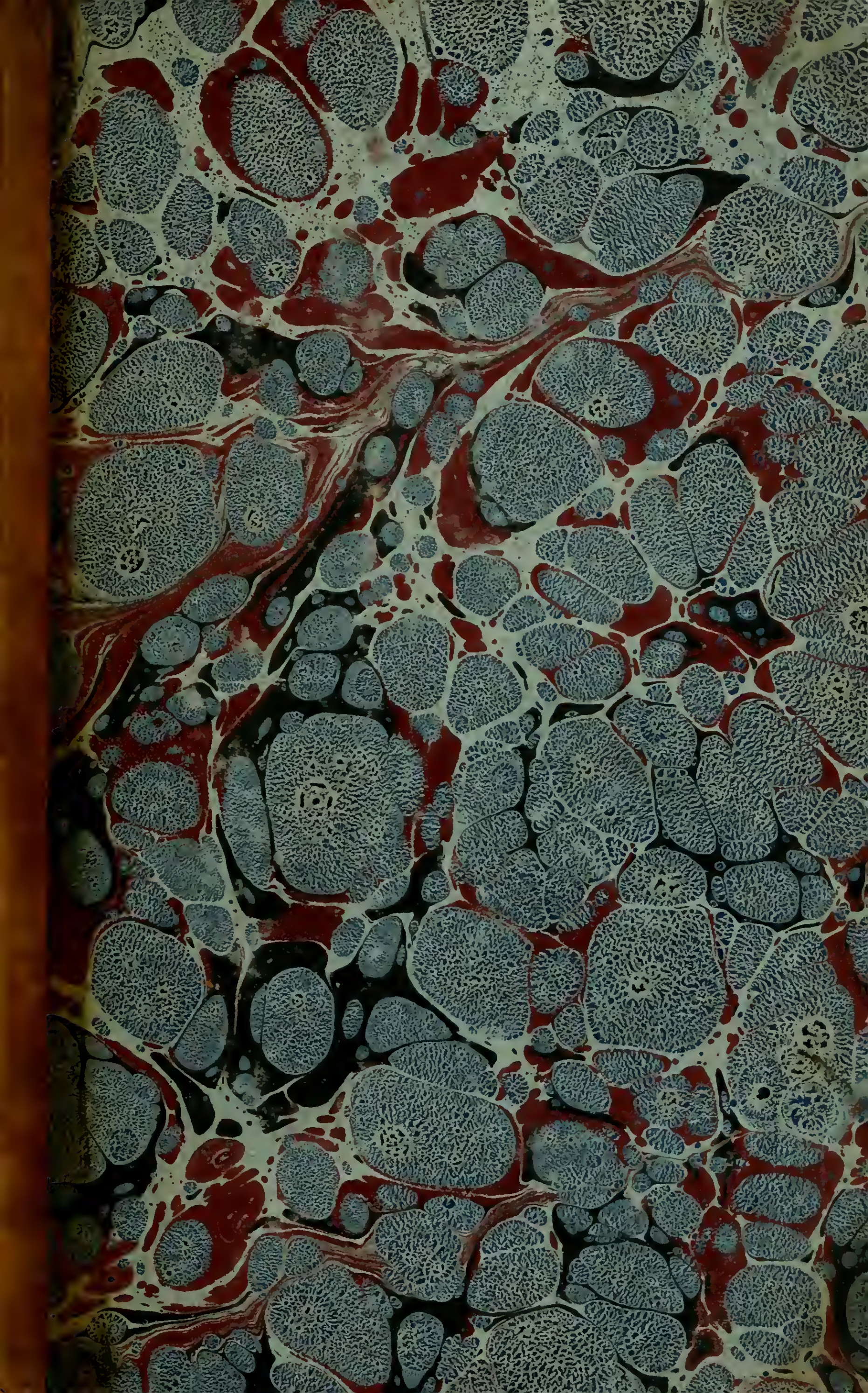


H. C. J. Bergfalk

HISTOIRE

DES PROGRÈS

DE LA

CIVILISATION

EN EUROPE.

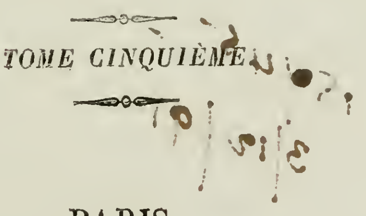
IMPRIMERIE DE J.-B. GROS, SUCC. DE J. GRATIOT,
Rue du Foin Saint-Jacques, n° 18.

HISTOIRE
DES PROGRÈS
DE LA
CIVILISATION
EN EUROPE

DEPUIS L'ÈRE CHRÉTIENNE JUSQU'AU XIXe SIÈCLE;

PAR H. ROUX-FERRAND.

« S'il existe une science de prévoir les progrès de l'esprit humain, de les diriger, de les accélérer, l'histoire de ceux qu'elle a faits en doit être la base première. » (CONDORCET.)



TOME CINQUIÈME.

PARIS,
CHEZ L. HACHETTE,
LIBRAIRE DE L'UNIVERSITÉ ROYALE DE FRANCE,
RUE PIERRE SARRAZIN, N° 12;
ET CHEZ PAULIN, RUE DE SEINE, N° 6.
1840.

HISTOIRE

DES

PROGRÈS DE LA CIVILISATION

EN EUROPE

DEPUIS L'ÈRE CHRÉTIENNE JUSQU'AU 19e SIÈCLE.

CHAPITRE PREMIER.

Dans le passage lent et gradué du quatorzième au quinzième siècle, un grand fait s'est accompli en Europe. Depuis la mort de Charlemagne, dont le génie puissant avait tout uni, tout centralisé, ces éléments divers, qu'il avait attirés à lui, se sont divisés par une sorte de réaction qui se retrouve dans l'esprit des peuples comme dans les lois de la physique. Tout a, dès lors, tendu à la séparation, à l'isolement, à une existence ou locale ou spéciale... Eh bien, c'est cet état qui disparaît peu à peu au quinzième siècle : par une oscillation ou une réaction contraire, l'Europe,

sans s'en rendre compte, s'est, dans tous les centres d'action, rapprochée de l'unité.

La royauté, le clergé ont acquis plus de puissance; les intérêts généraux, les idées générales ont prévalu... non de suite et instantanément par une révolution ou une commotion violente, l'humanité procède rarement ainsi, mais par un travail sourd et caché dont les peuples ignoraient eux-mêmes les causes et les résultats. Le seizième siècle accomplit ce travail préparé par son devancier.

Le seizième siècle vit aussi s'accomplir un autre fait non moins intéressant à étudier et que faisait prévoir depuis long-temps la tendance des esprits penseurs et impatients du joug... Mais toutes ces transformations, tous ces bouleversements matériels ou moraux, nous les retrouverons bientôt. Nous n'avons dû que les indiquer maintenant pour les reprendre plus tard. Les événements européens réclament leur place dans ce volume comme dans les précédents, et, suivant notre marche accoutumée, c'est de la France que nous allons d'abord nous occuper, car c'est d'elle que part tout progrès. Qu'elle ait été conduite par la framée de Clovis, par la croix de Charlemagne, par l'oriflamme de Saint-Louis, le panache de Henri IV ou les aigles de Napoléon, toujours elle a été la

première entre les nations européennes dans la voie de la civilisation [1].

La démence du roi et l'odieux gouvernement de princes fastueux, avides, sans talents et désunis entre eux, avaient mis la France plus mal qu'elle n'était avant Charles V. Le désordre des finances était tel que, même en temps de paix, l'argent manquait pour tous les services publics, et la situation des cultivateurs était si pénible, qu'ils abandonnaient leurs champs en friche et se réfugiaient dans les bois d'où l'on voyait ensuite sortir des bandes de pillards qui infestaient les grands chemins [2]. L'état était abandonné, sans police, sans justice, sans lois, sans travaux publics : l'autorité semblait prendre à tâche de ruiner le commerce comme l'agriculture, par des emprunts forcés, des variations de monnaies, des impôts de tout genre.

Les ducs d'Orléans et de Bourgogne régnaient tous les deux sur cette malheureuse France, victime de leurs dissensions. On était accoutumé à voir dans le conseil ces deux princes, toujours d'un avis opposé et prêts à se déchirer. Un jour cependant leur oncle, le duc de Berry, essaya de

les réconcilier, et pour mieux y réussir, les fit communier ensemble aux Augustins et dîner chez lui ; là, ils se jurèrent une amitié éternelle. Le lendemain, à la nuit, le duc d'Orléans fut assassiné à coups de hache dans les rues de Paris... La cour en était tout en émoi ; le duc de Bourgogne s'écria « que jamais en ce royaume, si mauvais et si traître meurtre n'avait été commis et perpétré [3]. » Mais, troublé bientôt après, il avoua que, tenté par le diable, il avait commis le crime. Cependant, il résolut d'en laver son honneur et demanda jour au roi pour donner publiquement les motifs de cet assassinat. Ce jour fut le 8 mars 1404. L'assemblée était nombreuse et composée de princes, nobles et bourgeois. Maître Jean Petit, cordelier normand, prononça un long discours, lequel prouvait : 1° Que la convoitise est la source de tous maux; 2° Qu'elle a fait des apostats ; 3° Qu'elle a fait des déloyaux; 4° Diverses autres vérités tendant toutes à prouver que monseigneur de Bourgogne avait *très-bien agi*... Ce discours des plus curieux, qui se trouve tout au long dans Monstrelet, donne une idée de l'éloquence de ce siècle. Le pouvoir du duc de Bourgogne, au lieu de diminuer, s'en accrut singulièrement. Il devint en peu de temps seul maître du royaume, qu'il mena avec une verge de fer.

Mais le jeune duc d'Orléans songeait à venger son père : uni au comte d'Armagnac, ils organisèrent une faction puissante qui prit le nom de ce dernier et lutta durant de longues années avec celle des Bourguignons. On se battait partout, et l'on se battait avec la fureur que mettent les partis à s'entre-déchirer, avec l'avidité du pillage que peuvent avoir des troupes qui n'ont que le pillage pour solde. Les terribles bouchers de Paris, sous le nom de *Cabochiens*, firent ruisseler le sang dans cette ville pour soutenir le duc Jean-sans-Peur et ne pas rester en arrière des pillards d'Armagnac. La France n'avait ni gouvernement ni roi ; Charles, dans ses moments lucides, rendait des ordonnances dont une frénésie empêchait l'exécution. Tour à tour Armagnac et Bourguignon, il ne recouvrait une étincelle de raison que pour attiser la guerre civile.

Les Anglais ne pouvaient avoir d'occasion plus favorable pour étendre leurs conquêtes. Leur roi Henri V, soutenu par d'Armagnac, s'empara de la Normandie et se fit appeler roi de France. Tel était l'aveuglement des partis, qu'au lieu de défendre leur pays, ils négociaient tous deux avec le roi d'Angleterre qui agissait là comme le troisième *larron* de la fable [1]. Enfin, on en vint aux grands moyens ; les d'Armagnac et le dauphin

résolurent de se défaire de Jean-sans-Peur ; ils ménagèrent une entrevue sur le pont de Montereau, et ce dernier y fut assassiné, comme l'avait été le duc d'Orléans dans la rue Barbette, à coups de hache.... Le dauphin s'en lava plus tard, non par l'éloquence d'un cordelier, mais en écrivant aux bonnes villes du royaume que : « reprochant au duc de ne pas repousser les Anglais, celui-ci répondit plusieurs folles paroles et chercha son épée à nous envahir et villener en notre personne; laquelle, nous avons su, il contendait à prendre et mettre en sa sujétion. De laquelle chose, par divine pitié, et par la bonté et aide de nos loyaux serviteurs, nous avons été préservés, et, il, par sa folie, mourut en la place [5]. »

Ce fut le tour du fils de Jean-sans-Peur de venger son père, et pour cela il se ligua avec Henri V, qui, profitant toujours de l'occasion, s'empara de Montereau et de Melun où il égorgea nombre de bourgeois et deux moines ; prit Meaux, où il fit pendre six chevaliers recommandés à sa merci, et vint enfin mourir à Vincennes, que le nouveau duc de Bourgogne lui avait livré avec la Bastille et le Louvre. Son fils était encore au maillot; il confia l'Angleterre au duc de Glocestre et la France à Bedfort ! Nous allons la lui voir enlever, cette France, et par les mains d'une femme...

Charles VI mourut quelques semaines après Henri V, abandonné de tous ; à peine remarque-t-on sa maladie. Il avait régné quarante-deux ans... Le peuple versa des larmes à sa mort, non qu'il en eût reçu du soulagement, mais dans un temps où tout ce qui touchait au pouvoir opprimait le pauvre, le pauvre devait de la reconnaissance à la main puissante qui ne s'appesantissait pas sur lui.

Princes et chefs de factions, à cette malheureuse époque, souillaient leur vie de crimes et la terminaient victimes d'assassinats ou de la vengeance du peuple : c'est ainsi que périt d'Armagnac, dépouillé et déchiré par la populace de Paris. Triste retour du sang qu'il avait fait verser.

Charles VII, comme Charles V, arrivait au trône sous de funestes auspices et précédé par une odieuse renommée. La gravité des circonstances suffit à peine pour donner un peu d'énergie à son caractère indolent et ami des plaisirs : proclamé roi par quelques nobles attachés à sa mauvaise fortune, il combattit et fut battu en plusieurs rencontres. Cinq mille français perdirent la vie à la bataille de Verneuil. Les Anglais étaient sur le point d'entrer en vainqueurs à Orléans, et ce dernier refuge du parti de Charles allait, en ouvrant ses portes, donner la France aux Anglais,

lorsqu'un miracle la sauva. N'est-ce pas, en effet, une sorte de miracle que l'apparition inattendue d'une jeune paysanne qui, rêvant qu'elle doit sauver la France, endosse la cuirasse, et, la lance au poing, anime les soldats, tue des Anglais, délivre Orléans, fait sacrer le roi à Reims et meurt au milieu des flammes sans pousser un cri ? C'est la vie de Jeanne d'Arc... Notre cadre est bien restreint, mais comment ne pas sacrifier quelques pages à des aventures aussi extraordinaires, aussi glorieuses pour notre pays?

Née à Domremy, en Champagne, vers 1412, Jeanne n'avait devant les yeux, depuis son enfance, que la misère du peuple de son village, et n'entendait que des imprécations contre les Anglais auteurs de ces maux. Toutes ses prières étaient pour la délivrance de son pays et la destruction de l'étranger. Cette idée était devenue chez elle une idée fixe. Elle avait des visions; elle croyait entendre un ange lui dire d'aller trouver le roi ou ses hommes d'armes; deux saintes lui apparaissaient aussi et troublaient chaque nuit son sommeil... Enfin Jeanne obéit. Renvoyée comme folle par le sire de Baudricourt, elle ne se rebuta point et passa plusieurs jours en prières, essayant sans cesse de parler aux gentilshommes. Elle crut alors entendre des voix lui dire de prendre un

vêtement d'homme et de chausser l'éperon. Elle partit pour Chinon, où, après trois jours d'hésitation, le roi consentit à la voir. Elle embrassa ses genoux en disant : Très-noble Seigneur, le roi des cieux vous mande par moi que vous serez sacré et couronné à Reims, et que vous serez son lieutenant au royaume de France. Charles l'écouta avec complaisance, et la fit interroger par tous ses conseillers ; là, chaque docteur lui expliquait savamment ses doutes : « Je ne sais ne A ne B, disait-elle, mais je viens de la part du roi du ciel pour faire lever le siége d'Orléans et conduire le roi à Reims. » Enfin, il fut décidé qu'on accepterait ses offres. Ses saintes pratiques lui donnèrent en peu de temps un prodigieux renom dans l'esprit du peuple et de l'armée, dont elle corrigea les mœurs dissolues et réforma la discipline. Tous se sentaient, dit la chronique, reconfortés par la vertu de cette simple fille. Chacun voulait toucher son vêtement, son cheval ou son étendard. Avant de commencer les hostilités, elle écrivit au duc de Bedfort de retourner en son pays : « Si vous ne le faites, lui disait-elle, attendez nouvelles de la pucelle qui vous ira voir bien fièrement à votre grand dommage ; je suis ici envoyée de par le roi du ciel pour vous bouter hors de toute France. » Les Anglais rirent et méprisèrent sa

lettre, et cependant huit jours plus tard ils avaient abandonné le siége d'Orléans.... Le roi et ses guerriers, pleins d'admiration et de confiance, ne doutèrent plus de la mission divine de Jeanne. A peine guérie d'une grave blessure qu'elle avait reçue sur la brèche, elle voulut amener le roi à Reims, et cette fois l'on n'hésita plus. On la suivit de victoire en victoire; toujours animée du même zèle, elle soignait les blessés, leur faisait donner la communion, animait les soldats; et les Anglais, partout battus, cédaient pas à pas le terrain de France. Enfin l'on arriva à Reims, où le roi fut sacré le 17 juillet 1429, après avoir été fait chevalier par le duc d'Alençon. Jeanne auprès de lui, tenant fièrement son étendard victorieux, versait des larmes de joie : « Gentil roi, s'écria-t-elle à l'instant de la cérémonie, or est exécuté le plaisir de Dieu. » Elle croyait sa mission accomplie, et supplia le roi de lui permettre de se retirer à Domremy; mais Charles ne voulut pas perdre un si bon appui, il n'eût plus été sûr de ses troupes. Jeanne, toujours attachée à son roi, lui gagna encore des batailles et des villes. La fortune se lassa cependant de lui être fidèle, et elle expia cruellement quelques années de triomphe : blessée et prisonnière, elle fut amenée au camp des Anglais, qui crurent, en

la voyant, avoir de nouveau conquis la France.

Après six mois passés dans les prisons d'Arras et de Cretoy, Jeanne fut conduite à Rouen, où l'on fit forger pour elle une cage de fer qu'on plaça dans la grosse tour du château. C'est là qu'elle était journellement insultée par ses gardiens et les seigneurs anglais. Son procès se jugea, et la plus odieuse sentence fut portée contre elle. On voulait lui faire avouer ce qu'on appelait ses sorcelleries. Des tortures affreuses ne purent lui arracher autre chose que des prières et ces simples mots : « Tout ce que j'ai fait, j'ai bien fait de le faire. » Cependant, lorsqu'on lui annonça qu'elle serait brûlée, la nature l'emporta un instant ; elle se prit à pleurer et à s'arracher les cheveux : « Hélas ! disait-elle, réduire en cendres mon corps qui est pur ! J'aimerais sept fois mieux qu'on me coupât la tête... Ah ! j'en appelle à Dieu, le grand juge des cruautés et des injures qu'on me fait. » Ainsi, protestant de son innocence et se recommandant au ciel, on l'entendit encore prier à travers les flammes, et le dernier mot qu'on put distinguer fut *Jésus !* [6]

Jeanne n'existait plus ; mais l'armée qu'elle avait guidée, les généraux accoutumés à vaincre à ses côtés, et les Dunois, les Xaintrailles, continuèrent ses conquêtes. Indolent témoin des efforts

de ces braves, Charles oubliait dans les plaisirs qu'il avait encore des ennemis, et cependant le duc de Bedfort, ayant repris courage, fit couronner Henri VI à Paris pour s'attacher les habitants, ce qui ne lui réussit guère ; car il ne fallut que la défection du duc de Bourgogne, honteux enfin de son alliance avec l'étranger, pour rendre cette ville et la France à son roi : son entrée dans Paris fut admirable, disent les anciens récits : on y vit tous les princes et tous les seigneurs chamarrés d'or et de broderies, ainsi que les pages et les guerriers revêtus d'armures éclatantes, les étendards flottant au milieu. On y vit une cavalcade composée des *sept vertus théologales et cardinales, et des sept péchés capitaux*. Des saints mystères étaient joués sur la route du cortége : ici, c'était toute la Passion, et le *traître Judas se pendant par désespoir ;* ailleurs, *Saint-Michel, pesant les âmes*, ou *Marguerite foulant* aux pieds le dragon. La joie du peuple était grande, et Charles avait les larmes aux yeux d'être si bien reçu.... Aussi jura-t-il en entrant dans la cathédrale qu'il tiendrait loyaument et bonnement tout ce que bon roi devait faire. Il tint une partie de ses promesses : maître enfin paisible de son royaume, il y rétablit un ordre qu'on n'était plus habitué à y voir depuis Charles V. Ses der-

nières années, plus heureuses pour ses sujets, furent empoisonnées de chagrins domestiques; son fils l'abreuva de douleurs : ce fils fut plus tard Louis XI.

Charles VI, tombé en démence; quelques grands se disputant en son nom la tyrannie; leurs querelles devenues des guerres civiles; les Anglais, secondés par nos discordes, usurpant un instant la couronne de nos rois; la France changée en un vaste champ de bataille, sa ruine presque certaine; puis tout-à-coup un triomphe inespéré, et nos anciens vainqueurs tombant de toutes parts avec leur conquête et leur gloire; après vingt ans d'une oppression orageuse, le peuple trouvant enfin la paix et des lois; changements et réformes dans les mœurs, l'état et l'Eglise; la noblesse échangeant son indépendance pour la faveur, et préparant elle-même sa servitude que Louis XI va rendre plus dure et plus honteuse encore[7]... Tel est le spectacle que nous offre la première moitié du XV[e] siècle.

La seconde lui ressemble peu.

Elevé au milieu des troubles, témoins des guerre suscitées à la couronne par une foule de princes et de seigneurs, Louis, né despote et dissimulé voulut régner seul : sans égard pour les services passés, le rang ou la naissance, il donna

toutes les charges à des serviteurs dévoués et habiles; il s'en était fait une quantité de toutes conditions que l'on savait prêts à lui obéir en tout, à exécuter ses volontés sans ménager personne, et à ne reconnaître ni bien, ni mal, ni juste ni injuste, lorsqu'il s'agissait d'accomplir un commandement du roi. « C'était, dit M. de Barante, un grand motif de crainte et de méfiance, chacun tremblait pour soi et se trouvait contraint de ménager humblement des gens de rien qu'au fond on détestait et méprisait. »

La féodalité allait recevoir le dernier coup; elle se releva un instant, sous prétexte de soulager le peuple de son despotisme; les nobles se liguèrent contre le monarque; le duc de Bourbon lui écrivit une lettre insultante où il lui reprochait son amitié pour des hommes de néant, sa haine pour les grands, etc. Les ducs de Bretagne, de Bourgogne, de Berry, de Charolais et nombre d'autres unirent leurs étendards, armèrent leurs vassaux, et cette croisade de nouvelle espèce se nomma *Ligue du bien public*. Le bien public joue toujours un rôle dès qu'il s'agit de mettre le peuple de son côté. Louis avait une armée régulière et disciplinée, grâce aux bons généraux de son père; mais il fallait, pour faire face à tant d'ennemis, diviser ses forces : une grande bataille livrée à

Montlhéry n'eut d'autre résultat que de verser beaucoup de sang. La politique astucieuse de Louis XI gagna du temps et termina tout à l'avantage de la monarchie. Seul contre tous, cela semble assez difficile; mais c'était là le caractère de son génie. « Sa ruse, dit Mézerai, était admirable. Il trouvait le moyen de gouverner leurs maîtresses, leurs favoris et tous ceux qui les approchaient. Il en étudiait les humeurs et les désirs afin de les gagner. Il caressait jusqu'aux moindres valets, achetait leur fidélité, quoi qu'elle coûtât, et ne se rebutait pas pour avoir été éconduit deux ou trois fois; mais il persistait toujours à force de présents et de caresses, tant qu'il eût gagné ceux qu'il croyait lui être utiles... »

Ce prince se laissa cependant tromper, et souvent il se prit dans ses propres filets: sur le point de terminer par une bataille ses différends avec la maison de Bourgogne, Louis XI, comptant sur son habileté de négociateur et sur le peu de finesse de Charles-le-Téméraire, fut se mettre dans les filets de son ennemi. Charles, étonné de cette visite, apprit pendant le séjour de son hôte royal à Péronne la révolte des Liégeois; furieux à cette nouvelle, il accusa Louis de les avoir engagés à secouer le joug de la Bourgogne, et le retint prisonnier. Le roi de France fut obligé, pour sortir d'embarras, de

signer tout ce qu'on voulut, et d'aller en personne combattre les Liégeois, dont il avait réellement excité la rebellion, et au milieu desquels il criait à côté de son terrible vassal : Ville gagnée ! Vive Bourgogne. Il obtint ainsi sa liberté.

A son retour dans Paris, plusieurs habitants avaient instruit des geais et des pies à prononcer le nom de *Péronne*. Louis se vengea de sa mésaventure sur ces malheureux oiseaux et leurs malicieux instituteurs.

Le cardinal Balue, l'une de ces créatures tirées du plus bas étage, le trahit quelque temps après; mais pour cette fois Louis découvrit la trame et enferma le cardinal dans une cage de fer de huit pieds carrés, invention du prélat lui-même. C'était justice, car, à en croire divers historiens, Balue était un être sans mœurs, sans foi, ingrat, vindicatif, effronté, ne connaissant ni patrie, ni souverain, ni religion; immolant tout à son intérêt ou à ses plaisirs... Si ce portrait est vrai, on ne peut plaindre Louis XI; quand on donne sa confiance à de pareils hommes, on doit s'attendre à tout [8].

La guerre avec la Bourgogne n'était pas finie. Louis avait trop peu de foi pour tenir les traités signés à Péronne, et le duc un caractère trop impétueux pour y souffrir la moindre infraction. Des

intrigues de cour vinrent se joindre à ces causes de troubles, et l'empoisonnement du duc de Guyenne, frère et ennemi de Louis, ayant donné à Charles-le-Téméraire un juste prétexte, il ravagea les provinces du roi avec une férocité digne du sixième siècle. Arrivé devant les murs de Beauvais, la résistance des bourgeois et l'audacieuse résolution d'une femme le forcèrent à lever le siége : Jeanne Hachette se présenta sur la brèche, l'épée à la main, arracha l'étendard bourguignon, renversa le soldat qui le portait, appela ses compagnes, et, de concert avec elles, fit pleuvoir sur les assaillants des pierres et du feu. Les Beauvaisiens, animés par leur exemple, repoussèrent Charles et les siens. Louis récompensa le service des femmes de Beauvais en instituant une procession où elles avaient le pas sur les hommes, et leur permettant de porter les habits et les bijoux qu'elles voudraient. Était-ce bien là la récompense qui convenait à de pareilles héroïnes?

Charles VII avait formé les gardes écossaises; Louis XI institua la garde suisse, et fit avec cette nation un traité maintenu jusqu'à nos jours [9].

Charles-le-Téméraire, ne sachant où porter ses brigandages, se hasarda dans les montagnes de ce peuple, pauvre, fier et courageux; les Suisses lui envoyèrent des députés porteurs de ces paroles :

« Qu'y a-t-il à gagner avec nous? Pays stérile, villes pauvres, toutes nos richesses rassemblées ne valent pas les brides de vos chevaux, les épées de vos chevaliers... » Charles ne tint compte de la harangue; il attaqua les Suisses, et ses premiers succès furent marqués par des cruautés qu'il expia bientôt. Chassé des gorges sauvages de Granson, il vint assiéger Mérat... Dix-huit mille Bourguignons y furent exterminés, et leurs os rassemblés ont formé une chapelle expiatoire sur le champ de bataille, jusqu'au moment où les bataillons bourguignons de 1798 ont détruit ce monument, qui rappelait une défaite de leurs ancêtres. A cette défaite de Granson le trésor et les équipages du duc restèrent au pouvoir des vainqueurs; jamais ces montagnards n'en avaient vu de pareils; ils prenaient l'argenterie pour de l'étain; un Suisse ramassa le beau diamant du duc, le jeta comme un morceau de verre, le reprit, le livra à un prêtre pour un florin; le prêtre le vendit un écu. Depuis ce temps il a été évalué deux millions, et est estimé le second des diamants de la couronne.

Peu de temps après cette double défaite, Nancy, dont le duc voulait faire la capitale d'un nouveau royaume, tomba au pouvoir de Louis XI. Charles, désespéré, s'abandonna au plus violent

désespoir : il laissa croître sa barbe et ses ongles, ne changea plus d'habits, et, au milieu des neiges d'un hiver affreux, fut mettre le siége devant Nancy. Il y combattit en furieux et y trouva la mort. Le politique Louis ne put contenir sa joie à cette nouvelle inattendue et s'empressa d'en profiter. Sa tyrannie n'eut plus de bornes : entouré du fameux Olivier-le-Daim, barbier qu'il avait fait ministre, de son compère Tristan [10], d'astrologues, d'ermites et d'autres personnages de cette sorte, il s'enferma dans son château de Plessis-lès-Tours, dont les portes et les fenêtres hérissées de fers, les avenues couvertes de trappes, l'isolaient de tout ce qu'il y avait de pur à la cour; et, de là, au milieu des reliques qu'il se faisait apporter de tous les coins de l'Europe, il dictait ses traités, ses édits, ses exécutions, ses vengeances..., et au milieu des craintes éternelles de la mort, il s'amusait à y tracer le dessin de son tombeau futur... Son corps languissant dépérissait à vue d'œil; prêt à mourir enfin, il défendit qu'on prononçât le mot terrible et voulut qu'on l'avertît de son heure suprême en lui disant : *Parlez peu.* Il retrouva du courage à ses derniers moments et expira en invoquant sa bonne vierge... Cette vierge, témoin de tous ses crimes, et dont il portait sur lui l'image en plomb comme pour les com-

mettre avec impunité! Après chaque forfait il s'agenouillait devant elle et lui demandait humblement l'absolution... La France doit beaucoup à Louis et n'ose lui en savoir gré. Mauvais fils, mauvais frère, mauvais époux, roi cruel et sans foi, il a cependant su rendre à ses sujets une justice sévère, réprimer les vexations des grands, encourager l'industrie, mettre de l'ordre dans l'administration, réunir à la couronne plusieurs provinces importantes, et affermir la monarchie. Louis XI peut être un grand roi, mais à coup sûr ce ne fut pas un bon roi. Son successeur ne fut ni l'un ni l'autre; au contraire de Louis, dit Commines, Charles VIII avait bon cœur et mauvaise tête : ce Commines, autrefois secrétaire du duc de Bourgogne, et que Louis attacha à lui pendant sa captivité à Péronne, a été l'historien le plus célèbre de son règne. S'il rendit quelques services à son maître pendant sa vie, il fut bien funeste à sa mémoire en consignant, jour par jour, toutes les horreurs de sa vie privée et le peu de foi de ses actes royaux. Non seulement Louis fut toujours perfide, mais en trompant ses voisins il leur apprenait à l'être; aussi fut-il souvent dupé, et ses vengeances alors étaient terribles. De sombres cachots, des cages de fer et son tombeau, voilà les seuls monuments que nous a légués son règne.

Plus de quatre mille victimes l'ont précédé au tribunal suprême, où il arriva décoré du titre encore inusité de *roi très-chrétien*,... il eût mérité plutôt celui de *roi très-superstitieux;* on n'avait pas encore appris à distinguer deux choses si différentes. Tous les rois depuis Louis XI ont porté ce titre de *roi très-chrétien*, bien peu l'ont mérité !

Charles n'avait pas quatorze ans lorsqu'il monta sur le trône. Dans un pays où la couronne est héréditaire, il ne peut y avoir de troubles que pour la régence; aussi, à chaque minorité, voit-on une guerre civile. Le duc d'Orléans, gendre de Louis, voulait gouverner sous le nom de Charles VIII, mais les états de Tours ne le lui permirent pas. Il fut se faire un parti dans les provinces, fut battu et rentra en grâce en attendant de régner à son tour. Le grand, ou pour mieux dire le seul événement du règne de Charles, est la guerre de Naples : le jeune souverain, entouré de jeunes courtisans, se prend de passion pour la gloire, rassemble toutes ses forces et jure de ne revoir son palais qu'après avoir conquis l'Europe; il entre en vainqueur à Florence, à Rome, où régnait l'horrible Borgia qui daigna le proclamer empereur d'Orient, à Naples enfin, d'où il repartit après avoir pris le titre d'*Auguste*. C'est tout ce que

lui valut sa conquête : à peine arrivé en France, elle lui fut enlevée par Ferdinand *le Catholique* et Gonzalve de Cordoue, qui rendirent le royaume à son souverain. Charles mourut d'une apoplexie. Les états de Tours avaient été convoqués par ce prince, en 1484 ; ils firent une peinture effrayante des malheurs du peuple, mais ne changèrent rien à sa situation. « Le peuple, disaient-ils, opprimé à la fois par des gens de guerre qu'il paye cependant pour en être protégé, et par les officiers chargés de percevoir les revenus du roi, est chassé de ses maisons dévastées, et erre sans subsistance dans les forêts. La plupart des laboureurs à qui on a saisi jusqu'à leurs chevaux, attèlent leurs femmes et leurs enfants à la charrue; et, n'osant même labourer que la nuit, dans la crainte d'être arrêtés et jetés dans les cachots, se cachent, pendant le jour, tandis que d'autres, réduits au désespoir, fuient chez les étrangers, après avoir égorgé leur famille, qu'ils n'étaient plus en état de nourrir [11]... »

Louis XII commença son règne par ce mot célèbre qui mit un terme aux divisions intérieures : « Le roi de France ne venge pas les in-« jures du duc d'Orléans. » Les peuples sont bien moins difficiles à contenter qu'on ne le croit généralement. Louis, cédant à la manie des con-

quêtes qui s'était emparée de la noblesse française, et encouragé par son ministre le cardinal d'Amboise, dépensa l'argent de ses sujets à des victoires inutiles en Italie, où il s'avilit par l'alliance de l'horrible famille des Borgia : battu en France par les Anglais et les Impériaux, trahi par le pape, les Suisses et Ferdinand-le-Catholique, il eut un règne peu brillant à l'extérieur, mais il aima réellement son peuple et en fut aimé. Grâce à cet amour du bien public et à une sage économie dans quelques parties de l'administration, tout prospéra dans le royaume : le commerce devint florissant, l'industrie augmenta rapidement, les villes se bâtirent mieux, les faubourgs s'agrandirent, les landes et autres lieux incultes se défrichèrent. Cependant, les denrées se soutenaient à plus haut prix, preuve de plus grande consommation. Les péages, gabelles, greffes et autres revenus semblables augmentaient des deux tiers sur le règne précédent [12]. Ce bien-être était si réel et si bien senti qu'à une assemblée des états généraux qui eut lieu à Tours, l'orateur chargé d'ordinaire de porter au roi les griefs et les doléances de la nation, lui fit le tableau de la France heureuse, et lui donna, au nom de ses mandataires, le titre de *Père du peuple !* Quelle plus douce récompense peut demander un

roi ? Louis en était digne. Il versa des larmes de joie en le recevant... Les Français en versèrent de douleur à sa mort : « Ce bon roi, disaient-ils, nous a fait vivre en paix ; il a ôté la pillerie des gens d'armes et mieux gouverné qu'aucun roi ne fît [13]. »

En résumé, le règne de Louis XII ne fut pas celui d'un grand capitaine, encore moins d'un grand politique ; mais ce fut celui d'un bon père qui administre en conscience et avec amour le bien de ses enfants. Son successeur ne devait pas l'imiter. Aussi Louis qui le connaissait, disait-il souvent de lui : Ce gros garçon gâtera tout...

Ambitieux de tous les genres de gloire, François Ier désirait surtout briller dans les jeux guerriers, et dans les fêtes de sa cour. Une figure noble et belle, une taille élevée, de l'adresse, de l'esprit et beaucoup de vivacité lui eussent fait un nom s'il n'eût été que simple baron ; mais ces brillantes qualités, nécessaires au courtisan, nuisirent à l'héritier du trône, et surtout au successeur de Louis XII.

Aussi présomptueux que brave, il crut conquérir l'Europe avec autant de facilité que le prix d'un tournoi ; après s'être fait des ressources par la vente des charges de judicature, il mena les Français au-delà des Alpes, battit les Suisses à

Marignan; et, après cette victoire chèrement achetée et un traité de paix perpétuelle avec cette nation, qui s'engagea à ne plus servir aucun état contre la France, il se fit armer chevalier par Bayard. Joyeux d'un tel honneur, le chevalier *sans peur et sans reproche* s'écria en sortant son épée : « Tu es bien heureuse d'avoir aujourd'hui à si vertueux et si puissant roi donné l'ordre de chevalerie!... Ma bonne épée, tu seras moult bien comme relique gardée et sur toute autre honorée [14]! »

Ce premier succès obtenu à vingt ans augmenta encore la présomptueuse confiance de François Ier. Le trône d'Allemagne était sans souverain; il crut pouvoir l'occuper, mais il avait affaire à un terrible concurrent. Charles-Quint, peu doué de qualités brillantes, en avait de plus solides, qui toutes manquaient au jeune prince : grand politique, habile négociateur, il l'emporta facilement sur lui, et de ce moment datent tous les malheurs de François Ier. Une partie de l'Europe se ligua contre la France, et le roi compta parmi ses ennemis l'un de ses meilleurs généraux, le connétable de Bourbon. Ce dernier, vainqueur à Marignan, ne reçut en récompense que des mortifications, et s'en vengea cruellement en prenant parti pour Charles-Quint. Bayard, la fleur des

chevaliers de l'époque, perdit la vie en défendant contre lui son pays et son roi. Ce roi imprudent s'inquiétait peu de la coalition : l'amour, les plaisirs et les lettres lui firent toujours oublier ses infortunes.

A en croire Brantôme, l'amiral Bonnivet le détermina à repasser les Alpes en lui parlant avec feu des charmes d'une belle Milanaise ; il consulta ses vieux guerriers, mais n'écouta pas leurs remontrances : il y perdit la bataille de Pavie et la liberté. Le roi de France, vaincu par son sujet le duc de Bourbon et prisonnier de Charles-Quint, écrivait à sa mère : Tout est perdu fors l'honneur. En effet, il s'était battu comme un lion et refusait avec dignité les propositions avilissantes de l'empereur. Il faiblit plus tard ; ennuyé de sa prison, il accepta le traité, revit sa patrie et manqua à ses engagements, objectant que la France ne pouvait ratifier un contrat onéreux auquel elle n'avait point eu de part. Charles-Quint, pris dans ses propres filets, se contenta d'une somme de douze cent mille écus, et l'Europe fut tranquille quelques années.

La civilisation marche vîte en temps de paix, et François Ier l'aida de tout son pouvoir : les arts et les lettres furent surtout encouragés par ce prince spirituel et ami des plaisirs. Il achetait des

tableaux précieux, les proposait en modèle aux artistes français, faisait venir à grands frais des manuscrits de l'Italie et de la Grèce, consultait Budé, Lascaris, correspondait avec Erasme, visitait dans leurs ateliers le Primatice et Léonard de Vinci. Le premier, il fit cultiver en France la physique et la botanique ; il commença le Louvre et bâtit les châteaux de Chambord et de Fontainebleau. Ses soins les plus actifs étaient dirigés vers l'éducation... Tout allait au mieux, lorsque le départ de Charles-Quint pour l'Afrique lui donna de nouvelles idées de conquêtes : il pensa encore au Milanais, et le duc Sforce lui ayant fourni un prétexte légitime, il s'empara du Piémont et entra en Lombardie, quand l'empereur retourna vainqueur de l'Afrique. Devenu aussi imprudent que son rival, il ne songeait à rien moins qu'à s'emparer de la France. Mais ce fut en vain qu'il se présenta devant Marseille et Arles ; les provençaux le contraignirent à repasser les Alpes. Montmorency avait tout brûlé sur son passage, et ce terrible expédient lui avait réussi... L'ambition d'un roi est un cruel fléau pour son peuple. Ces deux tentatives de conquête n'eurent d'autre résultat que la ruine de la Provence ; ils avaient fait une solitude de la plus riche contrée de la France. Pauvre peuple!...

François Ier n'avait pas abandonné le Milanais; il se ligua avec le sultan Soliman contre leur ennemi commun, et Charles-Quint eût pu succomber sous leurs coups réunis, si son astucieuse politique ne fût venue à son secours : il employa le pape, entama des négociations, les fit traîner en longueur et obtint une trève de dix ans. Ce fut alors que, se fiant à la loyauté de son ennemi le plus acharné, il ne craignit pas de lui demander une entrevue que François accorda, sans en profiter, comme l'eût peut-être fait son rival. Elle eut lieu à Aigues-Mortes, où, d'après la relation d'un témoin oculaire, il n'est gracieusetés que le roi ne fît à l'empereur : « Il se rendit à Vauvert et de là à la plage; les souverains s'embrassèrent cordialement et firent leur entrée à Aigues-Mortes au bruit de l'artillerie de la ville et du port : après avoir repu, l'empereur fut se jeter dans son lit, et la reine étant venue heurter à l'antichambre, le sut éveillé, et vint avertir le roi, qui s'y rendit avec quelques seigneurs et lui dit en entrant : Et puis, mon frère, comment vous trouvez-vous? Avez-vous bien reposé ? L'empereur répondit qu'oui, et qu'il avait tant banqueté qu'il lui aurait convenu dormir. Le roi lui répliqua qu'il prétendait qu'il eût en France le même pouvoir qu'en Espagne et lui donna en signe d'amitié un

diamant estimé trente mille écus, avec ces mots autour de la bague. *Dilectionis testis et exemplum.* L'empereur ôta son bonnet pour remercier le roi qui avait aussi ôté le sien, et ayant pris le cordon de l'ordre qu'il portait au col, il le mit à celui du roi, qui en fit de même... Après le souper, la reine se déroba et alla voir si la chambre où l'empereur son frère devait coucher était prête, et ayant trouvé tout disposé, elle en avertit ce prince et l'accompagna jusqu'à la porte. Le lendemain le roi vint l'y prendre, ils entendirent la messe et l'empereur se rembarqua pour l'Espagne ; le roi revint à Aigues-Mortes après l'avoir accompagné dans sa galère, et le 17 juillet 1538 il alla coucher à Nîmes. » Telles sont les véritables circonstances de cette entrevue, rapportée par deux témoins oculaires [15].

Cette entrevue singulière [16] semblait devoir terminer tous les différends.... Peu de temps après les deux princes se battaient sur toutes leurs frontières, le sang coulait en France comme en Italie, et la politique n'était plus seule à faire des victimes : le fanatisme était venu y mêler ses fureurs. Ce serait ici le moment de parler de Luther et de la réforme, si cet événement, immense dans les fastes de l'Europe, ne devait trouver sa place ailleurs.

Nous n'examinerons pas même si Léon X, sous le pontificat duquel cet événement s'accomplissait, eût pu étouffer les semences du schisme en agissant autrement qu'il ne fit, et essayant de gagner l'hérésiarque. Le fait est, et ici ce sont les faits seuls qui nous occupent, qu'il le méprisa et l'excommunia en 1520.

Ce fougueux théologien, soutenu par Frédéric, duc de Saxe, devint alors l'ennemi irréconciliable de la papauté : la Saxe, la Hesse, Brunswich, le Danemarck, la Suède secouèrent le joug. Zuingle ajouta aux erreurs de Luther, et entraîna la plus grande partie de la Suisse. Peu de temps après Genève embrassa les nouvelles opinions, et devint l'une des capitales des protestans de toutes les sectes nées du luthérianisme, parmi lesquelles se distingua celle de Calvin, dont la doctrine fit de rapides progrès. Des opinions neuves, hardies, des problèmes importants à résoudre, une grande liberté de penser, firent à Calvin des prosélytes parmi les érudits ; le vulgaire y trouva d'autres avantages, au premier rang desquels on doit placer celui de ne pas payer la dîme.

Charles-Quint avait accordé aux luthériens la liberté de conscience, et François Ier, par une singulière bizarrerie de sa politique, se liguait avec les hérétiques d'Allemagne et laissait brûler ceux

de ses états. Plusieurs bourgs du Languedoc et de Provence où s'étaient conservées les traditions des Albigeois, avaient embrassé la réforme; ils furent condamnés au feu. Le parlement d'Aix avait sollicité la sentence; elle fut cruelle, et l'exécution épouvantable. Les malheureux villageois étaient poursuivis de rochers en rochers à la lueur des feux qui consumaient leurs maisons. Dans la seule ville de Cabrières on égorgea plus de sept cents habitants et toutes les femmes furent brûlées dans un grenier plein de paille ; celles qui tentaient de s'échapper par les fenêtres étaient repoussées à coups de piques; enfin, selon la teneur de la sentence, *les maisons furent rasées*, *les bois coupés*, et ce pays naguères si fertile, devint inculte et désert[17]. Ce fut là le prélude des guerres civiles qui ont ensanglanté la France. On vit depuis lors des rois ordonner ces massacres et se souiller eux-mêmes du sang de leurs sujets. On doit, du moins, à la mémoire de François Ier de dire qu'il fut affligé de ces horreurs, et qu'il recommanda en mourant à son fils Henri II *de faire informer au sujet des injustes vexations du parlement d'Aix en cette occasion*

Quelques victoires, au nombre desquelles on distingue celle de Cérisoles, mais qui furent sans résultat, terminèrent le règne de François Ier,

qu'on ne peut mettre au nombre des bons rois, et qu'on ne doit cependant pas frapper de réprobation. Il fit beaucoup de fautes, leva beaucoup d'impôts, vendit les charges publiques, s'abandonna aux plaisirs, par fois même à la débauche, mais il aima les lettres, protégea les arts, adoucit les mœurs des Français et ne fut étranger à aucun genre de gloire : léger, prodigue, imprudent, ambitieux [19], il fut aussi loyal, généreux, spirituel, affable. Ses contemporains avaient quelque droit de se plaindre de lui, la postérité doit l'absoudre.

Digne fils de François Ier, Henri II avait les goûts, les vices, et presque toutes les vertus de son père ; aussi continua-t-il son règne : comme lui, amoureux et esclave de Diane de Poitiers, le crédit déjà bien grand de cette favorite augmenta au lieu de diminuer; comme lui, rival de Charles-Quint, il lui prit, avec l'aide du premier des ducs de Guise, plusieurs villes de Lorraine et se laissa battre plus tard ; comme lui, il fit brûler les hérétiques ; comme lui, enfin, il fut passionné pour la chevalerie et les jeux guerriers, et périt dans un tournoi. Vers le milieu de son règne il prit une singulière fantaisie à Charles-Quint : après neuf voyages en Allemagne, six en Espagne, sept en Italie, quatre en France, dix aux Pays-Bas, deux en Angleterre et deux en Afrique ;

après des victoires et des conquêtes innombrables, ce héros du XVI[e] siècle, fatigué sans doute d'une carrière si laborieuse, s'enferma dans un cloître, ou il regretta plus d'une fois son ancienne splendeur et son activité passée. Philippe II, son fils, occupa sa place dans l'Europe, qu'il remplit de sang et de bûchers. Les trésors qu'il tira du Mexique et du Pérou lui fournirent les moyens de guerroyer sur tous les points : il fut au moment de prendre et saccager Paris...

Le nombre des calvinistes s'accrut singulièrement sous ce règne, et peut-être en raison des maux qu'ils souffrirent. L'expérience nous a appris que la persécution est le plus mauvais de tous les moyens pour anéantir les sectes religieuses : sous Henri II, les calvinistes se comparaient aux premiers chrétiens, et cette comparaison aurait intéressé en leur faveur si Calvin, tout puissant à Genève, n'eût pas livré aux flammes le fameux Servet, qu'il accusait *de ne pas croire à la Trinité!* Les passions des hommes ont de tout temps dénaturé la morale religieuse et corrompu ses bienfaits. Le moyen le plus simple de faire triompher sa religion, n'était-il pas de l'embellir par l'exemple des vertus chrétiennes ? Mais elles étaient oubliées, on égorgeait au nom du Christ!...

La mort de Henri II laissa l'état en proie aux factions : un roi enfant est une bonne fortune pour les princes ambitieux, et il y en avait bon nombre à cette époque.

Des massacres multipliés et l'exécution d'un conseiller au parlement, distingué par sa naissance, ses talents et l'austérité de ses mœurs, avaient irrité les réformés contre les Guise qu'un zèle outré pour la religion avait rendus odieux à tout ce qui n'était pas fanatique. Les princes protestants voulurent en profiter : une conspiration dont Condé était le chef vint échouer à Amboise, devant le génie de Guise; les conjurés périrent en braves, et les supplices redoublèrent..... Condé, qu'on n'avait pu convaincre, allait pourtant être pendu, quand François II s'éteignt. Infirme dès son enfance, ce prince ne fut pour rien dans l'histoire de son règne. Il laissa la couronne à Charles IX, âgé de dix ans, c'est dire que rien n'était changé à l'état des choses que le nom du roi.

Le duc de Guise avait fait épouser à François II la belle et célèbre Marie Stuart, qui, malgré son amour pour la France, fut obligée de retourner en Ecosse où l'attendaient de nouvelles et grandes infortunes [20].

Nous voici arrivés à ce règne de Charles IX,

qui a acquis dans l'histoire une bien déplorable célébrité. Il me sera impossible de suivre tous les fils de cette astucieuse politique, qui conduisit la France et son roi au plus grand des crimes. Quand des têtes comme celles de Catherine, de Philippe II, des deux Guise, de Calvin et du jésuite Lainez, successeur d'Ignace de Loyola; quand d'illustres personnages tels que Montmorency, Condé, l'Hôpital, l'amiral Coligny et Théodore de Bèse se trouvent en présence soutenant des intérêts divers, on doit s'attendre à une lutte d'autant plus terrible que le peuple partage leur fureur en instrument aveugle, et ne demande qu'un signal pour frapper. Le cadre adopté jusqu'ici m'interdit les détails de ce drame long et sanglant; contentons-nous d'en retracer les principaux résultats.

Le plus beau rôle appartient au chancelier l'Hôpital : il essaya vainement de concilier les esprits, il avait à faire à l'ambition et au fanatisme. Catherine de Médicis, tantôt pour les calvinistes, tantôt pour les catholiques, ne voulait que gouverner, et rien ne lui coûtait pour en venir à ses fins : superstitieuse et non pieuse, la religion n'était chez elle qu'un moyen.

Une ambition effrénée animait les Guise, qui ne visaient rien moins qu'au trône, et le modeste

Coligny n'avait pour devise que sa religion, son pays et son roi. Ce roi, le personnage le plus nul de la cour, n'entendait et ne voyait que par les oreilles et les yeux de Catherine.

La France était en feu; chaque province avait sa guerre civile, plusieurs parlements répétaient le signal du parlement de Paris : courrez sus aux huguenots [21]! et les huguenots périssaient par milliers; à Toulouse, en cinq mois, on en tua cinq mille [22]; vaiqueurs sur quelques points, ils souillaient leur triomphe par des représailles non moins horribles : un de leurs chefs, le baron des Adrets, est devenu célèbre par sa cruauté dans un temps où elle était si commune. « Aussi, dit Brantôme, le craignait-on plus que la tempête qui passe par de grands champs de blé ; jusque là que dans Rome on appréhendait qu'il armât sur mer et qu'il la vînt visiter. » La mort qui décimait les masses hérétiques et catholiques n'épargnait pas les chefs : Montmorency, le maréchal Saint-André, le roi de Navarre, père de Henri IV, furent tués en combattant; le duc de Guise termina sa belliqueuse carrière sous le poignard de Poltrot, gentilhomme protestant. On s'était battu avec acharnement à Rouen, à Dreux, à Orléans, et, dans tous ces combats célèbres, pas un étranger ne fut tué; le Français n'en voulait qu'au Français! si

l'on pouvait justifier cette ardeur fanatique, le duc de Guise serait un grand homme : doué des plus nobles qualités, il était l'oracle, le seul espoir de son parti et depuis long-temps faisait pâlir l'astre de Catherine, qui le haïssait mortellement et qui dissimula mal sa joie en héritant de son pouvoir.

Tous ces grands événements, pressés, accumulés l'un sur l'autre, ne laissaient pas les haines s'assoupir : une nouvelle bataille fut livrée à Jarnac; le prince de Condé, vaincu, y fut assassiné de sang-froid par Montesquieu après avoir rendu les armes. Coligny sauva les débris de l'armée, qui prit pour chef le jeune Henri de Navarre, destiné à jouer un bien plus grand rôle. La bataille de Montcontour, aussi funeste à la réforme que celle de Jarnac, fut suivie d'une affreuse boucherie de huguenots; leur sang ruissela dans le Béarn, la Saintonge, la Guienne et le Poitou. Fatigué d'une si longue campagne, le duc d'Anjou et Catherine accordèrent à leurs ennemis une paix perfide, et semblèrent revenir à des sentiments humains, à des idées de tolérance. Ils firent plus: ils attirèrent à la cour le vieux amiral, que Catherine et Charles IX accueillirent avec des apparences de vénération, d'amitié,... et le jeune roi de Navarre, à qui Charles fit épouser sa sœur. Ce monarque avait atteint sa majorité, mais l'a

cendant que sa mère avait pris sur lui était trop fort pour que cet événement changeât rien aux affaires du royaume. Son caractère était aussi timide que sombre, haineux et dissimulé. Catherine l'avait accoutumé à trembler devant elle; il consumait sa triste existence à craindre, à soupçonner tout ce qui l'entourait et n'avait quelque plaisir que dans les vices auxquels il se livrait avec cette brutalité qui en augmente la laideur. Aussi sa mère ne lui tuvait-elle qu'un défaut : celui de ne pas savoir donner à ses goûts une forme agréable et polie. On ne peut tout réunir, et la bonne femme avait tort de se plaindre de cette légère imperfection.

La cour, quoique appauvrie par tant de guerres civiles, était l'image du goût, de la grâce et de l'opulence. Cent cinquante filles d'honneur choisies parmi les plus belles et les plus nobles de France y répandaient un charme corrupteur qui laissait peu de place à la politique et aux pensées sérieuses, on y oubliait la religion pour les danses, les spectacles, les concerts et les fêtes de tout genre. Catherine seule veillait au milieu de ce sommeil enchanteur; elle veillait pour caresser ses ennemis, semer la discorde dans leurs rangs et les anéantir après. L'un des soins les plus assidus de l'astucieuse italienne était d'instruire son

fils à jouer, dans l'horrible tragédie qu'elle préparait, un rôle digne d'elle. Son disciple fit merveille cette fois : sa sœur élevait quelques scrupules religieux sur ce mariage, qui devait attirer à Paris le roi de Navarre et sa cour; Charles courroucé s'écria : « Si ma sœur Margot refuse, je la conduirai épouser en plein prêche. » Le pape, qui n'était pas dans le secret, se plaignait avec amertume de cette alliance avec un roi huguenot : « Croyez en ma parole, dit Charles au légat du pontife, je sais ce que je fais et ma mère aussi; encore un peu de temps et le pape sera obligé de louer mon zèle pour la religion. » Ils appelaient cela de la religion!... Lorsque l'amiral, trompé par les lettres du roi, quitta ses champs malgré les conseils de tous ses proches pour se rendre à la cour, le jeune hypocrite osa lui dire en l'embrassant : « Nous vous tenons maintenant, mon père, vous ne nous échapperez plus! » La reine de Navarre, femme simple et austère, mais clairvoyante, pouvait faire échouer leurs desseins, elle fut empoisonnée. Charles l'appelait *sa bonne et chère tante, sa mieux aimée.....*

Mais en voilà bien assez pour faire connaître la part qu'eut le roi dans cette infernale machination, dont la préméditation est assez prouvée par tous les auteurs contemporains.

Henri de Guise, fils du dernier duc de ce nom, ne respirait que vengeance depuis la mort de son père, qu'on affectait d'attribuer au vénérable amiral. Il n'eut pas la patience d'attendre le dénouement, ou craignait de manquer sa proie : il envoya un assassin qui ne fit sa besogne qu'à moitié. Coligny blessé, étendu sur son lit de douleurs, y reçut la visite du roi, et sa grande âme, que rien ne pouvait détromper, était encore touchée en entendant son roi lui parler comme le fils le plus tendre : « Mon père, lui disait-il, vous êtes blessé vraiment, mais je sens la douleur de votre plaie. Par la mort Dieu! je vengerai cet outrage si roidement qu'il en sera mémoire à jamais... » et le monstre, irrité contre la maladresse de Guise, aiguisait des poignards plus sûrs.

Il hésitait cependant au moment fatal. On ne pouvait lui arracher ce signal tant désiré par Catherine et les fanatiques. Il jetait des regards farouches sur ses courtisans rassemblés autour de lui; tous frémissaient et croyaient voir l'arrêt de leur mort dans un moment d'hésitation et de repentir. Catherine elle-même craignait de n'avoir pas communiqué assez de scélératesse à son fils, et s'étudiait à l'affermir en montrant la plus grande liberté d'esprit. Troublé jusque dans son âme, dit un contemporain, il était comme muet, éprouvant

des convulsions et des tressaillements. L'ordre funeste est enfin sorti de sa bouche, la cloche sonne, et cette fête infernale, préparée avec tant de soin, commence :

Le palais, les Tuileries, les bords du fleuve, les places publiques, les rues, les édifices sacrés et profanes sortent, comme par un jeu de théâtre, de ces demi-ténèbres qui les enveloppaient, et resplendissent de clartés. Toutes les façades des maisons sont éclairées comme en plein jour; presque à chaque fenêtre brille un flambeau, on dirait un vaste incendie qui rougit au loin l'horizon. Coligny fut la première victime immolée à la fureur de Guise et de Catherine. La mort du vieux guerrier fut digne de sa vie.

Quelques bourgeois qui avaient devancé l'heure du meurtre, vinrent se réunir aux soldats de Guise, et tous ensemble, à un signal, partent pour leur expédition homicide. Guidés par ces clartés terribles qui enveloppent la capitale comme dans un cercle de feu, ils reconnaissent l'habitation des hérétiques à des signes fraîchement tracés. *Ouvrez, de par le roi*, est le mot d'ordre des meurtriers : quelques uns se hâtent d'obéir, et leur vie s'éteint avec la lumière qu'ils ont allumée pour reconnaître qui les appelle; d'autres, ouvrant leurs fenêtres pour voir qui frappe à cette

heure avancée, tombent atteints de vingt balles à la fois; un autre s'enveloppe dans d'épais vêtements et feint de dormir profondément; alors sa porte d'habitation vole en éclats, et deux ou trois assassins, se détachant, vont l'égorger dans son lit. Quelquefois ils n'ensanglantent pas le foyer domestique, mais, arrachant la victime de sa couche, ils la traînent dans la rue et la livrent à la populace.

Catherine, alors à sa fenêtre, compte et nomme tout bas à l'oreille de son fils, les cadavres que les soldats entassent dans la cour du Louvre, sourit à ceux qui dépouillent les morts, les montre à ses courtisans, et semble s'enivrer au milieu de cette vapeur de carnage, qui s'élève comme un nuage autour d'elle.

Pendant que le sang coule ainsi à grands flots sous les yeux de la reine, les gardes de nuit, les quarteniers, les dizeniers, les bourgeois auxquels on a distribué des armes, sortent de leurs demeures, en répétant : *Tue! tue!* Le bruit des cloches, le frottement des armes, le retentissement des pavés, la marche vagabonde des assassins, le mouvement de translation des flambeaux, se mêlent à ces cris que l'écho nocturne rend plus horribles encore. Alors le massacre devient général; point de pitié pour l'âge, le sexe ou la

condition; tout sang est bon pourvu qu'il coule dans les veines d'un hérétique, et voici les signes auxquels on reconnaît l'hérétique : quiconque ferme sa porte à l'approche d'une bande armée, ou fuit épouvanté, est hérétique; qui refuse de répondre ou demande la vie est hérétique; qui ne porte pas au bras de croix blanche, est hérétique; qui ne vient pas quand la voix du meurtrier l'appelle, est hérétique. Les assassins n'ont pas besoin de parler; il n'y a pas ici de juges; tout est bourreau; si de rares paroles tombent de leurs lèvres, c'est pour se plaindre de leur fatigue, ou pour insulter au patient; encore le plus souvent est-ce un rire infernal qui salue son dernier soupir.

Poursuivis de toutes parts par les flammes dont resplendit la capitale, traqués comme des bêtes fauves, en vain les protestants essayent-ils de tromper le destin : s'ils se jettent dans des temples catholiques, des gardes armés veillent aux portes; s'ils s'approchent du Louvre, les Suisses sont là qui les attendent, le mousquet en avant, et Charles IX est avec eux! l'arquebuse à la main, le monstre tire sur ses sujets [23]!

Ce jour, la nuit suivante et le jour qui vint ensuite éclairèrent de nouvelles scènes de meurtre. Tout commerce fut interrompu; les travaux pu-

blics restèrent suspendus; les rues désertes n'étaient traversées qu'à de longs intervalles, par quelques voyageurs qui regardaient autour d'eux, et se hâtaient de fuir cette ville homicide; toutes les fenêtres étaient closes, et les portes des habitations fermées. Les catholiques, frappés de terreur comme les réformés, n'osaient sortir; quelques centaines d'individus armés tenaient dans leurs mains la vie d'un demi-million de leurs semblables.

Le crime était consommé et le supplice de Charles commençait. Ses terreurs toujours croissantes ne lui permettaient pas de prendre un instant de repos; soit crainte ou remords, il rejetait la responsabilité de cette journée : « Écrivez, disait-il, que les Guise ont tout fait... » Mais Catherine est là pour le calmer; elle lui prouve par de longs raisonnements que son action est juste et agréable à Dieu, elle lui montre les prêtres de Nismes jetés vivants dans un puits, les sépulcres des rois violés à Cléry et à Vendôme, l'église de Saint-Martin détruite, les ruines de dix mille monastères, les reliques des saints jetées au vent!... Et Charles, rassuré, rit de ses visions et se jette dans les bras de sa mère [24] ... De pareils êtres peuvent-ils, après de pareils forfaits, vivre et régner encore? Écoutez,

et voyez la fin : Le massacre a parcouru la France, Catherine s'est délivrée de tous ses ennemis, elle a atteint son but, elle va être heureuse... Mais la nuit du 24 août a pour jamais éloigné le sommeil de ses paupières ; ses cheveux ont blanchi en quelques heures; sa figure s'est ridée, et dégoutante du sang de ses sujets, elle n'inspire plus que l'horreur... Charles est plus hideux encore : à peine âgé de vingt-quatre ans, il a toutes les infirmités de la vieillesse, sa tête s'affaisse sur sa poitrine, son œil hagard est comme obscurci ; on dirait qu'il n'entend plus, qu'il n'est déjà plus de ce monde... Il a peur de sa mère... de lui-même ! Enfin, il meurt abandonné de tous, même de ses complices, et la postérité maudit encore son nom...

Nous en avons assez dit pour prouver que la religion et ses ministres sont innocents du crime de la Saint-Barthélemy, qui fut seulement l'œuvre d'une femme horrible, d'un souverain lâche et tremblant devant sa mère qui avait su le fasciner comme elle avait su fanatiser le peuple de Paris, pour le faire servir à ses coupables desseins... Ce jour là, sans doute, on eût vu l'image du Christ se couvrir d'un sombre voile et des larmes couler sur les joues cicatrisées de celui qui mourut pour le salut des hommes, de

celui dont l'existence humaine et la longue agonie ont divinisé l'amour et la charité...

Mais revenons à notre récit dont aucun épisode ne viendra plus maintenant arrêter la course rapide. Nous avons voulu, en ne dissimulant rien, montrer du moins dans les faits eux-mêmes quels furent les vrais auteurs des monstrueux massacres trop souvent reprochés au catholicisme.

Le duc d'Anjou, à la nouvelle de la mort de son frère, arriva en toute hâte de Pologne où on lui avait donné une couronne dont le poids le fatiguait. Vainqueur à Jarnac et à Montcontour, les fanatiques croyaient, avec quelque raison, voir en lui un chef et Guise un rival ; il ne fut qu'un roi faible et nul. Son caractère est un singulier mélange de qualités et de vices opposés. On trouve en lui, dit Vitet, les extravagances d'un idiot, les puérilités d'un enfant mal élevé, de la superstition... et parfois de la pénétration et du jugement. Assez brave pour conserver son sang-froid et payer de sa personne sur un champ de bataille, il pâlissait à la vue d'une demi-douzaine de bourgeois armés de piques [26]. Henri était né avec d'heureuses dispositions; à Catherine appartenaient ses défauts et sa nullité. Aussi fatale à ses enfants qu'à ses sujets, cette mégère les abrutissait pour gouverner... Mais son règne était passé. Elle n'avait

plus de partisans parmi les fanatiques dévoués à l'ambitieux duc de Guise, elle en avait peu dans les rangs *des politiques* ou amis de la royauté et des lois, elle était en horreur aux Huguenots ... Henri de Guise est le héros du règne d'Henri III: A un courage brillant, à un coup-d'œil rapide et sûr, il joignait les avantages extérieurs les plus séduisants. Adoré de la populace qui le connaissait sous le nom *de Balafré*, poussé par la duchesse de Montpensier sa sœur, et ses nombreux partisans, il rêva la royauté. Pour arriver à son but, il fit revivre une ligne catholique imaginée autrefois par le cardinal de Lorraine, et organisa une guerre civile qui affligea la France jusqu'au couronnement d'Henri IV.

On avait massacré des milliers de protestants, leur sang en enfanta d'autres; le parti persécuté, décimé, était devenu plus puissant. Henri III, vaincu et forcé de faire ce sacrifice à sa sûreté, signa une paix honteuse avec les réformés: il s'y déclarait contre le massacre de la Saint-Barthélemy qu'il avait aidé, et réhabilitait la mémoire de Coligny et des chefs protestants qu'il avait fait égorger; l'exercice de leur religion était libre; ils étaient admis aux charges, etc., etc. Les fanatiques ne virent dans le traité qu'une injure à la religion, ils s'unirent contre leurs ennemis et jurèrent de n'obéir qu'à Guise chef de *la*

sainte ligue. Henri méprisé, haï des deux côtés ne vit d'autre moyen de sortir de cette situation qu'en se déclarant chef de cette ligue organisée contre lui : il n'en retira d'autre fruit qu'un surcroît de mépris... Pendant que Henri de Navarre exerçait avec sa noblesse dévouée, une bravoure et d'austères vertus que devait plus tard admirer la France; pendant que Henri de Guise entretenait l'ardeur fanatique de ses partisans et de son peuple parisien, le roi Henri le plus puissant des trois par son titre, passait ses jours et ses nuits dans des débauches infâmes avec des favoris dignes de lui. Le désordre de ce temps était hideux ; il semblait que la Saint-Barthélemy eût laissé dans les esprits un besoin de sang que rien ne pouvait assouvir. Toute éducation se tournait au profit du crime ; le comble de la maladresse était d'être puni pour un assassinat ; il n'en était aucun du reste dont on ne fût absous, soit en prêtant de l'argent au roi, soit en épousant une des filles d'honneur de la reine-mère. Le trésor royal s'épuisait en largesses pour les êtres les plus vils, malgré les sages remontrances des présidents de Thou, Harlay et Séguier. Toutes les places du parlement étaient envahies par ces mêmes favoris qui avaient le double emploi d'aider aux dépenses et de les voter.

Un tel état devait amener une crise ; on comp-

tait à Paris plus de vingt mille conspirateurs contre la dynastie du Valois (c'est le nom qu'on donnait à Henri III) ; des procureurs , des huissiers , des marchands et des moines ourdissaient chaque jour de nouveaux complots pour enlever le roi et s'emparer du Louvre. Un conseil qui conserva le nom *des Seize* mettait en mouvement les seize quartiers qui divisaient la capitale. Un transfuge nommé Poulain déjouait chaque jour leurs projets en les communiquant au premier ministre, d'Épernon ; enfin le duc de Guise, malgré l'ordre formel du roi, vient à Paris le braver en face, et son entrée est un triomphe. Henri III tremble devant son sujet, il fait venir les Suisses à son secours ; le peuple s'oppose à leur entrée. Les rues sont barricadées par des chaînes de fer , des poutres, des tonneaux de fumier. Crillon après avoir reçu l'ordre de les forcer , reçoit l'ordre contraire, il se retire en exprimant hautement son mécontentement. Le roi s'enfuit à Chartres et laissa Paris en proie à Guise et aux siens.

Ce fut là tout le résultat de ces grandes menées. Guise ne sut pas profiter de sa victoire, et il en redouta les suites : il recula devant son ouvrage au point que, voulant donner à cet attentat une couleur de justice, il alla trouver le célèbre président, Achille de Harlay, et en reçut pour toute réponse

ces paroles prononcées avec une méprisante fierté : « C'est grand pitié quand le valet chasse le maître. Au reste, mon ame est à Dieu, ma foi à mon roi, mon corps entre les mains des méchants, ils en feront ce qu'ils voudront. Vous me parlez d'assembler le parlement, mais quand la majesté du prince est violée, le magistrat n'a plus d'autorité. »

Le caractère de Guise était plus politique que bouillant, il crut avoir meilleur parti du roi aux prochains états qui devaient se tenir à Blois, et se prépara à y frapper les grands coups. Henri III qui le voyait s'agrandir sans cesse, le prévint : digne élève de Catherine, il reçut son ennemi en frère, et le fit assassiner par ses gardes, ainsi que le cardinal de Lorraine. Trop indécis à son tour pour profiter de son crime et de la première consternation des ligueurs sans chef, il retomba dans son indolence accoutumée et laissa Paris dans le trouble, sans songer à y reparaître en roi. La ligue en profita : le parlement fut mis à la Bastille, Mayenne succéda à ses frères, et on le proclama lieutenant-général de la couronne de France en attendant un plus noble titre. La fureur fanatique des parisiens ne connut plus de bornes. Les rues, les marchés, les églises retentissent de sanglots et d'imprécations : Invoquons ces deux

saints martyrs! Vengeons-les de leurs bourreaux! s'écrièrent les Seize. On agite les poignards jusque dans le sanctuaire. Des hommes audacieux s'offrent pour aller soulever les villes les plus importantes du royaume. Chacun offre une partie de ses biens pour contribuer aux frais de leur voyage. Tous les vices déchaînés viennent servir la cause du fanatisme. Tout excès est permis à qui fait les plus exécrables serments.

Catherine venait de mourir.

Henri effrayé de se voir sans guide au milieu des tempêtes qui le menaçaient, se laissait aller au désespoir lorsque, pour la première fois, sa pensée se tourna vers le roi de Navarre et ses huguenots; il se jeta dans leurs bras comme un homme perdu, et qui, de ses maux, choisit le moindre. Il en était de plus dangereux pour lui que le loyal Béarnais : à peine l'alliance est-elle faite que les revers du roi se changent en succès ; Paris est sur le point d'être pris, les deux monarques sont à Saint-Cloud, lorsqu'un matin (1er août 1589) le roi est averti qu'un jeune dominicain demande à lui parler pour des affaires importantes et secrètes; Henri se montre disposé à l'écouter malgré ses courtisans à qui il répond : Eh ! que ne diraient pas les prédicateurs de Paris, si l'on me voyait traiter les religieux sans considération! Il le fait

entrer. Jacques Clément demande alors à lui parler sans témoins. Resté seul avec le roi, il tombe à ses genoux, lui remet une lettre et pendant qu'il la lit, lui enfonce son couteau dans le ventre. Henri tombe en criant : Ah! le méchant moine! Il m'a tué!.. Jacques Clément restait immobile, les mains levées vers le ciel; le roi arrache le couteau de la plaie, en donne deux coups à l'assassin, les gardes accourent et l'achèvent. Dans le premier moment la blessure du roi ne fut pas jugée dangereuse, mais le couteau était empoisonné....

La duchesse de Montpensier, avait dirigé ce coup....

Ainsi se termina la guerre des trois Henri. Dans cet heureux temps le poison et le poignard faisaient justice de tout : l'ambition *du Guizard* fut punie par *le Valois*, le méprisable Valois tomba sous le couteau d'un moine; un poignard attendait aussi le loyal et brave *Béarnais*....

Henri IV (car nous pouvons enfin lui donner ce nom chéri) Henri IV, avec quelques sujets fidèles, était entouré d'ennemis implacables que lui faisaient et sa religion, et sa bravoure, et la simplicité de ses mœurs. Toute la noblesse corrompue d'Henri III se retira pour se joindre à la ligue; l'argent manquait comme les soldats; la gaîté et le courage restaient seuls. Il était difficile de

prendre Paris avec de pareilles ressources. Paris fut pris cependant; mais que de peine, que de constance, que d'habileté ne fallait-il pas au roi des braves pour en venir là! Vaincre Mayenne avec des forces dix fois moindres, payer ses troupes avec des éloges et des saillies, donner partout l'exemple d'une valeur téméraire, vaincre encore à la célèbre bataille d'Ivri, bloquer la capitale affamée, battre les Espagnols.... Tout cela fut un jeu pour Henri. Il pouvait entrer dans Paris que les ligueurs et l'ardeur du fanatisme défendaient seuls, il abjura pour épargner le sang des Français; et les Français qui avaient su l'apprécier en le combattant, lui ouvrirent leurs portes avec joie [28].

La ligue tomba alors, et avec elle s'éteignit le XVIe siècle et ses souvenirs de sang [29].

CHAPITRE SECOND.

Dans le récit des événements européens, nous avons dû laisser à la France une large part, quelque resserré que fût notre cadre. Mais les faits se multiplient à mesure que nous avançons, ce résumé absorberait le volume tout entier si nous accordions une place égale aux autres états. Nous nous contenterons donc d'un coup-d'œil rapide sur les fastes des nations de l'Europe pendant les quinzième et seizième siècles avant d'arriver à l'appréciation morale des faits qui perdront dès-lors leur spécialité pour se confondre et s'unir [1].

La longue rivalité de l'Angleterre et de la France ; la lutte contre la France au-dehors, la guerre des deux roses au-dedans, sont les deux grands faits de l'histoire d'Angleterre au XVe siècle. Les maisons d'Yorck et de Lancastre pesaient alors sur l'Angleterre comme pesaient sur la France celles d'Armagnac et de Bourgogne. Nous avons

vu la lutte des deux royaumes et la lâche vengeance que les Anglais tirèrent de leurs défaites en brûlant l'héroïne qui les avait chassés de la terre de France. Trente ans de désordres et la guerre civile, l'une des plus furieuses qui figurent dans l'histoire, suivent ce honteux *auto-da-fé*, comme une punition du ciel... L'ambition et les prétentions à la couronne de deux princes rivaux en furent la cause ou le prétexte. La force décida par deux fois entre les deux prétendants : Warwick et son armée placèrent sur le trône Édouard d'Yorck; mécontents de ce souverain, ils se révoltèrent ensuite, et Henri de Lancastre qui avait fait son entrée dans Londres, sous le ventre d'un cheval et aux huées de la populace, fut proclamé par le peuple et le parlement. Ce dernier, qui avait nommé Édouard roi légitime de l'Angleterre, le déclara traître et usurpateur... Plus tard, Edouard, vainqueur de Warwick, *le faiseur de rois* [2], rentra dans sa bonne ville de Londres où Henri VI fut assassiné par le duc de Glocester, qui annonçait déjà ce que devait être Richard III.

Ainsi finit la guerre des deux roses qui coûta la vie à plus d'un million d'hommes et à quatre-vingts princes du sang royal.

Frère du feu roi et tuteur de son fils, Glocester voulut s'emparer du trône. Fourbe et brave,

féroce et habile, il fit le mal par goût et par ambition. Doué d'une âme atroce dans un corps hideux, il sembla se venger sur l'espèce humaine des disgrâces de la nature. Il dirigea les partis d'une minorité turbulente de manière à attirer tout à lui; il se fit nommer protecteur ; il fit tomber dans ses piéges la reine-mère et ses deux fils, qu'il fit passer pour bâtards [3]. Cette usurpation aussi rapide que sanglante s'accomplit en deux mois. Le peuple, qui eut à peine le temps de l'apercevoir, fut loin de s'y prêter : interrogé, il la condamna par son silence. Le parlement ratifia encore.

Richard III fut en tout semblable au duc de Glocester ; le peuple fatigué de sa race aida Henri VII, le premier des Tudors, à monter sur le trône, et, selon son habitude toute pacifique, le parlement le reconnut comme roi légitime. Le Pape sanctionna aussi ce changement de dynastie. Cela se passait en 1485. Deux ans plus tard l'union de la Bretagne à la France se cimenta d'une manière durable par le mariage de Charles VIII et d'Anne de Bretagne. Les Anglais n'étaient plus d'ailleurs en état de s'y opposer. Henri VII mit cependant le siége devant Boulogne, mais Charles l'éloigna avec de l'or ; avare et despote, Henri faisait consister tout l'art du souve-

rain, à dépouiller le peuple pour payer ses gardes et une armée.

Son successeur Henri VIII, aussi despote et plus capable de tenir les rênes, et de conduire la nation à son but, accomplit pour l'Angleterre l'ère du pouvoir absolu que Louis XI avait accompli pour la France.

En Angleterre comme en France, le douzième siècle fut celui des communes: la liberté parlementaire dura les deux siècles suivants, puis elle tomba avec la féodalité, sous la verge de fer des deux Henri. Les Plantagenet virent la première révolution, et sous les familles d'York et de Lancastre, la chûte de la royauté féodale prépara les voies au despotisme qu'établirent les Tudors. Tantôt catholique zélé, tantôt luthérien, selon que le Pape, le clergé entrait dans ses vues, Henri VIII avait surtout la prétention odieuse de diriger les consciences. Il aimait à *faire* des articles de foi, comme les autres rois des ordonnances; s'il eut en effet besoin de s'arroger les droits de souverain pontife dans ses états, pour sanctionner sa conduite privée, tour à tour amant, époux et bourreau de Catherine d'Aragon, d'Anne Boleyn, de Jeanne Seymour, d'Anne de Clèves et de Catherine Howard, il ne fut subjugué que par l'adresse de la veuve d'un de ses lords, qui après avoir été cou-

ronnée reine d'Angleterre, se fit théologienne pour flatter les caprices théologiens de son sanguinaire époux [4].

Quand on lit la vie d'un tyran, dit avec raison un historien moderne, on s'étonne que les peuples aient pu le supporter long-temps; quand on lit celle de Henri, souverain du seizième siècle! on ne peut le concevoir. Les lois n'étaient pas seulement des piéges tendus à tous les citoyens, mais des dilemmes sanglants qui ne leur laissaient aucune issue, car elles punissaient le pour et le contre. Ce fut un crime de regarder comme réalisés les deux premiers mariages du roi; c'en fut un de regarder comme illégitimes les princesses nées de ces mariages. Quand on était interrogé sur ces questions à deux tranchants, le silence même était un crime de haute trahison. Comment les Anglais, ce peuple si prompt à la révolte et si jaloux de sa liberté, ont-ils pu endurer patiemment, pendant trente-sept ans, une tyrannie capricieuse si souvent en contradiction avec elle-même et qui opprimait jusqu'à la conscience? Cela ne peut s'expliquer que par une profonde corruption et une grande indifférence religieuse dans les classes supérieures [5].

Henri VIII avait institué seize exécuteurs testamentaires et douze conseillers pour gouverner pen-

dant la minorité de son fils Edouard : Mais l'un de ces derniers, le duc de Somerset, protestant zélé, parvint à se faire nommer protecteur, et son activité infatigable servit au succès de la réforme en Angleterre; il réussit plus difficilement en Ecosse où la cour était unie au clergé. Somerset y marcha avec dix-huit mille hommes. Il voulait, suivant une des idées d'Henri VIII, marier son roi Edouard avec la jeune Marie-Stuart; les Ecossais firent échouer ce projet qui ne plaisait ni à leur foi catholique, ni à leur fière indépendance. Somerset et le primat Crammer dirigèrent alors tous leurs efforts sur l'Angleterre, ils abolirent les messes privées, proscrivirent la plupart des cérémonies catholiques et arrogèrent à la royauté le droit de nommer les évêques. D'un autre côté on brûlait ceux qui doutaient des mystères *admis par la réforme...*

Somerset expia cruellement plus tard son ambition : sa tête, demandée par le puissant Warwick et accordée par le faible Edouard, roula sur l'échafaud.

Le jeune roi tomba des mains de Somerset dans celles de Warwick et mourut à seize ans avant d'avoir pu manifester une volonté. Marie lui succéda. Ardente catholique et douée d'une énergie rare chez une femme, elle soumit, emprisonna ou fit monter sur l'échafaud ses ennemis politiques

et religieux. Les statuts d'Edouard furent abolis, la messe rétablie et le serment de suprématie supprimé.

Philippe II, fils de Charles-Quint, aspirant à dominer l'Angleterre et l'Espagne, demanda la main de Marie et l'obtint. La chambre basse s'opposa à cette alliance impolitique, elle fut dissoute, le parlement se montra cette fois indocile; il fut cassé. Gardiner, après s'être lâchement plié à toutes les exigences despotiques et capricieuses de Henri VII, fut, sous Marie, le plus ardent persécuteur des protestants : dans l'espace de trois ans, disent les historiens, deux cent soixante dix-sept victimes montèrent sur l'échafaud ou sur le bûcher. La seconde fille de Henri VII n'échappa à la mort que par une vie retirée et studieuse, et en mettant à profit cette dissimulation qui, plus tard, lui servit à gouverner. L'administration du royaume allait cependant fort mal, on contractait des emprunts ruineux, on vendait les domaines de la couronne, et la révolte était près d'éclater sur tous les points, quand Marie mourut.

Élisabeth répara tout. L'étude, la retraite et les souffrances avaient développé son esprit peu ordinaire, mais l'Angleterre changeant de foi au gré du sort et selon le caprice de ses souve-

rains, fut de nouveau sous l'empire de la réforme. Les protestants sortirent de prison pour prendre place au conseil, et le parlement reconnut la suprématie spirituelle de la reine. La messe fut abolie ainsi que la lithurgie romaine, et les évêques qui refusèrent de prêter serment furent chassés sans pitié. Le besoin d'absolutisme aigrit peu à peu le caractère d'Élisabeth; elle sévit cruellement contre ses ennemis, et n'épargna pas même sa sœur, Marie Stuart, qui, chassée d'Écosse, était venue chercher un asile dans ses états [6]. Une cour *de haute commission*, sorte d'inquisition protestante, instituée par le parlement, recherchait alors les dissidents et les jugeait avec autant de célérité que de rigueur : cinquante ecclésiastiques furent exécutés en quelques années. Jacques VI apprit en Écosse la mort de sa mère, et son premier mouvement fut de la venger, mais la tête du roi l'emporta bientôt sur le cœur de son fils, il songea que cette Angleterre, dont il espérait un jour être le souverain, était trop puissante pour lui laisser des chances de succès, et que cette levée de boucliers détruirait ses rêves d'avenir. Philippe II, qui n'avait pas les mêmes raisons de s'abstenir, y vit, au contraire, un motif de faire expier la réforme à la protestante Élisabeth. Il équipa

une flotte immense destinée à une descente en Angleterre, et la nomma, d'avance, *l'invincible.* Élisabeth sut intéresser l'honneur national dans cette guerre formidable, et *l'invincible* fut vaincue. Ses deux cents voiles et ses trente mille hommes battus par la tempête le furent ensuite par la flotte habile et légère d'Élisabeth.

Ce succès enivra la nation anglaise et sa souveraine : le Portugal, l'Espagne, la Hollande et la France virent les troupes d'Élisabeth, qui se trouvaient partout où l'intérêt du protestantisme les appelait (1).

Élisabeth avait eu beaucoup d'amants, mais malgré les vœux réitérés du parlement, elle ne voulut jamais un époux, craignant, sans doute, de se donner un maître. Au célèbre Leicester avait succédé le jeune comte d'Essex, qui profita ou abusa de la faiblesse de sa souveraine pour se faire donner le commandement d'une armée qui se fit battre en Irlande. Mis en jugement et sauvé de l'échafaud par Elisabeth, il noua des intrigues avec Jacques VI, et se révolta contre sa bienfaitrice ; cette fois il fut pris et décapité... Mais Elisabeth ne put se pardonner sa mort, et ce souvenir cruel la conduisit elle-même au tombeau : Elle s'éteignit avec le seizième siècle.

Malgré le despotisme, les mœurs relâchées,

la cruauté religieuse, et la hautaine susceptibilité de cette reine, l'Angleterre la regretta, car elle avait des vues élevées, une main ferme, et l'éclat, respecté au dehors, prospérait à l'intérieur : les dettes étaient éteintes, les arsenaux remplis; la nation riche et satisfaite [8].

En Espagne, le XVe siècle n'offrit rien d'intéressant que les luttes incessantes des Maures et des Castillans jusqu'au règne d'Isabelle et de Ferdinand.

Leur union fut l'ouvrage de la noblesse, que les deux souverains abaissèrent plus tard en lui enlevant ses prérogatives. Le despotisme royal ne s'accorde pas avec celui de l'aristocratie : Louis XI humilia aussi les grands, et favorisa le peuple qu'il voulait gouverner seul. La pensée première et dominante de Ferdinand fut l'expulsion des Maures : aidé de tous les corps de l'état et de l'esprit national de ses peuples, il leur enleva, en peu de temps, toutes leurs possessions, excepté la riche Grenade contre laquelle il tourna, alors, ses forces réunies. Elle résista dix ans, et succomba : la puissance musulmane expira avec elle dans le monde chrétien [9]. De l'expulsion des Maures et des Juifs, date la naissance de l'in-

quisition qui, bientôt, leva sa tête hideuse, et s'abreuva de sang chrétien, après avoir épuisé celui des infidèles [10].

En ce temps-là, Colomb découvrait l'Amérique, Bias et Gama arrivaient aux Indes par le cap de Bonne-Espérance, et une odieuse ingratitude paya de tels bienfaits [11].

Louis XII venait d'envahir l'Italie, Ferdinand l'arrêta par un traité qu'il viola ensuite; après bien des guerres et des débats, le pape et les Vénitiens s'unirent à Ferdinand contre Louis, qui vit s'évanouir ses espérances en Italie après la bataille de Cérignoles.

La mort d'Isabelle et des dissentions civiles suivirent ces succès de Ferdinand; le vieux roi fut nommé régent malgré l'opposition des grands, et le cordelier Ximénès se mit à la tête des affaires jusqu'au moment où la mort du souverain et la jeunesse de Charles-Quint lui donnèrent la régence.

Charles de Luxembourg fut la tige de la dynastie autrichienne qui remplaça, sur le trône de Castille, la maison de Bourgogne établie en Aragon et en Castille, depuis quatre siècles et demi.

Charles avait un esprit actif, élevé et entreprenant, un caractère ferme et absolu. Il disgracia Ximénès, convoqua les cortès, leur demanda de

l'argent pour aller en Allemagne recueillir l'héritage de son aïeul Maximilien, et se faire proclamer empereur. Au lieu d'accorder des subsides, Valladolid leva l'étendard de la révolte ; les principales villes d'Espagne suivirent son exemple, et malgré tous ces troubles, la Corogne donna de l'argent et Charles partit. Le cardinal Adrien, nommé régent, ne put bientôt plus contenir la révolte ; il écrivit à Charles, qui promit son retour, arma secrètement la noblesse en la flattant, et les amis de la liberté et des lois furent vaincus. Le retour de Charles-Quint rétablit l'ordre ; Padilla, et dix-huit de ses compagnons, eurent la tête tranchée.

En 1521, le roi et l'empereur se liguèrent avec le pape et l'Angleterre contre François Ier, qui d'abord résiste à tout, s'empare de Novare, de Fontarabie, et se les laisse enlever bientôt après, ainsi que Biagrajo ; il prend 14,000 Suisses à sa solde, entre en vainqueur dans le Milanais, et vient échouer à Pavie, où Charles-Quint le fait prisonnier, et ordonne sa translation à Madrid ; François Ier acheta sa liberté par la cession de l'Italie, des Pays-Bas et de la Bourgogne !

Après la paix de Cambrai, signée par le Saint-Père, Charles fut couronné empereur ; mais ne pouvant rester dans l'inaction, il passa en Afrique

pour secourir Muley-Hassem, expulsé par Hariadan-Barberousse, et réussit encore à le tromper.

Bientôt la guerre recommence en Italie ; Charles en chasse les Français, assiége Marseille et l'aurait peut-être prise, sans la peste qui vint décimer son armée.

Les trente années qui suivirent cet événement furent encore employées à combattre ; tantôt vaincu et plus souvent vainqueur, Charles-Quint finit par succomber à la journée de Renti, en Artois, complètement battu par les Français. Il avait conquis vingt couronnes au moins, mais la fortune abandonne les veillards, et dès ce moment il forma le projet de se retirer du monde, et choisit pour l'effectuer le monastère de Saint-Just. Toujours avide de célébrité de tout genre, il voulut faire ses funérailles encore vivant, et la mort le prit au mot.

Il persécuta vivement, pendant son règne, Luther et les protestants ; mais il fut surpris à Inspruck par l'électeur Maurice et Henri II, roi de France, et fut obligé de signer, en 1552, le traité de Passau, qui sanctionnait la liberté du culte protestant.

Philippe II ne fit qu'accomplir les désastres préparés sous le règne de son père ; Charles avait laissé la monarchie épuisée d'hommes et d'argent,

mais ces ruines encore brillantes auraient pu être relevées sous un autre successeur.

Philippe envahit la Picardie, prit Saint-Quentin et fit égorger la garnison; il bâtit ensuite le palais de l'Escurial, pour éterniser le souvenir de cette victoire, qui fut suivie de la paix. Les hostilités recommencèrent, et les Français, encore vaincus à Graveline, firent encore la paix. La princesse Isabelle de France fut le gage de ce nouveau traité.

De retour en Espagne, Philippe apprend qu'on a célébré un auto-dà-fé il y a peu de jours, et en ordonne un second en son honneur; soixante-dix victimes furent brûlées *pour l'amour de Dieu et la gloire du roi*...

Les Pays-Bas souffrirent plus que l'Espagne même des cruautés religieuses de Philippe. Le sang des hommes libres y coulait à grands flots, et les pères n'existaient plus quand les fils commencèrent à jouir de quelque indépendance. L'odieux Granvelle était en Flandre, le digne ministre du roi.

Philippe assaisonnait tous ses crimes de consultations théologiques; il se faisait démontrer par des moines la nécessité de l'assassinat; il accomplissait un devoir en égorgeant son fils et son épouse, et il écrivait aux princes de l'Europe que

la religion imposait aux rois de *pénibles devoirs*...

Le sanguinaire duc d'Albe succéda à Granvelle, et dix-huit mille personnes périrent sous la main des bourreaux. La révolte suivit ces massacres et l'exercice public de la religion réformée fut introduit dans les Pays-Bas.

La reine Elisabeth avait réduit les Espagnols, dans les Pays-Bas, au seul pays de Namur, Luxembourg et Limbourg. Le prince de Parme arriva, et fit rentrer la Flandre, l'Artois et le Hainault, sous la domination espagnole. Ce fut alors que se forma l'union des sept Provinces-Unies, à la suite de laquelle les provinces protestantes se séparèrent des catholiques.

Philippe met à prix la tête du prince d'Orange, dont le génie avait contribué à la nouvelle république, et ce prince meurt assassiné dans sa tente.

En 1584, à la prise d'Anvers, cent mille réfugiés transportèrent dans la Hollande, leur fortune et leur industrie : les protestants de France vinrent augmenter ce nombre, et unirent leurs efforts pour relever l'industrie de cette nation hospitalière.

En 1585, les Maures, persécutés aussi par l'inquisition, se révoltent et s'emparent de plusieurs villes ; mais ils sont repoussés et battus par don Juan d'Autriche, sur la vie duquel nous regrettons de ne pouvoir donner plus de détails. Ce

jeune prince, vainqueur de la Porte, au golfe de Lépante, mourut empoisonné à 32 ans ; le célèbre Cervantes, se distingua aussi à Lépante, et y fut blessé.

Philippe, repoussé du Portugal qu'il voulait réunir à la Castille, arme une flotte de cent voiles, et le Portugal se soumet après la défaite du prince-prêtre don Antonio. Fier de ce succès, Philippe arme successivement deux flottes contre l'Angleterre ; elles sont dispersées par la tempête. Il fut plus heureux dans ses desseins contre la France où son or fomentait des guerres de religion ; mais Henri IV mit fin à ses noires machinations. Ce prince avait déjà envahi la Picardie et les Pays-Bas, lorsque Philippe demanda la paix en cédant Calais à la France. Il mourut peu de jours après ce traité, à l'âge de 61 ans.

Dissimulé, fanatique et cruel, Philippe II avait rempli l'Espagne de ses crimes, et son royaume sortit délabré de ses mains. Le caractère national fut dépravé par sa politique : l'inquisition seule gagna à son règne, et peut-être aussi l'étiquette des cours.

Le Mexique, le Pérou et les Philippines furent conquis de son temps [12].

L'Écosse, l'Irlande et le Portugal, bien qu'ayant eu, dans les premiers temps surtout, une vie à part de l'Angleterre et de l'Espagne, n'ont pas pris, dans les destins de l'Europe, une place assez importante pour que nous en fassions l'objet d'un résumé spécial : le fait le plus intéressant, le point seul par lequel le Portugal mérite une place brillante, la plus brillante peut-être parmi les nations européennes du XVe siècle, ce sont les découvertes de sa marine.

Le prince Henri donna, en 1410, la première impulsion aux entreprises aventureuses des Portugais. Il cultivait depuis long-temps les sciences et était assez versé dans les mathématiques pour introduire des perfectionnements dans l'art si peu avancé alors de la navigation. Fixé à Sagres, ville qu'il avait fondée lui-même à l'extrémité du cap Saint-Vincent, il traçait de là l'itinéraire de ses vaisseaux explorateurs. Il avait établi une école de navigation, la première qui ait existé en Europe, et dans laquelle Christophe Colomb vint plus tard perfectionner ses connaissances et pressentir peut-être ce nouveau monde qu'il devait donner à l'ancien [15].

En peu d'années la domination portugaise s'étendit sur des contrées plus vastes que celles qui avaient été soumises aux Romains. Ce fut là une

grande époque, non seulement pour le Portugal, mais encore pour le monde entier. Une ardeur d'émigration pareille à celle des croisades, mais mue par d'autres motifs, s'emparait de tout ce qui avait une imagination vive et un cœur intrépide, et le Midi ne manque jamais de ces imaginations et de ces cœurs-là [14]... L'univers semblait s'agrandir devant ceux qui poursuivaient ses limites... Les événements qui nous occupent aujourd'hui paraissent bien mesquins quand on les compare à ses rapports inattendus qui venaient annoncer des mondes nouveaux, des nations inconnues, une civilisation étrangère à nos arts, à nos mœurs, à nos croyances. Le monde, vieilli, n'a plus de ces grandes révélations à espérer...

La valeur portugaise brilla d'un vif éclat dans l'Inde. Elle fut couronnée par de nombreuses conquêtes, conquêtes plus glorieuses que celles des Espagnols en Amérique, puisqu'elles furent plus disputées, plus utiles à l'Europe, puisqu'elles arrêtèrent le débordement de la puissance musulmane.

Ces hardis aventuriers régnèrent en maîtres absolus sur des contrées qui leur prodiguaient tout les trésors du luxe oriental; il est cependant vrai de dire que les Portugais ne parurent point uniquement guidés par cette soif de l'or qui enfante

presque toujours la soif du sang. Ils furent rigoureux envers les peuples qui, en voulant conserver ou recouvrer leur indépendance, ne leur paraissaient que des sujets rebelles; mais ils ne furent point barbares, et la justice tempéra souvent leur sévérité.

Parvenu, par ses conquêtes dans l'Inde, à l'apogée de sa puissance, le Portugal ne put que décliner, car les moyens même qui l'avaient fondée devaient amener sa décadence. Si l'or abondait dans toute la Péninsule, l'agriculture, les arts utiles y languissaient : la meilleure partie de la population était sur les mers, l'autre végétait, attendant, dans le plus indolent repos, les navires, l'or et les récits qu'ils apportaient; toute la vie du Portugal était là. L'Orient était son tributaire, qu'avait-il encore à s'agiter pour vivre et jouir?... Mais c'est au milieu de ce luxe, de ce repos, de ce *far niente* honteux, abrutissant, que les nations s'énervent, déclinent et finiraient par s'éteindre, si les nations pouvaient périr [15].

Dans la période précédente, l'histoire de l'Italie se liait intimement à celle de l'Allemagne; dans celle que nous parcourons aujourd'hui elle se lie davantage aux divers événements qui ont agité

la France et l'Espagne. Charles VIII, Louis XII, François Ier surtout et Charles-Quint, en ont fait le théâtre d'une lutte incessante et pleine d'intérêt.

Elle se divisait, à la fin du xve siècle, en une foule de petits états indépendants, parmi lesquels nous citerons le duché de Savoie, qui s'étendait jusqu'à Nice, et qui comprenait le Piémont; le duché de Milan, qui occupait l'Italie septentrionale jusqu'au delà de Parme; la république de Venise, qui était sortie de ses lagunes pour s'étendre jusqu'aux Alpes au nord, jusqu'à Bergame à l'ouest, et à l'est jusqu'au golfe de Trieste; la république de Gênes, dont les possessions entouraient le fond du golfe sur lequel s'élève sa capitale, et comprenaient de plus l'île de Corse et quelques villes de la Crimée et de la Grèce; la république de Florence, qui s'était emparée des ports de Pise et de Livourne; le duché de Ferrare, illustré par le gouvernement de la maison d'Este; le duché de Modène, l'état de Mantoue, la république de Bologne, celles de Lucques, de Sienne, de Saint-Martin et celle de Piombino, qui comprenait l'île d'Elbe, située vis-à-vis les côtes. Enfin, les états de l'Église et le royaume de Naples, qui occupaient tout le centre et le sud de la Péninsule.

On comprend qu'avec un pareil morcellement, il est impossible de dire quelque chose de complet et de suivi sur l'histoire d'Italie, qui se retrouve d'ailleurs dans les annales des autres nations. Tour à tour dominée par des princes étrangers, tourmentée par les factions intérieures, par les guerres d'états à états, le plus souvent courbée sous le joug avec des sentiments de nationalité et d'indépendance, elle ne se souvient plus de son antique unité, de sa domination universelle que pour gémir sur sa condition présente. Cette domination, cette souveraineté temporelle n'existe plus pour elle et ne doit plus exister. La suprématie pontificale lui a succédé : Rome gouverne toujours l'Europe et le monde catholique [16], mais son empire est tout spirituel, et la pensée seule lui est soumise [17]. Sans chef, sans institutions, sans lois, sans unité, l'Italie vaincue, déchirée, conquise, étale aux regards de ses enfants comme à ceux de l'Europe des ruines de toute espèce. Sans animation, sans énergie, elle attend, prosternée aux pieds des autels; elle prie Dieu de lui envoyer un vengeur qui lave tant et de si cruelles humiliations, ou, pour nous servir des énergiques expressions de Macchiavelli : « Rimane come senza vita e aspetta qual possa esser quello che sani le sue ferite e ponga fine alle direpsioni

e a' sacchi di Lombardia alle espilazioni e taglie del Reame e di Toscana e la guarisca di quelle sue piaghe già per il lungo tempo infistolite. Vede si come la prega Dio che le mandi qualcuno che la redima da queste crudeltà ed insolenzie. Vedeasi ncora lutta pronta e disposta a seguire una bandiera purché ci sia alcuno che la pigli... »

CHAPITRE TROISIÈME.

Notre cadre s'agrandit avec les siècles et se hérisse de difficultés nouvelles : comment l'espace consacré jusqu'à présent à la revue des états du Nord et de l'Orient pourra-t-il suffire à parler de la Russie, de la Pologne, de la Hongrie et de la Bohême, de la Suède, du Danemarck, de la Hollande, de la Prusse, de l'empire Germanique, de la Suisse et du Bas-Empire... Dix états! dont l'un, si nous en croyons M. de Humbold, a pour étendue une portion de terre égale à la partie visible de la lune [1]...

On nous pardonnera donc de ne jeter sur chacun d'eux qu'un coup-d'œil rapide et général.

Les destinées de la Russie dans les deux siècles qui nous occupent ont été bien différentes : des guerres extérieures, des guerres civiles, des attentats domestiques, des trahisons, des revers et une barbarie constante, remplissent la première période, mais une ère nouvelle semble commencer avec le règne d'Ivan III. Oubliée de l'Eu-

rope, et jusque-là en proie aux brigandages des hordes sauvages qu'elle doit soumettre plus tard, la Russie va se préparer à entrer sur la scène du monde européen. Usés par leurs dissentions, les Tartares, si long-temps le fléau et la terreur des provinces russes, n'offraient plus une cause imminente de péril. Supérieurement organisés pour parcourir le monde et le dévaster, ces peuples étaient peu propres à fonder une puissance durable; l'immense sol de la Chine qu'ils envahirent aussi, neutralisa, en l'absorbant, leur vertu belliqueuse, et ils reçurent de la paix et du repos le joug qu'ils avaient coutume d'imposer par la guerre et les massacres.

Dans le courant du XVIe siècle, la Russie, régénérée par les deux Ivan [2], et, comme nous l'avons dit, par des circonstances heureuses et la force d'une civilisation sans cesse en progrès, vit arriver dans sa capitale les ambassadeurs de l'empereur d'Allemagne, du pape, de la république de Venise, de la Pologne et du Danemarck; les arts pénétrèrent sous les glaces du nord à la suite de ces premières relations; l'Italie et l'Angleterre envoyèrent à Moscou des ouvriers, des artistes, des savants encouragés par l'attrait de grandes récompenses à ces transplantations lointaines. Tout changea dès lors, tout s'embellit, et

les princes du nord, qui prirent le titre de grands-ducs, commencèrent à dormir sous des lambris inconnus à leurs ancêtres. L'aigle noire à deux têtes remplaça à cette époque le saint Georges à cheval, qui avait été jusque là le type armorial des souverains de Kief et de Volodimir [3]; les troupes furent soumises à une discipline qui leur était inconnue, et le mousquet remplaça l'arc.

Les invasions des Tartares avaient interrompu les relations avec l'Orient; il fallait se frayer des routes vers les nations occidentales; le plus heureux hasard servit encore le czar Ivan : des anglais, jetés par le naufrage vers l'embouchure de la Dwina, devinrent les négociateurs du premier traité qui ait existé entre l'Angleterre et la Russie : alors le czar ouvrit un marché à Narva, et, malgré les défenses de leurs gouvernements jaloux et inquiets, les Anglais, les Français, les Lubeckois et les trafiquants des autres villes anséatiques y accoururent avec empressement.

Encouragé par le succès, le czar chercha vers le sud-est ces routes si long-temps négligées, qui menaient dans les riches contrées de la Perse, de l'Inde et de la Chine. C'est dans cette exploration que se fit à la fois la découverte et la conquêtede la Sibérie.

Voilà le beau côté de cette époque mémorable

de la Russie; voyons maintenant le revers de la médaille; il est horrible.

Ivan IV, le Louis XI de l'empire russe, mais plus barbare cent fois que le monarque français, savait allier la plus froide, la plus hideuse férocité au génie des conquêtes et de la civilisation; pendant qu'il attirait dans ses états les savants et les artistes des pays les plus en progrès, il assistait comme par passe-temps à des scènes de carnage dignes d'Héliogabale et de Caligula, et y prenait part lui-même. A en croire Muller, il arriva un jour à Novogorod dans le dessein de punir cette opulente cité de l'idée qu'elle avait eu de se donner à la Pologne. Il entre avec son fils dans une enceinte construite exprès pour servir de théâtre à sa vengeance, et où les principaux habitants avaient été renfermés. Tous deux, montés sur des chevaux vigoureux, ils se précipitent sur ces infortunés, la lance au poing, et tuent jusqu'à l'épuisement de leurs forces. Quand le fer leur tombe de la main, le reste des victimes est livré aux *opritchnikis*, comme les restes d'un festin sont livrés aux chiens ou aux esclaves. Ensuite les glaces du Volkof sont rompues, et l'on y précipite les habitants par centaines.

Les villes de Pleskof et de Twer, également accusées d'être d'intelligence avec la Pologne, fu-

rent aussi châtiées avec rigueur, mais non pas dépeuplées. Sur le bruit de toutes ces fureurs et de tous ces meurtres, les malheureux habitants de Moscou attendaient le retour du czar dans le silence de la consternation. Il arrive, il entre, et aussitôt quatre-vingts fourches patibulaires s'élèvent dans la place publique de la capitale, de nombreux instruments de supplice y sont apportés, de grands feux sont allumés, et l'eau bouillonne dans de vastes chaudières d'airain. A cet appareil chacun frémit au fond de son asile; mais bientôt trois cents citoyens, tous illustres par la naissance, et même des princes de la famille du czar, sont tirés des cachots, et paraissent portant l'affreuse empreinte des tortures qu'ils ont déjà subies; traînés, poussés par des soldats cruels, ils arrivent à demi immolés sur le lieu de ces exécutions sanglantes. Les courtisans, devenus bourreaux, tirent, non pas leurs glaives, mais leurs couteaux, et pièce à pièce emportent la première victime : c'était un secrétaire d'état qui venait d'être suspendu par les pieds à une potence. Trois jours après il fit encore trancher la tête à plusieurs personnages des mêmes familles, et portant sa fureur sur les restes inanimés de sa haine, il les frappa de sa hache. Les corps abandonnés sur la place furent déchirés, et les

os dispersés par les chiens. Huit cents femmes furent noyées. C'était un jeu pour Ivan de voir lentement couper par morceaux, ou plonger à différentes reprises dans des chaudières bouillantes ceux qui lui étaient suspects [4]...

J'aurais pu passer sous silence tant de scènes d'horreurs, mais je n'aurais accompli qu'une partie de ma tâche. Nous connaissons maintenant la Russie, nous savons à quel prix elle achetait au XVIe siècle cette civilisation naissante à laquelle Pierre Ier devait donner cent ans plus tard une extension si grande; continuons notre course.

La Pologne était alors une nation; une nation libre, puissante et redoutable, victorieuse sous les Jagellons [5] des chevaliers de l'ordre teutonique et maîtresse de la plus grande partie de la Prusse; la Pologne, jointe à la Lithuanie, avait sous ses lois un vaste territoire qui s'étendait des monts Krapacks aux rives de la Baltique. Plus vieille que la Russie de puissance et de civilisation, elle voyait avec défiance cette nation nouvelle sortir de l'obscurité et la combattre avec rage, comme si elle avait eu dès lors le pressentiment de son oppression future.... Gouvernée par une

brave mais turbulente noblesse, la bourgeoisie était effacée, malheureuse, et le peuple était serf.

La féodalité semblait être l'essence des mœurs polonaises, aussi s'y implanta-t-elle de façon à ne point faire place, comme le reste de l'Europe, à un pouvoir unique et souverain qui l'eût mieux défendue. Sans peuple, sans bourgeoisie, sans unité de gouvernement, elle n'eut pour défense et pour soutien que l'épée de la plus chevaleresque et de la plus brave noblesse du monde, et ce soutien était faible en présence des périls immenses qui entouraient à cette époque les nations européennes.

A la fin du XVe siècle, la Pologne étendait son influence sur la Hongrie et la Bohême. Sans cesse minées par les dissentions civiles et par la conquête étrangère, ces deux nations, séduites par les brillantes apparences des nobles polonais, s'étaient appuyées sur leur loyale protection : la Pologne fut loyale en effet autant que brave, mais impuissante pour ses alliés comme pour elle. Les états autrichiens absorbèrent la Hongrie et la Bohême, et s'en servirent dans leurs guerres incessantes contre l'empire turc.

Sigismond, qui commença son règne avec le treizième siècle, fit pour la Pologne ce qu'avait fait Ivan pour la Russie ; moins cruel cependant

et plus généreux, il sut civiliser sans détruire, et donna un essor immense à la grandeur de la Pologne. L'empereur Maximilien, d'abord son ennemi, rechercha son alliance, et la Pologne prit une place honorable en Allemagne, où elle obtint le droit de voter dans la diète impériale.

En paix avec ses voisins, Sigismond s'occupa à augmenter l'instruction; il favorisa l'industrie. Les villes devinrent plus florissantes, les maisons plus commodes, et les champs furent mieux cultivés. Mais le monarque polonais fut moins heureux dans ses efforts contre la réforme religieuse. Les doctrines de Luther, celles de Zwingle, de Calvin, de Melanchton avaient chacune de nombreux sectateurs, et trouvaient des soutiens jusque dans les rangs du sénat. Cette tendance continua, s'accrut même sous son successeur Sigismond-Auguste, et ce fut là, comme dans la plupart des états de l'Europe, le grand événement du seizième siècle [6].

Nous avons laissé la Suède puissante et heureuse encore des lois de Saint-Éric[7] et de son union avec la Norwège et le Danemarck. *L'union* de Colmar, qui eut lieu la dernière année du XIVe siècle, en réservant à chaque nation ses

droits particuliers, avait en effet constitué un royaume Scandinave capable de lutter contre les Slaves et les Allemands, mais cette union ne dura qu'un demi-siècle : en 1450, la Suède avait *un roi à elle*, et des princes allemands, les comtes d'Oldenburg, régnaient sur le Danemarck et la Norwège. La féodalité qui convenait aux derniers états pesait sur la Suède, qui finit par s'en débarrasser.

Depuis la fin de l'union, jusqu'à l'avénement de Gustave Waza, les fastes de la Suède offrent peu d'intérêt : Charles VIII, Christian Ier, Charles Canutson, Steen-Sture, Jean Ier, Suante-Sture et Christern II, règnent tour à tour sur la Suède ou l'administrent sans la rendre heureuse; Christern II, surtout, pesa sur elle comme un de ces fléaux que le ciel envoie parfois aux peuples pour les punir de leurs crimes [8]. Sa tyrannie prépara l'usurpation de Gustave que sanctionna la Suède heureuse de sa délivrance. L'avénement de ce prince est entouré d'aventures romanesques qui rappellent celles d'Alfred-le-Grand [9]. A l'insupportable tyrannie de Christiern succédèrent des jours plus heureux; Gustave, après avoir rétabli la paix et le calme dans ses états, s'occupa à former des alliances importantes qui pussent faire entrer la Suède dans le système politique de l'Europe, et

signa avec le Danemarck une paix de soixante ans qui, malheureusement, ne dura guère plus que lui. Après le règne de ce grand homme qui, cependant, et autant dans l'intérêt de l'Etat que dans celui de sa famille, avait rendu la couronne héréditaire, la Suède fut tourmentée par d'incessantes questions de partage et d'hérédité. Tous les vœux patriotiques du vieillard furent contrariés par l'ambition et l'incapacité de son fils, et les plans qu'il avait conçus étouffés dans leurs premiers développements. La diplomatie jusque-là inconnue dans les états du Nord, remplaça la volonté ferme et droite du conquérant législateur qui n'avait jamais eu de favoris ni de ministres. Nous ne suivrons pas les détails de ces divers règnes qui offrent peu d'intérêt; nous ne parlerons pas ici non plus de la réforme : établie par Gustave, dont elle servit l'ambition, elle produisit en Suède, comme en Danemarck, et partout ailleurs, des ferments de discordes intérieures et de guerres extérieures qui se développèrent après que la main d'un homme de génie ne put plus contenir les divers éléments de troubles qu'elle soulève et porte avec elle.

L'histoire du Danemarck est presque constam-

ment liée à celle de la Suède et de la Norwège. Dans les siècles que nous parcourons, vers la fin du quatorzième, Marguerite, fille de Valdemar III, avait réuni sur sa tête les trois couronnes, et formé par le traité de Colmar une monarchie qui semblait devoir être indissoluble, mais cet édifice ne put se soutenir après celle qui l'avait élevé, la maison d'Holstein fut appelée au trône en 1448. Les atrocités de Christiern II, séparèrent de nouveau la Suède du Danemarck et firent tomber de la tête de ce monarque les deux couronnes qui lui restaient : quelques historiens pensaient que la cruauté de ce prince qui, en effet, pesa plus sur la Suède que sur le Danemarck, n'est pas la seule cause de la déchéance de Christiern et de l'avènement de Frédéric de Holstein, mais surtout un système de gouvernement hostile à l'aristocratie et favorable au peuple, système bon en lui-même, mais accompli despotiquement et nuisible aux classes riches et puissantes.

Les seigneurs danois, en faisant cette révolution, se réservèrent, comme condition expresse, le droit de vie et de mort sur leurs paysans [10].

Au quinzième siècle seulement la Hollande prend une vie à part et pleine d'intérêt. Son commerce s'étend, et ses provinces font une portion notable de la ligne anséatique [11]; sa marine commence à se faire respecter dans le Nord et termine avec honneur une guerre contre les états Scandinaves.

Elle était, un siècle plus tard, *le plus beau fleuron* du vaste empire de Charles-Quint, qui se plaisait à le répéter lui-même, tout en l'épuisant d'hommes et d'argent pour soutenir ses guerres perpétuelles. Mais, c'est avec Philippe II, son fils, que commença pour la Hollande une ère nouvelle. C'est de ce souverain que date réellement l'histoire des provinces unies : un peuple peu nombreux va conquérir sa nationalité sur des oppresseurs puissants et riches; délivré de ses oppresseurs il les poursuivra à son tour sur toutes les mers, détruira leur puissance navale, formera des établissements coloniaux, et pendant deux siècles remplira l'Europe de sa renommée, jusqu'au moment où miné lui-même par des dissentions intérieures, il verra s'éclipser sa grandeur momentanée [12]...

Si le résumé de l'histoire d'une nation pendant deux siècles pleins de faits importants, est

difficile à faire, même quand cette nation a de l'unité et une vie à elle, combien cette difficulté ne doit-elle pas s'accroître lorsqu'il est question d'un empire morcelé comme celui d'Allemagne. De l'élection de Sigismond, dernier empereur de la maison de Luxembourg, à la guerre de trente ans, qui commence le dix-septième siècle, que d'événements généraux ou partiels! La condamnation de Jean Huss et de Jérôme de Prague, au concile de Constance, la guerre des Hussites, qui la suivit, l'élévation de la maison de Habsbourg, les règnes de Frédéric IV et de Maximilien d'Autriche, la diète de Worms, la division de l'empire en Cercles, et l'établissement d'un tribunal suprême; enfin, les deux vies si pleines et si fécondes de Charles-Quint et de Luther qui remuèrent, non seulement l'Allemagne et l'Europe, mais le monde entier. En voilà plus qu'il n'en faut pour justifier la crainte avec laquelle nous suivons une marche que chaque pas rend plus épineuse et plus rude.

L'Allemagne, vaste corps composé d'états si divers, de principautés indépendantes, de domaines ecclésiastiques, de républiques commerçantes, n'obéissait pas aux chefs qu'elle se choisissait; de là des guerres nouvelles que chaque événement religieux ou politique venait com-

pliquer encore. Vers la fin du quinzième siècle, la prospérité des villes allemandes avait atteint son apogée, et si un tel morcellement avait composé une union durable, l'Allemagne eût été plutôt une vaste et puissante république qu'un empire [13].

Mêlée par sa position centrale à toutes les affaires de l'Europe, cette bizarre constitution reçut le nom de *saint empire Romain*, bien qu'il ne fût, comme l'a observé Voltaire avec autant de justesse que de malice, ni *saint*, ni *empire*, ni *romain*... Ce n'était, en effet, que l'informe amalgame de pouvoirs hétérogènes mal définis et mal pondérés. Aussi, que voit-on dans les annales de l'empire germanique depuis la domination de la maison d'Autriche? Les efforts constants des empereurs pour soumettre à leur autorité des états avides d'indépendance, et les guerres religieuses venant en aide aux guerres politiques ou les amenant elles-mêmes.

Il est cependant vrai de dire que Maximilien et Charles-Quint donnèrent de la splendeur à la couronne impériale : le premier abolit le droit du plus fort et rétablit la paix publique en fondant des cours de justice et des diètes provinciales et divisant l'Allemagne en Cercles. L'état militaire, ainsi que la justice, reçut sous son règne des formes plus déterminées et l'artillerie fut perfectionnée.

Nous ne nous étendrons pas sur le règne de Charles-Quint qui se lie à l'histoire de tous les états de l'Europe, non plus que sur les graves événements qui suivirent la réforme et que nous devons retrouver bientôt sous un autre point de vue. Qu'il nous suffise de dire que fatigué du trône et d'une vie si pleine, ou peut être ambitieux de tous les genres de gloire et de célébrité, Charles abdiqua en 1556, et mourut deux ans après, accablé de regrets et d'ennui, dans un couvent d'Espagne, laissant ses immenses états en proie aux discordes civiles qu'amènent toujours la fin de la tête puissante et de la main ferme qui seules peuvent tenir les rênes [14].

L'unité que nous regrettions de ne pas trouver dans les annales si variées de l'empire Germanique, nous la retrouvons dans la Suisse : cette intéressante contrée, bien que formée de la réunion de plusieurs cantons, est unie, au XVe siècle, par le lien puissant de la persécution et la nécessité de résister à de terribles ennemis.

Nous avons laissé la ligue helvétique victorieuse et l'orgueil bourgeois abaissant avec joie l'orgueil aristocratique ; chaque année était marquée par l'extinction de quelqu'ancienne maison

et quelque nouveaux progrès de la classe moyenne [15]. Le territoire helvétique s'étendait, l'industrie s'améliorait, s'agrandissait et pénétrait dans les cantons les plus sauvages, lorsque la guerre civile et la guerre étrangère vinrent arrêter ces progrès, couvrir de sang et de deuil les montagnes de la Suisse, et donner à la réputation guerrière de ses habitants un éclat plus grand encore. Après les désastres causés par la séparation de Zurich, que Charles VII vint défendre avec ses Armagnacs, commandés par le dauphin Louis, trente mille hommes allemands ou français succombent devant seize cents montagnards.

Une pareille défaite décida la retraite du dauphin, et le premier traité de paix et d'alliance entre la France et la Suisse fut signé. La guerre alors s'alluma entre Charles-le-Téméraire et les treize cantons. Louis, plus avisé cette fois, soutient et excite les Suisses, et donne passage aux troupes qui marchent contre son *beau cousin de Bourgogne.* Celui-ci animé par tous ces obstacles, lève une armée considérable, s'assure de la Franche-Comté, qui liait ses vastes domaines et *à grandes chevauchées vient avec moult gendarmes de pied et de cheval, répandant la terreur au loin par son ost innombrable. Là estoit cinquante mille, voire plus, de toutes langues*

et contrées, forces canons et autres engins de la nouvelle facture, pavillons et accoutrements, tous reluisants d'or, et grandes bandes de valets, marchands et filles de joyeux amours [16].

Cet attirail immense et inutile, loin d'aider à la victoire de Charles, contribua à la honteuse défaite qu'il essuya et que vint renouveler plus honteusement encore le désastre de Morat.

La Suisse avait ainsi confirmé sa liberté et appris à l'Europe la puissance de l'infanterie que niait la chevaleresque noblesse des siècles précédents. L'alliance des grisons, l'accession de cinq nouveaux cantons avaient, après cette double victoire, porté la Suisse au plus haut point de grandeur, et les bourgeois de Berne et les bergers d'Uri virent les rois et les papes solliciter leur alliance et les secours de leurs bras éprouvés. François 1er voulut cependant abaisser l'orgueil helvétique, il se fraya sur les Alpes des chemins nouveaux avec un bagage immense d'artillerie; aidé par un corps de montagnards des Pyrénées il gravit les cimes les plus difficiles et un combat furieux s'engagea. Les Suisses y soutinrent dignement leur réputation : j'ai vu dix-huit batailles rangées, disait Trivulce, mais celle-ci est le combat des géans! Francois 1er épouvanté d'une victoire qui lui coûtait tant, traita avec eux, et ce

traité, qui suivit la bataille de Marignan, fut la base de tous les traités postérieurs. Delivrés de la guerre étrangère, les discordes religieuses, suites ordinaires de la réforme, les armèrent les uns contre les autres et les renfermèrent dans leurs montagnes.

Après avoir rapidement parcouru les fastes de l'empire Grec pendant sa longue et déplorable vie, nous sommes enfin parvenus au dernier siècle de son existence, au règne du dernier de ses souverains qui soutinrent si faiblement le nom et la majesté des Césars, à la limite qui sépare le moyen âge des temps modernes [17].

A défaut de génie, le dernier Constantin possédait au moins ce courage du soldat qui sait mourir en héros pour défendre un nom illustre et le garder de la honte attachée à une lâcheté. Mais il avait un terrible adversaire : Mahomet II, fanatique et ambitieux, avait pour le siècle où il vivait une instruction peu commune, on assure qu'il parlait cinq langues [18]; inflexible et dur, il versait des ruisseaux de sang pour satisfaire ses caprices et punir la moindre infraction à sa volonté de fer [19]. Avec la bravoure du guerrier, il avait les qualités du général, et ici c'était un

monde que le soldat et le général allaient conquérir, c'était un monde que défendait cet empereur. Jamais lutte fut-elle plus intéressante ?

Séparée de l'Europe par les Turcs et par le schisme, réduite à quelques arpents de terre, Constantinople la grande, la belle, la riche, voyait sous ses murs trois cents mille Barbares et point d'alliés, point d'amis... Les Anglais retenaient Charles VII, la Hongrie était en proie à des divisions intérieures, l'Autriche s'organisait; Venise délibéra froidement si elle renoncerait à ses conquêtes d'Italie, et Gênes, enfin, envoya quatre vaisseaux [20]!...

Pendant ce temps, quatorze batteries dont la grosseur était fabuleuse, des béliers, des navires, partout des feux grégeois, l'artillerie moderne venant en aide à l'artillerie ancienne, entouraient les murs de la ville, et Sainte-Sophie répondait seule par son lugubre tintement aux cris des assaillants énivrés de sang et de pillage.

Constantin, découragé, voulut donner un jour de gloire à la cité de ses pères. Il se prépara à mourir et y exhorta les siens : un fossé immense avait été creusé autour des murs de la ville, Mahomet y poussa ses plus mauvaises troupes, les cadavres remplirent bientôt cet intervalle, le but de Mahomet fut atteint, et sur ce pont san-

glant ses farouches janissaires montèrent à l'assaut; trois fois ils furent repoussés par la valeur de Constantin, trois fois ils revinrent à la charge, et après ce dernier effort de la tenacité et du nombre, sur le courage du désespoir, Mahomet entra à cheval dans Sainte-Sophie, remplie de chrétiens prosternés, et en fit abattre l'autel que Constantin ne pouvaît plus défendre : il était mort en combattant, et du moins ses yeux ne furent pas affligés du spectacle affreux du sac de sa belle cité, qui fut pillée, ensanglantée et détruite, pendant trois jours et trois nuits [21]... Le siége avait duré quarante jours, et d'incroyables efforts avaient été faits des deux côtés; la chûte du dernier César de Bysance avait été plus glorieuse que la longue prospérité de ses lâches prédécesseurs [22].

Après la prise de Constantinople, et lorsqu'il ne fut plus temps de remédier au mal, l'Europe s'émut : Nicolas V prêcha la croisade, mais cette ardeur que la honte avait allumée, s'éteignit avec le temps, et l'intérêt privé des nations leur fit contracter des alliances avec les Turcs vainqueurs; la commerçante Venise avait donné l'exemple...

Sainte-Sophie devenue mosquée, la ville des Constantins devenue la proie de Mahomet, n'in-

téresse plus que faiblement l'Europe chrétienne. Que nous importent en effet les querelles des Bajazet et des Sizim et les révoltes de sérail? Que nous importent une longue série d'événements qui ne se lient quelque peu à l'Europe que par le règne civilisateur de Soliman et la défaite de Sélim dans le golfe de Lépante [25]?

Abandonnons le récit des faits : tant d'événements, tant de révolutions, tant de vies et de morts célèbres, pressés, accumulés, sans suite, sans liaison, sont de nature à fatiguer la plus patiente et la plus courageuse attention. Voyons maintenant la vie religieuse, sociale, morale et intellectuelle, de cette Europe si divisée dans ses affaires intérieures, mais souvent réunie par un même lien et autour de grands centres d'actions communs à toutes les portions de son vaste territoire. Ainsi, la réforme sera pour son histoire ce qu'ont été la république de Rome, l'empire des Césars, le christianisme, l'invasion des Barbares, le règne de Charlemagne, et plus récemment enfin la féodalité et les croisades.... Événements ou idées, bons ou nuisibles à l'humanité, mais attirant fortement son attention et la réunissant par un lien commun dans une pensée commune.

CHAPITRE QUATRIÈME.

Nous avons laissé la papauté divisée et l'Église en proie au schisme le plus violent et le plus déplorable qu'elle eût eu encore à supporter. La majeure partie de l'Europe était restée fidèle à Rome et à Urbain, les partisans de Clément VII appartenaient tous à l'Occident.

Deux pontifes infaillibles, tout-puissants, sollicitant tous deux les suffrages populaires, exigeant tous deux les tributs des fidèles et l'hommage des souverains, s'anathématisant mutuellement et lançant l'un sur l'autre leurs foudres autrefois si terribles et maintenant vaincues et sans effet, puisqu'elles frappaient chacune une tête inviolable, c'est là le plus affligeant spectacle, le plus triste effet des passions humaines mêlées aux choses divines... Et ce scandale dura plus d'un quart de siècle!... On voyait des populations entières abhorrer ce que d'autres vénéraient, et l'Église n'avait aucun moyen de faire cesser un si

fâcheux état! Cependant telle était encore l'auréole divine dont la papauté était entourée, que, malgré les réflexions qu'un pareil état de choses devait amener, le Pape, là où il était reconnu, voyait les populations à ses pieds, les souverains conduisaient sa haquenée, *le denier de Saint Pierre* n'était jamais refusé, et de pieux pèlerins venaient, comme par le passé, se prosterner devant sa sainteté, *aussi nombreux que des essaims d'abeilles!*

Malgré cette ferveur, malgré ce respect religieux, suite d'une immense et profonde vénération, on ne pouvait se dissimuler que les antiques rapports de la papauté et de la chrétienté avaient été dissous. Les conséquences de ce schisme ne s'arrêtèrent pas en effet au Saint-Siége : il y avait de toute nécessité deux classes de cardinaux, d'évêques, de simples prêtres, de fidèles... comment le fidèle eût-il pu éclaircir ce que l'Église ne pouvait décider? Eh! bien nous n'hésitons pas à le dire : c'est encore une preuve de la divinité de la foi catholique; si la vérité n'eût pas été là, quelle puissance *humaine* eût résisté à une épreuve pareille [1]?

L'Université de Paris voulut mettre un terme au schisme, mais ce fut en vain. Les esprits étaient tellement exaspérés, et le furent si long-temps,

qu'à la mort même d'Urbain on nomma un nouveau pape plutôt que de se réunir à Clément VII, et que de coupables représailles eurent lieu à la mort de ce dernier : Boniface IX et Benoît XIII succédèrent à Urbain VI et à Clément VII, et ils ne devaient pas être les derniers : à Boniface IX, succéda Innocent VII, et à Innocent, Grégoire XII ; c'étaient donc Grégoire XII et Benoit XIII, qui se prétendaient papes et agissaient comme tels, donnant à l'Europe le spectacle d'une complète désorganisation du haut de ce siége que Jésus-Christ avait institué comme le principe et le type de l'unité chrétienne[2].

Cependant les cardinaux pressés par les souverains et par les peuples profondément affligés du scandale qu'offrait l'Eglise, prirent sur eux de convoquer un concile général[3]. Cette grande mesure eut l'effet qu'elle devait avoir : du concile de Pise date pour l'Eglise une nouvelle ère, nouvelle surtout en cela que les conciles généraux eurent plus de pouvoir que par le passé et s'attachèrent à consulter les manifestations les plus pures de l'opinion de leur temps. Ce concile s'ouvrit le 25 mars 1409. Il s'y trouva 22 cardinaux, les 4 patriarches d'Alexandrie, d'Antioche, de Jérusalem et de Grenade, 12 archevêques présents et 14 par procureurs, 80 évê-

ques et les procureurs de 102 autres, 87 abbés et les procureurs de 200 autres, 41 prieurs, les généraux des Dominicains, des Cordeliers, des Carmes, des Augustins; le Grand-Maître de Rhodes, accompagné de seize commandeurs avec le prieur général des chevaliers du Saint-Sépulcre; le procureur-général des chevaliers Teutoniques, au nom du Grand-Maître et de tout l'ordre; les députés des universités de Paris, de Toulouse, d'Orléans, d'Angers, de Montpellier, de Boulogne, de Florence, de Cracovie, de Vienne, de Prague, de Cologne, d'Oxford, de Cambridge, et de quelques autres; ceux des chapitres de plus de cent églises métropolitaines et cathédrales; plus de trois cents docteurs en théologie et en droit canon, et enfin les ambassadeurs des rois de France, d'Angleterre, de Portugal, de Bohême, de Sicile, de Pologne et de Chypre; ceux des ducs de Bourgogne, de Brabant, de Lorraine, de Bavière, de Poméranie, du marquis de Brandebourg, du landgrave de Thuringe, et de presque tous les princes d'Allemagne.

Jusqu'à l'élection du pape Alexandre V, ce fut le cardinal évêque de Palestine, qui fit fonction de président du concile. Ce concile eut vingt-deux sessions : la première fut consacrée aux prières d'usage; dans la seconde on fit ap-

peler aux portes de l'église Pierre-de-Lune et Ange Corrario, et personne ne comparut en leur nom; dans la troisième, on cita de nouveau les deux concurrents, ep ersonne n'ayant comparu, ils furent déclarés contumaces par une sentence affichée aux portes de l'église.

Cela fait, dans les sessions suivantes on nomma des commissaires pour faire une enquête sur la vérité des faits, bien qu'ils fussent assez notoires; on se retira de l'obédience des deux contendants et l'on entendit les dépositions des témoins; on rédigea et on lut publiquement une sentence remarquable, portant que le saint concile universel représentant toute l'Eglise, à laquelle il appartient de connaître et de décider cette cause, après avoir examiné tout ce qui s'était fait touchant l'union de l'Eglise, déclare que Pierre-de-Lune, dit *Benoît* XIII, et Ange Corrario, appelé *Grégoire* XII, sont tous deux notoirement schismatiques, fauteurs du schisme, hérétiques et coupables de parjure; qu'ils scandalisent toute l'Eglise par leur obstination; qu'ils sont déchus de toute dignité, séparés de l'Eglise *ipso facto;* défend à tous les fidèles, sous peine d'excommunication, de les reconnaître ou de les favoriser; casse et annulle tout ce qu'ils ont fait contre ceux qui ont prouvé l'u-

nion, et les dernières promotions de cardinaux qu'ils ont faites l'un et l'autre.

On convint ensuite que les cardinaux créés par les *prétendus* papes séparés l'un de l'autre procéderaient pour cette fois à l'élection sous l'autorité du concile, sans prétendre déroger à l'élection des cardinaux. On fit une procession solennelle pour demander à Dieu les grâces nécessaires pour l'élection d'un pape : en conséquence, les cardinaux, au nombre de vingt-quatre, étant entrés au conclave qui avait été préparé dans l'archevêché, et dont la garde fut confiée au Grand-Maître de Rhodes, y demeurèrent enfermés dix jours, après lesquels ils élurent unanimement Pierre de Candie, de l'ordre des frères mineurs, cardinal de Milan, âgé de soixante-dix ans, et qui prit le nom d'*Alexandre V*.

Dès qu'il fut élu, Jean Gerson, chancelier de l'université de Paris, prononça, en présence du nouveau pape et de tout le concile, un discours dans lequel il prit pour texte ces paroles des actes des apôtres : *Domine, si in tempore hoc restitues regnum Israel?* « Seigneur, sera-ce en ce temps que vous rétablirez le royaume d'Israël? » Il prouva la validité du concile de Pise et son autorité, par l'exemple du concile de Nicée qui fut assemblé par Constantin seul ; et par le cinquième concile

œcuménique, contre Théodore, disciple de Nestorius, assemblé par les pères eux-mêmes; il exhorta le pape à ne se dispenser d'aucun de ses devoirs, et à couper, sans différer, la racine du schisme, par la vive poursuite des deux concurrents : il s'éleva contre le relâchement du clergé, et surtout des moines mendiants: il parla des abus et exhorta les pères du concile à travailler sérieusement à la réformation de l'Eglise.

Le nouveau pape présida la dix-neuvième session qui eut lieu le 1er juillet; il y fit un discours sur ces paroles de saint Jean : *Fiet unum ovile et unus pastor.*

Dans les deux sessions qui suivirent on régla les affaires de l'Eglise pour réparer autant que possible les maux que le schisme avait causés [4].

L'Europe entière avait applaudi à l'idée du concile ainsi qu'à ses décisions, mais l'enthousiasme ne tarda pas à diminuer lorsque le nouveau Pape fut connu. Ce vieillard, impuissant pour une si rude tâche, ne put tenir les rênes d'une main assez ferme pour *réparer* les maux de l'Eglise comme l'avait désiré le concile, et les cardinaux, séduits par la modeste piété du père presqu'inconnu qui n'avait excité parmi eux aucune rivalité, ne tardèrent pas à s'apercevoir qu'ils avaient créé un troisième pape. Les deux pre-

miers avaient fulminé contre la mesure des cardinaux : « le pape seul, disait Grégoire XII, avait le droit de convoquer un concile, et en son absence l'empereur comme avoyer de l'Eglise. » Ils ne le reconnurent donc pas et opposèrent leurs actes souverains aux actes souverains du *mendiant* de Candie [5]... Le vieillard éteint, le cardinal Cossa qui avait peut-être fait de Pierre de Candie un marche-pied, fut élu à sa place sous le nom de Jean XXIII ; mais le mal s'était enraciné, et un nouveau concile devint indispensable.

L'extinction définitive du schisme n'était pas la seule affaire importante à résoudre, on s'occupait aussi de la réforme de l'Eglise devenue nécessaire, peut-être même aussi imminente que l'autre, et en effet, si cette mesure eût pu avoir un plein succès elle eût évité de bien grands et de bien longs malheurs à la chrétienté.

Le concile fut convoqué à Constance en 1414, par Jean XXIII, et ouvert par une messe pontificale à laquelle assista l'empereur Sigismond en habit de diacre.

Nous reproduisons ici les principales décisions qui furent prises dans les 45 sessions de cet important concile.

Ire session. — On prit d'abord la résolution d'opiner par nations, et pour cela, on partagea le con-

cile en cinq nations : l'Italie, la France, l'Allemagne, l'Angleterre, et plus tard l'Espagne. On nomma un certain nombre de députés de chaque nation, avec des procureurs et des notaires, qui avaient à leur tête un président que l'on changeait tous les mois. Cela faisait comme des tribunaux séparés où les députés de chaque nation s'assemblaient en particulier pour délibérer des choses qui devaient être portées au concile. Quand on était convenu de quelque article, on l'apportait à une assemblée générale des cinq nations ; et, si l'article était unanimement approuvé, on le signait et on le cachetait pour le porter dans la session suivante, afin d'y être autorisé par tout le concile, qui ne manquait jamais d'y acquiescer. Ainsi, quand on tenait une session, tout était déjà conclu, et il n'était plus question d'y prendre l'avis de chaque personne ; mais seulement d'y ratifier ce qui avait été résolu par le plus grand nombre des nations.

Dans une de ces congrégations, on présenta une liste de griefs très-considérables contre le pape, et on lui envoya des députés pour l'engager à renoncer de lui-même au pontificat. Il répondit qu'il le ferait, si les deux autres contendants prenaient le même parti ; mais il remit de jour en jour à donner une formule claire et précise de sa

cession. Pendant ce temps-là, les députés de l'université de Paris arrivèrent à Constance, ayant à leur tête le célèbre Gerson, chancelier de cette université, et, en même temps, ambassadeur du roi Charles VI.

IIe session. — 2 Mars. — Le pape y prononça une formule précise, par laquelle il faisait serment de renoncer au pontificat, si son abdication pouvait éteindre le schisme. Elle avait été dressée par trois nations du concile; mais, comme, dans une congrégation qui se tint ensuite, on proposa de donner un pape à l'Église, Jean XXIII, s'étant déguisé en postillon, sortit secrètement de Constance, et se retira à Schaffhouse. L'empereur, voyant le trouble que la fuite du pape avait causé dans les esprits, déclara que la retraite de Jean XXIII n'empêchait pas le concile de travailler à la réunion de l'Église. Gerson, de concert avec les nations, fit un discours, pour établir la supériorité du concile au-dessus du pape.

Ce discours fut l'origine de la question qui fut vivement agitée alors, si le concile est au-dessus du pape ou non. Gerson prouva que l'Église ou le concile a pu, et peut en plusieurs cas, s'assembler sans un exprès consentement ou commandement du pape, quand même il aurait été

canoniquement élu, et qu'il vivrait régulièrement.

IIIe et IVe sessions. — La même discussion continue et est enfin terminée par un décret remarquable, portant que le concile de Constance, légitimement assemblé, au nom du Saint-Esprit, et représentant l'Église catholique militante, a reçu immédiatement de Jésus-Christ une puissance à laquelle toute personne, de quelque état et dignité qu'elle soit, même papale, est obligée d'obéir dans ce qui regarde la foi, l'extirpation du schisme, et la réformation de l'Église dans son chef et dans ses membres.

Dans les sessions suivantes, Jean XXIII fut mis en accusation et mandé à la barre du Concile. Sur son refus d'y comparaître, on procéda contre lui en même temps que contre les hérésiarques Wiclef, Jérôme de Prague et Jean Hus. — Dans la Xe session, le concile déclara le Pape atteint et convaincu d'avoir exercé publiquement la simonie, en vendant les bénéfices, et, comme tel, le suspendit de toutes les fonctions de Pape, et de toute administration tant spirituelle que temporelle [6]. On lui envoya notifier ce qui s'était passé dans le concile, il répondit qu'il n'avait rien à opposer à ce qu'on lui reprochait, qu'il reconnaissait le concile comme saint et infaillible, et il

livra, en même temps que le sceau, l'anneau du pêcheur et le livre des suppliques qu'on lui demanda; et il fit prier le concile d'avoir égard à sa subsistance et à son honneur. Ce fut après cette session que Jean XXIII fut conduit dans une ville de Souabe, à deux lieues de Constance.

XIe session. — Jérôme de Prague comparut devant le concile, fut arrêté, et mis en prison.

XIVe session. — On reçut l'abdication de Grégoire XII: il la fit faire en son nom par Charles de Malatesta. On somma Pierre-de-Lune de faire la même chose, ce qu'il refusa opiniâtrément, et persista dans son refus jusqu'à sa mort, en 1424.

XVe session. — On termina l'affaire de Jean Hus, que l'on fit comparaître. Le promoteur du concile demanda que les articles prêchés et enseignés par Jean Hus, dans le royaume de Bohême et ailleurs, étant *hérétiques, séditieux, captieux*, *offensant les oreilles pieuses*, fussent condamnés par le concile; et que les livres dont ces articles étaient tirés fussent brûlés. On lut cinquante-huit articles tirés des écrits de Wiclef, et on le condamna. On lut quelques-uns de ceux de Jean Hus: il ne voulut jamais reconnaître qu'il était coupable; et le concile, après avoir condamné tous ces articles, le condamna lui-même à être

dégradé, et abandonné au jugement séculier; en conséquence, on procéda à sa dégradation, et on le livra au bras séculier qui le fit brûler. Le concile déclara ensuite hérétique, scandaleuse et séditieuse, la proposition de Jean Petit : savoir, qu'un tyran peut être tué licitement, et d'une manière méritoire, par chacun de ses vassaux et sujets, même clandestinement, par embûches secrètes, par flatteries ou caresses, nonobstant toute promesse, serment et confédération faite avec lui[7].

XXIe session. — Jérôme de Prague, après avoir parlé avec beaucoup de hardiesse, fut exhorté par les pères à se rétracter; et, ayant persévéré dans son opiniâtreté, il fut, par sentence du concile, déclaré hérétique, relaps et excomunié. Ensuite on le livra au bras séculier, qui lui fit subir le sort de Jean Hus.

XXXVIIe session. — On y prononça (après s'en être occupé dans un grand nombre de sessions précédentes) la sentence de déposition contre Benoît; elle déclare que Pierre-de-Lune, dit Benoît XIII, a été et est parjure; qu'il a scandalisé l'église universelle; qu'il est fauteur du schisme et de la division qui règne depuis si long-temps, un homme indigne de tout titre, et exclu pour toujours de tout droit à la papauté, et comme tel,

le concile le dégrade, le dépose et le prive de toutes ses dignités et offices; lui défend de se regarder désormais comme pape; défend à tous les chrétiens, de quelque ordre qu'ils soient, de lui obéir, sous peine d'être traités comme fauteurs du schisme et d'hérésie, etc. Cette sentence fut approuvée de tout le concile, et affichée dans la ville de Constance.

Cela fait, on entama l'œuvre de la réforme du clergé; mais on ne voulait la terminer qu'après l'élection d'un pape. En conséquence, on procéda à cette élection, et au bout de trois jours de conclave, le cardinal Colonne fut élu et prit le nom de *Martin* V, après son couronnement. Les nations lui ayant demandé de travailler à la réformation qu'il avait promise après son élection, il renouvela sa promesse.

XLIIe session. — Le nouveau pape y présida, et l'empereur y fut présent. Les nations présentèrent un mémoire pour l'affaire de la réformation; mais Martin, importuné de leurs instances, donna un projet vague sur lequel on ne pouvait rien conclure, et après cette sorte d'ajournement de la question la plus importante, le concile fut terminé. Il avait duré trois ans et demi.

On a reproché à ce concile, si important d'ailleurs et si sage dans la plupart de ses décrets, sa

trop grande sévérité contre Jean Hus et Jérôme de Prague, et l'on a argué de là qu'il n'était pas œcuménique. Les partisans du concile répondent qu'en supposant que la rigueur soit *excessive*, la doctrine n'a point été faussée, et que si les conciles œcuméniques sont infaillibles dans leurs décisions, ils ne peuvent être, *d'après la nature humaine de leurs auteurs*, impeccables dans l'application. Nous laissons aux Théologiens le soin de décider ces questions.

Du reste, le supplice de Jean Hus porta ses fruits comme la plupart des autres persécutions [8]; sa mort, exploitée par un autre enthousiaste, Ziska, fut la source de mille horreurs et d'une guerre civile et politique qui désola Prague et l'Allemagne.

Le pape avait ajourné à cinq ans la réforme et le nouveau concile général, mais il ne devait pas le présider. Ce soin fut réservé à son successeur Eugène IV. Ce pontife, lié par des promesses antérieures, devait avant tout s'occuper de réformer la cour de Rome, et se mettre à la discrétion des cardinaux les plus influents pour la tenue des conciles. Il avait promis en outre à ce corps, si puissant alors, de lui laisser l'administration des villes dont chaque cardinal avait la garde; mais le pouvoir change facilement les idées : repentant de sa

faiblesse, il réunissait avec lenteur le concile de Bâle qui devait être présidé par le cardinal Césarini, occupé alors à diriger une armée allemande contre les Hussites, et aussitôt après sa réunion il résolut de le dissoudre, pour l'ajourner à dix-huit mois; mais il trouva une résistance à laquelle il ne s'attendait pas. Les pères du concile firent au légat du pape une réponse synodale, dans laquelle ils posent les mêmes principes; et ils les appuient par de solides raisons : « 1° sur ce que personne ne peut contester l'autorité de l'Église, et que tout ce qu'elle reçoit doit être reçu par tous les fidèles; qu'elle jouit seule du privilége de l'infaillibilité, et qu'ainsi elle seule peut faire des lois qui obligent universellement tous les fidèles; 2° sur ce que les conciles généraux sont d'une autorité égale à celle de l'Eglise, parce qu'ils représentent l'Eglise catholique, qui tient sa puissance immédiatement de J.-C., comme l'a décidé expressément le concile de Constance, donc les conciles généraux sont infaillibles, puisqu'ils sont l'Église même; 3° sur ce que le pape, quoique chef ministériel de l'Eglise, n'est pas cependant au-dessus de tout le corps mystique, parce que ce corps mystique, même sans compter le pape, ne peut pas errer dans les choses de foi, au lieu que le pape, quoique chef de ce corps, peut errer;

ce que l'expérience fait voir. D'ailleurs, ce même corps a déposé des papes convaincus d'erreur dans la foi ; et, au contraire, le pape n'a jamais condamné ou excommunié le reste du corps de l'Eglise. »

Malgré la solidité de ses raisons, Eugène voulant toujours que le concile fût dissous, ce même concile crut devoir opposer son autorité à la sienne[9].

Eugène IV fut invité à se rendre au concile ; il répondit en annulant ses travaux, mais le concile luttant avec lui de fermeté, somma de nouveau le pape de comparaître dans son sein et de révoquer ses bulles; à défaut, le concile devait s'emparer de l'administration de l'Eglise et considérer le pape comme n'existant plus.

Les travaux continuèrent en effet dans quarante-cinq sessions successives qui ne durèrent pas moins de douze ans... Ne pouvant reproduire ni même résumer les décisions de cette assemblée, nous nous contenterons d'indiquer les plus importantes.

Dans la première session le cardinal Julien avait exhorté les pères à mener une vie sainte et pure, à avoir de la charité les uns pour les autres, et à ne *travailler que pour le bien de l'Église*. On exposa ensuite les motifs de la convocation du concile, savoir : 1° extirper les héré-

sies ; 2° réunir tout le peuple Chrétien à l'Eglise catholique ; 3° donner des instructions sur les vérités de la foi ; 4° apaiser les guerres entre les princes chrétiens ; 5° réformer l'Eglise dans son chef et dans ses membres ; 6° rétablir autant qu'il est possible l'ancienne discipline de l'Eglise. On renouvela les décrets du concile de Constance contre ceux qui troubleraient le concile par des intrigues secrètes ou par une violence ouverte, et contre ceux qui se retireraient sans avoir fait part de leurs raisons. Enfin, le concile fit un décret portant que le saint concile de Bâle était légitimement assemblé, et que les prélats devaient s'y rendre.

Dans la plupart des sessions suivantes on ne s'occupa que du pape, qu'on finit par déclarer *contumax* s'il ne se rendait dans la chaire où l'appelaient son devoir et ses promesses.

Pendant ce temps, Eugène IV convoquait un autre concile à Ferrare, mais les pères assemblés à Bâle, arrivés alors à leur vingt-sixième session, refusèrent la bulle de translation, cassèrent l'assemblée de Ferrare comme schismatique, et continuèrent leurs travaux [10].

Voulant frapper un coup d'autorité, ils dressèrent contre Eugène huit articles portant : que c'est une vérité de foi catholique que le concile

général est supérieur au pape; qu'il ne peut être dissous ni transféré sans le consentement général. Et l'on établit ces propositions comme *articles de foi*[11].

On s'occupa ensuite de l'élection d'un nouveau pape. Le conclave présidé par le cardinal d'Arles nomma Amédée, duc de Savoie. On lui députa vingt-cinq ecclésiastiques qui furent le trouver dans sa solitude, vainquirent avec quelque peine sa résistance, et il prit le nom de Félix V[12].

Cette élection fut la source d'un nouveau schisme; les Français, quoique partisans du concile de Bâle, reconnurent toujours Eugène pour ne pas renouveler les scandales passés. Les Anglais et les Ecossais en firent autant, mais les souverains d'Aragon, de Hongrie, de Bavière et d'Autriche, reconnurent Félix, ainsi que les universités d'Allemagne et de Cracovie.

Pendant ce temps, Eugène avait rassemblé jusqu'à soixante-douze évêques dans un autre concile, et s'occupait, sans pouvoir y parvenir, de la réunion des sectes d'Orient au Saint-Siége. Il mourut en 1447, après seize ans de pontificat, et après avoir guerroyé tout ce temps spirituellement et temporellement.

Ce pontificat est le seul reconnu par l'Eglise, malgré les décisions du concile de Bâle, et c'est

un hommage rendu à l'unité, car l'inflexibilité de son caractère hautain lui fit beaucoup de mal.

Félix V était trop accommodant et trop peu ambitieux pour continuer le schisme ; il reçut de Nicolas V le chapeau de cardinal, aussi humblement qu'il avait reçu la tiare du concile de Bâle.

Malgré toutes les agitations et les schismes qui avaient ébranlé le pontificat, dit avec raison un historien protestant, mais impartial, malgré les coups que lui avaient portés les conciles généraux, il se serait relevé promptement après la dissolution de l'assemblée de Bâle, et il eût peut-être repris toute sa vigueur ancienne, si de nouveau, Grégoire VII eût encore siégé à Rome. Peut-être même la papauté se serait-elle élevée plus haut que jamais, si, comprenant dans toute leur urgence les besoins du temps et satisfaisant aux vœux des hommes le plus éclairés, elle eût donné au monde ce que trois conciles avaient promis en vain : des réformes. Point de doute que, dans ce cas, la reconnaissance des peuples et la vénération des fidèles n'eussent redoublé d'ardeur pour ce sacerdoce qui, huit siècles auparavant, avait civilisé l'Europe, livrée par le paganisme à l'invasion des Barbares. Qu'on se le persuade bien, si Rome elle-même eût commandé des réformes,

la réforme *telle que la fit le seizième siècle*, n'eût pas même été proposée.

Les améliorations venant d'en haut se font à bien moindres frais et satisfont à un degré bien supérieur que celles qui s'opèrent d'en bas. Il y a une loi pour arrêter les unes; les autres ne posent l'épée qu'après épuisement.... Mais tel n'était pas le sort de l'Eglise, elle devait subir Luther, puis Calvin, et les nombreux novateurs nés de ces deux réformateurs célèbres, et souffrir de tous, quoique se conservant toujours dans sa foi et dans sa vérité primitive, car la vérité est UNE.

Nicolas V avait des intentions généreuses; il s'occupa d'abord de pacifier l'Italie, considérant cet objet comme un préliminaire indispensable à son projet, d'unir les princes chrétiens contre les Turcs; mais il n'y put parvenir, non plus qu'à faire renaître l'harmonie entre la France et l'Angleterre. Dans les moments de calme que lui laissait sa politique conciliatrice, mais faible, il cultivait et protégeait les lettres; sa mort arriva doucement sur ces entrefaites, après douze ans de pontificat. On n'a chargé sa mémoire que d'une faute : c'est d'avoir affecté le produit des indulgences à une guerre politique, au lieu de le réserver pour la croisade projetée.

Alphonse Borgia ou Calixte III, son successeur, à qui la France doit la révision du procès de Jeanne d'Arc, fut la cause bien innocente de bien grands malheurs pour la chrétienté, en préparant à son neveu, fort jeune encore, les voies au pontificat [13].

Le savant Pie II, qui avait été le secrétaire du concile de Bâle, Paul II, Sixte IV, Innocent VIII, se succédèrent, après Calixte, à des intervalles rapprochés, mais sans pouvoir redonner à la papauté cette vie et cette autorité qui lui manquaient depuis Grégoire VII. Ils roulèrent dans le même cercle de bonnes pensées de réformes sans en mettre aucune à exécution. Il fallait une autre main que les leurs. Ce fut bien pis encore, ou plutôt ce fut un épisode, heureusement unique, mais horrible et désastreux, que le pontificat d'Alexandre VI, d'Alexandre Borgia !

Après la mort d'Innocent VIII, la ville sainte fut abandonnée à la fureur du peuple qui pillait les palais, maudissant la mémoire du pape défunt et lui reprochant de n'avoir des pauvres aucune compassion. Les rues étaient remplies de voleurs et d'assassins, et les cardinaux étaient obligés de s'entourer de gardes pour protéger leurs jours. Lorsque cette première fureur populaire fut calmée, l'évêque de Concorde, faisant l'oraison fu-

nèbre d'Innocent, en présence de toute la cour romaine, exposa le triste état où se trouvait l'Eglise et exhorta les cardinaux à élire un pape irréprochable dans ses mœurs et accoutumé à la pratique de toutes les vertus, qui fût sans ambition, savant, charitable et saint, tel en un mot que devait être un vicaire de Jésus-Christ.

Le conclave élut Borgia!

Roderic Borgia était de la première noblesse du royaume de Valence. Il montra de bonne heure une haute capacité et les mauvaises dispositions qui lui en firent faire un si funeste usage : d'abord avocat, ses débauches le jetèrent dans le métier des armes, et plus tard il embrassa par cupidité et ambition l'état ecclésiastique. Elevé au cardinalat, par Calixte III, son oncle, dont il avait sans doute trompé la crédule tendresse, il abusa de sa confiance pour faire un trafic indigne des charges et des dignités les plus saintes. Il se livra, en secret encore, car il songeait à l'avenir, à de honteux débordements que notre plume se refuse à décrire. Grâce à sa profonde dissimulation et à son habileté, sa réputation de sainteté couvrait si bien toutes ses infamies que le peuple romain salua par des acclamations de joie la nouvelle élection du conclave au sein duquel ses immenses richesses avait acheté une majorité...

Mais impatient de secouer cette rude et trop longue contrainte, Alexandre VI, âgé alors de 53 ans, apprit à la chrétienté qu'il était père de cinq enfants tous faits à son image, tous héritiers de ses vices. Il semblait jouir, du haut de la chaire de Saint-Pierre, du mépris du monde Chrétien! Ses trésors ne pouvant suffire à ses orgies, il trafiqua de tout ce que son autorité suprême lui mettait sous la main, aussi dit-on de lui :

Vendit Alexander claves, altaria, Christum :
Emerat ille priùs, vendere jure potest[14].

Il éleva son second fils, César Borgia, à la dignité de cardinal; celui-ci, digne acolyte de son père, se fit par ses débauches et ses empoisonnements un nom pareil au sien[15]. Ils étaient aidés dans leurs trames anti-chrétiennes par leur fille, leur sœur, leur maîtresse! Lucrèce Borgia qui préparait les poisons et enivrait ses complices de toute la lubricité de Messaline. C'était Satan et les démons dans la chaire de Saint-Pierre[16]! on eût dit que Dieu eût voulu punir l'Eglise de ses fautes, mais hélas! à cette punition passagère comme la vie humaine, devait succéder une punition plus durable : Luther, né des Borgia, des erreurs et des schismes passés, de-

vait être plus funeste à l'Eglise que les débordements de Néron et de Messaline.

Mais laissons la vie privée de cette hideuse famille et des détails dont nous devons le récit à la malheureuse idée qu'eut le chapelain Bernard d'écrire le journal des actions de son maître. Disons, pour être juste avec tous, même avec le Diable, que la vie politique d'Alexandre VI, mérita moins que sa vie privée et sa vie pontificale, l'exécration de la postérité; mais l'homme y reparut souvent, malgré ses efforts. L'avarice ou plutôt le besoin d'or, le dominait tellement, qu'il dépouilla tous les princes, ses voisins, pour augmenter ses trésors. On l'accusa même d'avoir livré Zizim à Charles VIII, après l'avoir préalablement empoisonné pour le prix de trois cent mille écus d'or, reçus de Bajazet. On a peine à concevoir, après tout cela, son alliance avec ce bon Louis XII. Il parvint sans doute à le tromper et à fasciner ses yeux comme il avait fait, plus jeune, du pape Calixte, qui éleva au cardinalat un pareil monstre, et l'y éleva innocemment.

Ce pontificat termine le XVe siècle, pendant lequel les convictions et la foi catholique durent nécessairement s'affaiblir dans toutes les classes : à Rome même, où l'on ne passait pour un homme éclairé qu'en parlant ou écrivant

contre la morale du Christ et les mystères de la religion ; à la cour on ne parlait qu'ironiquement des institutions de l'Eglise et des livres saints. *In quel tempo*, dit Carraciolo, *nonpareva fosse galantuomo e buon cortigiano colui che dei dogmi della chiesa non aveva qualche opinion erronea ed eretica* [17]...

Cet état anormal et monstrueux va porter ses fruits dans le siècle suivant : nous allons assister à la désorganisation de l'Eglise et de la chrétienté, à la réforme de Luther, sources de toutes les guerres civiles qui ont affligé l'humanité, de tout le sang versé pendant deux siècles entiers [18], mais hélas ! résultat à jamais déplorable des fautes de l'Eglise ; de cette Eglise fondée par le Christ et dénaturée par l'homme. Ainsi le monde créé de Dieu fut dénaturé et perverti par l'homme libre et pécheur.

CHAPITRE CINQUIÈME.

Nous venons de le voir, la papauté, favorisée par le développement antérieur de l'histoire, était au contraire sourdement minée dans les siècles que nous parcourons. Les nations de l'Europe se sentant fortes dans leur indépendance et dans leur unité, souffrirent impatiemment un joug qu'elles avaient long-temps recherché comme un bienfait. Lorsque survint le schisme, les princes adhérèrent suivant leur politique particulière à l'un ou à l'autre pape, et dès-lors le prestige fut détruit. Le respect pour la Tiare, par la faute de l'Eglise elle-même, ne fut plus qu'un acte de politique. On se représente souvent à tort la papauté comme ayant eu jusqu'à la réforme une puissance illimitée, mais dans le fait, pendant le XVe siècle, les états avaient envahi une partie considérable du pouvoir ecclésiastique. En France, les rois nommaient aux évêchés; Philippe-le-Bel insultait à la Tiare, Edouard III re-

fusait le tribut payé par ses prédécesseurs, et Ferdinand-le-Catholique, lui-même, résista plus d'une fois au représentant du Saint-Siége.

A quoi tenait cet état de choses? à la fatalité, au malheur des temps? Non. Mais seulement aux progrès des uns, aux fautes des autres [1]; et puis, il faut le dire, à ce besoin de liberté et de nouveauté que ressentait depuis long-temps l'intelligence humaine [2] remuée par Abeilard et les penseurs des siècles précédents [3].

L'unité monarchique, le bien le plus précieux des peuples, existait enfin en Europe. Plus morcelée qu'au temps de Charlemagne, elle était mieux répartie et mieux gouvernée. Elle pouvait espérer quelque repos de ce côté, mais l'orage grondait d'un autre : l'antique unité religieuse devait s'effacer, le trône pontifical, naguère élevé bien haut, allait, sinon s'écrouler, du moins subir une épreuve terrible, une épreuve telle, que sans la volonté divine, qui sait toujours séparer et rehausser ce qui émane d'elle, l'Eglise abâtardie et livrée aux plus coupables désordres se fût anéantie devant la puissance rationaliste. Mais, si dans un combat entre hommes, l'un a été forcé de reculer devant Luther, dans le combat de la foi et de l'autorité divine contre la raison individuelle, celle-ci devait être vaincue, et elle l'a été. La réforme

a fait couler bien du sang, elle a eu une apparence de puissance tant qu'un fanatisme ignorant l'a persécutée ; laissée à elle-même, réduite à ses propres forces, aussitôt qu'elle n'a plus été protégée par la persécution, elle a décru en raison inverse du progrès des lumières. Ce qu'il y avait dans le clergé d'humain et de peccable a péché et en a été puni [4]. Mais Dieu n'a laissé triompher un instant la raison en délire que pour mieux montrer plus tard sa faiblesse, sa nullité ; et comme il a permis que l'Eglise fût punie, il a voulu que son caractère divin ressortît au-dessus de ses fautes et se montrât plus haut que les orages humains, rayonnant de splendeur et de puissance.

Depuis long-temps, nous l'avons vu par les décrets des conciles, l'Eglise avait perdu avec les richesses et le pouvoir, la pureté des anciens jours ; elle semblait et par ses mœurs [5] et par le choix de ses pontifes, abandonnée de l'esprit divin. Quelques-uns des papes schismatiques, ensuite Sixte IV, Innocent VIII, Jean XXIII, Eugène IV, et plus tard Alexandre VI, avaient fait monter dans la chaire de Saint-Pierre toutes les passions humaines ; Jules II était un capitaine plutôt qu'un prélat [6] ; la charité avait fait place à la luxure chez le premier, à la soif des combats chez le second ; Léon X, leur successeur, eut la

passion des arts et du luxe, moins condamnable sans doute, louable même dans les souverains temporels, mais coupable chez un pontife, surtout, lorsque au mépris de sa sainte mission, il spéculait sur la pieuse crédulité de son troupeau pour en obtenir cet or qu'il prodiguait aux artistes. La postérité se souviendra sans doute que Léon a favorisé le génie de Michel-Ange et de Raphaël, qu'il a tendu la main au génie tout mondain et si peu orthodoxe d'Arioste, mais elle ne peut oublier que c'est avec l'or arraché à ses ouailles, au moyen des indulgences, qu'il payait les arts et les lettres[7]. Cet oubli des convenances était d'autant plus condamnable qu'il passait du pontife aux vicaires. On voyait alors un cardinal Bembo ne jurer que par Cicéron, et recommander au prédicateur Sadolet de ne pas se *gâter le goût* par la lecture de Saint-Paul!

Amoureux de tous les genres de gloire, la gloire de l'Eglise seule touchait peu l'imprévoyant Léon: les premiers pas de Luther l'étonnèrent sans l'alarmer, et il répondait aux évêques effrayés de l'audace du novateur, que ce moine était un homme très-remarquable, et qu'une basse envie s'attachait à lui : *fra Martino,* disait-il, *a bellissimo ingenio, e coteste non sono che invidie fratesche...* Cet esprit supérieur, si admiré du confiant pon-

tife, devait exécuter ce que n'avait pu mettre à fin Arnaud de Brescia en Italie, Valdus en France, Wiclef en Angleterre...

Il attaqua d'abord l'abus des indulgences, et de l'abus allant au principe, il nia leur valeur; puis arriva l'intercession des Saints, puis la confession, le purgatoire, le célibat des prêtres, la transsubstantiation, et enfin l'autorité de l'Eglise et le caractère de son chef... Il fit plus : passant des opinions aux actes, il osa brûler sur la place de Wittemberg la bulle qui condamnait son hérésie...

Si Luther n'eût pas trouvé une partie de l'Europe préparée à soutenir tant de hardiesse, et à embrasser une réforme quelle qu'elle fût, le *luthérianisme* n'eût jamais été une religion, mais l'amour de la dispute et de la nouveauté qui avait saisi l'Allemagne lui faisait beau jeu. Iiput se livrer sans crainte à toutes ses passions, élever chaire contre chaire, autel contre autel; il ne devait pas périr, car la politique des princes avait pris parti pour lui ; le génie fiscal du clergé italien les oppressait et les ruinait, ils avaient soutenu les Hussites, ils soutenaient Luther; ils auraient soutenu tout réformateur hardi qui eût favorisé leur haine, sans s'enquérir si la réforme était raisonnable et bonne. Cette disposition des esprits était connue de Luther, et la grande image

de Charles-Quint lui-même ne put l'effrayer : « Je suis sommé, disait-il, de comparaître à Worms, et dussé-je voir conjurés contre moi, autant de diables qu'il y a de tuiles sur les toits, je m'y rendrai...» Il prêchait une croisade contre le Pape qui était d'après lui « un loup possédé du malin esprit contre lequel il fallait ameuter les villages et les bourgs sans attendre la sentence des juges, ni du concile... Si j'étais le maître de l'empire, disait-il ailleurs, je ferais un petit paquet du Pape et des cardinaux, et je jetterais tout cela dans ce petit fossé qu'on appelle Mer de Toscane, ce bain les guérirait ; j'y engage ma parole et je donne *Christ* pour caution [8]... » Du reste, il ne craignait le Pape en aucune façon, car il était sûr de le vaincre : « *Deus viderit uter primo defecerit Papa an* » *Lutherus!* » Toute cette bouffonnerie était pour Luther une arme ;l avait par elle cette partie de la population indifférente et rieuse, comme il avait par sa science, par ses hardiesses théologiques et par son courage d'homme, la partie grave et passionnée. Aussi ne ménageait-il pas plus les souverains temporels que les souverains spirituels: Henri VIII était surtout traité dans ses écrits avec un mépris calculé pour flatter la haine des princes allemands [9]. A son retour de Worms, l'un d'eux le fit enlever pour le soustraire à des dangers imagi-

naires : il se tint près d'un an caché dans un manoir féodal, ignoré du genre humain, et de là il inondait l'Europe de ses écrits qui, arrivant de ce prédicateur invisible dont nul ne connaissait le sort, n'en frappaient que plus violemment l'imagination impressionable de cette Allemagne qu'il voulait surtout séduire et passionner pour lui [10].

Qu'arrivait-il de tout cela ? que les princes allemands, mêlant enfin l'action à l'admiration et à l'éloge, firent main basse sur les propriétés ecclésiastiques; que le peuple voulut aussi faire sa réforme et pilla les églises, fondit les métaux précieux, démolit les châteaux, brûla les livres « Toutes inventions du diable, dans le seul but » de rétablir l'égalité naturelle prêchée par » Christ!... »

Quelle était donc cette doctrine neuve et si progressive qu'on allait substituer à la doctrine catholique universelle, ancienne comme le Sauveur? il serait difficile de former des opinions, sans cesse modifiées, de Luther un corps de doctrine complet. De tous ses pamphlets réunis et commentés par de savants docteurs des deux communions, il résulte :

1° Que l'Ecriture sainte est la seule base de la foi, base inviolable et sacrée ;

2° Qu'aucune *autorité humaine* n'existe plus

et que chacun peut interpréter à son gré le livre de la loi.

De là ces innombrables variations dont Bossuet a tiré plus tard un si grand parti [11].

De là aussi l'abolition de la confession, de la messe, de la communion sous les deux espèces, des vœux monastiques, du célibat forcé, de la croyance à l'expiation des âmes après la mort d'où étaient nées les indulgences... C'est ainsi que jugeant la chose sur l'abus de la chose, et substituant une passion humaine à une autre passion humaine, il errait grossièrement. D'après le réformateur et de son autorité privée, les sacrements se trouvaient réduits à trois : le Baptême, la Pénitence, l'Eucharistie... Quant à la présence réelle il l'avait d'abord admise, mais les contrariétés personnelles qu'il éprouva plus tard la lui firent rejeter [12].

Il expliquait ces variations en disant: *qu'il fallait conserver la présence réelle quand on la rejetait comme impie et la rejeter lorsqu'on l'imposait comme nécessaire.*

Par une singulière aberration d'esprit, l'homme du libre examen niait la liberté morale; *Liberum arbitrium non est Dominus actuum suorum.* Il affirmait que l'homme livré à lui-même péchait toujours et mortellement: *Dùm facit quod in se est, peccat mortaliter...* que dans une bonne ac-

tion tout appartenait à Dieu et rien à l'homme : *actum bonum esse totum a Deo*...La philosophie et la religion condamnent également de telles assertions[13].

Il fallait que les fautes des serviteurs de Dieu fussent bien grandes, et que la politique passionnée des princes fût bien forte pour qu'une partie de l'Europe abandonnât ses anciennes croyances pour suivre un pareil raisonnement !

Pendant que Luther, retiré au château de Wartbourg, essayait de former un corps de doctrine, et que la rêveuse Allemagne s'empressait de tout adopter par amour pour la nouveauté, par haine des idées positives de l'Occident, qui riait encore des bouffoneries de Luther sans pouvoir les prendre au sérieux, la Suisse était le théâtre d'une autre réformation ; révoltée, dans la simplicité et la pureté de ses mœurs, du trafic des indulgences dont elle ne pouvait comprendre d'autre motif que celui de la rapacité des prélats guerroyeurs et fastueux, elle écoutait avec faveur un jeune enthousiaste nommé Zwingle qui enseignait du haut de la chaire de Zurich qu'une vie pure et une âme religieuse étaient plus agréables à Dieu que les pénitences les plus austères. Jusque là tout était bien, mais enivré de son succès, et brûlant de devenir l'émule de Luther, dont la réputation grandissait dans la

Suisse allemande, il rejeta successivement la Messe, la Confession, le Purgatoire, l'Intercession des Saints, le Célibat des prêtres et de plus la Présence réelle; allant ainsi, dès ses premiers pas, plus loin que le moine d'Erfurth, il opéra dans ses montagnes une véritable révolution religieuse, dont le berceau de la liberté helvétique sut presque seul se garantir [14].

La porte était ouverte à la raison humaine; les hérésies avaient beau jeu : aux Beghards, aux Lollards, aux Albigeois, aux Vaudois, aux Stedinguiens et aux Flagellans, à Wiclef, Jean Huss, Jérôme de Prague, Luther, Zwingle, Melanchton et Œcolampade [15] succédèrent les *Sacramentaires, les Anabaptistes, les Ubiquitaires et Calvin.* La première de ces sectes fondée par Carlostad se contentait de supprimer la présence réelle; elle fut bientôt dépassée par la suivante qui prêchait la nécessité d'un second baptême, parce que *Jésus-Christ n'avait été baptisé qu'étant adulte*, et qu'il fallait absolument l'imiter en ce point... Luther, d'après eux, était un *esprit timide* qui n'avait fait qu'entrevoir les principes de la vraie liberté chrétienne. Il n'y a dans l'Ecriture ni évêques, ni curés, donc toute hiérarchie ecclésiastique doit être abolie. Le livre de la loi est là, il suffit à tous, chacun peut l'interpréter à son gré et ne doit pas

chercher ailleurs des commentaires inutiles... L'interprétation fut bientôt faite chez les paysans des campagnes de Souabe et de Franconie : Jésus-Christ a établi l'égalité parmi les hommes, partant plus de droit de chasse et de pêche, plus d'impôts... et s'enflammant à la voix de Münser ils prenaient les armes en criant : « Sus, sus, sus ! il est temps que les méchants tremblent ! [16] » Bons et méchants, tout tremblait en effet devant ces forcenés qui suivirent le cours du Rhin, et furent porter la flamme et le fer jusque dans les provinces de France. Dans toutes les villes où ils passaient, leur fureur religieuse les portait d'abord à brûler les archives, les musées, les bibliothèques. Cette première justice faite, ils égorgeaient les riches, les nobles et les prêtres, abattant tout ce qui était plus haut qu'eux, tout ce qui leur faisait ombrage. Luther fulminait contre eux, mais sans pouvoir les arrêter [17]; le bon Mélanchton pleurait, mais ses larmes philantropiques ne remédiaient pas mieux au mal; le tigre était lancé, il dévora jusqu'à ce que sa faim fût assouvie. Alors on le musela. La noblesse allemande s'effraya du danger : prise au dépourvu, elle avait éprouvé des pertes ; ralliée et armée, elle vainquit les Anabaptistes comme la noblesse française avait vaincu les *Jacques* sous le roi Jean.

Cependant une opinion plus sérieuse se préparait : la réforme à son premier âge n'avait guère fait que détruire, il lui fallait fonder quelque chose de stable ou périr, et trop d'esprits penseurs l'avaient adoptée, trop de souverains l'avaient soutenue et favorisée pour qu'elle pérît ainsi. Bon ou mauvais il lui fallait un corps de doctrine qui soutînt l'examen et la controverse ; Calvin le lui donna.

Calvin n'avait ni l'impétuosité, ni la brusque franchise, ni la bouffonnerie de Luther ; son style était amer, triste, mais fort, serré, pénétrant ; sa popularité fut prompte et grande à Genève, où il s'était fixé, à Strasbourg et ailleurs. La rigueur avec laquelle il exerçait son pouvoir causa quelques troubles dans la république, mais son talent et sa fermeté triomphèrent de ses ennemis. Il était inflexible dans ses sentiments, invariable dans ses démarches [18] et capable de tout sacrifier pour la défense de son système. Un homme de ce caractère subjugue facilement des esprits fatigués du vague, et auxquels le besoin de croire à quelque chose fait adopter la première doctrine donnée avec assurance, soutenue avec talent et gravité.

Quelle était donc cette doctrine et en quoi différait-elle de celle de Luther ? Simplement dans la négation de la présence réelle et l'abolition com-

plète de l'épiscopat, comme de tout ce que le culte pouvait avoir d'extérieur et de solennel [19]. Adoptant cependant un terme moyen entre Luther, Zwingle et Carlostad, pour ne paraître suivre les traces d'aucun d'eux, il se rapprocha tellement de ce qu'il niait d'une manière absolue, que l'on put croire qu'il ne repoussait pas ce qu'il condamnait. En effet il admet que nous participons réellement au vrai corps et au vrai sang de Jésus-Christ; et il le disait avec tant de force que les Luthériens croyaient presque qu'il était des leurs : car il répète cent et cent fois « que *la vérité nous doit être donnée avec les signes; que* SOUS CES SIGNES *nous recevons vraiment le corps et le sang de Jésus-Christ; que la chair de Jésus-Christ est* DISTRIBUÉE *dans ce sacrement; qu'elle nous pénètre; que nous sommes participants non seulement de l'esprit de Jésus-Christ, mais de sa chair; que nous en avons la propre substance, et que nous en sommes faits participants; que Jésus-Christ s'unit à nous en entier, et pour cela qu'il s'y unit de corps et d'esprit, qu'il ne faut point douter que nous ne recevions son propre corps, et que s'il y a quelqu'un dans le monde qui reconnaisse sincèrement cette vérité, c'est lui* [20] ».

L'épiscopat aboli, chacun était le maître de

s'absoudre, et pour peu qu'un chrétien fût bien disposé en sa faveur, ce qui arrive assez fréquemment, il était assuré non seulement de sa *justification,* comme le disait Luther, mais encore de son salut... Aussi le prince Frédéric III, l'un de ses premiers disciples, disait-il avec confiance : malgré la malice de mes actions passées et celle contre laquelle j'aurai à combattre toute ma vie, je sais très-certainement que je serai sauvé [21]...

Un autre point de différence entre Luther et Calvin c'est que, d'après le premier, le fidèle *justifié* pouvait déchoir de la grâce, et que le second soutenait au contraire que la grâce une fois reçue ne peut plus se perdre.

Enfin, et pour ne pas entrer dans d'autres détails étrangers à notre œuvre et en dehors de notre plan, nous dirons en terminant que, bien que le baptême fût conservé par Calvin, il n'était plus d'une nécessité absolue, puisque, d'après sa doctrine, qui naît d'un fidèle, naît *dans l'alliance* et dans la grâce, et qui a la grâce ne peut plus déchoir. Voilà donc, comme l'observe Bossuet, la grâce étendue à des générations infinies. S'il y a un seul fidèle dans toute une race, la descendance de ce fidèle est toute prédestinée. Si on y trouve un homme qui meurt dans le crime, elle est perdue en entier..... [22].

Nous ne pouvons, comme nous venons de le dire, donner ici l'analyse de la doctrine de Calvin qui, malgré quelques contradictions inévitables, puisqu'elles tenaient à l'essence de sa doctrine, à sa déviation du vrai, est incomparablement plus forte, plus suivie, plus compréhensible que celles de Luther, de Zwingle, de Mélancthon, de Carlostad, d'OEcolampade et des Vaudois prédécesseurs. Mais, plus on l'examine, plus on est convaincu que pour toucher à une religion qui s'appuie *sur les paroles mêmes du Christ,* il faut que la raison se sente bien forte et que la vérité nouvelle qu'elle avance soit bien palpable. Or, est-ce ce qui existe ici? autant d'hommes, autant d'interprétations, quand l'interprétation de l'Eglise est si claire et sa doctrine si pure et si belle! Que les hommes en aient abusé pour faire le mal, soit; mais c'est une preuve de plus que l'homme dénature ce qu'il touche au lieu de le rectifier. Pouvons-nous, après cela, nous glorifier de notre raison et la mettre au-dessus de la vérité immuable et *une* que le sauveur nous a laissée[23].

D'après ce que nous avons vu de la doctrine de Luther et de Calvin, il semblerait que la première vertu du réformateur doit être la tolérance, puisque la base de cette doctrine est la liberté de conscience et la suprématie de la raison humaine

sur l'autorité... Eh! bien, nous voyons Calvin faire brûler Servet pour avoir trouvé dans l'écriture un sens différent de celui qu'il y trouvait lui-même [24]. Si tout homme est juge du sens de l'écriture et peut l'interpréter à sa façon, pourquoi ces rigueurs? Si les ministres catholiques ont été trop durs, trop impitoyables, dans la répression des hérésies, pourquoi cette dureté, cette cruauté? Nul homme, reprendra-t-on, n'est sans irritation et sans passions ; nul homme ne peut se dépouiller de la partie humaine qui est en lui. Mais alors, et c'est là où nous voulions en venir, pourquoi réformer une institution *divine* parce qu'elle a été faussée par ses ministres *humains*? Réformez les ministres, changez-les, mais ne vous en prenez pas à la religion, surtout quand il n'y a d'autres résultats possibles que le doute, l'égarement, la haine, la division, la guerre, une guerre incessante et éternelle...

CHAPITRE SIXIÈME.

L'histoire de la réforme protestante et de ses principaux chefs a absorbé tout le chapitre précédent; voyons maintenant ce qu'était devenue l'Eglise et le parti qu'avait pris la papauté pendant cette révolte ouverte contre son autorité, et les lois divines qu'elle est chargée de faire exécuter; voyons surtout les fruits de cette terrible leçon qu'elle vient de recevoir, et l'influence de la réforme sur les mœurs et les lumières de l'Europe chrétienne.

A la mort de Léon X, qui a été jugé par la postérité de tant de manières diverses [1], le précepteur de Charles V fut élu sous le nom d'Adrien VI. L'élection n'était pas tombée depuis long-temps sur un homme aussi digne : Adrien avait une réputation irréprochable; il était pieux, économe, actif, bienveillant, mais sévère [2]. « Nous savons, dit-il, peu après son élévation, que depuis long-temps d'abominables excès ont eu lieu près du

Saint-Siége, et la corruption s'est répandue de la tête aux membres. Nous avons tous dévié, il n'y en a eu aucun qui ait fait du bien [3]... » et il s'engagea à tout changer, il fit espérer une réforme telle qu'on pouvait la désirer, mais l'œuvre n'était pas facile, la bonne volonté d'un seul, quelque haut placé qu'il fût, était loin d'y suffire; le mal était trop enraciné, il fut plus fort que lui et l'entraîna; aussi sa dernière parole fut-elle un cri de douleur et si significatif qu'il a été gravé sur son tombeau : *Pourquoi y a-t-il des temps dans lesquels le meilleur homme ne peut rien faire que succomber!*

Clément VII lui succéda. C'était un Médicis. Il eut, comme Adrien, l'ambition du bien et peut-être plus de lumières pour l'obtenir [4]. Mais les événements ne favorisèrent pas ses intentions. Poursuivi par la fatalité dans ses actes les plus importants, il acheva de se perdre en se précipitant plein de confiance au devant de ses ennemis temporels et spirituels.

Les malheurs de Rome, horriblement saccagée, et la défection de l'Allemagne, firent souvent saigner son cœur [5]. La réforme grandit et se développa devant ses yeux sans qu'il lui fût possible de l'arrêter, et il laissa le Saint-Siége avec une réputation compromise, sans autorité spiri-

tuelle ni temporelle, après avoir constamment combattu pour ces deux causes. L'Allemagne du Nord, de tout temps si favorable à la papauté, cette Allemagne dont la conversion avait servi en Occident à fonder la puissance du siége romain, cette Allemagne qui autrefois avait si efficacement aidé les papes dans l'établissement de la hiérarchie, travaillait, après s'être révoltée, à faire passer ses convictions dans la Scandinavie, en Angleterre, en Suisse, en France, et jusqu'en Espagne, malgré les efforts de Charles-Quint... La lutte des intérêts spirituels et temporels dans laquelle la papauté s'était placée, paraissait soulevée tout exprès pour procurer aux opinions de la réforme une domination plus grande [6].

Tant de douleurs, augmentées de violents chagrins domestiques, conduisirent au tombeau ce pape bon et éclairé, mais moins fort que son siècle et les circonstances qui l'entouraient.

Alexandre Farnèse, sous le nom de Paul III, succéda à Clément VII; il était âgé de soixante ans, mais encore vert et plein d'ardeur; quarante années de cardinalat l'avaient initié aux affaires, et telle était sa position à Rome qu'il attendait la Tiare comme on attend un héritage [7]. De grands événements, de grandes choses, étaient en effet réservées à son pontificat : la réaction catholique

manifestée par le concile de Trente, et la naissance de l'ordre des Jésuites.

Paul III avait des manières aisées, nobles et magnifiques, il était adoré dans Rome où son autorité était plus grande que celle de ses prédécesseurs, bien qu'il laissât aux princes de l'Église la liberté de manifester hautement leur opinion pour que la lumière jaillît de la discussion ; mais en même temps il maintenait ses droits et savait faire respecter sa volonté. Sa prudence et sa circonspection étaient connues des souverains de l'Europe, et l'issue des négociations lui était rarement défavorable; en un mot, il était redouté au dehors et aimé des siens. Voilà, sans doute, bien des éléments de succès, bien des qualités dans un pontife du XVI[e] siècle; pourquoi faut-il dire après cela que son cœur était dur et que cet esprit élevé était superstitieux. Comme Louis XI, avec lequel d'ailleurs il avait beaucoup de traits de ressemblance, il croyait à l'astrologie et à l'influence des constellations qu'il consultait fort souvent [3].

Laissant de côté ses négociations, ses démêlés avec l'Empire, et toute sa vie politique, nous nous attacherons plus particulièrement à peindre les deux phases importantes de son pontificat, dont nous avons parlé.

D'accord avec Charles-Quint, le concile de Trente, dont le pape avait plusieurs fois retardé l'ouverture, craignant de ne pouvoir le dominer assez, fut ouvert le 13 décembre 1545. Ce concile, le dernier des OEcuméniques, si long et si important, que Sarpi l'appelle *l'Illiade du XVIe siècle* [9], fut ouvert par trois cardinaux, légats du pape. Quatre archevêques et vingt-deux évêques seulement, assistaient à la première session, mais ce nombre s'accrut beaucoup dans les sessions suivantes : deux points importants appelaient surtout l'attention de cette réunion si ardemment désirée, et devenue si célèbre : la réforme en elle-même, c'est-à-dire l'hérésie des novateurs et ensuite la réformation des abus de la cour de Rome, et la révision sévère des lois et des règlements de l'Eglise, la foi à conserver, la discipline à rétablir.

On procéda d'abord avec système, et l'on traita de la révélation, des sources dans lesquelles il faut en puiser la connaissance et la preuve. Après quelques discussions entre les évêques dont les opinions se seraient volontiers rapprochées du protestantisme, et les évêques orthodoxes, il fut convenu que la tradition non écrite reçue de la bouche du Christ, propagée par les apôtres, doit être admise comme l'écriture elle-même, que la vulgate en était la traduction authentique, et

qu'elle devait être imprimée avec les plus grandes précautions.

Passant ensuite au dogme important et positif de la *justification* et des doctrines qui s'y rattachent, on entendit les mêmes évêques, de Chiozza, de Bellune, de la Cava, de Sienne, et le cardinal Poole qui, presque comme Luther, attribuaient uniquement la justification au mérite du Christ, déclarant que les œuvres ne sont que les preuves de la foi, l'espérance et la charité *ses compagnes*. Cette doctrine repoussée avec force, on écouta avec un peu plus de faveur, mais sans l'admettre cependant, une modification présentée par Séripando, général des Augustins ; ceux qui la combattirent le plus vivement furent Caraffa, Salmeron et Lainez, amis et émules d'Ignace de Loyola, dont nous aurons bientôt à nous occuper.

Enfin, l'assemblée conclut, et tout en admettant avec les évêques dissidents les mérites du Christ, comme base première, elle ne leur attribua la justification qu'autant qu'ils produisent la *renaissance* intérieure, et par conséquent, les bonnes œuvres desquelles tout dépend : « les pécheurs, dit le concile, sont disposés à être justifiés, lorsqu'excités et aidés par la grâce, et qu'ajoutant foi à la parole sainte qu'ils entendent, ils se portent libre-

ment vers Dieu, croyant que tout ce qu'il a révélé et promis est véritable, et surtout que l'impie est justifié par la grâce que Dieu lui donne par la rédemption de Jésus-Christ; et lorsque, se reconnaissant pécheurs, qu'étant frappés utilement de la crainte de la justice de Dieu, et ayant recours à la divine miséricorde ils conçoivent l'espérance et ont confiance que Dieu leur sera propice à cause de Jésus-Christ, et commencent à l'aimer comme source de toute justice; et que, pour cela, ils se tournent contre leurs péchés, par la haine qu'ils en conçoivent, et par la détestation; c'est-à-dire par la pénitence qu'il faut en faire avant le baptême; enfin, lorsqu'ils se proposent de recevoir le baptême, de commencer une vie nouvelle, et d'observer les commandements de Dieu. »

Le concile explique ensuite la nature et les effets de la justification, en disant qu'elle ne consiste pas seulement dans la rémission des péchés, mais aussi dans la sanctification et le renouvellement intérieur de l'âme [10].

C'est ainsi que fut exclue à jamais l'opinion de Luther, celle de Calvin, ainsi que celle des évêques médiateurs qui, sans adopter ce qui était gé néralement regardé comme une hérésie par l'Église, auraient cependant adopté une opinion moyenne et conciliatrice.

Il fut convenu comme corollaire que les sacrements doivent être conservés tels qu'ils existent, car ils embrassent toute la vie de l'homme, ils sont la pierre fondamentale de la hiérarchie, ils annoncent la grâce, la communiquent, et complètent le rapport qui rapproche l'homme de Dieu.

Le concile, après avoir défini et expliqué la doctrine catholique, condamne, dans les trente-trois canons suivants, les erreurs contraires à cette doctrine, et déclare que l'Église ne reconnaîtra jamais une opinion qui pourrait s'en écarter [11].

Ici se termine la partie du concile de Trente qui a rapport à la conservation de la doctrine catholique. Les sessions n'étant pas continues, nous retrouverons sous les successeurs de Paul III la réformation de la discipline ecclésiastique, qui n'est pas la partie la moins importante de ce concile [12]. Revenons un peu sur nos pas pour connaître la vie d'un homme qui a tant influé sur les événements religieux de cette époque et de l'avenir.

Parmi toutes les nations de l'Europe, l'Espagne était la plus empreinte, à la fin du XV[e] siècle, de ces idées de chevalerie qui commençaient à décliner ailleurs. Le séjour des Maures, les conquêtes du Nouveau-Monde avaient surtout contribué à les y conserver pendant qu'elles se perdaient

en France et en Allemagne. Au milieu de cet enthousiasme chevaleresque et guerrier était né dans le Guipuscoa un jeune descendant de la noble maison de Loyola nommé Inigo [13]. Sa première jeunesse se passa à la cour de Ferdinand le Catholique et dans celle du duc de Majara ; son âme impressionnable et ardente s'y développa sous l'empire des passions qui l'entouraient. Le siége de Pampelune contre des Français lui donna l'occasion de déployer une valeur dont il eût voulu faire parler l'Europe entière, mais son ardeur même le trompa, et il ne trouva qu'une maladie longue et douloureuse là où il eût voulu acquérir une gloire que lui présentaient sans cesse ses songes enthousiastes. Il porta cependant dans ses souffrances ce courage patient et calme qui est le propre des âmes fortement trempées. Retenu au lit par ses blessures, il feuilletait, pour charmer son ennui, des romans de chevalerie au milieu desquels se trouvèrent l'Imitation et la vie des Saints. Cette lecture nouvelle le surprit, l'attacha, et peu à peu son enthousiasme changea d'objet ; il comprit le néant des gloires humaines et des plaisirs de ce monde. Il lut ensuite, il médita l'Evangile, et son sort fut à jamais fixé... Mais, dépassant aussitôt le but, son imagination brûlante rêva la destinée la plus extraordinaire, la plus haute,

à laquelle un chrétien puisse prétendre. C'était une sorte de chevalerie spirituelle en harmonie avec ses premiers goûts et ses nouvelles idées, un combat perpétue contre sa chair et contre Satan en l'honneur de la vierge sans tache et de son divin fils. Sa guérison accomplie, il mit en action tous ses rêves, il suspendit son épée sous l'image de la vierge aux pieds de laquelle il fit la *veille des armes,* et échangea sa lourde et brillante cuirasse contre l'habit grossier des ermites du Mont-Ferrat. Puis, après avoir fait une confession générale, il partit pour Jérusalem. Arrêté dans sa route par des circonstances plus fortes que sa volonté, il s'enferma dans la cellule d'un couvent de dominicains, et s'y livra aux plus durs exercices de pénitence. Il se levait à minuit pour prier, passait sept heures de la journée à genoux, se déchirait le corps, et trouvait qu'il n'avançait pas encore assez vite dans la vie du Seigneur. Il était sans cesse tourmenté de l'idée qu'il serait rejeté de Dieu, et se livrait aux plus cruelles souffrances, aux plus dures privations, soit pour expier sa vie passée, soit pour conjurer les tentations présentes qui venaient sans relâche assaillir sa jeune et bouillante imagination [14]. Un jour cependant il lui sembla se réveiller d'un sommeil fatigant, et sentir que ses doutes si poignants n'é-

taient que des tentations du démon : il prit dès lors une grande et ferme résolution : celle d'en finir avec sa vie passée, de l'oublier pour ne s'attacher qu'à son avenir, et de quitter à jamais Satan pour Jésus-Christ. Sortant alors de sa cellule, il se prit à pleurer à chaudes larmes, ayant, dit-il, la vision de la sainte Trinité... C'est ainsi que par intuition les mystères de la foi lui furent tous révélés en diverses circonstances... Il lui sembla dès lors être un homme tout nouveau qui mourrait avec joie pour défendre la vérité de sa croyance et de ses saintes apparitions[15].

Reprenant alors sa route vers Jérusalem, il espérait, dans son ardeur et son immense amour pour la loi du Christ, y faire de nombreuses et éclatantes conversions : mais isolé, sans compagnons, sans crédit, sans pouvoir aucun, son projet échoua encore, et force lui fut alors de retourner dans sa patrie, jusqu'à ce que Dieu voulût aplanir ces obstacles incessants qui s'élevaient devant tous ses desseins les plus pieux. Ignorant comme un chevalier du XVIe siècle, sans aucune notion de théologie, que pouvait-il espérer? Il résolut de s'y appliquer, et c'est alors que l'horizon s'éclaircit réellement devant lui. Déjà plus éclairé des vérités d'une religion pour laquelle il avait combattu avec tant d'ardeur, sans la bien

connaître, il se rendit à l'université de Paris, la plus célèbre de l'Europe, et là son humilité eut encore à s'exercer, car l'impitoyable discipline de cette savante maison le plaça dans les premières classes de grammaire, avant de l'admettre à faire la philosophie religieuse. Sa volonté forte ne se rebuta d'aucun dégoût, son obéissance fut passive, et ses progrès prompts et continus [16]. Ce fut là que Loyola fit la connaissance de deux jeunes étudiants qu'il entraîna dans sa fortune, et dont les noms se trouvent ainsi toujours liés au sien : Pierre Faber de Savoie, et François Xavier de Pampelune. « On est étonné et attendri, dit le protestant Ranke, en contemplant cette pauvre cellule de Sainte-Barbe, où se trouvaient réunis trois hommes si extraordinaires, trois hommes dominés, entraînés par une dévotion rêveuse, exaltée, formant de vastes plans, préparant de gigantesques entreprises, et ne sachant encore où les conduiraient ces entreprises et ces plans [17]... »

D'autres jeunes gens enthousiastes vinrent se joindre à ce noyau dont les progrès remarquables et l'exaltation mystique commençaient à faire du bruit dans l'université : Salmeron, Bobadilla et surtout Lainez partagèrent la vie de Loyola et de saint François Xavier.

Ils formèrent de nouveau le projet de visiter

la Terre-Sainte, et pour la troisième fois Ignace fut obligé d'y renoncer. Il comprit alors que Dieu n'approuvait pas ses vues et changea d'idées. Il se mit, après avoir fait avec ses compagnons un vœu de chasteté, de pauvreté et d'obéissance absolue, à la discrétion du pape Paul III. Ils se firent alors ordonner prêtres à Venise, et prenant le nom de soldats de Jésus, se présentèrent au Saint-Père, lui offrant *de faire en tout temps ce qu'il leur ordonnerait, de parcourir le monde, d'aller prêcher chez les Turcs, chez les Païens, les Infidèles, à son commandement! sans objection! sans condition! sans salaire! sans retard!...*[18]

C'était prendre le contre-pied de l'esprit de l'époque. Pendant que tous les hommes supérieurs tenaient à honneur d'avoir une doctrine à eux et de faire opposition à la volonté souveraine, ce fut une chose monstrueuse pour les uns, sublime pour les autres que cette obéissance passive. Elle devait en effet enfanter des miracles de dévouement et de force. Le pape, on le conçoit, admirant un si noble abandon, une offre aussi généreuse, l'accepta et autorisa l'association en 1543 Alors la société s'organisant nomma pour son chef cet Ignace *qui les avait tous engendrés en Jésus* et lui fit un vœu solennel d'obéissance comme celui-ci l'avait fait au pape.

Elaguant de leur règle tout ce qui pouvait les détourner de leur but, ils se vouèrent spécialement à la prédication, à la confession et à l'instruction gratuite du peuple, les trois moyens les plus puissants de régénération... Ainsi se métamorphosèrent les rêves mystiques du jeune chevalier, ainsi se réalisa cette grande destinée révélée par tant de miraculeuses visions! Le pauvre soldat malade, ignorant et ignoré, à peine assez savant pour épéler l'IMITATION et l'ÉVANGILE se trouvait maintenant à la tête d'une société créée par lui, illuminée de son esprit, une société qui plus tard remua l'Europe et le monde et fit trembler les souverains sur leur trône chancelant.

Cette fortune de la *Compagnie de Jésus* ne fut pas un des moindres titres de gloire du pontificat de Paul III. Si elle porta de mauvais fruits elle en porta de bons aussi, et le bien et le mal qu'elle fit furent immenses comme les succès et les traverses qu'elle éprouva dans sa longue carrière dont la trace n'est pas effacée parmi nous, au XIX[e] siècle...

Rome, Parme, Venise, en Italie; Barcelonne, Valence, Salamanque, en Espagne; Lœven, dans les Pays-Bas, furent les premières villes qui reçurent et favorisèrent les jésuites soutenus par la

puissante famille Farnèse. Des colléges furent fondés près des universités pour y élever des hommes plus jeunes ; un nombre immense d'élèves s'y présenta et fut admis, ce qui nécessita l'introduction de professeurs laïques qui néanmoins prononçaient les trois vœux indispensables : chasteté, pauvreté, obéissance. Ce fut la source d'une hiérarchie nouvelle qui, dans ses divers degrés, reliait entre eux tous les membres. Voilà le bon côté de cette célèbre société ; mais malheureusement cette organisation si forte reposait sur des lois que la nature et la civilisation repoussèrent également. L'obéissance absolue avait fait condamner tout amour de la famille comme un penchant charnel et mauvais, l'héritage du jésuite ne doit pas aller à ses parens mais à la société qui ainsi accapare tout : amour, confiance, richesses, elle veut l'homme tout entier pour s'en servir comme d'un moyen, d'une machine obéissante et passive. Toute opinion contraire à celle du supérieur est condamnée comme une hérésie ; tout le corps est un seul être dont le supérieur est la tête ; les autres membres fonctionnent automatiquement.

Avec une pareille organisation il y avait un danger à prévoir : c'était que ce chef si puissant ne se laissât séduire par l'attrait du pouvoir

et ne secouât pour lui-même le joug qu'il imposait aux autres ; mais le général était forcé par la constitution de recevoir du corps entier la règle de sa vie quotidienne. Ainsi ses repas, ses vêtements, son sommeil tout était prévu, réglé, et il était sévèrement surveillé, de telle sorte que le possesseur d'une si vaste puissance était privé de cette liberté dont jouit le dernier des hommes[19]. Le règlement était le despote du chef suprême comme ce chef était maître absolu du corps entier, âme, corps et biens. Entre eux, c'était un contrat synallagmatique...

Une semblable organisation ne semble pas humainement possible, et cependant elle était indispensable à l'acccomplissement de si pénibles devoirs ; elle existait ; son influence fut immense sur la société du XVIe siècle ; elle surveillait les mœurs et les croyances de la jeunesse comme son instruction. La méthode des disciples de Luther et de Calvin naturellement discoureuse, démonstrative et polémique portait à l'examen et à la controverse, celle des disciples d'Ignace était courte, serrée, basée sur l'essor de l'esprit religieux et sur la spontanéité du dévouement et de l'obéissance. On y voyait en entier l'esprit militaire et l'esprit ascétique du fondateur. A sa mort et après treize ans de combat, Ignace

comptait déjà treize provinces à lui ou aux siens[20], sans compter les possessions dans les Indes Orientales, le Brésil, etc. La rapidité de cette marche annonçait déjà l'extension que la société devait prendre dans la suite et la puissance à laquelle elle était destinée, puissance qui lui fut fatale plus tard lorsqu'elle porta ombrage aux souverains de l'Europe.

C'était donc au centre du catholicisme, à Rome même, auprès du Souverain Pontife, que s'était constituée une direction nouvelle, opposée à l'esprit de réforme, née pour la combattre. Ces deux tendances inoculées à l'esprit des populations enthousiastes de l'époque firent pâlir momentanément l'autorité des souverains temporels et spirituels et constituèrent un combat sans fin dans la société désorganisée. On lisait sur une bannière : libre examen, puissance de la raison, révolte légitime; sur l'autre: autorité absolue, obéissance passive, rigueurs salutaires... Et des deux côtés cette devise fut suivie. Mais revenons à l'histoire de la papauté...

La mort de Paul III avait donné la tiare à son légat le cardinal Monte qu'on choisit, non parce qu'il était le plus capable, mais, selon la coutume un peu égoïste des cardinaux, parce qu'il était l'un des plus âgés. Rien de saillant sous ce nou-

veau pontife, si ce n'est la construction d'un immense et magnifique palais dans les soins de laquelle Jules III passa sa vie et oublia le reste du monde, sans toutefois oublier sa famille. Le népotisme était en général le défaut des papes médiocres.

La nullité de Jules III avait fait sentir la nécessité de donner à l'Église un pontife sérieux, capable et ferme qui put lui donner enfin la direction dont elle avait tant besoin.

Marcel II fut élu et ses intentions promettaient à la chrétienté un avenir plus beau ; mais Dieu l'enleva à l'Église le 22e jour de son pontificat. Son successeur, Paul IV, fut élu dans le même esprit. C'était Caraffa, le plus sévère de tous les cardinaux. Presque octogénaire, mais vert encore et de tête et de corps, il eut assez d'énergie pour se proposer la restauration entière du catholicisme et pour rétablir l'inquisition qui se mourait faute d'appui. La réforme du clergé ne l'occupa pas moins vivement : « Nous promettons et faisons serment, dit-il dans sa première bulle, de mettre un soin scrupuleux à ce que les réformes de l'Église universelle et de la cour de Rome soient exécutées... » et aussitôt il se remit à l'œuvre. Mais il semblait qu'un génie malfaisant s'attachât à renverser tous les efforts tentés en faveur de

cette réforme si désirée et si nécessaire ; la guerre absorba pendant plusieurs années les facultés du vieillard forcé de s'y livrer ; la tendance de la papauté fut encore une fois changée et le sort de l'Église remis en question. Pendant ces guerres incessantes il avait laissé à des neveux qu'il avait, suivant l'usage, élevés au pouvoir, le soin de l'administration ecclésiastique. Ils en abusèrent, et le pape, plus pape cette fois que parent, les chassa de Rome et renouvela tout le personnel comme le système de son gouvernement[21]. A l'issue de sa lutte avec l'empereur Philippe II et le duc d'Albe (lutte qui n'avait pas tourné à son avantage, car ce n'est que lorsqu'il vit ses projets ruinés, ses alliés battus, ses états envahis et sa capitale menacée qu'il se prêta à la paix,) à l'issue de sa dernière lutte son esprit ardent revint à ses projets de réforme et y mit toute son énergie. Il introduisit dans les églises une discipline plus sévère, défendit toute espèce de mendicité, fit enlever les tableaux scandaleux que le goût des arts profanes avait osé placer dans le sanctuaire. On frappa en son honneur une médaille sur laquelle on voyait un Christ tenant un fouet et chassant les marchands du temple. Il expulsa de la ville les moines défroqués et força la cour à observer le jeûne et la communion pascale. Il ne

voulut plus entendre parler du produit des dispenses de mariage, non plus que des autres abus de ce genre. Enfin tous les jours de la vie du pontife furent marqués par quelque ordonnance concernant le rétablissement de l'Église dans sa pureté primitive. Pourquoi faut-il après cela qu'il crût avoir besoin de l'inquisition pour favoriser l'exécution de ses projets de réforme[22]!

Le peuple en général, et le peuple Italien surtout, ne comprend pas les réformes ; il n'en saisit pas le bien et ne voit que l'apparente dureté du despote. Aussi à peine la dépouille mortelle de Paul IV fut-elle refroidie qu'il se prit à la maudire avec fureur et qu'il renversa les statues et les monuments élevés sous son pontificat.

La sévérité de Paul IV eut un résultat plus fâcheux encore : le protestantisme se fit une arme morale du rétablissement de l'inquisition ; toutes les tendances opposées à la papauté se relevèrent de nouveau avec énergie. Les partisans des prélats mondains, persécutés par la rigide orthodoxie de Paul IV se vengèrent de leurs souffrances méritées et une réaction eut lieu. A cette époque de l'histoire de l'Église, nous voyons la presque totalité de l'Allemagne échapper au Saint-Siége ainsi que la Scandinavie, l'Angleterre, la Pologne, la Hongrie et d'autres provinces importantes. La

France et surtout l'Italie et l'Espagne résistaient encore, mais la première résistait faiblement: des éléments de discordes s'y faisaient jour et préparaient d'affreuses tempêtes pour l'avenir.

Il est rare qu'après un pape sévère le monde chrétien n'en ait pas eu un doux et tolérant *et vice versâ*. Les réactions sont le cours de ce monde imparfait et misérable. On n'atteint pas le but, on le dépasse et l'on voit partout les oscillations de l'opinion comme celle du pendule.

A Paul IV succéda Pie IV, aimable et bon, doux et tolérant, aimant sa table, son palais, sa maison des champs, sa promenade; facile avec tous, charitable pour tous, il se fit aimer, mais ne tint pas le moins du monde à continuer l'œuvre de son prédécesseur. Il aimait peu à être contrarié, et ne se laissa pas dominer par sa famille; mais rien de grand ne sortit de son règne pontifical, si ce n'est cependant la dernière moitié du concile de Trente, aux décisions duquel il eut peu de part, bien qu'on lui en ait souvent attribué la gloire[23].

L'homme vertueux, le saint de cette époque douce pour les Italiens fut Charles Borromée neveu de Pie IV. Il ne regarda pas sa haute position comme un droit de tout faire, mais comme un devoir rigoureux de bien faire. « On ne sait autre chose de lui, disait Soranzo, si ce

n'est qu'il est pur de toute tache ; il vit si religieusement qu'il ne laisse rien à désirer à la piété la plus exigeante.» Sa seule récréation était la réunion de quelques savants qui venaient causer avec lui des moralistes grecs et chrétiens, de leur vie et de leurs œuvres. Il ne voulut pas trop se rapprocher de son oncle pour ne pas s'exposer aux velléités de luxe et d'ambition qui eussent pu surprendre sa faiblesse, et ne lui fit des visites assidues que pour l'exhorter à la mort.

Il eût été facile à Charles Borromée de succéder à Pie IV, et c'eût été pour le monde un bonheur bien grand [24]; mais il ne voulut se mêler à aucune intrigue de ce genre, et ce fut au contraire sous son inspiration, que le cardinal d'Alexandrie fut élu sous le nom de Pie V [25]. C'était encore là une réaction.

Mais, avant de continuer notre rapide coup-d'œil sur l'histoire de la papauté, il convient de dire un mot des dernières sessions du concile de Trente : la première partie du concile avait été consacrée à séparer à jamais le dogme des opinions protestantes ; et, de la doctrine de la justification, sortit tout le système dogmatique de l'Eglise, tel qu'il est encore aujourd'hui.

Dans la seconde période, en 1563, la hiérarchie fut fondée par les canons sur l'ordination

pour les théories, et par les canons de réforme pour la pratique. Les fidèles furent soumis à une discipline ecclésiastique très-sévère, et au glaive de l'excommunication. Des séminaires furent fondés sous l'empire de la règle la plus austère, afin de mieux préparer l'avenir. Les paroisses furent régularisées, l'administration des sacrements réorganisée, la coopération des moines soumise à des lois déterminées. La surveillance du clergé fut confiée aux évêques ; enfin, ces derniers s'engagèrent solennellement (et ce fut là le point le plus important de la deuxième partie de cette assemblée) à observer les décrets du concile de Trente et à une soumission absolue aux ordres du pape. Toute la direction de la discipline réformée se trouva donc ainsi concentrée dans Rome, et l'Eglise devint plus forte de son unité, les princes chrétiens ayant tous donné leur adhésion à ces sages mesures qui honorent le pontificat de Pie IV [26].

Pie V (Michele Ghislieri), était de basse extraction, il ne chercha jamais à s'élever, arriva sans le croire ni le vouloir au pôntificat, et vécut comme pape avec la rigidité d'un simple moine [27]. La papauté, loin de servir son ambition, lui eût paru insupportable sans les grâces de la prière. Le seul bonheur qu'il pût éprouver était celui

d'une méditation fervente et du sentiment qu'il avait acccompli ses devoirs dans toute leur rigueur. On le voyait dans les processions se relever de son adoration les yeux noyés de larmes, parcourir les rues de Rome pieds nus, tête nue, le visage rayonnant d'une joie pure... et le peuple entraîné par tantde piété mêlait ses larmes aux siennes[28]. Un siècle de cette vie et le peuple romain eût fait un pas immense ; il eût été meilleur et plus heureux... Mais il faut le dire : à cette admirable piété se joignait une sévérité d'autant plus grande que Pie V considérait cette terre comme un lieu d'exil où les plus cruelles souffrances n'étaient rien qu'une préparation à la mort, porte du salut éternel, et de là ses rigueurs pour toute impiété, sa joie à toute conversion, de là l'inquisition et ses horreurs, de là les imprécations des écrivains philosophes contre la mémoire d'un pontife qui n'était coupable que d'éprouver pour les hommes un amour trop rapproché du ciel pour avoir rien d'humain. Aucune considération ne pouvait l'arrêter : le dévot, l'enthousiaste Philippe II, exaspéré lui-même de sa sévérité excessive, lui écrivait un jour « qu'il ne devrait pas essayer de voir ce que peut faire un roi puissant poussé aux dernières extrémités ! »

En général le style de ses ordonnances est tel que ses cardinaux et ses prélats les plus vertueux étaient souvent obligés de lui rappeler qu'il n'avait pas affaire à des anges mais à une société d'hommes [29].

Ce fut là le caractère général de son pontificat qui dura six années, pendant lesquelles on vit la réforme de la cour de Rome dont on s'était tant occupé enfin réalisée. Les dépenses de la maison papale furent extraordinairement restreintes; Pie V vivait avec fort peu et disait souvent, « celui qui veut gouverner les autres doit commencer par se gouverner lui-même. » En un mot il prêchait d'exemple pour l'économie comme pour la piété, et c'est toujours et en tout le meilleur moyen, aussi fut-il suivi de succès, au moins de ce côté.

Il avait défendu à ses neveux l'entrée de ses palais et n'écouta jamais leurs ambitieuses demandes. Il établit pour les couvents les règles les plus rigoureuses, à tel point, dit, son historien Tiepolo, que l'on vit des religieuses s'évader et d'autres périr de désespoir : *spesse volte*, ajoute-t-il, *nel dar rimedio a qualche disordine incorre in un altro maggiore*, *procedendo massimamente per via degli estremi* [30]. Pauvre nature humaine! La vie de Pie V n'est-elle pas un

nouvel exemple que la perfection ne lui est pas possible et qu'il y a de la folie et de l'impiété à y prétendre?... Il mourut comme il avait vécu, comme un saint, qui n'a eu d'autre pss ion que celle du bien, mais qui, sublime dans le but, s'est trompé dans les moyens. Un des plus grands éloges qu'on puisse adresser à sa mémoire c'est que malgré cette rigueur inouie sa perte fut sentie très-vivement à Rome et dans toute la chrétienté. Il avait constitué une vigoureuse unité et laissait après lui une puissance organisée pour maintenir la direction imprimée au monde catholique[31]. Aussi prit-il de nouvelles forces sous ce pontificat et s'avança-t-il à la rencontre de son jeune et implacable ennemi avec une ardeur que rien désormais ne put affaiblir et qui n'eut d'autre tort que l'excès et la cruauté. Mais la cruauté passe avec l'exagération et le bien reste. Si la Saint-Barthélemy fut une action horrible et l'inquisition un hideux abus de l'autorité, la réforme progressive de l'église dans les XVIe et XVIIe siècles fut un sublime spectacle.

Grégoire XIII (Hugo Buon Compagno) avait une tendance très-prononcée à l'indulgence et à la bonhomie ; s'il eût vécu un siècle plus tôt il eût laissé flotter les rênes et eût probablement suivi le torrent du siècle ; mais on vit par l'effort qu'il

fit sur lui-même tout ce que peut la pensée dominante d'une époque, même sur la volonté toute puissante de celui qui est appelé à la diriger. Il y avait à la cour de Rome un parti vigilant et déjà riche en racines vivaces; à sa tête étaient les jésuites qui ne tardèrent pas à s'emparer de l'esprit du pape et à le diriger dans une voie toute religieuse et plus sévère que ne l'eût comporté son caractère facile et doux[32].

Grégoire XIII s'occupa avant tout de propager l'instruction ecclésiastique dans toute sa pureté; il favorisa avec générosité le collége des jésuites, il acheta des édifices pour eux et pour les profès de Rome; il fonda et soutint des colléges en Allemagne et dans d'autres parties de l'Europe. Il ajouta à ces travaux la réforme du calendrier pour obéir au vœu du concile de Trente, et le publia lorsqu'il fut terminé avec une très-grande solennité. Après ces éloges, disons, pour être juste, que Grégoire XIII se lia avec les Guise et qu'il favorisa la ligue en France. A la fin de sa carrière Rome se ressentit de la faiblesse de son souverain, les états de l'église furent infectés de brigands puissants et redoutables auxquels le pape fut obligé de pardonner une série d'exactions et de meurtres dont la nomenclature le faisait tembler. Les Piccolomini en étaient les principaux chefs[33].

Après treize années du pontificat de Grégoire XIII, Sixte-Quint occupa le saint siége. Sorti des derniers rangs du peuple[34], ce pape se croyait appelé de Dieu au premier rang de l'Église, et chaque pas dans sa carrière l'avait confirmé dans cette idée. Ne doutant pas du succès de toutes ses entreprises et de la protection spéciale du Seigneur, il déclara à son avénement qu'il voulait exterminer les bandits, la plus grande plaie de l'Italie, et que, s'il n'avait pas la force suffisante, une légion d'anges viendrait combattre pour lui. Il entreprit cette œuvre difficile avec réflexion et jugement, et la conduisit surtout avec une sévérité excessive. Aucun moyen ne lui coûta pour en venir à ses fins : les têtes tombaient à centaines dans les états de l'Église, et tout tremblait au bout d'une année devant cette volonté de fer que rien ne pouvait attendrir[35], et que Sixte-Quint porta ailleurs que dans l'extermination des bandits. Grégoire XIII avait été sévère, énergique dans les mesures générales de son administration; son successeur fut implacable dans les délits individuels. Il étouffa ainsi par la crainte les mésintelligences de puissants voisins qui troublaient la paix du Saint-Siége. Il avait trouvé les nances épuisées, il sut les rétablir et amasser en trois ans quatre millions et demi de *scudi*. Il en

forma un *trésor* qu'il déposa au château Saint-Ange. Il le consacra à la sainte vierge et défendit d'y toucher, sauf les cas extraordinaires de croisade, de famine ou d'invasion, engageant même ses successeurs à s'astreindre à cette juste obligation, sous peine de la colère céleste.

Les économies de la maison souveraine étaient sans doute pour beaucoup dans ce résultat extraordinaire, mais ses ennemis lui reprochent d'y avoir fait entrer pour beaucoup aussi la vente des emplois et des impôts écrasants pour son peuple. Ces ressources servirent à faire de Rome l'une des plus belles villes du monde. Le sort de cette capitale est bien singulier : après avoir été détruite et reconstruite plusieurs fois, la ville des Césars et des papes était devenue, au commencement du XVe siècle, un vaste village : tout souvenir de l'antiquité avait disparu, le Capitole était le mont des chèvres, le *forum* le champ des vaches, et l'église Saint-Pierre menaçait ruine. Lorsque Nicolas eut replacé toute la chrétienté sous son obédience, et acquis d'immenses richesses par les contributions des pèlerins accourus au jubilé, il conçut la pensée de rendre à Rome son antique splendeur, mais ce ne pouvait être l'œuvre d'un seul homme ; tous les papes y ont coopéré pendant des siècles, et surtout Jules II, Léon X et

Sixte-Quint. Ce dernier eut sur ses devanciers l'avantage d'avoir donné de l'eau aux sept collines mourant de soif. Aussi, pénétré du sentiment de sa gloire, fit-il représenter sur le nouveau cours d'eau qu'il nomma *aqua felice*, une statue de Moïse faisant couler d'un coup de baguette l'onde bienfaisante [36]. Sixte-Quint n'avait cependant pas le sentiment des arts, à peine s'il pouvait tolérer au Vatican le Laocoon et l'Apollon du Belvédère, et il déclara qu'il démolirait le Capitole si on n'en enlevait pas les impudiques statues des dieux païens. Minerve seule fut laissée, mais Sixte exigea qu'elle représentât Rome chrétienne. Il lui arracha sa lance, qu'il remplaça par une croix de même dimension [37]. La politique de Sixte V avait été conforme à sa vie : plein de vues ambitieuses, accordant tout à son imagination exaltée et à l'idée que Dieu lui-même le guidait, il rêvait et voulait accomplir tout ce qu'il rêvait. Il fut saisi d'une tristesse profonde lorsqu'il vit à la fin de ses jours que la fortune l'avait abandonné, et il mourut (en 1590) au milieu de la situation la plus critique, sans avoir pu prendre une seule résolution capable d'amener à bonne fin les questions importantes agitées sous son règne. Il eut jusqu'à la douleur de voir reparaître avant sa mort ces bandits qu'il avait eu la gloire de dé-

truire dans les premiers temps de son pontificat.

Au moment où il rendait sa grande âme, un orage éclata sur le Quirinal. La foule se persuada que *fra Felice* avait fait un pacte avec le diable, et que c'était après ce pacte qu'il s'était élevé du degré le plus bas au sommet des honneurs : le pacte accompli, son âme avait été enlevée par le démon au milieu de l'orage. C'est sous cette image grossière que la populace exprimait son mécontentement de tant de sévérité, de tant d'impôts. En conséquence elle renversa avec une sauvage furie les statues qu'elle lui avait élevées cinq ans avant au Capitole.... *Sic transit gloria mundi!*

De la mort de Sixte-Quint à la fin du XVIe siècle, cinq papes, cinq conclaves; et ce qu'il y eut d'important dans cette période de dix ans, ce n'est pas le règne des papes, ce sont les conclaves : à chacun d'eux les intrigues des puissances européennes se renouvelaient plus croisées, plus fortes, plus vivaces et plus irritées. Urbain VII, Grégoire XIV, Innocent IX vécurent à peine quelques mois après leur élection ; on eût dit que cette élection n'était qu'un atermoiement, un moyen de gagner du temps, à défaut de victoire certaine. Presque toujours cependant le parti catholique exalté, le parti de la

ligue et de l'Espagne l'emporta. Le dernier représentant de ce parti fut Santorio San Severina, créature d'Olivarez, dont un seul mot peint le caractère mieux que ne pourraient le faire des volumes. Il parle incidemment, à propos du massacre des Huguenots, *del giusto sdegno del re Carlo di gloriosa memoria, in quel celebro giorno di S. Bartolommeo lietissimo à cattolici!...* De plus, il était l'âme de l'inquisition, et son âge peu avancé faisait tout espérer à ses fanatiques partisans. Il était sur le point d'être élu, lorsqu'une voix, la seule qui fît la majorité au conclave, celle du cardinal Colonna, se détacha de son parti. Après une longue méditation, dans laquelle le sombre fanatisme de l'inquisition lui apparut plus dangereux, il s'écria : « Je vois que Dieu ne veut point de San Severina : Ascanio Colonna aussi n'en veut pas!... Et sortant aussitôt de la chapelle Pauline où étaient ses amis, il se rendit à la chapelle Sixtine auprès des adversaires de San Severina. Sa voix donna la tiare à Aldobrandini, l'ami, le protégé de Sixte V, qui prit le nom de Clément VIII. Cet événement fut remarqué et passa alors pour un indice de la volonté divine qui réprouvait l'inquisition et ses excessives rigueurs; l'esprit public y gagna.

Il en résulta dans la marche de la papauté un

changement important pour l'Europe. Depuis long-temps l'Espagne y dominait et s'aidait du Saint-Siége comme le Saint-Siége l'aidait; la France mal gouvernée n'avait dans la balance européenne qu'un poids très-faible, et la ligue unie à Philippe II venait encore agrandir la puissance Espagnole. Mais Henri IV était monté sur le trône, il avait abjuré et se montrait bon catholique. Il sollicitait la reconnaissance et l'absolution du pape; les exaltés s'y opposaient, disant que le pape lui-même n'avait pas le droit d'absoudre un hérétique relaps; les prédécesseurs de Clément ne l'eussent pas fait, San Severina eût rejeté cette idée comme impie. Clément tergiversa, hésita, car l'Espagne au fond était le plus fort soutien du Saint-Siége; mais voyant la puissance d'Henri IV augmenter, il céda, et la politique européenne prit dès lors une face différente. L'influence française ne tarda pas à se montrer, et avec elle des idées de tolérance et de paix.

Les jésuites chassés de France y reparurent, et Henri de Navarre ne craignit pas de choisir parmi eux son confesseur [38]. L'Espagne à son tour les persécuta, et le pape s'établit en médiateur [39]. La tactique principale et la plus digne d'éloges du Saint-Siége était à cette époque de ne s'aliéner aucune des puissances sur lesquelles repose l'é-

quilibre du monde catholique, d'apaiser les différends qui surgissent entre elles, et de conserver son influence sur tous les états de la chrétienté. C'est ainsi que l'Europe dut à Clément VIII la paix de Vervins conclue en 1598. Quelque éloignés que fussent l'un de l'autre le vieux Philippe et le jeune Henri, la politique conciliatrice du pape sut les unir. Henri y perdit ses anciens alliés les Anglais et les Hollandais, et Philippe, satisfait de ce triomphe du catholicisme, n'hésita plus à rendre toutes ses conquêtes. Ce fut là, disent quelques historiens, le triomphe le plus doux et la joie la plus vive qu'éprouva le saint père dans les quatorze années de son pontificat [40].

Ici finit le résumé, bien incomplet sans doute, de l'histoire de la papauté pendant ces deux siècles. Le XVIe nous semble avoir racheté bien des fautes du XVe : les effets de la réforme catholique s'y font déjà sentir, et cependant elle n'est que préparée pour le siècle suivant, dans lequel les communautés religieuses achèveront l'œuvre que les papes éclairés et consciencieux de cette dernière époque ont si bien commencée.

CHAPITRE SEPTIÈME.

Nous avons vu dans les conciles œcuméniques, dans celui de Trente surtout, des documents précieux sur l'histoire de l'Eglise, et des détails sur la réformation catholique qui dénotent un progrès réel dans l'Eglise, dans les mœurs, et dans l'intention des pasteurs appelés à la gouverner. Cherchons maintenant dans les conciles provinciaux et particuliers ces petits détails de mœurs locales que les conciles généraux ne peuvent nous offrir. Le même progrès s'y fait apercevoir. L'immoralité a fait place à la passion des discussions théologiques, à une tendance prononcée pour l'examen et la controverse. C'est le doute, l'incrédulité, l'hérésie, que l'on veut frapper : on sent le besoin d'éloigner de la crédule naïveté du peuple, les erreurs qui corrompent la foi primitive... Ainsi, dans le concile d'Oxford, tenu en 1408, on défend aux maîtres des arts libéraux de traiter de théologie ou des dogmes de foi, et à leurs élèves d'en disputer; de publier des livres

qui ne soient approuvés par l'académie d'Oxford ou par douze docteurs choisis par l'évêque ; on ne souffre plus de traduction de l'écriture qui ne soit revue et autorisée par qui de droit ; on défend d'avancer aucune proposition qui ait un mauvais sens, sous prétexte qu'elle peut en avoir un bon, de disputer des points de doctrine décidée par l'Eglise, si ce n'est pour l'expliquer, etc.

Le concile de Tortose, 1429, excommunie ceux qui échauffent l'esprit des grands contre l'Église.

Le concile de Bourges, 1528, ordonne aux curés de dénoncer aux évêques ceux de leurs paroissiens qu'ils sauront être infectés des erreurs de Luther, ainsi que ceux qui s'occuperont de magie.

Concile de Paris, 1528. — La préface qui se lit au commmencement de ce concile fait voir la conformité des erreurs de Luther, de Zuingle, et des autres nouveaux hérétiques, avec celles de Manès, d'Arius, de Vigilance, de Pierre Valdo, de Marsile de Padoue, et de Wiclef. Il y est remarqué, sur la fin, que les novateurs ne s'accordent point entre eux ; que les uns abattent les images qui sont tolérées par les autres ; que les uns rejettent les pratiques humaines comme un poison, et que les autres les défendent comme

très-utiles ; que quelques-uns enseignent l'anabaptisme, et que les autres ont cette pratique en horreur ; qu'ils ne s'accordent pas sur l'Eucharistie ; que les uns croient qu'elle n'est que le signe du corps et du sang de Jésus-Christ, et que les autres font profession de croire qu'elle est véritablement le corps et le sang de Jésus-Christ ; mais qu'ils s'éloignent les uns et les autres de la vérité, en ce qu'ils assurent que la substance du pain et du vin y demeure ; qu'il y en a qui se vantent d'avoir le Saint-Esprit, qui leur donne l'intelligence de l'Ecriture sans qu'ils aient besoin d'interprête, sentiment que les autres rejettent ; que ces contradictions font assez connaître combien ils sont éloignés de la vérité, qui est toujours la même, et ne se combat jamais.

Concile de Cambrai, 1565. — Il ne sera point permis aux libraires et aux imprimeurs de vendre et de faire venir des livres, sans qu'ils en aient fait approuver le catalogue par qui de droit ; et l'on priera les magistrats de les obliger de faire tous les ans leur profession de foi, selon la doctrine du concile de Trente, et de promettre obéissance au Saint-Siége.

Les évêques, les curés, et les prédicateurs, extermineront, autant qu'ils pourront, tous les livres de magie et de divination.

On purgera les livres de prières de tout ce qu'il pourra y avoir de faux et de superstitieux.

Les curés prêcheront tous les dimanches et toutes les fêtes solennelles.

Ils instruiront leurs paroissiens sur les traditions apostoliques, de même que sur la vertu et l'institution des cérémonies saintes.

Ils témoigneront beaucoup de charité en traitant les questions de controverse, et se contenteront d'expliquer ce qu'il faut croire, *sans injurier les hérétiques*. S'ils ne sont point assez habiles pour traiter ces sortes de matières, ils se borneront à exhorter leurs auditeurs à la crainte du Seigneur, à la pratique de tous les devoirs de la religion, et à la fuite de tous les vices.

Ils ne permettront à personne de prêcher dans leurs églises sans l'autorisation de l'ordinaire, et s'abstiendront de tout dogme, non-seulement hérétique, mais encore superstitieux ou fabuleux.

Les curés n'auront point de livres qui puissent corrompre la religion ou les mœurs : ils n'en auront que de bons et qui soient approuvés par des universités catholiques......

Il est peu de conciles de ces deux siècles qui ne portent quelques statuts pareils à ceux que nous avons cités, et que nous pourrions multiplier à l'infini, mais ce ne sont pas les seules matières

dont on s'occupait alors : l'Eglise songeait sérieusement à l'amélioration de ses mœurs ; elle avait compris, en présence de la réforme protestante, qu'il fallait sortir de toute ignorance et combattre les erreurs par la vérité, comme par la pureté de doctrine et la pureté morale.

Ainsi, dans le concile de Nantes, en 1431, on lit la défense « de pratiquer les cérémonies ridicules du 1er de mai, du lendemain de Pâques et de la fête des fous. Au 1er de mai, on rançonnait ceux qui avaient été surpris au lit. Le lendemain de Pâques, ceux qu'on trouvait aussi couchés, étaient conduits à l'Eglise, et on leur administrait une espèce de baptême. Pour la fête des fous, c'était une mômerie qui commençait à Noël, et durait jusqu'à la fête des Innocents. On habillait des enfants en papes, en cardinaux, en évêques; et, le jour des Innocents, l'office se faisait dans les collégiales par les enfants de chœur et le bas clergé. Tout cela était accompagné *d'irrévérences et de débauches*...

On fit aussi, dans le concile de Nantes, des règlements contre les vexations pécuniaires, pour l'absolution des censures, contre les bruits scandaleux qui se faisaient aux secondes noces (c'est ce qu'on appelle encore *charivari*); contre les prédicateurs qui prêchaient sur les échafauds,

dans les places publiques. Le prétexte de ce dernier usage était la multitude des auditeurs; mais cela dégénérait en spectacle et en action théâtrale, au mépris de la divine parole [1] ».

Concile de Sens, 1528. — Il est dit que le faste, le luxe et l'avarice, sont ordinairement la cause pour laquelle les ecclésiastiques ont une mauvaise réputation : c'est pourquoi on les avertit de se souvenir qu'ils ne sont pas appelés pour être servis, mais pour servir.

Par le trentième article, il est permis aux ecclésiastiques de faire un petit métier honnête pour pouvoir subsister sans avilir le sacerdoce; et, par le trente-unième, il leur est défendu d'être marchands.

Concile de Cambrai, 1565. — Les évêques auront soin de rétablir ou d'entretenir les écoles chrétiennes pour instruire les enfants des éléments de la religion.

Il y aura des maîtres d'école pour l'instruction de la jeunesse dans toutes les paroisses. Les curés s'informeront, tous les mois, des progrès des enfants; et ils apporteront tous leurs soins pour qu'on leur inspire la crainte et l'amour du Seigneur, dès leur plus tendre enfance.

Les doyens ruraux visiteront, tous les six mois, ou au moins tous les ans, ces petites écoles, et

rendront compte à l'ordinaire de la manière d'instruire la jeunesse.

Les carillonneurs ne toucheront sur les cloches que des cantiques et des hymnes, et jamais des airs *lascifs et déshonnêtes.*

Concile de Tours, 1583. — Anathême à quiconque ose contredire à la puissance du roi, qui ne vient que de Dieu seul, et qui refuse opiniâtrement d'obéir à ses justes ordonnances.

On prie le pape d'accorder aux évêques et à leurs grands-vicaires, officiaux et pénitenciers, la permission d'absoudre de l'hérésie. On prie aussi le roi de faire publier le concile de Trente.

Tous ceux qui forceront une fille ou une femme à se faire religieuse, seront également excommuniés.

Les ecclésiastiques qui donneront la sépulture dans leurs églises ou dans leurs cimetières, aux hérétiques, encourront l'excommunication majeure. On n'enterrera personne auprès du grand autel, et toutes les fosses en seront éloignées au moins de cinq ou six pieds. On excepte de cette règle les évêques, les curés et les fondateurs.

Les officiaux seront prêtres, de bonne réputation, ou habiles dans le droit canonique.

Concile d'Avignon, 1594. — On défend de bénir les secondes noces, de dire la messe de

nuit, et il est expressément défendu aux femmes de présenter fleurs ou gâteaux à ceux qui entrent dans l'église, comme elles ont coutume de le faire les jours de fête, etc.

Il serait trop long de donner le détail des ordonnances de règle et de discipline, dont les conciles dotaient chaque pays selon ses besoins divers; il nous suffit de voir que les mœurs et les lumières pénètrent partout. Cette tendance est surtout sensible dans la seconde moitié du XVIe siècle, car alors, elle descendait du pontife aux simples curés, et des conciles aux chapitres. En présence de la réforme protestante, on avait senti le besoin de redoubler de sévérité et de refaire les mœurs. En ce sens, on lui doit quelque reconnaissance. C'est le seul bien qu'elle ait produit, et, nous devons le croire par la marche des choses, ce bien, un peu plus tard, peut être, aurait été opéré sans elle.

Ainsi, les conciles de cette époque, rédigeant de véritables codes de morale divine et de sagesse chrétienne, travaillaient lentement, mais avec fruit, à régénérer la société ecclésiastique et civile. Heureux les peuples, s'ils n'avaient eu qu'à suivre cette bienfaisante impulsion, mais le remède avait paru trop lent et trop peu énergique au zèle exalté de quelques-uns, et l'inquisition moderne rem-

plaça plus furieuse encore, et plus impitoyable, l'inquisition du XIIIe siècle [2].

Les Juifs furent la cause première de ce redoublement de rigueur : les richesses immenses qu'ils avaient su amasser en Espagne avaient attiré sur eux l'envie, la haine et la persécution ; ils pouvaient éviter la mort en se faisant Chrétiens, ils en profitèrent ; mais la plupart de ces conversions forcées durèrent peu, et le danger passé, les Juifs retournèrent secrètement au Judaïsme. De là l'espionnage, l'inquisition et des peines terribles contre les apostats [3]. L'avidité du roi Ferdinand, qui confisquait les biens des condamnés, aida au zèle de Torquemada, prieur du couvent des Dominicains de Séville et grand inquisiteur. La reine Isabelle résistait ; sa charité de femme souffrait de ces affreuses tortures ; on sut lever ses scrupules, et rien n'empêcha plus l'inquisition de fleurir et de fructifier dans l'un des plus beaux pays du monde [4]. Repoussée en France, à Rome même, et surtout à Naples [5], elle leva sa tête hideuse dans la Péninsule et y but le sang de tout ce que lui laissa l'émigration [6]. Le nombre des prisonniers était tel que les prisons étaient trop petites, et qu'on fit servir quelques couvents à cet usage. Ils en sortaient pour être enfermés dans des statues de plâtre exposées à un feu ardent

qui desséchait et consumait peu à peu leurs corps. Des plaintes nombreuses arrivèrent au pape, mais la volonté de Sixte IV ne fut pas assez forte ou assez puissante pour faire cesser un état de choses que tolérait Ferdinand.

Jusqu'en 1484, tout cela s'était fait sans lois, sans règlements, en manière d'essai ; mais à cette époque, Torquemada convoqua une junte générale à Séville, et l'on y décréta les premières lois permanentes de l'inquisition d'Espagne. Ce nouveau Code avait vingt-huit articles : « les trois premiers déterminaient la manière d'installer les tribunaux dans les villes ; la publication des censures contre les hérétiques et les apostats qui ne se dénonceraient pas volontairement, et fixaient le délai de grâce, pour éviter la confiscation des biens.

Le quatrième article portait que les confessions volontaires, faites avant le temps de grâce, devaient être écrites sur l'interrogatoire des inquisiteurs. Par cette manière de procéder, on n'accordait la grâce à un homme que lorsqu'il en avait fait livrer d'autres à la persécution.

L'article cinquième défendait de donner secrètement l'absolution, excepté dans le seul cas où personne n'aurait eu connaissance du crime du réconcilié.

Par le sixième article, le réconcilié se trouvait condamné à la privation de tout emploi honorifique, et de l'usage de l'or, de l'argent, des perles, de la soie, et de la laine fine.

L'article septième imposait des pénitences pécuniaires, même à ceux qui avaient fait une confession volontaire.

Le huitième portait que le pénitent volontaire, qui se présenterait après le terme de grâce, ne pourrait être exempté de la confiscation de ses biens, qu'il avait encourue de droit le jour de son apostasie ou de son hérésie. On voit, par ces deux articles, tout ce que la cupidité de Ferdinand s'était promise de l'inquisition.

Le neuvième article ordonnait de n'imposer qu'une pénitence légère aux sujets âgés de moins de vingt ans, qui se présenteraient volontairement.

L'article dixième imposait l'obligation de préciser le temps où le réconcilié était tombé dans l'hérésie, afin de savoir quelle portion de ses biens appartenait au fisc.

Si un hérétique, détenu dans les prisons secrètes du Saint-Office, touché d'un véritable repentir, demandait l'absolution, l'article onzième portait qu'on pourrait la lui accorder, en lui imposant pour pénitence un emprisonnement perpétuel.

Le douzième article autorisait les inquisiteurs à condamner à la relaxation, comme faux pénitent, tout réconcilié dont ils jugeraient la confession imparfaite ou la repentance simulée. Ainsi, la vie d'un homme dépendait de l'opinion d'un inquisiteur.

L'article treizième prononçait la même peine contre ceux qui se vanteraient d'avoir caché plusieurs crimes dans leur confession.

Le quatorzième portait que, si l'accusé convaincu persistait dans ses dénégations, il devait être condamné comme impénitent. Cet article fit conduire au bûcher des milliers de victimes, parce qu'on regarda comme convaincues, des personnes qui étaient bien loin de l'être.

D'après le quinzième article, toutes les fois qu'il existait une demi preuve contre un accusé qui niait son crime, il devait être soumis à la question : s'il s'avouait coupable dans les tourments, et confirmait ensuite sa confession, il était condamné comme convaincu ; et, s'il la rétractait, il devait subir une seconde question.

Il était défendu par le seizième article de communiquer aux accusés la copie entière des déclarations des témoins.

Le dix-septième prescrivait aux inquisiteurs d'interroger eux-mêmes les témoins.

Le dix-huitième voulait qu'un ou deux inquisiteurs fussent toujours présents à la question, afin de recevoir les déclarations des prévenus.

Le dix-neuvième exigeait qu'on condamnât, comme hérétique convaincu, tout accusé qui ne comparaîtrait pas après avoir été assigné dans les formes.

Le vingtième portait que, s'il était prouvé par les livres ou par la conduite d'un homme mort qu'il avait été hérétique, il devait être jugé et condamné comme tel, son cadavre exhumé, et la totalité de ses biens confisquée aux dépens de ses héritiers naturels.

D'après le vingt-unième article, il était ordonné aux inquisiteurs d'étendre leur juridiction sur les vassaux des seigneurs, et de censurer ces derniers, s'ils y mettaient quelque obstacle.

Le vingt-deuxième article voulait qu'on accordât aux enfants de ceux dont les biens auraient été confisqués, une portion de ces mêmes biens à titre d'aumône. Cet article devint illusoire, car jamais les inquisiteurs ne se sont occupés du sort de ces malheureux : l'abandon et la misère étaient toujours leur partage.

Les autres six articles de ce code étaient relatifs aux procédés que les inquisiteurs devaient observer entre eux et envers leurs subordonnés.

Cette constitution fut augmentée plusieurs fois, même dans les premiers temps; mais malgré toutes ces modifications, les formes de procédure ont toujours été à peu près les mêmes, et les inquisiteurs n'ont jamais renoncé à l'arbitraire qui fait le fond de cette cruelle jurisprudence. Il était impossible à l'accusé d'établir sa défense convenablement, et les juges, placés entre l'alternative de reconnaître son innocence, ou de le soupçonner coupable, adoptaient toujours ce dernier parti, et n'avaient plus besoin de preuves.

Un code aussi sanguinaire, dont l'exécution était confiée à des hommes qui croyaient se rendre agréables à Dieu en faisant brûler des milliers de leurs semblables, ne pouvait que rendre l'inquisition odieuse. Aussi excita-t-elle le plus vif mécontentement, et les peuples des Espagnes lui opposèrent une résistance qui fut souvent sanglante.

Nous ne nous appesantirons pas sur des détails horribles qui, outre le dégoût qu'ils inspirent, peuvent n'être pas exacts[7]; et pour caractériser cette institution, aussi peu populaire que peu chrétienne, nous nous bornerons à donner après ces statuts la peinture d'un auto-da-fé. Ce tableau des mœurs de l'époque en dira plus que toutes les réflexions.

Le Saint-Office célébrait deux sortes d'auto-da-fé. Les auto-da-fé particuliers avaient lieu plusieurs fois dans l'année, les exécutions générales ou grands auto-da-fé étaient reservés pour les grandes occasions, telles que l'avènement ou le mariage d'un souverain, la naissance d'un enfant royal ou l'anniversaire des jours mémorables. Tous les condamnés, dont plusieurs gémissaient dans les prisons depuis longues années, en étaient tirés alors, morts ou vifs, pour figurer dans cette barbare cérémonie.

Un mois avant le jour fixé pour l'auto-da-fé général, les membres de l'inquisition, précédés de leur bannière, se rendaient en cavalcade, du palais du Saint-Office à la grande place pour y annoncer aux habitants qu'à un mois de là, à pareil jour, il y aurait une exécution générale des personnes condamnées par l'inquisition : cette cavalcade faisait ensuite le tour de la ville au son des trompettes et des timbales. Dès cet instant on s'occupait des préparatifs nécessaires pour rendre la cérémonie aussi solennelle que magnifique; à cet effet, on dressait sur la grande place un théâtre de 50 pieds de long, élevé jusqu'à la hauteur du balcon du roi, lorsque la ville où devait avoir lieu l'auto-da-fé était la résidence royale. A l'extrémité et sur toute la largeur de ce théâtre s'éle-

vait, à la droite du balcon du roi, un amphithéâtre de vingt-cinq à trente degrés destinés pour le conseil de la Suprême et pour les autres conseils d'Espagne. Au-dessus de ces degrés, l'on voyait, sous un dais, le fauteuil du grand inquisiteur, qui se trouvait beaucoup plus élevé que le balcon du roi. A la gauche du théâtre et du balcon, on dressait un second amphithéâtre où les condamnés devaient être placés. Au milieu du grand théâtre, il y en avait un autre fort petit, qui soutenait deux espèces de cages en bois, ouvertes par le haut, dans lesquelles on plaçait les condamnés pendant la lecture de leur sentence. En face de ces cages se trouvaient deux chaires, une pour le *relateur* ou lecteur des jugements, l'autre pour le prédicateur; et enfin on dressait un autel auprès de la place des conseillers.

Le roi, la famille royale, ainsi que toutes les dames de la cour, occupaient le balcon royal. D'autres balcons étaient également préparés pour les ambassadeurs et pour les grands de la couronne, et des échafauds pour le peuple.

Un mois après la publication de l'auto-da-fé, la cérémonie commençait par une procession composée de charbonniers, de dominicains et de familiers, qui partait de l'église et se rendait sur la grande place; elle s'en retournait après avoir

planté près de l'autel une croix verte, entourée d'un crêpe noir, et l'étendard de l'Inquisition. Les dominicains seuls restaient sur le théâtre, et passaient une partie de la nuit à psalmodier.

A sept heures du matin, le roi, la reine et toute la cour paraissaient sur les balcons.

A huit heures, la procession sortait du palais de l'Inquisition, et se rendait sur la place, dans l'ordre suivant :

1° Cent charbonniers armés de piques et de mousquets. Ils avaient le droit de faire partie de la procession, parce qu'ils fournissaient le bois destiné à brûler les hérétiques.

2° Les dominicains, précédés d'une croix blanche.

3° L'étendard de l'Inquisition, porté par le duc de Médina-Céli, suivant le privilége de sa famille. Cet étendard était de damas rouge, sur lequel on avait brodé d'un côté les armes d'Espagne, de l'autre une épée nue, entourée d'une couronne de laurier.

4° Les grands d'Espagne et les familiers de l'Inquisition.

5° Toutes les victimes, sans distinction de sexe, placées suivant les peines plus ou moins sévères auxquelles elles étaient condamnées.

Celles condamnées à de légères pénitences mar-

chaient les premières, la tête et les pieds nus, revêtues d'un *san-bénito* de toile, avec une grande croix de saint André jaune sur la poitrine, et une autre sur le dos. Après cette classe marchait celle des condamnés au fouet, aux galères et à l'emprisonnement.

Venaient ensuite ceux qui, ayant évité le feu en avouant après leur jugement, devaient être étranglés seulement; ils portaient un *san-bénito*, sur lequel étaient peints des diables et des flammes; un bonnet de carton de trois pieds de haut, appelé *coroza*, peint comme le *san-bénito*, était placé sur leur tête.

Les obstinés, les relaps et tous ceux qui devaient être brûlés vifs, marchaient les derniers, vêtus comme les précédents, avec la différence que les flammes peintes sur leurs *san-bénito* étaient ascendantes. Parmi ces malheureux il y en avait souvent qui marchaient bâillonnés. Tous ceux qui devaient mourir étaient accompagnés de deux familiers et de deux religieux. Chaque condamné, à quelque classe qu'il appartînt, tenait à la main un cierge de cire jaune.

Après les victimes vivantes, on portait les statues en carton des condamnés au feu, morts avant l'auto-da-fé; leurs os étaient aussi portés dans des coffres.

Une grande cavalcade, composée de conseillers de la Suprême, des inquisiteurs et du clergé, fermait la marche. Le grand inquisiteur était le dernier, vêtu d'un habit violet : il se faisait escorter par ses gardes-du-corps.

Dès que la procession était arrivée sur la place, et que chacun était assis, un prêtre commençait la messe jusqu'à l'évangile. Le grand inquisiteur descendait alors de son fauteuil, et, après s'être fait revêtir d'une chape et d'une mitre, il s'approchait du balcon où était le prince, pour lui faire prononcer le serment par lequel les rois d'Espagne s'obligent de protéger la foi catholique, d'extirper les hérésies, et d'appuyer de toute leur autorité les procédures de l'inquisition. Sa Majesté Catholique, debout et la tête nue, jurait de l'observer. Le même serment était prêté par toute l'assemblée.

Un dominicain montait ensuite dans la chaire et faisait contre les hérésies un sermon rempli de louanges de l'inquisition. Dès que le sermon était fini, le relateur du Saint-Office commençait à lire les sentences ; chaque condamné entendait la sienne à genoux dans la cage, et retournait ensuite à sa place.

A la fin de cette lecture, le grand inquisiteur quittait son siége et prononçait l'absolution de

ceux qui étaient réconciliés; quant aux malheureux condamnés à perdre la vie, ils étaient livrés au bras séculier, placés sur des ânes, et conduits au *quemadero* pour y recevoir la mort. Là se trouvaient autant de bûchers qu'il y avait de victimes. On commençait par les statues et les os des morts, que l'on brûlait; après les statues, on attachait successivement tous les condamnés aux poteaux élevés au milieu de chaque bûcher, et l'on y mettait le feu. La seule grâce que l'on faisait à ces malheureux, c'était de leur demander s'ils voulaient mourir en bons chrétiens : dans ce cas, le bourreau les étranglait avant de mettre le feu au bûcher.

Les réconciliés condamnés à la prison perpétuelle, aux galères et au fouet, étaient ramenés dans les prisons du Saint-Office, d'où ils sortaient pour subir les pénitences qui leur étaient imposées, et pour être conduits à leur destination.

Telles étaient les formalités et les cérémonies employées dans ces barbares exécutions, que l'on a osé appeler *actes de foi*, auxquelles le roi et la cour assistaient comme à une grande fête. L'Espagne leur doit la perte de la moitié de sa population, et la honte de les avoir froidement supportées [8].

Après la mort de Torquemada, quarante-qua-

tre autres grands-inquisiteurs se succédèrent, et tous introduisirent des changements plus ou moins notables, soit dans les règlements, soit dans les cérémonies, mais sans que rien pût justifier les cruautés dont l'Espagne fut le théâtre pendant plusieurs siècles[9].

Après la mort de Charles-Quint, Philippe II eut l'heureuse idée de créer un tribunal ambulant de l'inquisition, chargé de découvrir et de poursuivre les hérétiques sur les navires. Ce tribunal maritime fut de courte durée, parce qu'on s'aperçut qu'il mettait des entraves à la navigation. A cette inquisition des flottes succéda l'inquisition des douanes, dont l'objet était d'empêcher l'introduction des livres défendus... Ainsi, pendant que les conciles de la France et de l'Italie essayaient de lutter glorieusement contre les doctrines subversives, l'Espagne prenait à tâche de les justifier par ses excès et son ignorance sanguinaire[10]. Les mœurs y étaient-elles meilleures? la crainte avait-elle produit de bons effets?.. L'histoire prouve le contraire, et d'une manière irréfragable : nous pourrions en donner des preuves nombreuses, mais elles trouveraient mal leur place ici, et d'ailleurs le fait n'est pas de nature à être nié ou controversé[11]. Pendant que l'Espagne, en proie à l'inquisition, voyait sa population diminuer par

une émigration constante, la cour romaine et l'Italie avaient un sort bien différent, bien différent surtout de celui qu'elles avaient eu sous les pontifes dissolus ou batailleurs. Déjà sous Paul IV on s'en était aperçu; mais l'exemple de Pie V et de Grégoire XIII produisit un effet extraordinaire. Ce qu'en rapporte Tiepolo, qui vivait au milieu du XVIe siècle, est fort remarquable. « Rien, dit-il, n'a fait tant de bien à l'Église que cette succession de papes d'une vie irréprochable; tous ceux qui les ont suivis sont devenus meilleurs, les cardinaux et les prélats cherchent avec soin à éviter tout scandale, et la ville entière s'efforce à leur exemple de sortir de la déconsidération où elle était tombée. Rome enfin s'approche de la perfection dans les limites imposées à la nature humaine... [12] » « Non pour cela, observe l'impartial historien de la papauté, que la cour papale ne renfermât que des bigots ou des hypocrites, nous aimons à reconnaître au contraire qu'elle était composée d'hommes distingués qui pratiquaient à un haut degré toute l'austérité religieuse de leur époque [13] ».

La population mobile de Rome suivait toutes ces phases, et sa croissance ou sa décroissance marquaient la somme de bonheur ou de malheur qu'on trouvait sous tel ou tel pontife. Encore ré-

duite sous Paul IV à 45,000 âmes, elle se releva bientôt et fut portée à 70,000. Elle était de plus de 100,000 sous Sixte-Quint ; et cette masse n'était pas seulement romaine, car alors l'émigration et le retour eussent été moins prompts, mais l'Italie entière, et même la France et l'Espagne, fournissaient leur contingent. « Ainsi, dit Ranke, à côté du Lombard attentif et docile, on distinguait l'habitant de Gênes croyant venir à bout de tout avec son argent, le Vénitien cherchant à découvrir les secrets des étrangers, le Florentin économe et bavard, le Romagnat prudent et avare, le Napolitain prétentieux et cérémonieux. Ceux des pays du nord cherchaient seulement à jouir du climat et de la vie. Le Français renonçait difficilement aux mœurs de sa patrie ; l'Espagnol, enveloppé de son *soltana*, son manteau sur l'épaule, méprisait tous les autres, et silencieux se tenait à l'écart... »

Le clergé y avait un esprit républicain qui tenait sans doute à ce que chacun portait sous la soutane, non le bâton de maréchal, mais la mitre de pape. Depuis un siècle surtout les changements avaient été si multipliés, et tant de papes s'étaient élevés de fort bas, qui tous avaient eu leurs créatures, que chacun pouvait se croire appelé à faire aussi fortune. Et de là les obséquiosités dont

étaient entourés cardinaux et archevêques, qui tous avaient leur cour assidue et prévenante. On vivait comme au milieu d'une loterie dont les chances incalculables et précipitées entretenaient constamment dans tous les joueurs la même espérance.

Voilà les deux côtés de l'Italie au XVI$_e$ siècle, le religieux et le mondain ; le prélat et l'homme ; le ciel et la terre... Mais comme rien ne peut être parfait ici-bas, c'était cependant une amélioration qu'il nous est doux de constater, surtout en regard de la Saint-Barthélemi française et de l'inquisition espagnole.

Et en effet, avec un tel état, peu à peu les mœurs s'améliorent, et la conséquence naturelle de ce progrès est de porter à la tête de la hiérarchie ceux dont l'existence entière est le plus en rapport avec les exigences de l'époque. Peuples et pontifes réagisssent ainsi les uns sur les autres ; les pontifes ont façonné le peuple, qui à son tour réclame, exige des pontifes vertueux, zélés pour le bien et dignes de leur haute position. Le XIXe siècle souffrirait-il encore un Borgia, ou seulement un cardinal Dubois?

En attendant, comme nous l'avons dit plus haut, des sommités aux villes et aux hameaux des diverses contrées de l'Europe, nous retrouverons

les mêmes destinées; ainsi, au XVe siècle les couvents étaient déserts, ou l'on y passait la vie la plus molle et la moins religieuse; les jeunes abbés qui recevaient les ordres donnaient un repas et un bal où ils *dansaient eux-mêmes;* les abbés disaient la messe en bottes, pendant que le cheval et la meute préparés pour la chasse à cor et à cris attendaient, bruyants et impatients, à la porte de l'église [14]. Les laboureurs travaillaient les jours de fête et dimanches, ou allaient danser dans les cimetières; les églises étaient pleines de promeneurs et de discoureurs pendant la messe, et le seigneur du lieu s'y permettait de baiser au front les jolies filles qui entraient. Les religieuses sortaient seules, les sorciers avaient accès partout, débitant leurs prophéties, et tout cela et tant d'autres choses encore, les indulgences le réparaient et le lavaient... [15]

Voyez ce que disaient de leur siècle les hommes qui l'honoraient le plus : Dante, catholique et théologien zélé, admet tous les dogmes de l'église romaine, mais il ne cesse de tonner contre les abus et la corruption de son clergé; il place dans son enfer tous les hérétiques, mais il y place aussi les trafiquants de prières [16]. Il respecte les droits spirituels du clergé, mais il a en horreur le pouvoir auquel il attribue la dégradation reli-

gieuse ; il le signale comme destructeur de son pays et peuple l'enfer de ses ministres : « Là ils se lancent des rochers, là ils sont précipités dans des chaudières de poix bouillante ; plus loin on les voit enchaînés dans une prison de glace, ou roulant du sommet d'une pyramide de flammes qui tourne autour d'eux. [17] » Ainsi que Dante, Pétrarque était bon catholique, plein de zèle pour les intérêts du Saint-Siége ; et pendant qu'il construisait à Arqua une chapelle dédiée à la Vierge, il tonnait contre les excès du clergé de son temps en termes singulièrement énergiques [18].

Eh bien ! ce qui existait déjà au temps du Dante et de Pétrarque n'avait cessé de croître et d'empirer jusqu'à la fin du XVe siècle. Au XVIe, au contraire, si l'intolérance était plus grande, plus odieuse, d'un autre côté, la rivalité menait au bien. Dans un temps où la pensée et la bouche étaient sans cesse pleines de haines et de disputes théologiques, on entendait dans les réunions populaires des conversations et des mots pareils à ceux-ci : « Pour faire enrager les huguenots, je veux fonder un bel hôpital. — Afin que les papistes le voient, je veux faire tous les jours distribuer de grands pains devant ma porte. — Cessons nos querelles, nos discussions, elles font le plaisir des huguenots. — Aimons-nous, secourons-nous,

les papistes le sauront. — A cause des huguenots, ne chantons pas de chansons galantes.—Point de bals, point de danses, soyons moins relâchés que les papistes[19]. »

Au milieu de ce conflit perpétuel, tantôt bon, tantôt mauvais, mais mauvais surtout, Henri IV apparut à tous comme un sauveur; il remplit la France de sa force et de sa tolérance. Il dit aux frères : oubliez vos haines et embrassez-vous; enfin il mit à ses pieds les fanatiques des deux communions, les uns reconnaissants, les autres morts... [20]

Nous avons vu dans le cours du XVIe siècle le protestantisme naître et s'étendre avec une rapidité effrayante pour l'Église; nous en avons dit les causes, nous en verrons plus tard les résultats ; essayons aujourd'hui de résumer en quelques mots l'histoire philosophique de ce siècle.

Le génie et l'énergie morale de Grégoire VII avaient délivré l'Église de la servitude que voulait lui imposer la féodalité, mais le grand homme ne put consolider et continuer son œuvre : l'islamisme d'un côté, les schismes de l'autre remuèrent et ébranlèrent la chrétienté; le Saint-Siège, victorieux et tranquille en apparence, eut bientôt à se combattre lui-même, et fut d'abord

entraîné à se servir de sa souveraineté spirituelle pour agrandir sa souveraineté temporelle. Poussés dans cette direction par les Laïques romains, les pontifes en arrivèrent bientôt à une confusion totale entre les deux puissances établies en leur personne, et l'on vit Jules II, le casque en tête, ambitionner la gloire des Césars. L'administration ecclésiastique suivit nécessairement cette impulsion, et l'argent étant devenu d'une nécessité absolue pour faire une guerre incessante, la simonie corrompit bientôt les plus hautes dignités de l'Église. Des désordres de tous genres suivirent ce premier égarement, et Rome, la mère de l'Église chrétienne, vit tous les vices surgir dans son sein! Aux monstrueux plaisirs d'Alexandre, à l'ardeur belliqueuse de Jules, avaient succédé les élégants plaisirs de la cour de Léon. Il y avait là beaucoup moins de scandale, sans doute, mais plus de danger, peut-être, pour l'austérité du dogme catholique : lorsque le chef de l'Église, dit un spirituel écrivain, [21] s'enivrait de musique et de parfums, dans ce temple magnifique, pour l'érection duquel Jules II avait démoli la vieille basilique sanctifiée par les tombeaux des martyrs; lorsque sur les eaux de Bolsène, ou sous les bosquets ombreux de Malliana, il passait sa vie dans le commerce des artistes, des poètes et des

philosophes, au milieu de ces nobles causeries, le catholicisme ne pouvait manquer de se dépouiller de son caractère pour revêtir les formes idéales d'une poésie, les apparences d'une phase transitoire de l'intelligence humaine.

Au platonisme florentin de la cour des Médicis succéda bientôt, au sein de Rome même, une philosophie plus audacieuse. L'immortalité du principe pensant était niée jusque dans les écoles publiques; et lorsque Erasme visita l'Italie, lorsque le jeune Luther vint lui-même, portant aux marches de la confession de Saint-Pierre une foi ardente et encore entière, l'épicuréisme avait envahi les doctrines au même degré que les mœurs. Les chefs de l'auguste hiérarchie romaine, abaissés au rang de princes d'un état temporel, souriaient trop souvent à des dogmes dont le sens allait s'oblitérant chaque jour, et des paroles blasphématoires se mêlèrent plus d'une fois à celles par qui se consomme sur l'autel le sacrifice de la nouvelle alliance.

Or, à la même époque, et par réaction contre ces déplorables tendances, un mouvement opposé, provoqué par l'étude des écritures, se manifestait dans le nord de l'Europe; mouvement de spiritualité exaltée qui eut bientôt dépassé toutes les bornes, parce qu'aucune force morale

n'était alors en mesure de le contenir et de le régler dans le sens d'une haute et intelligente orthodoxie.

Lorsque Luther commença sa prédication, le terrain sur lequel il semait l'hérésie, était déjà profondément remué, d'une part, par les efforts d'associations ascétiques, de l'autre, par les travaux de Beuchlin et d'Erasme, par la vulgarisation des saintes Écritures [22].

Néanmoins, toutes ces causes ne seraient point parvenues à donner au protestantisme une position importante en Allemagne, si la politique romaine ne s'était trouvée par ses intérêts temporels en dissidence presque constante avec celle des empereurs, et si ceux-ci ne s'étaient, sans nul scrupule, servi de la réforme comme d'un instrument pour abaisser et contenir la papauté.

On comprend en effet sans peine, en étudiant cette époque pleine de vie et féconde en leçons, que le protestantisme s'est moins établi par la force intime de son principe que par les complications émanées de la politique romaine et de la politique impériale. Les alliances les plus diverses furent formées, non dans un but *catholique*, mais dans un but *romain*, et à chaque phase nouvelle, des complications successives amenaient des intérêts nouveaux, dans

lesquels la religion était pour bien peu. Cette marche des choses ne pouvait être favorable à l'Église; aussi vit-elle sans surprise, mais avec douleur, la Suisse, la Hollande, la Suède, le Danemark, l'Angleterre et la plus grande partie de l'Allemagne échapper à son joug; le protestantisme gagnait aussi la France, et sans la politique et heureuse abjuration d'Henri IV, il est difficile de dire ce qui serait advenu. Voilà donc l'Europe divisée, et divisée par Rome elle-même, qui eut eû tant d'intérêt et tant de gloire à tout réunir. Pourquoi faut-il que l'esprit de l'homme se mêlant trop long-temps à l'esprit du pontife ait amené cette déplorable scission qui brisa la magnifique unité de l'Europe chrétienne! Ce divorce désastreux qui ensanglanta les contrées les plus belles du globe, et fit des hommes autant de bêtes sauvages qui s'entre-déchirèrent pendant des siècles, au nom d'un Dieu de paix et d'amour! Ce sont là les fautes de l'Eglise, elle les a bien expiées...

Elle voulut plus tard y porter remède, mais la plaie était trop profonde, trop envenimée, et les remèdes héroïques qu'elle employa, l'inquisition par exemple, furent une faute et un malheur de plus. Le dix-septième siècle nous consolera un peu de tant d'erreurs et de désastres : ce que n'auront

pu faire malgré leurs efforts les successeurs immédiats d'Alexandre VI, de Jules II, et de Léon X, il sera donné de le faire aux successeurs de Sixte-Quint et de Clément VIII, et aux communautés religieuses qui se fondèrent sous leur pontificat. Nous verrons l'Eglise ramenée à l'orthodoxie et à la vertu la plus sévère, par la force du principe catholique qui ne peut périr [23], et par les desseins immuables de Dieu sur son Eglise [24].

CHAPITRE HUITIÈME.

Nous avons donné beaucoup à l'Église dans ce volume, parce que l'Église, au XVIe siècle, est presque toute l'histoire. Ainsi l'invasion, Charlemagne, la féodalité, les croisades ont tour à tour captivé l'attention, assumé tout l'intérêt jusqu'à cette époque; ainsi la papauté, la réforme sont toute la vie du XVIe siècle, l'Église le centre de toute action et de toute vie; mais pour cela nous n'abandonnerons pas les parties accessoires, et fidèles à notre plan, nous continuerons la revue des divers éléments de la civilisation de chaque époque, laissant seulement un peu plus d'espace à celui qui en réclame davantage.

L'absence d'idées générales, d'intérêts généraux bien compris, bien appréciés a surtout caractérisé le XVIe siècle; la société en souffrance ne savait ce qui pouvait assurer son bien-être, elle ignorait même ce qui lui manquait pour exister réellement. Cette recherche, ce travail d'organisation fut le caractère du XVe; tout était

spécial. Il refit tout avec des idées de généralité et d'ordre inconnus avant lui. La société en un mot s'organisa, se transforma, se créa un gouvernement. Toutefois avant de réglementer et de réformer, un premier travail était nécessaire : il fallait purger l'Europe des bandits qui l'infestaient. Charles VII en vint à bout en France avec les compagnies d'ordonnance[1] et le paiement régulier de la taille fut le premier résultat de l'affermissement de l'ordre[2]. En même temps s'organisait le grand instrument du pouvoir, l'administration de la justice : les parlements furent successivement établis à Grenoble, à Bordeaux, à Dijon et plus tard à Rouen et à Aix. Ces corps de magistrature travaillèrent à établir entre eux une confédération nécessaire à leur puissance, prenant en général pour modèle et pour guide le parlement de Paris, qui était le plus ancien et celui dont la juridiction était la plus étendue et le pouvoir le plus éminent[3]. Cet établissement donna les moyens de recourir à des juges plus éclairés et plus intègres que les juges seigneuriaux et contribua puissamment à améliorer en France la justice seigneuriale.

Louis XI, sous lequel cette amélioration de la justice et cet accroissement graduel de l'ordre devinrent plus sensibles, opéra une véritable révo-

lution dans la manière de gouverner. Jusqu'à lui la force avait été le seul mobile, il *inventa* et mit à la place la politique et la diplomatie. La persuasion, l'adresse, le mensonge, une prudence, une dissimulation excessives furent ses principales armes[4] ; armes très-peu connues jusqu'à lui et très-peu appréciées, surtout par son beau cousin de Bourgogne, Charles-le-Téméraire, qui pourrait être pris pour type de la politique des siècles précédents. On a souvent blâmé Louis XI, on a voulu flétrir sa mémoire, et il est vrai de dire que cette politique nouvelle, toute de mensonge, de finasserie et de duplicité était loin d'être morale, mais elle était cependant un progrès, un très-grand progrès, puisque la supériorité intellectuelle a succédé par elle à la supériorité matérielle et qu'elle a été une transition pour arriver à la diplomatie qui règle le droit des nations et épargne tant de sang, à ces négociations de souverains à souverains par ambassadeurs plus dignes et moins odieuses que tout ce qui avait précédé[5].

Louis XI eût voulu rassembler les coutumes des royaumes, en composer un code uniforme et le rendre obligatoire pour toutes les provinces, cette réforme d'une immense utilité resta en projet; la France n'était pas mûre pour la recevoir.

Quant à la justice criminelle, toutes les fois qu'elle se trouva mêlée à la politique elle demeura livrée au plus révoltant arbitraire : le prévôt Tristan résumait alors à lui seul toute la justice, mais cet arbitraire même était un bienfait lorsqu'il s'agissait de punir les brigandages, les vols, ainsi que les exactions et les violences des gens de guerre.

Une autre révolution opérée par Louis XI et qui se rattachait toujours à son système d'ordre et de domination, c'était l'abaissement sinon l'extinction de la noblesse. En France comme dans toute l'Europe les guerres du moyen-âge s'étaient faites avec des gentilshommes suivis de leurs vassaux, les croisades, la prise de Constantinople, la conquête de la Grèce, les luttes contre les Turcs, les guerres de succession avaient eu lieu avant que la bourgeoisie pût y prendre part; et l'eût-elle pu, trop occupée de ses propres affaires, elle n'y eût sans doute pas songé. Les rois de France s'entouraient de la noblesse ancienne et la plus guerroyante. Louis s'attacha à augmenter les priviléges de toutes les villes importantes, il permit aux bourgeois de ces villes d'acquérir des fiefs nobles et les mit au niveau de la noblesse. Il fit plus, avec son œil de lynx, il devina les capacités et les prit dans tous les rangs, de préférence

dans l'étage le plus bas ; il courbait tellement ceux qu'il admettait à ses conseils, qu'il nivelait barbier, chevalier ou bourreau sans avoir égard à d'autres qualités, à d'autres vertus que celles de l'intelligence et de l'activité, lorsqu'elles étaient jointes à une obéissance passive. Le ciel sembla l'aider dans son dessein en décimant à cette époque les plus grandes familles de France et d'Europe parmi lesquelles on compte dix-sept maisons souveraines[6]; et la mort de la noblesse n'a pas été, comme on le croit communément, une simple chute de titre, elle a été, après le christianisme, la révolution la plus profonde qui se soit opérée dans le sein des sociétés modernes ; dans les lois des peuples la mort de la noblesse correspond à l'abolition du droit féodal et à la formation du droit civil; dans la politique, la mort de la noblesse correspond à l'avènement des bourgeoisies.

Les bourgeoisies ont donc pris la place de la noblesse dans la conduite des nations ; elles ont envahi et conquis toutes les fonctions sociales, la juridiction, la guerre, le sacerdoce, la science[7].

Les transformations des grandes masses d'hommes au milieu desquelles on voit germer de nouvelles idées et de nouvelles passions, ne sont jamais soudaines, les siècles les ont préparées en silence

et un œil attentif peut seul les discerner à travers les mille faits qui se croisent et détruisent l'unité. Cependant il est facile de comprendre que cette chute de la noblesse, que l'accroissement des lumières protégées par l'imprimerie naissante à dû changer la face de l'état social : aussi le passage du XVe au XVIe siècle est-il généralement considéré comme la transition du moyen-âge aux temps modernes et de la barbarie à la civilisation réelle, à cette civilisation dans laquelle le pouvoir et la liberté, les lumières et les vertus ne s'excluent pas [8].

Malheureusement les successeurs de Louis XI, loin de profiter de la sagesse de ses vues, songèrent surtout à l'agrandissement du territoire, et perpétuèrent ces chocs de peuple à peuple qui les aigrissent au lieu de les rapprocher par cette douce fraternité qui seule peut établir le bonheur général. Ils attisèrent ainsi ces haines nationales qui ont tant retardé les progrès de la civilisation européenne, quand tout concourait à les assurer. A l'intérieur, au contraire, l'énergie leur manqua pour étouffer les complots d'une aristocratie qui relevait la tête. Madame de Beaujeu, à laquelle Louis mourant avait remis les rênes de l'état pendant la minorité de Charles, ne trouvant aucun autre moyen de sortir d'embarras, convoqua

les états-généraux. Dunois avait formé une ligue de princes, dont le but était d'enlever à la royauté tout ce qu'elle avait conquis de forces dans le règne précédent, pour le rendre à l'aristocratie; cette tentative tomba devant la mesure hardie et sage de la régente. Le peuple l'appuya, car, par le seul fait de la convocation des états, la nation entrait dans l'exercice de ses droits politiques, et une monarchie représentative s'établissait. Les députés convoqués en 1484 représentaient la noblesse, le clergé et la bourgeoisie. Ils siégèrent au nombre de 246. L'assemblée y établit:

1° Que la souveraineté résidait dans le peuple, composé, non de la populace seulement, mais de la *totalité* des citoyens;

2° Que ce peuple avait le droit de régler par ses députés la succession au trône, la régence et toutes les affaires politiques et sociales d'une moindre importance.

Entrant ensuite en fonctions, les députés composèrent le conseil du roi de tous les princes du sang, de quelques ministres du dernier règne et de douze députés des états-généraux.

Tous les objets de législation et d'administration devaient être examinés par le conseil, mais au roi seul était réservé le droit d'expédier les lettres-patentes, règlements et ordonnances. Les

états réglèrent aussi souverainement les impôts *selon la naturelle franchise de France*. Ils s'élevaient sous Louis XI à quatre millions sept cent mille francs ; les états les réduisirent à deux millions cinq cent mille francs. Ils dégrévèrent quelques provinces qui avaient été écrasées à dessein par Louis.

Sur tous les autres objets les états ne statuèrent plus, ils requirent, ils supplièrent... Chaque corps écrivit des cahiers de sollicitations : ainsi le cahier de l'Église demandait le prompt rétablissement de la Pragmatique, pour empêcher que les annates, réserves, expectatives, indulgences, décimes, dispenses, n'attirassent en Italie tout l'argent du royaume, et que les dignités et bénéfices ecclésiastiques ne fussent plus conférés, soit à des étrangers, soit à des hommes sans instruction et sans mœurs. Le clergé réclamait de plus ses immunités et priviléges, souvent violés par Louis XI. Les nobles demandaient qu'on ne convoquât que dans les plus grands dangers le ban et l'arrière-ban ; que leurs vassaux ne fussent plus tenus de servir que sous leur bannière ; qu'on rendît leur droit de chasse aux seigneurs, etc. La bourgeoisie suppliait le roi de la mettre à l'abri des vexations des agents du fisc et des violences des gens de guerre ; de supprimer les offices inutiles, de ré-

duire les traitements, de proscrire les cumuls et de diminuer les pensions.

Les trois ordres insistèrent pour que les justices prévôtales fussent abolies et qu'aucun citoyen ne pût être distrait de ses juges naturels. Ils réclamèrent l'interdiction de tout commerce aux officiers de justice et de finances, et un grand nombre d'autres améliorations. Enfin l'assemblée demanda à être convoquée tous les deux ans.

Malheureusement pour la France, les réformes utiles ne furent exécutées qu'à demi; chaque classe réclama; de nouvelles ligues se formèrent, et la discorde éclata partout, parce qu'une direction unique et puissante n'était point imprimée aux affaires de l'état. Charles VIII entraîna la France dans une autre voie, celle des conquêtes, et toute amélioration fut ajournée. L'assemblée de 1484 ne fut qu'un jalon pour l'avenir.

Ces guerres incessantes avaient occupé, d'abord, et plus tard ruiné et décimé la haute aristocratie; Louis XII, débarrassé de ce côté, régna sans états-généraux [9], mais, hâtons-nous de le dire, il ne profita de son pouvoir arbitraire que pour faire le bien plus facilement et plus vite, pour améliorer la condition du peuple et accroître la prospérité du pays [10]. Il fut pour le peuple ce que madame de Staël appelle spirituellement *un*

accident heureux. Il eût été mieux pour la nation que Louis XII s'attachât à consolider le bienfait d'une monarchie représentative : la France, ainsi gouvernée, n'eût probablement pas passé par les épreuves terribles de l'absolutisme et de l'anarchie réactionnaire qui l'a suivi.

François Ier profita des dispositions de Louis XII et remplaça la monarchie mixte de ses trois prédécesseurs par la monarchie absolue, sans recourir au concours d'aucun des ordres et corps de l'état. Il négocia en 1516, avec le pape Léon X, le concordat destiné à remplacer la Pragmatique. Le clergé et l'université de Paris s'y opposèrent, le parlement refusa d'enregistrer, le roi menaça l'université de la privation de ses priviléges et le parlement de l'exil. Ils obéirent, mais en protestant que la force seule les faisait céder. Une fois engagé dans cette route, François Ier ne s'arrêta pas. Il supprima les états-généraux et les remplaça par une assemblée composée de notables, qui ne prit aucune part aux affaires intérieures et au gouvernement. L'absolutisme était complet, il ne s'agissait plus que de le formuler, et le roi y pourvut en employant le premier dans ses édits les mots: *Car tel est notre bon plaisir*. Ce qui restait de puissance aux princes du sang, à la noblesse et aux villes ne suffisait pas désormais pour disputer à la

royauté l'autorité exclusive qu'elle s'était attribuée; il fallait qu'ils trouvassent un auxiliaire dans un principe nouveau qui rendît des chances de succès à une nouvelle lutte contre le trône. Ce principe fut la liberté de conscience et la réforme religieuse.

Le règne de Henri II fut l'apogée du pouvoir royal jusqu'au despotisme de Richelieu et de Louis XIV; peu à peu s'étaient évanouies les dernières traces des franchises communales et des droits des états : une seule assemblée de notables fut convoquée en 1558, après la bataille de Saint-Quentin, pour obtenir des subsides; encore ces notables furent-ils tous nommés par le roi...

Quant à la justice, Henri institua de nouveaux juges nommés *présidiaux*, devant lesquels on pouvait appeler des sentences des tailles, et perpétua la vénalité introduite sous le dernier règne, en créant soixante-dix charges nouvelles au parlement de Paris, qui toutes furent livrées à des prix exorbitants. Cet abus, qui provoqua les plaintes éloquentes du président de Thou, rabaissa la dignité de la magistrature. Enfin, on trouve encore à cette époque déplorable un dernier exemple des combats judiciaires [1].

A la mort de Henri II, dont le règne fut une nouvelle preuve des écueils nombreux de l'abso-

lutisme, un nouvel état de choses commença. La monarchie absolue périt, les Français l'échangèrent contre un singulier mélange de royauté, d'aristocratie et de démocratie dans lequel rien n'était fixé ni coordonné. Sous François II et Charles IX le renouvellement des états généraux rendit à la nation une part de souveraineté dont elle était privée depuis Louis XI, et la lutte religieuse donna à la partie calviniste du peuple une liberté que sanctionna l'édit de Nantes, et que la faiblesse d'Henri III refusa et laissa prendre ; elle laissa périr pièce à pièce l'ordre politique établi sous Louis XI, et le pouvoir absolu établi par François Ier [12]. La France reprit sous Henri IV, Richelieu et Louis XIV, cet ordre sans lequel un état ne peut long-temps exister, cette énergie qui donne le calme et qui amène à son tour d'autres maux... Mais cette époque n'est plus la nôtre : après ce rapide coup-d'œil sur l'état politique et social de la France, parcourons plus rapidement encore les autres contrées de l'Europe. Nous y verrons le même travail d'organisation, cette lutte de l'intelligence contre la force, des lumières contre la barbarie, de l'ordre contre l'anarchie.

Commençons notre course par l'Angleterre. Quel spectacle offre-t-elle à la même époque ? La guerre étrangère et la guerre civile, la

lutte des *deux roses* au dedans, la lutte contre la France au dehors. Toutes deux, en épuisant les forces du royaume, concentrèrent la puissance entre les mains de la royauté. Henri V en profita le premier et quand arriva le terme des débats sanglants des maisons d'York et de Lancastre, ses successeurs ne laissèrent plus reprendre le dessus à une aristocratie affaiblie et ruinée [13]. Avec Henri VII, le premier des Tudors, commença l'ère de la centralisation politique que nous venons de remarquer en France et que nous retrouvons en Espagne.

Ici, le XV siècle amenait la fin de la conquête de Grenade et de la longue et dramatique lutte des Chrétiens et des Arabes. L'union de Ferdinand et d'Isabelle unissait les deux principaux royaumes, la Castille et l'Aragon ; et le pouvoir royal aidé de l'inquisition saisissait les rênes d'une main ferme. Le temps où les Cortès signifiaient au roi *de dépenser cent cinquante maravédis par jour, et pas davantage, et de recommander aux gens de sa suite de manger plus modérément* [14], était bien loin des mœurs du XVe et XVIe siècles. Philippe Ier et Charles Ier firent des lois sans consulter les Cortès; Philippe II et ses successeurs abolirent tous les priviléges constitutionnels. Des tentatives étaient faites, il est vrai, par le peuple

pour ressaisir le pouvoir : une pétition datée de 1555 demandait que les lois passées dans les Cortès ne pussent être révoquées que par les Cortès [15]; mais le caractère de l'époque se peint en entier dans la réponse : « à ceci nous répondrons que nous agirons comme il convient à notre gouvernement. » Les représentants de la Castille ne cessèrent pas pour cela d'élever leurs voix patriotique contre les ordonuances illégales, mais ces remontrances faites dans les termes les plus respectueux furent peut-être en ce pays les derniers accens de la liberté mourante [16].

En Allemagne, quoique plus lentement peut-être, la même marche des choses avait lieu, et la condition politique des nations subissait des transformations analogues. D'abord l'empire de Charlemagne, fractionné par les princes vassaux, avait donné naissance à une multitude de souverainetés dont l'indépendance semblait résider dans la permanence de leurs querelles. Ces querelles se vidaient toujours par le moyen des armes et avec toute l'atrocité des temps ; la trahison et l'assassinat étaient le fruit et la fin des négociations les mieux conduites. La couronne impériale n'était plus qu'un nom, et sa médiation, illusoire. Les papes avaient profité de la faiblesse des successeurs immédiats de Charlemagne, pour s'arroger

sur l'empire une juridiction encore plus absolue que sur le reste du monde prosterné à leurs pieds. Les factions des Guelfes et des Gibelins avaient ensanglanté à la fois l'Allemagne et l'Italie, trois siècles durant. Les formes seules de la subordination féodale, dit Robertson, conservaient aux débris de l'Empire une apparence de liaison et de dépendance respective. Les peuples gémissaient sous les maux inséparables d'un tel ordre de choses. L'oppression, les rapines, les outrages, tout le cortége inévitable des guerres particulières, pesaient sur la Germanie. Le commerce et l'industrie étaient paralysés. L'excès des misères publiques provoqua enfin quelques tentatives d'union de la part des communes contre la noblesse. Les cercles et leurs juridictions provinciales furent créés; mais les désordres et les malheurs publics n'eurent véritablement un terme et un frein que sous Maximilien Ier, qui fonda définitivement la prépondérance de sa maison et l'exercice régulier de l'autorité centrale. Charles VII avait, le premier en France, créé pour le maintien de l'ordre une milice permanente; le premier aussi, Maximilien, dans ses états héréditaires, atteint le même but par le même moyen. Louis XI avait établi en France a poste aux lettres, Maximilien l'introduit en Al-

lemagne; partout les mêmes progrès de la civilisation sont pareillement exploités au profit du pouvoir central [17].

En Italie, si la royauté ne s'établit pas, la turbulente démocratie s'éteint devant l'unité. Le pouvoir tombe entre les mains d'une famille riche, puissante, ou considérée. Dans le Nord, le duché de Milan absorbe les républiques Lombardes; Florence, si ardente à défendre ses priviléges, n'en tombe pas moins sous la domination des Médicis, Gênes devient sujet des Milanais, Naples, d'un souverain étranger [18]...

Les autres Etats de l'Europe n'apparaissent encore que sur un plan fort reculé, et nous ne les amènerons pas sur la scène du monde politique avant qu'ils y aient conquis un rang [19]; il nous suffisait de constater ce fait que les nations et les gouvernements de ces deux siècles tendaient au même but : la centralisation, l'unité. Les libertés traditionnelles périssent, des pouvoirs nouveaux s'élèvent plus concentrés, plus réguliers, plus forts.

Le cadre que nous nous sommes imposé, et la route toujours plus pleine et plus pressante que nous avons encore à parcourir, nous interdisent des détails que nous eussions aimé à donner à nos lecteurs. Nous avons essayé d'y suppléer

en indiquant les sources auxquelles peuvent puiser ceux d'entre eux qui, après avoir vu ce tableau succinct, voudront en étudier les diverses parties. Cela dit, nous ne pouvons mieux terminer ces données sur l'état politique et social de l'Europe, que par les belles paroles tombées, en 1828, de la chaire de M. Guizot : « C'est au XVe siècle que les relations des gouvernements entre eux ont commencé à devenir fréquentes, régulières, permanentes. Alors, se sont formées pour la première fois, ces grandes combinaisons d'alliance, soit pour la paix, soit pour la guerre, qui ont produit plus tard le système de l'équilibre; la diplomatie date, en Europe, du XVe siècle... Le nouvel ordre de faits a été très-favorable au développement de la royauté! D'une part, il est de la nature des relations extérieures des états de ne pouvoir être conduites que par une seule personne ou un petit nombre de personnes, et d'exiger un certain secret; de l'autre, les peuples étaient si imprévoyants, que les conséquences d'une combinaison de ce genre leur échappaient; ce n'était pas pour eux un intérêt direct, intérieur; ils s'en inquiétaient peu, et laissaient de tels événements à la discrétion du pouvoir central. Ainsi, la diplomatie en naissant tomba dans la main des rois; et l'idée qu'elle leur appartenait exclusive-

ment, que leur pays, même libre, même ayant le droit de voter ses impôts, et d'intervenir dans ses affaires, n'était point appelé à se mêler de celles du dehors; cette idée, dis-je, s'établit dans tous les esprits en Europe comme un principe convenu, une maxime de droit commun... Sous quelque point de vue que se présente à nous l'histoire de l'Europe, à cette époque, soit que nos regards se portent sur l'état intérieur du pays, ou sur les relations des pays entre eux, soit que nous considérions l'administration de la guerre, de la justice, des impôts, partout nous trouvons le même caractère; partout nous voyons la même tendance à la centralisation, à l'unité, à la formation et à la prépondérance des intérêts généraux, des pouvoirs publics. C'est là le travail caché du XVe siècle, travail qui n'amène encore aucun résultat très-apparent, aucune révolution, proprement dite, dans la société, mais qui les prépare toutes [20]... »

Le XVIe siècle, nous l'avons dit, acheva l'œuvre du XVe : tout occupé de ses affaires religieuses, et bien que contrarié par les idées d'examen et de liberté qui découlaient de la réforme, il trouva un travail commun, le suivit et l'améliora. La centralisation, l'autorité, qui en étaient la base et la conséquence, parvinrent à l'apogée de la

puissance avec le XVIIe siècle et Louis XIV ; une réaction contraire les mina et les renversa au XVIIIe.

Napoléon, par une autre réaction plus violente, et plus prompte, les rétablit pour un temps limité, et de toutes ces oscillations est née une liberté sage, réglée, plus mesurée et plus solidement assise : celle dont nous jouissons aujourd'hui.

CHAPITRE NEUVIÈME.

A mesure que la civilisation avance et que tout tend vers l'unité, les divisions doivent nécessairement s'effacer. Quelque désir que nous ayons de conserver un plan uniforme, cela devient impossible : comment en effet peindre les mœurs de château, les mœurs féodales quand il n'y a plus de féodalité, les mœurs chevaleresques quand il n'y a plus de chevaliers, les mœurs de la commune quand la commune n'est plus qu'une des mille parties toutes semblables de l'État, sans caractère spécial? Que faire alors? Prendre au hasard, sans ordre, ni plan, tous les traits caractéristiques de l'époque que nous voulons peindre, les présenter naïvement tels que nous les trouvons, sans divisions, sans compartiments arrêtés à l'avance. Peu de mots suffiront pour tirer de ce tableau les enseignements qu'il contiendra. Jetons d'abord un coup d'œil sur les mœurs privées, sur la famille et ses diverses phases comme sur les liens

qui la rattachent à la grande association, à la patrie; nous essaierons ensuite de présenter les différences qui existent de peuple à peuple dans la patrie commune dont nous retraçons l'histoire.

Le Christianisme, on le sait, a changé complètement le point de vue du mariage : de là la sévérité pour le concubinage des clercs et même des laïques; mais à la sainteté du mariage chrétien et à son caractère inviolable étaient mêlés les usages que les mœurs de l'époque amenaient et changeaient souvent. On est déjà accoutumé par le récit des mœurs féodales à ces détails plus que singuliers; nous les retrouverons non moins extravagants au XVe et même au XVIe siècle; la raison humaine marche lentement; et ce n'est qu'après des tâtonnements sans fin, des essais de tout genre, que nous sommes parvenus à cette simplicité digne qui nous est maintenant si naturelle, que nous rions, sans pouvoir y croire, aux naïves folies de nos pères. C'est en Allemagne surtout que se trouvent les usages les plus singuliers : nous y voyons Martin Luther, le grand réformateur lui-même, assistant à la noce d'une jeune fille, conduisant la mariée, et enlevant à l'époux un soulier qu'il place sur le ciel du lit,

afin de lui donner ainsi la suprématie et le gouvernement de la maison [1].

Le mariage était regardé comme consommé lorsque la couverture avait été étendue sur les deux époux ; les parents et les amis jetaient alors leurs cadeaux sur le lit ; le matin on servait au nouveau couple un mets qu'il mangeait de moitié. Chez les riches, c'était une poule rôtie, qu'on appelait poule des noces. C'était encore au lit qu'ils payaient les dettes du mariage : *Ainsi, comme le curé voulait bénistre le lit destilz mariez, les diz varlez... dirent que le lit ne serait ja beneist, se ils n'avaient des diz mariez deux francs d'or pour les orilliers.... les varlez du dit hammel, à qui le droit des orilliers appartenait.*

A en croire Baluze, le mari qui battait sa femme *sans excès*, ne violait pas la paix du ménage, et l'on bafouait celui qui se laissait mener par sa moitié ; les maris qui se laissent battre par leurs femmes, dit la coutume de Senlis, *seront contrains et condempnez à chevauchier un asne, le visaige par devers la queue du dit asne.* Les coutumes de Saintonge, de Dreux, et de plusieurs autres villes sont conformes en cela à celle de Senlis ; et le croirait-on ? quelques petites villes des Cévennes conservent encore cet usage au XIXe siècle !...

En Allemagne, les femmes enceintes pouvaient, pour satisfaire leur envie, prendre à leur volonté des fruits, des légumes, et jusqu'à des volailles, sans être passibles d'aucune peine. Bien plus, le scheff est d'avis que les gens de Schonaw doivent entretenir un verger, afin que, si une femme vient à passer, elle puisse contenter son envie, et qu'il n'y ait *dommage* plus grave...

En France, les mariages des veuves ou *noces réchauffées* [2], devaient avoir lieu la nuit. Le mariage de la reine Éléonor avec François Ier, le roi lui-même! fut célébré *une heure devant le jour* [3].

Jusqu'au règne de Henri III en France, on coucha *nu à nue*, ce qui donna lieu au proverbe où, en voulant parler d'une promesse difficile à tenir, on disait : *elle ressemble à celle d'une mariée qui voudrait entrer au lit en chemise* [4].

Les promesses de la mariée, chez les pauvres cultivateurs de France au XVe siècle, avaient quelque chose de touchant : Je te prends, disait-elle, à espoux et mari, et te promets que je te porterai foy et loyauté de mon corps et de mes biens, et cy te garderai sain et malade en quelqu'estat qu'il plaise à Dieu, que tu sois ne pour pire ne pour meilleur, je ne te changerai jusqu'à la mort [5].

La forme la plus dure, la plus oppressive et la

plus choquante du mariage dans les temps de féodalité, était la *marquette* (cazzagia); mais rien n'indique que ce droit honteux ait jamais été payé en nature. Il se rachetait dans le nord de l'Europe; en Écosse, on donnait un certain nombre de vaches; on payait encore à Ulva, après le XVIe siècle, la *mercheta mulierum* [6].

En France, les ecclésiastiques eux-mêmes percevaient quelquefois ce droit bizarre en qualité de seigneurs, et il existe un arrêt du 19 mars 1409 qui défend à l'évêque d'Amiens d'exiger une indemnité des personnes nouvellement mariées [7].

Ce droit aboli, il en resta long-temps encore un autre beaucoup plus tolérable : c'est celui qui enjoint aux nouveaux époux « de convier les serjeans du seigneur au mets de mariage, lequel dit mets doit être composé d'un membre de mouton, deux poulets, quatre quartes de vin valant quatre pintes, quatre pains, quatre chandelles et du sel, et cela le jour des espousailles en peine de 60 sols parisis d'amende.

Le prêtre ou chapelain, après la célébration, aura aussi ses plats, et les exigera si besoin est publiquement, sous peine d'excommunication [8].»

On rencontre encore une redevance à peu près pareille en 1615.

Un droit plus beau, plus humain du moins,

s'il n'est pas plus fondé sur la raison, c'est celui qu'a eu, jusqu'au XVIe siècle, en France, une jeune fille de sauver un criminel en l'épousant : on lit dans le journal d'un bourgeois de Paris, écrit en 1429 : « *Au moment où l'on allait exécuter un très bel jeune fils, d'environ vingt-quatre ans, qui aurait fait des pilleries autour de Paris, une jeune fille, née des Halles, le vint hardiement demander; et tant fit par son bon pourchas, qu'il fut remené au Chastellet, et depuis furent espousez ensemble.* »

Un édit de Henri II défendait aux Français de donner, en mariage, une dot de plus de dix mille livres tournois et condamnait les contrevenants à une forte amende. Il était aussi défendu aux financiers de donner à leurs filles plus du dixième de leurs biens. L'amour de la réforme dégénérait en minutie à cette époque : L'Hôpital, après avoir réglé tous les détails de l'habillement des Français par l'édit de janvier 1563, descendit à ceux des repas : il régla gravement le nombre de plats qui pouvaient couvrir la table. « Qu'en quelques nôces, dit-il, banquets, festins, ou tables privées, que ce soit n'y ait plus de trois services, à savoir : les entrées de table, puis la chair ou poisson et finalement l'issue. » Il ne permet que six plats à chaque service, et défend

de les doubler; « comme, par exemple, ne se pourront servir deux chapons, deux lapins, deux perdrix, mais seulement un de chaque espèce. » Il est plus indulgent pour le rôti. « Quand aux poulets et pigeonneaux se pourront servir jusqu'à trois; allouettes, une douzaine, grives, bécassines et autres tels oiseaux, jusqu'à quatre, et ainsi d'espèces semblables selon la diversité des pays à qui nous chargeons nos juges de pourvoir plus particulièrement. » Cette effrayante sobriété ne pouvait qu'irriter et indisposer les grands seigneurs de la cour de Catherine. Mais l'homme d'état tenait peu de compte des plaintes des courtisans, de plus, il défendait de hanter les cabarets, et sa vigilance infatigable ne s'arrêtait point à ces réformes, elle s'occupait même du prix des comestibles; la main qui avait rédigé tant d'édits profonds signait des ordonnances pour la vente de la volaille. Imitant, en cela, l'exemple de Charlemagne, il ne croyait pas indigne de lui de diminuer la misère du pauvre en prévenant la cherté des objets de première nécessité. 9

Les répressions, dont nous venons de parler, touchaient peu les habitudes bourgeoises des provinces; voici le menu d'un repas de ce genre en Champagne au XVI[e] siècle :

« Tous les jours le pot bouillant est placé au milieu de la table. Il est relevé par un grand plat de mouton, de veau et de lard. A la fin du repas on porte avec le fruit une tarte, un gâteau, et c'est tout. Avec cela du vin rouge ou blanc dans des verres dont le fond est garni de pimprenelle.[10] »

On se moquait encore, à cette époque, du ridicule usage de manger avec une fourchette. Cette fantaisie nouvelle, de ne plus se servir des doigts, avait bien pu gagner Paris, disait-on, mais à coup sûr, elle ne gagnera pas les campagnes [11]. Après le repas, la prière, qui se renouvelle au moment où l'on se sépare pour se coucher, et à laquelle on joint l'oraison du voyageur s'il y en a quelqu'un de présent [12].

Dans les maisons plus riches, et qui tenaient le milieu entre la petite bourgeoisie et la haute noblesse, il y avait moins de respect pour les prières, et plus d'attention au menu des repas, avant lesquels on avait soin de mener les conviés au bain [13].

Ce que nous venons de dire se retrouvait pour les mœurs générales, en France surtout. Plus on approchait de la cour et du souverain,

plus on trouvait de dissolution. La classe moyenne était plus morale, et celle du peuple l'était plus encore, ce qui n'existe pas aujourd'hui : la corruption s'est peu à peu infiltrée dans les basses classes, la classe élevée a senti le besoin de moraliser en éclairant, et c'est maintenant, d'en bas, que vient la résistance.

La cour de Catherine et de ses deux fils était hideuse de corruption et de cruauté, ce qui ne l'empêchait pas d'être la plus élégante, la plus galante des cours de l'Europe : le poison était un auxiliaire de l'amour; le fer accompagnait, protégeait la débauche qui ne connaissait plus de sexe, et le plus souvent c'était dans les maisons royales que se commettaient les attentats les plus exécrables. Avec cela, cette brillante jeunesse de Catherine croyait à la sorcellerie, se pressait au sermon dont elle ne prenait que l'exagération superstitieuse, laissant aux pauvres d'esprits la bonne et douce piété, et ses lectures se portaient sur les romans dont *Amadis des Gaules* était devenu le plus parfait modèle. Aussi le brave Lanoue, que ses mœurs guerrières tenaient plus long-temps éloigné de la cour, disait-il : « Les livres ne sont que vilaines peintures, et si quelqu'un cependant les voulait blâmer, on lui cracherait au visage, et connais telles personnes, qui,

après avoir appris *à amadiser* de paroles, l'eau leur venait à la bouche, tant elles désiraient tâter un petit morceau des friandises qui y sont narrées. »

La galanterie était inséparable des duels, et les duels avaient graduellement amené l'assassinat qui était devenu chose commune. Villequier donna l'un des premiers exemples des meurtres domestiques si communs depuis lors : il égorgea sa femme enceinte, sur un soupçon; il l'égorgea dans le Palais du Roi, presque sous ses yeux, et le roi pardonna. Cet exemple encourageant fut suivi. Le moindre soupçon qui, avec de pareilles mœurs, devait *nécessairement* être fondé, était puni de mort. Le vendredi, disait-on, était le jour le plus propice à la préparation des breuvages empoisonnés sur lesquels des médecins étaient appelés à donner leur avis !... Et ce peuple cruel était timide : une comète répandait l'épouvante dans les cœurs qui ne craignaient pas de diriger les fils de la Saint-Barthélemy, et d'ordonner le massacre des hérétiques; Nostradamus et Cosme Ruggieri étaient tout-puissants dans une cour où tous tremblaient : c'est qu'ils commandaient aux autres et y lisaient l'avenir[14]...

Le souverain pontife, justement affligé de cet état de choses, refusa à la mort d'Henri III de

rendre à sa mémoire les honneurs dus aux rois, et la cour de France se vengea de l'édit par un arrêté qui défend de porter le deuil des papes.

Cependant, hâtons-nous de le dire, cet état de chose était accidentel et dû surtout à Catherine. Le règne d'Henri IV en fit disparaître non pas toute l'immoralité, elle était trop forte et trop enracinée pour cesser ainsi tout-à-coup et complètement, mais le bon roi fit tout ce qu'il était humainement possible de faire, et la France, un moment égarée par ses souverains, revint avec bonheur à cette douceur de mœurs qui lui est naturelle. Avec l'astucieuse et cruelle Italienne disparurent la débauche, l'astuce et la cruauté. La loyale franchise du béarnais ramena la galanterie chevaleresque, et chassa le hideux cortége des fanatiques et des mignons.

Mais revenons aux règnes de ses trois indignes prédécesseurs, puisque nous sommes condamnés à en retracer l'histoire, et replaçons-nous dans cette cour dissolue dont nous n'avons pas esquissé toutes les faces.

La féodalité, en mourant, avait laissé à la noblesse un nombre immense de priviléges qui maintenant nous paraîtraient exorbitants et vexatoires et qui alors, par une comparaison toute récente, étaient considérés comme un bienfait.

Ainsi, le noble seul portait l'épée et le vêtement rouge, il marchait après le clergé et avant la bourgeoisie dans les solennités; il ne payait pas les tailles, ne payait pas les passages de bacs, était exempt du guet et des factions aux remparts; il franchissait un degré ou deux de juridiction dans les procès; enfin, il ne pouvait être emprisonné pour dettes, et en cas de crime capital, était exempt de l'ignominie du gibet [15].

Mais si le noble comparé au bourgeois était un être honoré, grand et heureux, sa position était bien infime auprès des Princes du Sang royal depuis la chute de la féodalité. Ainsi c'était un gentilhomme qui servait le souverain à table, c'était un noble qui tous les soirs battait le lit du prince pour s'assurer que personne n'y était caché.... à tel point, dit un historien du XVe siècle, que sur sept cents officiers nobles du roi, de la reine ou du Dauphin, il n'en est aucun qui n'eût pu vous dire d'un air lassé : vous plaîrait-il de prendre ma charge, présentez vos épaules [16]. Tout à la cour était obligation, et la préséance, et la place à table, et la conversation, et le deuil... « Il n'y a pas longtemps, raconte dans ses mémoires la vicomtesse de Furnes, que j'allai voir la veuve du vicomte qui venait de mourir; je la trouvai dans sa chambre tendue de noir, couchée dans un lit blanc. Elle

y était depuis quatre semaines et me dit qu'elle ne se lèverait que dans deux. » La douleur officielle était, on le voit, fort bien observée, à défaut de vraie douleur [17] !

Jetons maintenant un dernier coup-d'œil sur la cour. Suivons-là dans ses excursions autour de la capitale : aussitôt qu'elle arrive dans une ville de résidence royale, les locataires des plus belles maisons sont tenus de *déguerpir*, les portes désignées sont marquées à la craie blanche, si la maison est destinée aux princes ; à la craie jaune si elle est destinée à leurs gens ; et si quelqu'insolent bourgeois a l'audace d'effacer ce signe de la volonté royale, il a le poing coupé. Les logements, il est vrai, sont payés ; il en coûte 3 sous par jour aux seigneurs, et un sou pour leurs chevaux. Le prix des vivres est fixé par le prévôt de l'hôtel. Lorsque la ville est ainsi royalement habitée, les étrangers doivent se tenir à une distance telle que la prudence et le respect l'exigent : quatre lieues est le terme ordinaire. Si deux bourgeois se querellent et se battent dans la ville honorée de la présence des princes, une ordonnance de Henri III veut *qu'on les assomme*. Comment croirait-on que François II se débarrassa des nombreux solliciteurs qui l'empêchaient de jouir des plaisirs du voyage : il menaça de les faire pendre, et fit dres-

ser à cet effet une potence plus élevée que le clocher de la paroisse[18].

En revanche, ces bons bourgeois étaient admis, non à prendre leur part des perdrix aux pattes dorées et des omelettes sucrées de perles fines et parfumées de musc, mais à sentir la bouche des courtisans au sortir de la table du prince[19]. Heureux bourgeois! heureux temps, que ne sauraient trop regretter les Français tyrannisés par la royauté du XIXe siècle!....

Passons des plaisirs aux douleurs, et des festins aux funérailles; vanité d'outre-tombe, dernier mot de l'orgueil qui s'éteint pour retrouver un monde où toute hauteur s'abaisse, où toute puissance humaine s'évanouit, où toute humble vertu reprend sa place au-dessus du vice couronné

Parlons d'abord des funérailles royales et empruntons notre récit à un chroniqueur du XVe siècle :

« L'an 1422, le mercredi 21 octobre, fest des onze mille vierges, environ six heures du matin, le roy Charles VI, que Dieu absoilte, trespassa, et pourceque on ne peut promptement faire l'obsèque du dict roy, son corps, vuidé des entrailles et rempli d'espices et d'herbes sentant bon, fut mis en un coffre plombé, et gardé en la chapelle de l'hostel Saint-Pol, jusques au 10 de novembre

en suivanct, et cependant furent chantées messes et le service des trespassés solennellement, en la dite chapelle, chascun jour par les gens d'Eglise et Collége de la dite ville de Paris.

« Le duc de Bedfort, régent du royaume de France, vint à Paris le 5 novembre, et après sa venue, on apoista de faire l'enterrement et service du roy, duquel le corps estoit en la chapelle de son hostel lez Saint-Pol, et fut son obsèque moul noble, voir est que grans altercations à moul de diverses opinions de la manière comment elle serait faite; car en ce temps y avoit peu de gens à qui souvenoit comment on avoit accoutumé de fare au temps passé porter les roys de France en sépulture, et en quel ordre les gens y devoient aller chascun son estat.

« Premièrement, une litière fut faite à limons devant et derrière, et les dits limons furent fourez et couvers de cuir ou de drap noir, pour moins blecer ceulx qui porteroient le corps, car le coffre où le corps estoit bouté avec le plomb et aultres choses qui y estoient dedans, pesoient bien quatorze cents. En icelle litière fut mis le coffre et tout le corps du roy, et sur le dit coffre on mit une coeste et un coessin, et deux draps de lin, linceux, beaux et deliez, et par dessus, en manière de couverture, un grand poele de drap d'or sur champ

vermeil, bordé autour d'un bord de veluyau azur, couroné de fleurs de lys d'or et de brodure, estoit le dit bord large d'environ demi-pied, et le dit poele estoit si large, que de chascun costé il traignoit à terre ou bien près, et si estoit la dite litière haute de la hauteur d'un homme, on ne voyoit pas le coffre, car il estoit muissé sous la coeste et le dit poele ; mais sur toutes ces choses fut mise l'image du roy, la plus propre qu'on la pouvoit faire à la ressemblance du dit roy, vestu de cotte royale, et par dessus un mantel demi le drap du poele, et estoit le mantel fourré d'hermine ou de loutre ; les chausses avaient été semellées d'un drap de soye azur, tissu à fleur de lys, en les mains avoit des gands blancs, et sur sa tête avoit une couronne, et l'une de ses mains tenoit un ceptre, et en l'autre main une verge comme celle qui fut envoyée du ciel, car au bout avoit eu semblance une main qui seignits ou benist et estoient les dites couronne, ceptre et verge, tout d'une manière en façon d'argent doré.

« Maistres d'hostel, eschansons, panneliers, tranchiers, varlets de chambre, fouriers, varlets de porte, et tous les officiers de l'hostel du roy, furent vestus de brunette; les eschansons, pannetiers et varlets de chambre, portoient chascun une torche pesant quatre livres, et sur leur poi-

trine et espaules avoient escussons aux armes de France, estoient bien deux cents portant lesdites torches. Le corps et la litière furent portés par les varlets de porte, car c'est leur droit; et estoient bien cinquante aux limons de la dite litière, qui estoient tous las de la porter, et bien souvent leur convenoit reposer et mettre la litière sur deux grands tréteaux propices qu'on portoit après; ainsi fut porté le corps à Nostre-Dame, à heure de vespres.

« L'ordre des gens fut tel : les ordres mendians, c'est à savoir Jacobins, Cordeliers, Carmélites et Augustins à belle procession furent premiers; les Colléges, si comme Sainte-Catherine-de-Vaulx, des escoliers, les Mathurins, les Billettes, Sainte-Croix, et leurs semblables après, les Paroisses, les Eglises collégiaux, si comme Saint-Benoist-le-bien-tourné, Saint-Mery, le Sépulcre, Saint-Germain-l'Auxerrois, et leurs semblables après; les colléges de Notre-Dame et de la Sainte-Chapelle du palais après, et toutes les dites gens d'église deux à deux, alloient d'un des costés de la rue, et les escoliers et supports de l'Université de Paris alloient de l'autre costé de la rue, après les dites processions, alloient neuf prélats, que évesques, que abbés, revestus de chappes noires et mittres blanches, entre lesquels estoit le patriarche de

Constantinople, lors administrateur de l'évesché de Paris, lequel fit l'office; le prevost de Paris alloit entre les prélats et le corps, devant la litière, une verge en sa main; les chambellans du roy, varlets tranchants, et escuyers d'escuiries, et les maistres-d'hostel alloient entre le prevost et la litière, les quatre présidens du parlement, vestus de leurs manteaux vermeils fourrés de vair, tenoient les quatre cornets du poele, et les seigneurs et les greffiés du Parlement entour la litière de costé et d'autres, et tenoient ce que pendoit du poele, car c'est leur droit que ils qui en parlement représentent la personne du roy, et qui gouvernent la justice souveraine du royaume, soyent au plus près du corps du roy; les huissiers de parlement, tenant leurs verges, estoient aux quatre cornets de la litière, emprès les présidens pour garder que nuls gens ne se boutassent entre eux, et le premier huissier avoit son bonnet fourré en teste, aussi les présidens et seigneurs et greffiers du Parlement avoient vestu leurs chaperons fourrés, ainsi comme ils les ont en la cour du dit Parlement.

« Le prevost des marchands et eschevins de la ville portoient un ciel haut à huit bastons, tel que l'on a accoustumé de porter sur le *corpus Domini*, le jour de la Feste-Dieu aux processions, lequel

ciel estoit grand et large et bien hault, et si estoit de même drap du poele, et quand les dits prevost et eschevins estoient las de porter le dit ciel, qui estoit bien pesant, on mettoit en leur lieu notables bourgeois qui le portoient jusqu'à ce qu'ils estoient las.

« Le duc de Bedfort, régent le royaume de France, le chancelier de France, les maistres des requetes et autres conseillers et officiers du roy, alloient derrière la litière, et après le peuple en grand nombre, et allant par les rues, gens aux huis et fenestres, et sur les estaulz, qui ploroient et menoient grand deuil, et non sans cause, car grand désolation fut, et ne sçavoient si de long-temps auroient roy en France.

« Ainsi fut porté le corps du bon roy à Nostre-Dame, et fut mis au cœur de l'Eglise à tout la litière sous la chapelle qui noblement fut foite et allumées, car chascun cornet de la dite chapelle avoit un gros cierge tout rond pesant vingt-cinq livres de cire et sur la dite chapelle tant qu'il y pouvoit de cierges de deux livres, tout autour de l'Eglise par bas avoit torches de quatre livres à deux rangs, et par le haut du chœur et tout autour de l'Eglise par en haut dessous les voultes et par tout les pilliers du lieu avoit cierges bien drus d'une livre. Toute l'église à l'entour fut en-

vironnée ou enceinte d'un parement de toile perse-semé de fleur de lys; furent parés tous les pilliers de la dite Eglise par le haut de tant que la dite toile estoit large. On arriva à la dite Eglise Nostre-Dame. Ainsi comme après les vespres et chanta les vigilles des morts notablement et à trait, auxquelles furent les neuf prélats devant dits.

Landemain qui fut mardi dixième jour de novembre, environ huit heures au matin, en la dite Eglise et en l'ordre et manière devant dite, furent faites les recommandances et après fut chantée la messe des morts et nul n'alla à l'offrande si non le duc de Bedford. Après la messe chantée chascun alla disner où il ot appareillé, et environ douze heures on se reassembla en la dite Eglise de Nostre-Dame pour aller à Saint-Denis et fut porté le corps par les gens et en l'ordre du jour précédent, et quant on fut hors la porte Saint-Denis qu'on dit la Bastille, les varlets de porte du roy qui jusques là avoient porté le corps le laissèrent et les hannoüars porteurs de sel le portèrent. La litière fut mise au chœur de l'Eglise sous la chapelle qui y fut faite semblable à celle de Nostre-Dame de Paris, et peut-être qu'elle n'estoit pas si large : mais le luminaire fut pareil et le parement de la toile perse peinte à fleurs de lys autour du moustier et autour de chascun pillier: ce soir

furent chantés vigilles à neuf psaulmes par les religieux de céans : certes colléges et autres gens d'Eglise de Paris s'en retournèrent quant le corps fut livré aux dits religieux, et le landemain qui fut mercredi feste de Saint-Martin, la messe de requiem fut chantée à grand solemnité.

Quant la messe fut chantée le corps fut porté enterrer en la chapelle emprès le degré devers la bonne main, ou furent enterrés ses père et mère, et fut porté le corps du chœur jusques à la sépulture par les varlets de porte du roy qui par avant l'avoient porté.

A l'entrée y ot grand débat entre les religieux d'une part et aucuns officiers de l'hostel du roy, ne sçoit si estoient sergens d'armes ou fourriers ou varlets de porte et estoit pour le poele et aultres habillements estant entour le corps du roy que chascune des dites parties disoit à lui appartenir et que tels estoient leurs droits, et tirèrent l'un de ça, l'autre de la, et à peine qu'ils ne viendrent à voye de fait, mais le régent fit mettre le débat en main de justice et fut le corps enterré.

Après l'enterrement et illec mesme avant que auscun se repartis, un crieur de corps cria à haulte voix, priez pour l'ame de très excellent prince Charles VI, roy de France.

Ces choses ainsi faictes, le disné fut appareillé en

l'abbaye à tous venans, le duc de Bedfort disna en chambre, la grande salle fut toute pleine de tables et de gens.

Tandis qu'on faisoit le service on fit une donnée de six doubles dont les cinq valoient huit deniers parisis à tous ceux qui y voudroient venir, et là reçurent plus de cinq mille personnes, Dieu lui présente à l'âme.

Amen.

Voilà le récit d'un fait, en 1422; voici maintenant le réglement tel que le donne un auteur de l'époque écrivant un demi-siècle après: *c'est la fourme et la manière après le trespas du roy, comment il se doit porter en litière pour porter au lieu où il a élu sa sépulture: premièrement, comment avoir une litière portée par certains officiers royaux, et doit estre en la dite litière, une fourme ou forme en semblance de roy couché en lit, en grands draps; la forme toute vestue en forme de homme comme roy; c'est à sçavoir vestu d'un pourpoint, tunique et dalmatique de drap d'or à fleurs de lys fourré d'hermines, fermé dessus l'espaule d'un bouton de perles, tenant en sa main dextre un grand sceptre et en la main senestre une main de justice avecques anneaux esdites mains, en sa tête une couronne, les sandales, chausses, sem-*

blables aus dits vestements, avec souliers de mesme, couvert la dite litière de draps d'or pendant de tout costé de la dite litière, et de dans la dite litière vers la teste du dit roy, à deux orilliers de velour vermeil à quatre trouppes de perle chacun, au pied de la dite litière, deux lampiers d'or pleins de cire, ardents continuellement jusqu'après la sépulture, une croix, con bénoistiers et deux ascensiers d'or, et pour couvrir la dite litière, un ciel de drap d'or à quatre lances, et après la sépulture du dit roy, est couverte la place d'un drap d'azur à fleurs de lys à une croix blanche de velous.

Ajoutons à cela, d'après d'autres historiens, que depuis la renaissance des arts on a moulé le visage des souverains avec du plâtre et reproduit son effigie en cire; on a de plus fait accompagner le cercueil royal de quarante musiciens jouant des symphonies avec des instruments voilés de longs crêpes de deuil... Le caveau de Saint-Denis a reçu plus tard le cadavre autour duquel une voix lugubre criait trois fois: LE ROI EST MORT! Une voix plus sonore et plus éclatante criait ensuite VIVE LE ROI! Et ce cri, qui annonçait à la France le nouveau souverain, terminait la cérémonie [20].

Chaque château, chaque manoir imitait en petit l'exemple du roi. Une tombe, des céré-

monies plus modestes dont le récit offrirait peu d'intérêt étaient destinés aux bourgeois et au peuple, que la plus simple croix conduisait à la dernière demeure. L'Eglise, dont les prières et les cérémonies ne varient pas, n'avait consenti à s'adjoindre que des corneurs, le faux-bourdon et des pleureurs dont les gémissements payés faisaient un triste contraste avec le *déchant* et le bruit des cors de cuivre des ménétriers[21].

Racontons maintenant quelques usages de ce monde du XVe siècle qui nous apparaît sous une forme si grotesque comparée à celle de notre siècle poli, civilisé.

C'était au moyen âge et jusqu'au XVe siècle encore une affaire importante et solennelle que de se faire saigner. Dans les maisons princières on réunissait tous les chevaliers des environs; quand l'opération réussissait on en remerciait Dieu et l'on passait plusieurs jours en fête. Pour les époux et les fiancés c'était l'occasion d'un usage touchant: le jeune homme allait chez celle qu'il aimait lui demander *du bon sang*. La fiancée baisait et bénissait la plaie[22].

Il n'était pas d'usage d'embrasser les grands, non plus que de leur serrer cordialement la main, comme cela se fait aujourd'hui: on les embrassait aux genoux, on leur serrait respectueusement

la botte, les plus intimes se permettaient de baiser un doigt[23]. Devant les grandes dames on fléchit un genou et l'on baise le bas de la robe; entre femmes d'un certain rang les baisers étaient de droit : une femme du monde pouvait et devait dire à la maîtresse de maison qui ne l'eût pas reçue avec cette marque de déférence : madame vous devez me baiser[24].

Si dans la conversation on s'adressait à un grand seigneur ou à un prince de l'Église, on devait l'appeler *monseigneur;* on disait à un chevalier ou à tout gentilhomme *messire;* à un magistrat *monsieur, maître;* à un avocat ou un médecin et même au bourreau *maître*, ce dernier répondait presque toujours alors : «Dieu vous garde de mes mains....»[25] Aux supérieurs des communautés : nos maîtres; aux moines, *dom*, diminutif de *dominus;* aux religieux : révérend père ou frère, et sœur ou mère aux religieuses [26].

En France comme partout, au XVe siècle comme au XIXe, le peuple des campagnes et la populace des villes s'est toujours mouchée sans mouchoir, la noblesse commença la première au XVe siècle à se défaire de ce sale usage et de là le proverbe... « Il ne se mouche pas avec la manche [27]. »

Si l'on présentait une lettre, on devait la baiser

avant de la donner, sur l'adresse étaient les marques du respect le plus profond, ainsi c'était à *monseigneur le très-illustre évêque; à vertueux et excellent docteur; à très-illustre et très-révérend seigneur, mon très-honoré maître le duc de...*, et ainsi de suite, selon le rang du correspondant[28].

Par contre les jurements et blasphêmes étaient punis avec d'autant plus de force au XVIe siècle que l'usage en était devenu très-fréquent; une ordonnance de 1534, renouvelée par Charles IX en 1561, fait «inhibition expresse à toutes les personnes de quelqu'état, qualité ou condition qu'elle soit de renier, malgréer, dépiter, blasphémer et faire autres vilains et détestables serments sur la peine d'être condamnés pour les premières fois en amende pécuniaire, double ou triple selon les récidives, pour la cinquième à être mis au caveau, sujets à toutes les vilainies que chacun voudra leur impropérer, pour la sixième fois seront menés au pilory et là auront la lèvre coupée d'un fer chaud.... Pour la septième fois la lèvre de dessous et là où il adviendra que de rechef ils commettront les dits jurements et délits, auront la langue coupée *tout juste....*[29]»

On comptait dans Paris tous les ans un grand nombre de meurtres, bien que la police, encore

dans l'enfance, fît tous ses efforts pour les prévenir.

Il n'était permis à personne d'avoir plus d'une porte à sa maison, le chef de la police avait le droit de faire mûrer les autres; on ne devait pas laisser sa maison inhabitée sans y laisser un garde de ville. Ainsi dans chaque maison sans exception il y avait un homme aux aguets et qui au premier signal sonnait la cloche jusqu'à ce que les cloches voisines l'eussent entendu, alors et à l'instant toutes les fenêtres s'illuminaient, tout le monde sortait en *armes* et les malfaiteurs étaient poursuivis, environnés et arrêtés.

Le soir, point de reverbères, mais des lanternes; chaque citoyen était tenu d'en avoir une à la main : ce mouvement de milliers de lanternes, dit un des contemporains, faisait spectale aux sombres soirées de l'hiver [30].

Cela n'empêchait pas les voleurs, les assassins et une autre classe de bandits appelés champions de fourmiller à Paris et de porter leurs coups jusques sous le palais des Rois. Ils s'engageaient en compagnies appelées *compagnie des Guilleris*, des *Plumets*, des *Grisons*, des *Tires-laines* ou voleurs du peuple, des *Tire-soie* ou voleurs de bon ton. La compagnie des *Mauvais-garçons* était celle des meurtriers qui se louaient publiquement

au plus offrant, et puis, comme nous l'avons dit, les champions qui faisaient leur métier plus noblement en épousant la querelle des premiers venus et la vidant les armes à la main. Joignez à cela les turbulents écoliers de l'université et les ouvriers sans travail, vous aurez le plus joli assemblage de population qu'ait jamais offert une société organisée[31]. C'était cependant celle des XVe et XVIe siècles dans le pays le plus civilisé de l'Europe!...

Les punitions devaient être sévères dans ce siècle de désordre et les supplices en harmonie avec la licence éhontée des mœurs qu'on réprimait avec plus de sauvagerie que d'efficacité. Le bourreau, si haut placé depuis Louis XI, était nécessairement l'homme le plus utile du royaume. Un gibet et un pilori permanents, une justice et une échelle, comme on disait alors, étaient dressés au milieu des places, scellés dans les pavés sans compter les noyades juridiques : « n'est-il pas consolant, dit un de nos plus illustres romanciers, qu'après avoir perdu successivement toutes les pièces de son armure, son luxe de supplices, sa pénalité d'imagination et de fantaisie, sa torture à laquelle elle refaisait tous les ans un lit de cuir au grand Châtelet, la peine de mort, cette vieille suzeraine de la société féodale presque mise hors de nos lois et

de nos villes, traquée de code en code, chassée de place en place, n'ait plus dans notre immense Paris qu'un coin déshonoré de la Grève, qu'une misérable guillotine furtive, inquiète, honteuse, qui semble toujours craindre d'être prise en flagrant délit, tant elle disparaît vite après avoir fait son coup ! [32]. »

Ces expressions ne sont pas trop fortes, et quand on lit les histoires du temps, on est presque tenté de les trouver en dessous de la vérité. Sans nous appesantir outre mesure sur ce triste sujet, il est bon de savoir en quoi consistaient alors la torture et les supplices.

Le *tourmenteur* passait d'abord une corde autour des bras du patient et le suspendait au moyen d'une poulie, tandis qu'un poids de cent livres pendait à ses pieds; sorti de là sans avoir rien avoué, on lui serrait les deux jambes entre deux planchettes et l'on enfonçait des coins de bois de manière à rendre la douleur lente et progressive. Le brodequin venait ensuite ; enfin chaque membre semblait appelé à témoigner de la force et de la patience du malheureux que l'on martyrisait ainsi dans le but d'arracher de lui un aveu vrai ou faux et qu'il rétractait d'ordinaire, quand la douleur n'était pas là pour le forcer à mentir.

Les supplices étaient diversifiés à l'infini : l'eau,

la terre, le feu, l'air, tous les éléments étaient mis à contribution par les inventeurs. Ainsi, on lit dans Floquet et Carpentier que les faux monnayeurs étaient *bouillis en chaudière ;* dans les chartes du comté de Bigorre, que les meutriers étaient ensevelis vivants sous leurs victimes ; dans l'histoire de Zurich que l'on murait les coupables *de manière à ce qu'ils ne revissent plus ne soleil ni lune...* on sortait ensuite les cadavres par une ouverture pratiquée sous le seuil.

Les suicides étaient punis aussi..., on faisait subir au cadavre un supplice analogue au genre de mort qu'il s'était choisi, et cela dans la crainte superstitieuse que le mort ne *revînt* et *n'errât*[33].

La liste des supplices n'en finirait plus si l'on voulait s'y arrêter : elle variait, elle était riche comme l'imagination des hommes, et chaque nation tenait à l'honneur d'inventer les siens ; la guillotine même était connue au XVe siècle et l'invention tant vantée du docteur Guillotin était à peine une *amélioration ; Demetri,* riche génois, auteur d'un soulèvement, *estendit le col sur le chappus. Le bourreau print une corde à laquelle tenait attaché un gros bloc, à tout une doulouère trenchante, hantée dedans, venant d'amont entre deux poteaux, et tira la dite corde en manière que le bloc tranchant à celuy Génois tomba*

entre la teste et les épaules, si que la teste s'en alla d'un côté et le corps tomba de l'autre[34].

Les supplices des Juifs étaient augmentés, non en cruauté, mais en ignominie; ainsi, si on les pendait, c'était entre deux chiens.

L'exécution publique d'une femme était rare, au dire de Jean Chartier : « Grande quantité de femmes s'y rendit, raconte-t-il, et spécialement des femmes et filles, pour la grande nouveauté que c'était de voir pendre dans la France une femme, car oncques cela ne fut veu, de dans ce royaume[35]. »

Quand le délit était peu grave, le coupable en était souvent quitte pour quelque cérémonie grotesque. Il faut au peuple des spectacles terribles ou ridicules. Une femme qui avait battu son mari, devait monter à rebours sur son âne, et parcourir tout l'endroit en tenant l'âne par la queue. — Cette peine était aussi en vigueur dans la Hesse supérieure; le bailli de Homberer y décida, en 1593, à Marbourg, que la femme qui aurait battu son mari, devait, suivant l'ancien usage, monter sur un âne, et que l'homme qui se serait laissé battre conduirait l'âne par la bride. — Si un homme est assez efféminé pour se laisser gronder, crier et battre par sa femme, sans lui tenir tête et sans se plaindre, il sera tenu d'habiller de

drap les deux serviteurs du conseil de ville, ou s'il n'en a pas les moyens, il sera emprisonné, et l'on enlèvera le toit de sa maison (année 1594).

Si deux femmes se querellent jusqu'à se battre, en se disant en même temps des injures, elles porteront tout le long de la ville, et par la voie commune, deux pierres attachées par des chaînes, et ces pierres pèseront à elles deux un cent; la première les portera de la porte orientale à la porte occidentale, pendant que l'autre la stimulera d'un aiguillon de fer fixé à un bâton, et toutes deux iront en chemise[36].

La femme adultère, d'après le droit de Soleure, (1506), devait déguerpir sans rien emporter de la maison qu'une quenouille et quatre pfennigs. En Espagne, elles étaient brûlées; à Brunswick, on les enterrait toutes vives, et de préférence l'entremetteuse, s'il y en avait une; de plus, on enfonçait à ces dernières un pieu dans le sein. Les mêmes crimes, on le voit, étaient bien diversement punis, selon le degré de moralité des nations.....

Le code militaire de France, au XVe siècle, était en rapport avec les mœurs: sévère, dur, mais peu conséquent, restant en deçà des limites de la justice et d'une bonne discipline, ou les dépassant.

Lorsque le soldat donnait un soufflet à un camarade, il devait en recevoir un autre de sa main en présence de la compagnie assemblée. Les réglemens permettaient le duel pour injures graves, mais ils exigeaient qu'il eût lieu en public[37]. La désertion était punie de mort, ainsi que le viol, et le vol même dans quelques cas. Les prévôts, assistés des six avocats du plus prochain siége, pouvaient condamner à mort sans appel; mais un ordre du connétable suffisait: Pendez-moi celui-ci! tranchez-moi celui-là! faites-moi passer cet autre par les piques! disait tout en se promenant ou en récitant son chapelet, le vieil Anne de Montmorency. La mémoire de cette police expéditive ne s'est pas encore perdue parmi les soldats: *Dieu nous garde des patenôtres de monsieur le connétable*, est passé en proverbe.

La police des colonels-généraux a été quelquefois bien plus terrible: Au pont de Cé, on montre l'endroit où le colonel Strozzi fit noyer huit cents filles de joie, restées malgré ses bans à l'armée[38].

A côté des supplices étaient les asyles: au moyen-âge et jusqu'à Louis XII, toute ville en France a eu ses asyles. Ils étaient, au milieu du déluge de lois pénales et de juridictions barbares, des espèces d'îles, qui s'élevaient au-dessus du niveau de la justice humaine. Tout criminel qui y

abordait était sauvé. Il y avait dans une banlieue presque autant de lieux d'asyles que de lieux patibulaires; deux choses mauvaises, qui tâchaient de se corriger l'une par l'autre, mais aucune d'elles n'abandonnait ses droits; la roue, le gibet, l'estrapade, faisaient bonne garde autour des lieux de refuge. On a vu des condamnés qui blanchissaient ainsi dans un cloître ou sous un porche d'église. De cette façon, l'asyle était une prison comme une autre; il arrivait quelquefois qu'un arrêt solennel violait le refuge et restituait le condamné au bourreau, mais la chose était rare; et à moins d'un arrêt du Parlement, malheur à qui violait à main armée un lieu d'asyle. On sait quelle fut la mort de Robert de Clermont, maréchal de France, et de Jean de Châlons, maréchal de Champagne, et pourtant il ne s'agissait que d'un misérable assassin de la classe du peuple, mais les deux maréchaux avaient brisé les portes de Saint-Méry, là était l'énormité.

Les églises avaient d'ordinaire une logette préparée pour recevoir les suppliants; en 1407, Nicolas Flamel leur fit bâtir une chambre sous les voûtes de Saint-Jacques-la-Boucherie; à Notre-Dame, c'était une cellule établie sur les combles des bas-côtés, etc. [39].

On voyait à cette époque les vœux les plus ex-

travagans, accomplis avec une religieuse fidélité; le vœu de pauvreté était le plus fréquent; celui qui le faisait, abandonnait hôtel, richesses, luxe, honneurs et toute espèce de bien-être, pour vivre de la vie des mendiants.

Ce n'était pas chose très-rare non plus que les vœux de réclusion perpétuelle: « On rencontrait souvent dans les rues les plus fréquentées de Paris ou des provinces, une sorte de cave murée et grillée, au fond de laquelle priait jour et nuit un être humain, volontairement dévoué à quelque grande expiation, et cet étrange spectacle, ce souffle, cette voix, cette prière éternelle dans une boîte de pierre, cette face à jamais tournée vers l'autre monde, rien de tout cela n'était aperçu par la foule; elle honorait, sanctifiait au besoin le sacrifice, mais n'en comprenait pas les souffrances et s'en appitoyait médiocrement; elle apportait de temps en temps quelque pitance au malheureux pénitent, regardait par le trou s'il vivait encore, ignorait son nom, savait à peine depuis combien d'années il avait commencé à mourir, et à l'étranger qui les questionnait sur le squelette vivant qui pourrissait dans cette cave, les voisins répondaient simplement : C'est le reclus!... c'est la recluse[40]!.... »

Nous avons suivi jusqu'à présent avec intérêt le

sort des Juifs. Ces parias de l'Europe méritent notre pitié, non par leur probité et la pureté de leurs mœurs, mais par l'excès de leur misère. Voyons quel était leur état social aux XV[e] et XVI[e] siècles.

En France, sous Charles VI, un édit royal statue que nul Juif ne pourra plus demeurer dans le royaume; que ceux qui y seront quitteront le territoire de France dans l'espace d'un mois, et que les officiers du roi saisiront tous leurs biens, etc. Cet édit mit fin à l'existence légale des Juifs en France, et ils comptent cet exil subit et inattendu au nombre des plus rudes persécutions qu'ils aient essuyées. La démence du roi empêcha cependant qu'il fût exécuté à la lettre.

Dans la Provence, qui n'appartenait pas alors à la France, les Juifs étaient moins avilis et moins persécutés; on lit dans une ancienne charte d'Aix, « qu'ils payaient à l'archevêque une certaine quantité de poivre, pour avoir la permission d'avoir une synagogue au livre de la loi, une lampe perpétuelle et un cimetière. Cependant, les statuts municipaux de Marseille, Arles et Aix, ne leur permirent pas de témoigner contre un Chrétien, ni d'aller aux étuves et bains publics, sauf le vendredi, jour qui leur était réservé comme aux courtisanes et aux esclaves.» Par contre, l'un d'eux

était tenu d'aller chaque dimanche entendre le sermon à la cathédrale, sur une escabelle à côté du sacristain.

Les statuts d'Avignon leur défendent de toucher le pain et les fruits exposés au marché[41].

En Espagne, en 1412, il parut une ordonnance en vingt-quatre articles, qui reléguait les Juifs dans des quartiers isolés et clos. La tolérance qu'on leur avait quelque temps accordée, cessa : ils ne purent plus être médecins, ni apothicaires, ni droguistes, ni aubergistes, etc. Il leur fut défendu d'avoir des domestiques et des ouvriers chrétiens; on leur ôta le droit d'avoir des juges de leur nation et de porter le *don*. Ils durent laisser croître leur barbe, sous peine de cent coups de verges et d'une amende. Les hommes portèrent des tabares sur leurs habits, et les femmes des mantilles descendant jusqu'aux pieds; l'or devait être banni de leur parure; enfin, il leur était interdit de s'enfuir du royaume, sous peine de servitude personnelle et confiscation des biens; défense était faite à tous les seigneurs de les recevoir dans leur fuite. En 1496, un édit de Manuel ordonna un bannissement général, et y joignit l'ordre cruel d'arracher aux parens les enfants au-dessous de quatorze ans pour les faire baptiser. Une foule de Juifs, un peu plus civilisés à cette

époque, et moins faits aux avanies des temps précédens, se tuèrent de désespoir [42].

En Italie, les Juifs furent menacés, au XVe siècle, de plusieurs persécutions violentes. On les accusa à plusieurs reprises, d'avoir immolé des enfants pour leurs pâques, et on épuisa contre les accusés tous les genres de supplices qu'eussent en effet mérité des crimes aussi horribles. Mais les malheureux n'étaient réellement coupables que de grosses usures. Cependant, malgré ces injustices, les Juifs exilés d'Espagne se réfugièrent volontiers en Italie. On cite un rabbin exilé de Lisbonne, Joseph Ben-Don-David, auteur de plusieurs ouvrages sur le *Thalmud*, qui fut pendant vingt-deux ans rabbin de la synagogue d'Imola, et qui laissa trois fils, dont l'un fut médecin à Padoue.

En 1559, Pie IV permit aux Juifs d'acquérir et de posséder des biens-fonds jusqu'à la valeur de 1,500 ducats d'or, et de les affermer à des Chrétiens, d'avoir des boutiques hors de la Juiverie, de faire le commerce de grains et comestibles, de pratiquer tout autre métier quelconque, et de quitter en voyage la barette jaune [43].

Bien que ces persécutions soient encore déplorables, il y a cependant loin de là aux jours terribles du XIIIe siècle où l'on jetait pêle-mêle au bûcher Juifs, lépreux, feux et fagots!....

Nous n'entendons pas dire pour cela que les lumières avaient fait un grand pas; les citations que nous venons d'accumuler seraient à notre assertion un éclatant démenti : le XVI[e] siècle s'éteignait lentement en Europe, en France surtout, sans laisser d'autres traces que le sang, d'autre expérience que celle des malheurs qu'entraînent la nullité des rois, la corruption des cours, les dissensions religieuses, l'ignorance et le fanatisme du peuple. Pour donner une idée du point où en étaient encore les lumières en France, il suffirait de transcrire une page de De Thou, le grave historien de cette époque : un gentilhomme d'Arles reproche au président du parlement d'Aix sa trop grande rigueur envers les Huguenots : « Je crois, dit-il, que vous vous souvenez de ce que vous pensiez, lorsque n'étant encore qu'avocat à Autun, vous y plaidâtes la cause des rats. Vous avez fait imprimer ce plaidoyer ; et comme je connais votre modestie et votre candeur, vous souffrez volontiers qu'on vous rappelle le souvenir de ce temps-là. Or, voici comment vous exposiez le fait de votre cause : Un grand nombre de rats s'étant répandus dans le territoire d'Autun, où ils mangeaient tous les blés, on ne trouva point de meilleur remède à ce mal que de les faire excommunier par l'évêque du lieu, ou par son grand-vicaire ;

il fut d'avis qu'avant toute chose on fît donner aux rats trois assignations, mais il ne voulut point prononcer la sentence qu'on n'ait nommé un avocat pour plaider la cause des absents. Ce fut vous qui entreprîtes leur défense, et qui, pour remplir votre ministère avec exactitude, fîtes sentir aux juges, par d'excellentes raisons, que les rats n'avaient pas été ajournés dans les formes : vous obtîntes que les curés de chaque paroisse leur feraient signifier un nouvel ajournement, puisque, dans cette affaire, il s'agissait du salut ou de la ruine des rats. Après cela, vous fîtes voir que le délai qu'on leur avait donné était trop court pour pouvoir tous comparaître au jour de l'assignation ; d'autant plus qu'il n'y avait point de chemin où des chats ne fussent en embuscade pour les surprendre. Vous employâtes ensuite plusieurs passages de l'Écriture sainte pour défendre vos clients, et enfin vous obtîntes qu'on leur accorderait un plus long terme pour comparaître. Cette cause, que vous défendîtes si bien, vous acquit la réputation d'un vertueux et savant avocat. Or, je vous renvoie aujourd'hui à ce plaidoyer, et je vous propose vos propres arguments : n'est-il pas étrange que celui qui, dans la cause des rats, a insisté si fortement sur l'ordre et les formes de la justice, paraisse aujourd'hui les négliger, lorsqu'il s'agit

de la vie et des biens de tant d'hommes [15]... »

Nous ajouterons à ces faits deux arrêts du parlement de Paris : l'un de 1446, qui condamna une truie et un homme à être brûlés ensemble comme *atteints et convaincus de péché mortel.* L'autre de 1546, qui condamne une vache et un homme à être pendus, et puis brûlés, et leurs cendres jetées au vent pour actions criminelles. Une sentence du juge ecclésiastique de Montpellier, datée de 1565, reproduit le même fait, mais la coupable est une mule. En Suisse, à la même époque, un juge de Bâle faisait brûler un coq comme sorcier pour avoir fait un œuf!

Nous multiplions ces tableaux, et nous insistons sur ces preuves de l'esprit du temps, non pas tant, on le voit, pour faire remarquer la différence qui existe entre les lumières et les mœurs du XVIe siècle et celles du siècle précédent, que pour bien établir le point d'où nous allons partir, et constater le progrès réel qui va rapidement s'opérer dans les siècles suivants à l'aide de la boussole et de l'imprimerie, ces deux grands moteurs de la civilisation européenne.

Mais si nous nous sommes laissés entraîner par l'intérêt attaché à ces divers usages, à ces détails de mœurs en France, on sentira qu'il nous est impossible d'étendre à toute l'Europe cette façon

d'agir; si les documents ne nous manquaient pas, l'espace nous manquerait, et nous lasserions la patience de nos lecteurs déjà fatigués de citations. Bornons-nous donc à dire quelques mots des deux Etats qui sont placés aux deux bouts de la civilisation de cette époque, et entre lesquels la France tient le milieu : l'Italie et l'Empire russe.

La belle Italie devançait alors tout le reste de l'Europe : elle en avait la conscience; et comme l'ancien peuple romain, elle était fière de voir les grandes nations tributaires de ses lumières et de son industrie. Elle leur reconnaissait bien une supériorité de forces matérielles, assez souvent ravalée par l'apparition des bandes germaniques et de la chevalerie française, mais elle se reposait sur la supériorité de sa politique et de sa diplomatie. Le XVe siècle nous offre en effet un perpétuel exemple de ce jeu savant et compliqué où se débattait la question de l'équilibre de la puissance entre cinq ou six Etats de forces à peu près égales, jeu dans lequel l'Italie avait toujours eu le dessus, depuis la mort de Louis XI surtout.

La richesse était un autre avantage de l'Italie, le commerce y prospérait comme les arts, comme les lettres, et toutes ces causes réunies concourent puissamment à la douceur, sinon à la pureté des mœurs. Dans aucun pays, peut-être, l'état des

classes moyennes ne se présentait sous un aspect aussi favorable. En France les bourgeois et même la petite noblesse étaient, à cette époque, dans un état de pauvreté qu'ils déguisaient sous un vain luxe de parure. En Angleterre, les cultivateurs (*yeomen*) et les commerçants, étaient plus jaloux de fortifier leur corps par une nourriture *confortable* que d'avoir des maisons luxueuses et élégantes : *ces Anglais*, disaient les Espagnols, qui vinrent en Angleterre avec Philippe II, *ont des maisons faites de gaules et de boue, mais ils vivent comme des rois* [45]. Les villes d'Allemagne avaient acquis, avec la liberté, l'esprit de civilisation : Depuis l'époque où Henri IV admit les artisans aux priviléges de la bourgeoisie, elles devinrent de plus en plus florissantes [46], les désavantages de leur situation au milieu du continent, était compensés par la tenacité naturelle aux Allemands : Spire, Nuremberg, Ratisbonne et Augsbourg, n'étaient pas à la vérité comparables aux riches marchés de Londres et de Bruges, leurs bourgeois ne pouvaient rivaliser avec les *princes négociants* d'Italie, mais ils jouissaient des avantages de l'aisance répandue sur une classe nombreuse d'hommes libres et industrieux [47].

Bien autres étaient encore les nations du nord : l'Irlande, la Suède, la Norvège, la Russie elle-

même. . . .et cependant il y avait progrès, progrès réel. Les derniers vestiges du génie scandinave s'effaçaient pour faire place à des idées plus saines et plus conformes aux lumières générales de l'Europe. On remarque en Russie, la claustration sévère des femmes empruntée à l'Orient, l'excès de la puissance paternelle et la misérable condition des paysans. Quant à la servitude personnelle, il paraît qu'elle était restée jusque-là ce qu'elle était dans la première époque ; l'on ne connaissait d'esclaves proprement dits que ceux que l'on faisait à la guerre et ceux que l'on achetait des cosaques et des Tartares, et tous ces esclaves étaient ordinairement affranchis à la mort du maître.

Les marchands jouissaient toujours de grands priviléges ; ils faisaient un corps particulier dans l'État, et votaient dans les graves assemblées de la Nation.

Le duel judiciaire subsistait ; hors de là, le combat singulier était totalement inconnu aux Russes, de même que le point d'honneur qui le motive.

La justice ne se rendait pas gratuitement : le plaideur salariait son juge, aussi l'iniquité régnait-elle dans les tribunaux.

Les femmes qui tuaient leurs maris étaient enterrées vives jusqu'à la tête, condamnées à at-

tendre la mort dans cet état. L'atrocité de ce supplice fait supposer qu'elles assassinaient souvent leurs époux en représailles des rigoureux traitements auxquelles elles étaient exposées.

Enfin la vie matérielle était encore bien dure et bien triste.

Les Russes ne connaissaient pas ces titres héréditaires de comte et de baron, qu'ils n'ont adopté que sous Pierre Ier. Ils avaient des princes et de la haute et petite noblesse. Le titre de kniaz, ou de prince ne fut long-temps accordé qu'aux descendants de Rourik, leur premier souverain. Les princes tuteurs, convertis au Christianisme, portèrent aussi ce titre.

Les armes ordinaires des Russes étaient l'arc, le javelot, la hache, la massue, le casque, la lance et la cotte de mailles. On connaissait peu l'infanterie avant le règne de Vassili Ivanowitch... Voilà à peu près les données les plus certaines que nous offrent les historiens qui se sont occupés de la vie morale des peuples, et jusqu'ici ces historiens sont rares, mais fussent-ils plus nombreux et moins concis sur cet intéressant sujet, notre cadre nous refuserait des détails plus longs. Nous croyons avoir assez dit pour donner une idée générale des mœurs de la France et des divers États européens aux XVe et XVIe siècles [49].

CHAPITRE DIXIÈME.

Nous voici revenus à l'histoire de l'intelligence humaine, à la philosophie, aux lettres qui subissent dans ces deux siècles une transformation complète. Mais avant d'entreprendre cette tâche, disons un mot des établissements scientifiques, de ces nombreux foyers d'instruction répandus dans les divers états européens. Toutes les nations ne marchaient pas également dans la carrière de la science. Ce qui leur était commun c'était le besoin de savoir, que venaient à chaque instant irriter et alimenter de nouvelles découvertes. L'Italie, l'Ecosse, l'Allemagne, l'Espagne et la France rivalisaient d'ardeur. Les universités déjà nombreuses au XIVe siècle se multipliaient à l'infini, le XVe compte vingt-trois créations importantes, et le XVIe au moins autant [1]. A côté de ces écoles, où devait s'instruire la jeunesse sortie des colléges, s'élevaient des académies destinées à compléter l'instruction des hommes.

Celles de Florence, de Padoue, de Parme, de Venise datent de la première moitié du XVI[e] siècle. La bibliothèque du Vatican, fondée par Nicolas V, fut agrandie sous Léon X. La bibliothèque Ambroisienne doit une partie de ses richesses au vénérable archevêque de Milan, Saint-Charles-Borromée. La bibliothèque Palatine d'Heidelberg passait pour une des plus riches de l'Europe avant la guerre de trente ans. Les princes enrichissaient à l'envi ces précieux dépôts des connaissances humaines... [2] Et telle était l'importance qu'on attachait à la science et à l'amour de l'antiquité que le roi de Naples, Alphonse-le-Magnanime, en traitant avec Florence, stipulait que la république lui céderait un beau manuscrit de Tite-Live...

La philosophie avait la première place dans les études sérieuses : le règne de la scolastique a eu trois périodes bien distinctes : elle jeta ses fondements dans la première, la seconde est son époque brillante; sa décadence et sa chûte se trouvent dans la troisième, au XV[e] siècle : le champ qu'elle défrîcha dans son passage fut en apparence stérile, mais si des subtilités nombreuses et de creuses théories ont encombré la voie qu'elle se traçait, le progrès ne s'y fait pas moins sentir au fond : elle avait conduit, à pas

lents, il est vrai, les esprits à l'étude des anciens, et, après avoir éclairé les générations de plusieurs siècles des lumières de l'antiquité, elle prépara le retour à l'évangile, le vrai, le seul fondement de toute philosophie raisonnable. La scolastique avait exercé les facultés de l'intelligence; l'intelligence se dégageant de ses langes était revenue au spiritualisme, à la piété [3].

Deux systèmes résument la philosophie qui lui succéda, et deux hommes sont l'expression de ces deux systèmes : Aristote et Platon. Après la chute de l'empire grec, quelques savants étaient venus, Aristote et Platon, à la main, demander un asile à l'Italie : Rome, Naples, Florence surtout leur avait donné une généreuse hospitalité, et bientôt la guerre avait commencé dans les écoles, entre les interprètes du Lycée et ceux de l'Académie. Cette guerre dura plus d'un siècle, pendant lequel la pensée de ces deux colosses de l'intelligence a souvent disparu sous les commentaires [4]. Les esprits positifs préféraient l'école péripatéticienne, les rêveurs, les enthousiastes et les novateurs du XVIe siècle [5] se tournaient vers Platon. Les doctrines de ces deux illustres philosophes, encore rivaux, vingt siècles après leur mort, sont assez connues pour qu'il ne soit pas besoin de les rappeler ici, celles de leurs adeptes

sont trop nombreuses, trop diverses, trop différentes pour que nous essayons de les analyser. Quelques esprits modérés et conciliateurs voulurent, en vain, tenter une paix impossible, le cardinal Bessarion y épuisa sa science; le dissentiment était trop profond.

Le XVI[e] siècle s'écoula dans ces luttes de l'esprit, confondant souvent, comme aux siècles antérieurs, la philosophie et la théologie, et les ruinant toutes deux, en y mêlant les passions humaines.

Nous citerons parmi les plus illustres philosophes de ces deux siècles, Théodore de Gaza, Georges de Trébisonde, Gemistius Pletho, Marcile Ficin à qui l'on doit une version latine de Platon et des Alexandrins, les deux comtes Jean Pic et François Pic de la Mirandole, Nicolas de Cuss, Taurellus, J. Bruno qui renouvella *la caballe*, et périt sur le bûcher, Ramus (Pierre de la Ramée) victime de son fanatisme anti-aristotélique[7]; l'Allemand Jean Reuchlin, Acchillini de Bologne, Zimara et Simon Porta de Naples, Jules-César Vanini brûlé à Toulouse comme athée, Capellanna, Paracelse de Einsiedeln, Jérôme Cardan de Pavie, Pierre Pomponazzi de Padoue, Génésius Sépulvéda, Crémonini, André Cisalpini d'Arezzo, précurseur de Spinosa qui représen-

tait Dieu, non comme la cause, mais comme la substance du grand tout, et qui admettait une âme unique pour toutes les créatures animées [8]. Le premier Lorenzo Valla et le Stoïcien Juste-Lipse se firent aussi remarquer, car à cette époque, pour qu'un système eût quelque crédit, il fallait qu'il se rattachât sinon à Platon et Aristote, au moins à quelqu'autre prince de la philosophie grecque : jusqu'à Descartes, on n'osa pas penser seul et avoir un système à soi. Telezio de Cosenga et Patrizzi de Clisso, après avoir professé le Néoplatonisme, enseignèrent une *philosophie naturelle*, et expliquant la nature par des hypothèses, voulurent pénétrer dans les principes *essentiels* des choses. Ulric de Hutten et Erasme de Rotterdam, célèbre parmi les plus célèbres par son esprit satirique, contribuèrent à la réforme sans vouloir adopter aucun système, mais en sapant par la base tout ce qu'on avait reconnu jusqu'alors comme saint et sacré. *L'éloge de la folie* est resté comme un modèle de scepticisme et d'ironie qu'imita Rabelais, plus jeune que lui de seize ans. Erasme, disait-on après la réforme, a pondu les œufs que Luther a fait éclore... [9]

Nous nous rapprochons d'une époque où les disputes philosophiques prennent un caractère plus grave. Ici, nous citerons seulement Mé-

lanchton, penseur sérieux et érudit, qui savait calmer en l'éclairant la fougue du grand réformateur. Les autres appartiennent en entier à l'histoire religieuse, et nous avons eu à en parler [10]. A côté de ces philosophes croyants et passionnés s'élevait un représentant de Pyrrhon et d'Epicure, un sceptique, un sensualiste célèbre dont la triste croyance céda cependant au lit de mort à la conviction religieuse, [11] Montaigne que nous retrouverons avec ses émules et ses amis Laboëtie et Charron, en nous occupant des lettres françaises.

La philosophie et la théologie étaient européennes, à cette époque surtout; les croyances religieuses et morales sont choses trop sérieuses, trop vastes, pour être circonscrites à un pays, et changer de nation à nation suivant les mœurs et les usages; les lettres, au contraire, reflet des mœurs de chaque peuple, et assujetties à sa langue, doivent être étudiées dans le pays qu'elles représentent. La France aura naturellement la priorité; ne fussions-nous pas français, elle devrait l'avoir encore, car elle a été sans cesse investie d'une mission civilisatrice, et comme nous l'avons déjà dit, a toujours marché la première dans la voie du progrès : qu'on la prenne sous Charlemagne, ressuscitant l'empire et constituant l'Allemagne;

sous les Arabes, s'appropriant la civilisation et les arts de l'Orient; sous Grégoire VII, contribuant, par son ardente milice de Cluni, à l'établissement de la monarchie pontificale; sous Philippe Ier, donnant des souverains à l'Angleterre, à l'Italie, à la Sicile et à Jérusalem; sous saint Bernard et saint Louis, intervenant comme médiatrice entre les états européens; sous Philippe-le-Bel, jetant les fondements du pouvoir administratif; sous Jean II, essayant en 1357 la révolution de 1789; sous Charles V et Jeanne d'Arc, s'affranchissant de la domination anglaise; sous Charles VIII, entreprenant la conquête italienne; sous François Ier, réprimant l'orgueil espagnol : la France semble présider à tous les mouvements, et occuper partout la première place. Quand elle ne crée pas, elle reçoit et perfectionne. En contact avec les nations voisines, dont elle peut être regardée comme le centre, elle a entretenu avec elles un échange perpétuel, un commerce non interrompu d'idées et de principes. Elle a formé la scolastique; elle a ouvert un asile à la renaissance; elle n'est pas restée inaccessible à la réformation. C'est en s'identifiant avec l'Europe, et en lui imposant son esprit, qu'elle a pu, renouvelant au dernier siècle ce qu'elle avait fait sous les premiers Ca-

pétiens, voir des princes français s'asseoir sur les principaux trônes, merveilleuse conquête qui témoigne de l'universalité de notre caractère et de son immense sympathie [12] !

Cependant, après avoir accompli cette première tâche nous essayerons de jeter un coup d'œil rapide sur les autres contrées de l'Europe.

Le langage, première base de toute littérature, commençait, au XVe siècle, à devenir plus clair, plus correct, plus philosophique, plus nourri d'idées, et cependant la littérature française, suivant seulement l'impulsion qu'elle recevait du dehors, était laissée en arrière par celle de la plupart des autres nations : c'est que des essais multipliés, bizarres, contradictoires, avaient précédé un progrès réel. Avant que la langue se fût épurée, enrichie et complétée, les ouvrages les plus remarquables se trouvaient parmi les romans de chevalerie; les contes, les fabliaux sont la lecture des gentilshommes de cette époque ; et comme les vers des trouvères étaient jugés fatigants, le grand travail du XVe siècle fut de les traduire en prose, soit pour leur enlever de la monotonie, soit pour leur donner une forme plus moderne, plus en harmonie avec les progrès de la langue. Ainsi, les romans d'Ogier le danois et des autres paladins de Charlemagne furent traduits sous Charles VII.

Deux cent quarante-cinq romans de chevalerie furent imprimés dans le langage moderne de 1462 à 1520 [13]. C'était une vraie fureur; aucun homme d'armes ne concevait la guerre, aucun prince ne comprenait la politique autrement qu'il ne la trouvait dans les romans. Louis XI est une exception. Mais si les romans, la seule étude du plus grand nombre, n'en étaient pas une pour ce prince, les fabliaux étaient son délassement favori. Ces contes demi-dévots, demi-galants ou satiriques, étaient empruntés aux légendes, à Bocace, à l'antiquité même, qu'on torturait pour la traduire en *Nouvelles*. Les *Cent Nouvelles-Nouvelles* furent composées, traduites ou recueillies sur l'ordre du dauphin Louis, comme contes *qui sont moult plaisans à raconter en toute bonne compagnie pour manière de joyeuseté*..., et en effet ils sont attribués aux plus grands seigneurs de France et de Bourgogne, au jeune duc Charles et au dauphin lui-même[14]. Les mésaventures conjugales de la noblesse et de la bourgeoisie sont le thême fréquent de ces productions licencieuses mises à la mode par le *roman de la Rose* dont le succès avait gâté le goût et nui aux mœurs françaises[15].

La poésie lyrique était aussi cultivée à cette époque, et elle était aussi presque exclusivement le partage des grands seigneurs, qui décidément

voulaient sortir de l'ignorance où les avaient laissés jusqu'alors la barbarie, la féodalité et la nécessité de guerroyer à tout instant. Charles, duc d'Orléans, le père de Louis XII, l'oncle de François I[er], acquit par ses ballades une réputation qui ne fut pas, disent les historiens, sans influence sur la politique; ce sont au moins celles qui marquent le mieux les progrès de la langue et du goût. Nous en citerons une à l'appui de cette assertion. C'est un madrigal qu'il adressa en 1433 au duc de Bourbon, son compagnon de captivité en Angleterre, lorsque celui-ci obtint la permission de rentrer en France :

Puisqu'ainsi est que vous allez en France,
Duc de Bourbon, mon compaignon très-chier,
Où Dieu vous doint, selon la désirance
Que tous avons, bien pouvoir besongnier,
Mon fait vous veulx descouvrir et chargier,
De tout en tout, en sens et en folie;
Trouver ne puis nul meilleur messaigier.
Il ne faut jà que plus je vous en die.

Premièrement, si c'est votre plaisance,
Recommandez-moi, sans point l'oublier,
A ma Dame; ayez-en souvenance
Et lui dites, je vous prie et requier,
Les maux que j'ai, quand me faut esloignier
Maugré mon veuil sa douce compaignie.

Vous savez bien que c'est de tel mestier,
Il ne faut jà que plus je vous en die.

Or y faites, comme j'ai la fiance,
Car un ami doit pour l'autre veiller.
Si vous ditez : je ne sais sans doutance
Qui esticelle : veuillez la m'enseignier ?
Je vous répond que ne vous faut serchier
Fors que celle qui est la mieux garnie
De tous les biens qu'on saurait souhaitier :
Il ne faut jà que plus je vous en die.

Si l'on pouvait être certain de l'authenticité des poésies de Clotilde de Surville qui vivait à la même époque, peut-être y trouverait-on un progrès plus réel encore, dans les pensées surtout et dans ces sentiments nobles et purs qui font de la poésie l'institutrice du genre humain[16].

En 1431 naquit Villon que Boileau nous présente comme le premier poète qui ait su donner des règles à la langue et à la versification; ce jugement, qui n'a pas été confirmé par la postérité, n'était pas juste en effet : Villon peut tout au plus être considéré comme le créateur de la poésie burlesque[17]; image de sa vie agitée, ordurière et cependant originale et poétique, qu'eût terminée la potence, si Louis XI ne se fût trouvé dans un de

ses moments de clémence le jour où la corde attendait le rimeur qui la narguait.

La poésie du XVIe siècle (dans lequel nous entrons après Villon) se ressent de l'influence de la réforme comme toutes les autres branches de la littérature. Si Marot, par exemple, ne fût pas né dans des temps de luttes et d'hérésies, poète ingénieux et galant, il eût chanté comme Horace ou Anacréon... Il traduisit les psaumes de David! c'est que le calvinisme était alors de mode à la cour, comme le voltairianisme au XVIIIe siècle. La tolérance de François Ier le permettait ainsi [18], mais ce bon temps ne dura pas, et Marot, protestant par bon ton, Marot exilé auprès de la duchesse de Ferrare, sollicita son retour aussitôt qu'il eut appris l'art difficile

> De parler peu et de poltroniser,
> Et d'un seul mot de Dieu ne deviser.

Le caractère de la poésie de Marot, lorsque ce n'est pas le sectaire qui écrit, c'est la grâce et la délicatesse : jamais, dit avec raison un critique moderne, jamais, même dans la raillerie, son ton n'est amer ni emporté. Il plaisante de l'Église et du Clergé en réformé mondain, plutôt qu'il ne l'attaque en prédicateur fanatique. Admirateur et héritier de l'esprit libre penseur de Tillon, la li-

berté de sa vie se ressent aussi un peu des exemples de son devancier, mais son libertinage est plus élégant et plus poli.

L'école de Marot finit à Genève avec de Bèze, sectaire grave et enthousiaste qui n'avait pris du poète que le côté sérieux ; en France elle continua dans Saint-Gelais, prélat courtisan, flatteur, délicat, naïf et gracieux comme son maître, mais sans portée, sans ce ton incisif qu'aimait tant la cour de François Iᵉʳ. Saint-Gelais et de Bèze furent la monnaie de Marot, qui avait su réunir ce qu'exigeaient l'ardente austérité du calvinisme et les mœurs licencieuses du grand monde.

Les rondeaux de Saint-Gelais sont en général d'un ton heureux, et s'ils s'écartent souvent du bon goût, ils s'éloignent rarement du bon ton. Le poëte savait qu'un évêque qui *conte fleurette* offre un contraste bizarre, même à la cour; mais au lieu de se laisser décourager par cette difficulté, il en profitait avec un art piquant qui devançait le XVIIIᵉ siècle, Voltaire et l'abbé de Bernis; c'est ainsi qu'il disait aux dames :

Si du parti de celles voulez être
Par qui Vénus de la cour est bannie,
Moi, de son fils ambassadeur et prêtre,
Savoir vous fais qu'il vous excommunie.

Certes, il faut bien s'identifier avec les mœurs de la cour de France à cette époque pour ne pas être indigné de ce double rôle de prêtre de Jésus-Christ et de Cupidon... Eh bien, cela n'était alors qu'une gentillesse, une espiéglerie de Prélat... On faisait des madrigaux sur les martyrs, on écrivait de langoureux petits vers sur les psautiers des dames pendant que la réforme grondait à la porte des églises et des Palais : on chantait et l'on prêchait, on chantait et l'on persécutait. Tout cela allait ensemble et nul ne s'en étonnait...

Au milieu de ce déluge de fureurs et de fadeurs singulièrement accouplées, quelques érudits cultivaient en silence la poésie antique. Dubellay et Ronsard sortirent de cette nouvelle école : arrière, s'écrie le premier, plus de cette poésie qui ne sait pas sortir de la vie commune; prenons l'essor, imitons l'ancienne Italie : marchons, et de ses dépouilles comme de celles de la Grèce ornons nos temples et nos autels... Cette nouvelle et sublime ardeur ne donna cependant pas à leurs poésies le caractère d'originalité qui aurait dû en sortir ; ils ont beau comparer leurs dames à Diane, à Vénus, à Hélène ; pour être grecques ou mythologiques, elles n'approchent pas plus de Laure ou de Béatrix que la France n'approche de l'Italie du XVI[e] siècle, et cependant Ronsard était le

demi-dieu de l'époque : son style lyrique, tout essoufflé d'enthousiasme, plaisait à la foule dorée; la réforme même, qui le haïssait comme catholique, l'admirait comme poëte. Les hommes qui soumettaient les dogmes à leur examen et ne craignaient pas de détruire l'antique autorité de l'église s'inclinaient devant l'infaillibilité de Ronsard. Aussi ce poète, infatué de sa gloire, s'écriait-il, en parlant de ses nombreux confrères *en Apollon* :

Vous êtes mes sujets, je suis seul votre roi !....

La France ne s'inclinait pas seule devant ce puissant génie si complètement oublié aujourd'hui. Dans les universités d'Allemagne et d'Angleterre on expliquait tantôt Homère et tantôt Ronsard [19] !...

Parmi les poëtes de l'école de Ronsard deux seulement méritent notre attention : d'Aubigné et Desportes. A peine âgé de huit ans, d'Aubigné passant par Amboise vit des têtes de Huguenots attachées à la potence et entendit son père qui, sous peine de malédiction, lui ordonnait de venger le meurtre de ses frères. Le jeune homme, poète plutôt que belliqueux, les vengea par des imprécations rimées ; ses satires bibliques eurent un grand succès dans son parti. Desportes au con-

traire, favori d'Henri III, chanta ses mignons et ses maîtresses, devint plus tard un riche abbé et laissa doucement couler sa vie, sans s'inquiéter du lendemain, dans les douceurs de la gloire, de la fortune et du plus *dolce far niente*.

A l'école de Ronsard succéda celle de Régnier, qui n'eut cependant pas l'ambition d'être l'un des réformateurs de la poésie. Ronsard, en voulant rehausser le ton de la poésie, avait pris l'emphase pour de la noblesse et copia les anciens en les boursoufflant. Régnier chanta plus naturellement ses impressions et laissa davantage à la nature [20].

On remarque à cette époque un changement notable dans l'esprit de la littérature qui, trop longtemps mêlée aux agitations politiques, commence à rentrer dans sa sphère. Les poètes ne sont plus catholiques ou réformés, ils sont poètes. Le repos succède à l'agitation, la réaction amène l'amour de l'art pour lui-même, et Malherbe, le vrai roi des poëtes du XVIe siècle, naît de cette douce révolution due à la lassitude autant qu'au génie ferme et conciliateur du bon Henri.

Laissant de côté la foule des rimeurs à la suite [21], c'est donc de Malherbe seul que nous allons nous occuper. Non que ce poète riche d'une imagination brillante et d'un génie créateur ait laissé

beaucoup de chefs-d'œuvre, mais il eut un mérite peut-être plus grand, car il embellit et fixa la langue. Que les réformés soient vaincus par la ligue, que cette ligue elle-même succombe sous les coups du roi..... Qu'importe à Malherbe? mais qu'un mauvais rimeur produise un sonnet réprouvé par le goût ou d'un style barbare, alors il s'émeut et s'indigne, car il s'agit du salut de la poésie française! C'est qu'il avait donné, lui, le vrai caractère de cette poésie, le vrai génie de cette langue, c'est qu'il avait la conscience d'avoir trouvé et embelli ces matériaux dont allaient se servir Corneille et Racine pour en bâtir un temple immortel à la gloire des lettres françaises... Sa sévérité, dit un critique, *passe les paroles au crible*; s'il donna peu à l'imagination, en revanche, il sépara, classa les pensées et les mots, régla leur emploi avec toute la rigidité d'un grammairien; un économiste ne règlerait pas avec plus de soin les finances de l'État : tout est à sa place, rien n'est oiseux, rien n'est jeté au hasard. Il déclarait une guerre à mort à la servile imitation des anciens, introduite par Ronsard, en même temps qu'il *dégasconnait*, comme le dit Balzac, *la cour* et *la ville*. Cette sévérité s'accordait merveilleusement avec la tendance des mœurs du siècle : sous Henri IV, la monarchie

s'affermissait, la débauche éhontée s'enfuyait, l'étiquette et la bienséance naissaient; car si joyeuses que fussent les allures du Béarnais, elles avaient la noblesse et la dignité qui manquaient à ses prédécesseurs.

N'exagérons rien cependant, et n'allons pas croire que Malherbe ne fût qu'un puriste ou un froid rhéteur. Nous avons voulu indiquer le caractère de son talent, mais ce caractère n'excluait par les sentiments et la grâce; on en jugera par la pièce suivante, son chef-d'œuvre, il est vrai, mais qui serait un chef-d'œuvre encore dans notre époque... il donnera en même temps la mesure des progrès qu'avait faits la langue à la fin du XVIe siècle.

CONSOLATION. — A M. DU PERRIER.

1599.

Ta douleur, du Perrier, sera donc éternelle ?
Et les tristes discours
Que te met en l'esprit l'amitié paternelle
L'augmenteront toujours?

Le malheur de ta fille au tombeau descendue
Par un commun trépas,
Est-ce quelque dédale où ta raison perdue
Ne se retrouve pas?

Je sais de quels appas son enfance était pleine,
Et n'ai pas entrepris,
Injurieux ami, de soulager ta peine
Avecque son mépris.

Mais elle était du monde où les plus belles choses
Ont le pire destin;
Et rose elle a vécu ce que vivent les roses,
L'espace d'un matin.

Puis quand ainsi serait que, selon ta prière,
Elle aurait obtenu
D'avoir en cheveux blancs terminé sa carrière,
Qu'en fût-il avenu?

Penses-tu que plus vieille en la maison céleste
Elle eût eu plus d'accueil?
Ou qu'elle eût moins senti la poussière funeste
Et les vers du cercueil?

Non, non, mon du Perrier, aussitôt que la Parque
Ote l'âme du corps,
L'âge s'évanouit au-deçà de la barque,
Et ne suit point les morts.

. . . .

Ne te lasse donc plus d'inutiles complaintes;
Mais, sage à l'avenir,
Aime une ombre comme ombre, et des cendres éteintes
Éteins le souvenir.

C'est bien, je le confesse, une juste coutume
Que le cœur affligé,
Par le canal des yeux versant son amertume,
Cherche d'être allégé.

Même quand il avient que la tombe sépare
Ce que nature a joint;
Celui qui ne s'émeut a l'âme d'un barbare,
Ou n'en a du tout point.

Mais d'être inconsolable et dedans sa mémoire
Enfermer un ennui,
N'est-ce pas se haïr pour acquérir la gloire
De bien aimer autrui?

. . . .
. . . .
. . . .
. . . .

De moi déjà deux fois d'une pareille foudre
Je me suis vu perclus;
Et deux fois la raison m'a si bien fait résoudre
Qu'il ne m'en souvient plus.

Non qu'il me soit grief que la terre possède
Ce qui me fut si cher;
Mais en un accident qui n'a point de remède
Il n'en faut point chercher.

La mort a des rigueurs à nulle autre pareilles:
On a beau la prier;

La cruelle qu'elle est se bouche les oreilles,
Et nous laisse crier.

Le pauvre en sa cabane, où le chaume le couvre,
Est sujet à ses lois;
Et la garde qui veille aux barrières du Louvre
N'en défend point nos rois.

De murmurer contre elle et perdre patience
Il est mal à propos;
Vouloir ce que Dieu veut est la seule science
Qui nous met en repos.

Nous en avons fini avec la poésie. La série de nos prosateurs n'est ni moins féconde ni moins intéressante. L'histoire, qui jusqu'alors n'avait été que *chronique*, va désormais prendre rang dans la littérature; à Froissart avaient succédé : Monstrelet, narrateur sans imagination, sans cet enthousiasme naïf qui fait supporter les longueurs de Froissart; le roi d'armes Berry, qui chercha de bonne foi, mais sans talent, à consacrer les hauts faits royaux et chevaleresques; Chartier, nommé par Charles VII historiographe de France, et qui ne sut faire qu'un long panégyrique de son maître; Jacques du Clercy et Mathieu de Coucy, personnages puissants, à portée de bien savoir, mais fatigants par leur prolixité... Avec Commines, commença cette série de mémoires intéressants que

nous connaissons sur les XVe et XVIe siècles, et que termina l'*Histoire universelle* de Thou, qui enfin *écrivit l'histoire*.

Nous ne nous arrêterons pas à parler d'Olivier de la Marche, de d'Aubigné, de Lanoue, du maréchal de Fleurange, de Condé, de l'Estoile, du cynique Brantôme et du bouillant Montluc, de la spirituelle et voluptueuse Marguerite de Navarre, de Dubellay, de Tavannes, de la Chastre, de Coligny, etc.[22], force nous est de nous en tenir à Commines, qui ouvre, et à de Thou, qui clôture cette curieuse série. Le premier, doué de ce coup d'œil sec et froid qui ne permet à aucune passion de se livrer à l'examen des événements, dénué d'ailleurs d'imagination, avait été l'ami, le confident et la victime de Louis XI. Instruit par de telles leçons, soumis à de pareilles épreuves, avec ce caractère, il ne peut plus avoir la naïve bonhomie et le *moi* piquant de nos chroniqueurs; il écarte au contraire, comme s'il eut dû en souffrir encore, tous les souvenirs de la vanité personnelle, il s'efface même dans les circonstances où il a dû jouer un grand rôle. Cette impassible froideur, que Brantôme chercha plus tard à imiter, étonne d'abord, et puis irrite le lecteur, quelque peu ému du spectacle de l'histoire; résigné aux vices, aux malheurs, aux sottises des hommes,

il accepte tout, il explique tout, il est fataliste..... Ainsi nous avons vu de nos jours un écrivain, plus jeune et moins éprouvé, nous raconter les horreurs de la révolution avec ce calme froid qui explique tout et ne s'émeut de rien. La trame des événements se lie, aux yeux de ces historiens, par une combinaison *nécessaire* des caractères humains et des circonstances qui les environnent[23].

De Thou, président au Parlement, érudit, consciencieux et grave, fit faire à l'histoire un pas immense; au récit diffus des chroniqueurs, il substitua le premier une narration claire et méthodique, il distribua les faits selon les règles de l'art et du goût, et mêla à son récit des réflexions judicieuses et souvent profondes, mais qui se bornent au présent, et préjugent rarement l'avenir. Son style, imité des anciens, qu'il aimait jusqu'au point d'adopter leur langue quand la sienne était déjà formée, son style est toujours grave et majestueux, et s'il ne devança pas les historiens modernes dans les vues philosophiques et généralisatrices, c'est que peut-être il prévoyait que son siècle ne l'eût pas compris[24].

En continuant la revue de nos prosateurs les plus célèbres, nous retrouvons en première ligne

Montaigne, La Boëtie et Charron, écrivains moralistes; la politique nous donna Pasquier, l'Hôpital et Bodin ; la jurisprudence Cujas[25] ; la satire philosophique Erasme, Rabelais et la *Ménippée*.

Le caractère de la littérature philosophique de ces deux siècles, c'est une horreur profonde de tout frein ; l'esprit *libre penseur* se montre partout, depuis les fabliaux légers jusqu'aux gros livres de morale, dans la controverse religieuse comme dans la poésie satirique; ce ton naïf et malin qu'on admire dans toutes les productions de cette époque, les rend inimitables et délicieuses à lire. Ce n'est précisément ni de la sédition en politique, ni de l'incrédulité en religion, ni de l'obscénité dans les romans de mœurs[26]; c'est une sagacité pénétrante, vive et malicieuse, une originalité piquante, qui ne laisse aucun repos à l'esprit, et cependant le délasse et lui plaît. Quoi de plus attrayant que les *Essais* de Michel Montaigne[27], de plus gai, de plus fort, de plus spirituel que l'histoire drôlatique de Gargantua et de Pantagruel? et cette *Satire Ménippée*, combien de fois ne l'avons-nous pas lue et relue, sans nous en lasser jamais? Cependant, au dire des plus savants critiques, son principal mérite, c'est l'à-propos, cet à-propos qui tua la Ligue..... Mais il y a autre chose encore : la *Ménippée*, fille des

Contes drôlatiques, est l'œuvre de cinq ou six *Homère* de cabaret, admirateurs de Rabelais et de l'antiquité, mêlant volontiers Aristophane et Lucien, les Jésuites, Mayenne et Luther, Gargantua, le Digeste et l'Orgie. Ils avaient nom Pithou, Rapin, Le Roy, Gillot et autres. Ils buvaient, riaient, lançaient des épigrammes contre la Ligue, racontaient les joyeux triomphes du Béarnais, et de longs chapitres de la *Ménippée* sortaient de ces rendez-vous bachico-littéraires, comme nos plus spirituels vaudevilles des salons gastronomiques de Véry[28]..... Quelquefois ils s'élevaient, ils devenaient vraiment éloquents, et là encore ils trouvaient leur modèle en Rabelais, l'un des meilleurs types de l'époque. N'y a-t-il pas en effet, dans Rabelais, des moments de la plus noble éloquence? n'y a-t-il pas aussi du pathétique le plus délicat? Nous n'en donnerons comme preuve que ce Portrait de Panurge, pauvre savant, si malin et si naïf, arraché à la misère par Pantagruel, et devenu son ami de cœur et son confident; caractère esquissé avec esprit et même avec grâce; on croit y retrouver l'image de Rabelais, et le témoignage de sa reconnaissance envers le cardinal du Bellay, qui l'avait emmené en Italie, et l'avait protégé contre les persécutions.

Ainsi, dit un critique, ainsi se confondent dans

cet étrange génie, la raillerie particulière à notre nation, la bouffonnerie de son époque, l'allégorie monstrueuse et métaphysique, née du moyen-âge, l'érudition qui commençait à devenir puissante et dont il pressentit les progrès[29].

Bien autre était l'école de Pasquier, de Bodin et de l'Hôpital, qui s'élevait à côté, riche de science aussi, mais sérieuse, mais digne, voulant le bien, et mêlant pour l'accomplir l'action aux écrits et à une éloquente parole[30].

A côté de cette mission que s'étaient donnée des hommes supérieurs, mais de caractères si divers, se range celle des orateurs sacrés, en tête desquels nous pourrions placer la noble fille à qui la France du XV[e] siècle doit son salut. Ces belles paroles, ces mots si simples, mais inspirés, de la vierge de Vaucouleurs ne sont-ils pas de l'éloquence? une éloquence sublime, car elle vient de Dieu[31].

On connaît assez généralement les noms des Maillard, des Ménot, des Raulin, sermonaires qui vivent encore sur une vieille réputation, mais que notre siècle délaisse; rebuté qu'il est par le mélange bizarre de latin et de vieux français, par des bouffonneries dont il perd le sel, enfin par des caractères gothiques hérissés d'abréviations. La tâche est rude, nous en convenons, mais si

l'on dépouille l'œuvre de cette écorce grossière, si l'on oublie la forme pour aller au fond des idées, si l'on a la patience d'élaguer et de choisir..... oh! alors on trouve la récompense d'un travail aride, car dans ce fumier brille plus d'une perle. A des bouffonneries quelquefois de mauvais ton, mais que tolérait, que demandait même le siècle, se mêlent des traits piquants qui frappaient fort et juste ; « ces vêtements dont vous vous parez, dit Menot aux courtisans dorés, si on les mettait sous le pressoir, le sang des pauvres en découlerait! — Lorsque vous êtes au palais, crie-t-il aux avocats, il semble que vous soyez prêts à vous entre-dévorer, et que vous avez surtout un vif plaisir de protéger l'innocence..... et lorsque vous êtes sortis de l'audience, vous allez ensemble à la buvette, pour y avaler la *substance* de vos clients, semblables à des renards qui paraissent vouloir s'entre-déchirer, et puis se précipitent tous en commun sur les poulaillers. Vous, Messieurs, dit-il aux juges, d'où tenez-vous ces maisons, ces bourses d'or, cette tunique de soie, rouge comme le sang du Christ? cette tunique crie vengeance contre vous!.... Je vous dis que le sang du Christ crie miséricorde pour le pauvre dépouillé........ Mais, répondez-vous, il nous faut des épices et le sel pour empêcher nos provisions de se pourrir!

C'est donc là la source des taxes que vous imposez ? eh bien ! ces taxes seront le sel et les épices pour poudrer vos chaînes dans l'enfer. — Il n'épargnait pas même les siens : Messieurs, disait-il en fixant le banc des chanoines, vous qui avez *cinq ou six cloches sur vos têtes*, pensez-vous qu'on vous donne ces nombreux bénéfices seulement pour entretenir les cuisines[32] ?.... Ce n'est pas là seulement de la bouffonnerie, c'est un sentiment profond des misères du peuple, qui se trahit en invectives très-souvent éloquentes, contre la classe riche qui l'opprimait et vivait de son sang. Ce qui est aujourd'hui le texte des déclamations les plus exagérées, était au XVe siècle une déplorable vérité.

Maillard, plus savant, plus grave que Ménot, n'épargnait pas plus que lui la haute classe, et s'attaquait à Louis XI lui-même. Ce prince, irrité, menaça un jour de le faire jeter à la rivière. Bast ? répondit celui-ci, j'irai plus vite au Paradis par eau, que le roi avec ses chevaux de poste. — Prêchant un dimanche à la cour rassemblée à Bruges, il trouva piquant de l'apostropher en détail : après avoir établi un parallèle entre la pratique et les devoirs, il montra que la société se divisait en deux parts, celle de Dieu et celle du Démon ; il apostropha son auditoire en commen-

çant par le prince et la princesse, et leur dit en les sommant de répondre : « Êtes-vous de la part de Dieu?.... — Il attend la réponse. — Baissez la tête, s'écrie-t-il ; » puis s'adressant aux magistrats: « Et vous, gros fourrés, êtes-vous de la part de Dieu?.... Baissez le front!..., Mais il vaut mieux citer le passage tout entier, et dans l'idiôme de Maillard, qui laissait le latin plus volontiers que Ménot :

« Or acoustez, m'entendez. Sainct Jacques nous en parle en sa canonique. Or dictes, sainct Jacques mon amy. Quiconque deffaillera en l'ung des commandemens, il sera coupable de tous les aultres. Certes, Seigneurs, il ne souffist mye de dire : je ne suis pas meurtrier, je ne suis pas larron, je ne suis pas adultère; se tu as failly au moindre, tu es coulpable de tous. Il ne faut qu'ung petit trou pour noyer le plus grant navire qui soit sur la mer : il ne fault que une petite faulse poterne pour prendre la plus forte ville ou le plus fort chasteau du monde; il ne fault que une petite fenestre ouverte pour dérober la plus grant et puissant bouticle de marchand qui soit en Bruges. Hélas péchés, puisque pour deffault d'ung nous sommes coulpables de tous, qu'est-il de vous aultres qui en rompez tant tous les jours. A qui commenceray-je premier? A ceulx qui sont en ceste courtine, le prince et la *sua altessa*, la princesse. Je vous asseure, Seigneur, qu'il ne souffist mye d'estre bon homme; il fault estre bon prince, il fault faire justice, il faut regarder que vos subgetz se gouvernent bien. Et vous, dame la princesse, il ne souffist mye d'estre bonne femme, il fault

avoir regard à vostre famille, qu'elle se gouverne bien selon droict et raison. J'en dict autant à tous les aultres de touz estats. A ceulx qui maintiennent la justice, qu'ils fassent droict et raison à chascun : les chevaliers de l'ordre que faites les serments qui appartiennent à votre ordre; ces serments sont bien grans comme l'on dist; mais vous en avez fait ung aultre premier que vous gardez mieulx, c'est que vous ne ferez rien de tout ce que vous jurerez. Ditz-je vray? qu'en que vous plaist? — En bonne foy, frère, il en est ainsy. Tirez oultre. — Estez-vous là, les officiers de la panneterye, de la fruitterye, de la boutillerie? Quant vous ne devriez desrober que ung demy lot de vin ou une torche, vous n'y fauldrez mye. — En bonne foy, frère, vous ne dictes que du moins.—Où sont les trésoriers, les argentiers? Estes-vous là qui faictes les besoignes de vostre maître et les vostres bien? accoustez : à bon entendeur il ne fault que demy mot. Les dames de la court, jeusnes garches illecques, il fault laisser voz aliances. Il n'y a ne si ne qua. Jeune gaudisseur là, bonnet rouge, il fault baisser voz regards. Il n'y a de quoi rire, non, femmes d'estat, bourgeoises, marchandes, tous et toutes généralement quelz quilz soient. Il se faut oster hors de la servitude du dyable et garder tous les commandements de Dieu. En les gardant, vous raserez et destruirez la cité de Jhérico : et c'est de quoy je veulx suader en my le theusme (thême) allégué, *sit civitas Jherico anathema et omnia quæ in eâ sunt.* »

Suivent une digression sur les qualités que doit réunir un bon *prêcheur*, et des reproches à ceux qui ne viennent au sermon que pour reprendre le prédicateur, ou qui s'y rendent et écoutent sans

profiter et sans s'amender. Puis tout à coup Maillard s'écrie :

« Or, levez les esperits ; qu'en dictes vous, Seigneurs ? estes-vous de la part de Dieu ? le prince et la princesse, en estes-vous ? Baissez le front. Vous aultres, gros fourrez, en estes-vous ? Baissez le front. Les chevaliers de l'ordre, en estes-vous ? Baissez le front. Gentilz-hommes, jeunes gaudisseurs, en estes-vous ? Baissez le front. Et vous, jeunes garches, fines femelles de court, en estes-vous ? Baissez le front. Vous estes escriptes au livre des dampnez. Vostre chambre est toute merquée avec les dyables. Dictes-moy, s'il vous plaist, ne vous estes-vous pas myrées aujourd'huy, lavées et espoussetées ? Dy bien, frère. — A ma vouienté, que vous fussiez aussi soigneuses de nectoyer vos âmes. — Quel remède, frère ? — Je veulx dire que se, le temps passé, *si pro quia*, *proh dolor*, il n'a eu des faultes, laissons nostre mauvaise vie, Dieu aura pitié de nous : si que non, je vous convye avec tous les dyables. »

Ces personnalités, ces attaques directes, auxquelles nos mœurs se refuseraient aujourd'hui, étaient souvent plus fructueuses que de vagues généralités, qui menacent tout le monde et n'atteignent personne [33]. Deux siècles plus tard, la chaire était devenue une tribune académique, le mot propre y avait fait place à la périphrase, et il fallait, pour émouvoir, des Massillon, des Bourdaloue ou des Bossuet; encore n'affirmerions-nous

pas que leurs prédécesseurs n'aient exercé plus d'influence sur les masses.

Raulin, plus sérieux que Maillard, fait rarement diversion à la gravité de ses préceptes; c'est un calviniste subtil, un théologien consommé, mais ce n'est pas un orateur; il donne des conseils et ne lance pas d'invectives, il signale le désordre des mœurs et ne le foudroie pas; ses sermons ne sont que des traités didactiques sur la confession, le mariage et l'eucharistie; aussi l'effet était-il médiocre sur cette foule impressionnable et avide d'émotions. Raulin n'en est pas moins un des sermonaires du XVe siècle les plus appréciés de la postérité, qui l'a mieux compris que les contemporains[34].

CHAPITRE ONZIÈME.

Tournons maintenant nos regards vers la belle Italie, la première entre les nations au siècle d'Auguste. Ici nous avons à considérer le pontife sous un aspect différent : si nous l'avons blâmé comme pape, nous l'exalterons comme souverain. Jamais en effet la tiare n'avait brillé de tant de splendeur, toutes les couronnes s'effaçaient devant elle : c'est que le nom de Léon X réveillait à la fois toutes les idées de poésie, d'art et de gloire, c'était la pensée recouvrant ses droits, la poésie recommençant des chants interrompus, le statuaire reprenant son ciseau, le peintre sa palette, c'était l'antiquité retrouvée avec son culte pour les arts, ses couronnes pour les artistes, sa passion intelligente pour les monuments, c'était la vieille Rome ressuscitée, c'était un monde tout nouveau, un monde fait comme à dessein pour éterniser sa mémoire, qu'il baptisait de son nom en le peuplant des plus belles intelligences que Dieu eût jamais créées...

L'imprimerie avait précédé sa venue et l'Italie avait été l'une des premières à célébrer cette découverte, premier jalon d'une civilisation nouvelle. Pendant que la France était encore dans l'enfance, l'Italie commençait une ère d'érudition, et lorsque l'érudition arrivait en France au XVIe siècle, l'Italie déjà brillait d'un vif éclat parmi toutes les nations européennes, jusqu'au moment où le XVIIe siècle donna le sceptre à la France qui ne le perdit plus.

Dès le commencement du XVe siècle plusieurs lettrés Bysantins, dégoûtés des humiliations de leur pays, émigraient en Italie : ils y enseignèrent la langue de leurs aïeux, y firent connaître leurs grands écrivains et inoculèrent la science dans cette imagination populaire, toute jeune et toute méridionale qui donnait des charmes nouveaux à la vieille érudition grecque; mais l'exagération vint se mêler au bien : on ne parla bientôt plus en Italie la langue de Bocace et de Pétrarque. On n'écrivit plus qu'en latin ; mais dans cette exagération même, le goût se retrempa, et lorsque, après un repos d'un siècle, l'idiôme natal se réveilla sous la plume du Tasse, d'Arioste et de Machiavel, on le vit plus pur, plus fort, plus flexible encore, sans avoir rien perdu de sa grâce et de sa vigueur.

Il y eut cependant quelques exceptions à ce laborieux travail des savants d'Italie absorbés dans la contemplation de l'antiquité renaissante. Giusto de' Conti, Burchiello, Tommaso de Reggio, Laurent de Médicis et Politien brillent comme Italiens, dans l'Italie latinisée par la mode : le premier imita Pétrarque avec quelque bonheur, Burchiello eût été célèbre s'il eût été plus intelligible ; Tommaso traduisit l'*Enéide* ; Laurent, qui acquit tous les genres de gloire, fut encore le meilleur poète de son siècle, ou du moins, ne partagea la palme qu'avec Politien. L'amour ne le rendit pas poëte comme tant d'autres, mais ce fut la poésie qui le rendit amant ; voulant célébrer la belle Simonetta, maîtresse de son frère Julien (qui venait de mourir) il chercha un objet pour l'inspirer et se figura l'avoir perdue pour la chanter, ce qu'il fit dans plus de 160 sonnets ou canzoni. Son poëme de l'*Ombrone* est plein de descriptions charmantes et écrit avec beaucoup de facilité.

Ange-Politien débuta par un poëme qu'il n'a pas terminé et qui n'est connu que sous le nom de *Stanze*, sur la joute de Julien de Médicis ; il le dédia à Laurent, et c'est de là que date leur amitié. Cette pièce est un des plus brillants morceaux de poésie du siècle. Elle offre la fraîcheur et la fertilité d'une jeune imagination et le style

formé de l'âge mûr. Dans la description de l'île de Chypre et du palais de Vénus on reconnaît le premier modèle des îles d'Alcine et d'Armide, Politien n'y est pas au-dessous de l'Arioste et du Tasse [1]. Son poëme du *Tavola d'Orphée* est le premier dans ce genre, et fait époque dans la poésie dramatique italienne.

On ne cite guère dans ses *Canzoni* que celle qui commence par ces vers :

Monti, valli, antri, colli, etc.

qui est la meilleure faite depuis Pétrarque.

Après Politien viennent les trois frères Pulci.

Bernardo, qui traduisit le premier en italien les églogues de Virgile et fit un poëme sur la passion de J.-C.

Luca, dont on a un poëme sur le tournoi de Julien.

Luigi, le dernier et le plus célèbre des trois frères, a donné à l'Italie le poëme du *Morgante Maggiore*, premier modèle des poëmes romanesques dont les exploits de Charlemagne et de Roland sont le sujet. Le Boyardo a fait un *Roland amoureux* qu'on ne lit presque plus: Arioste et Berni l'ont tué, l'un en le continuant, l'autre en le refaisant.

Vers la fin de ce siècle se distinguèrent quelques femmes poëtes. La princesse Balliste et sa petite fille Constance.

Le goût pour l'art oratoire fut à cette époque

aussi commun parmi les femmes que le talent poétique. La plus célèbre de ces femmes fut Cassandra Fedele, née à Venise en 1465. Politien en faisait le plus grand cas et lui a écrit des lettres pleines d'éloges [2].

Un prédicateur remplit, à la fin du XVe siècle, l'Italie de son nom : Savonarola souleva le pays par son éloquence républicaine et mourut méprisé de ce peuple qu'il avait si long-temps dominé, parce qu'il n'avait pas eu le courage de mourir en martyr.

A ces hommes déjà célèbres succédèrent des hommes plus célèbres encore : à Laurent, Léon X; à Politien, le Tasse; à Boyardo, l'Arioste. Mais Rome n'était pas seule à fournir des protecteurs aux lettres : à Florence les grands ducs Cosme Ier, François et Ferdinand de Médicis; à Ferrare les princes de la maison d'Este, les Gonzague à Mantoue, les La Rovère à Urbin, et en Piémont les ducs de Savoie recherchèrent, honorèrent et récompensèrent généreusement les littérateurs et les artistes.

Deux hommes remplirent de leur renommée la période dont nous retraçons la vie : Tasse et Arioste. C'est d'eux surtout que nous aurons à nous occuper.

Arioste naquit en 1474 d'une famille alliée aux

ducs de Ferrare; accueilli, fêté par Léon X, Hippolyte d'Este et son père Alphonse Ier, il n'en reçut cependant aucun secours; il fut admis dans leur intimité, et malgré cela il vécut et mourut pauvre. Un mal de langueur, provenu d'un long travail et de l'attention forcée qu'il avait mise à la correction d'une nouvelle édition de son Roland, l'enleva à l'Europe à l'âge de 59 ans.

La gloire de l'Arioste est toute dans son Roland, mais cette épopée toute de verve l'a fait un des premiers poëtes modernes. L'un des caractères d'originalité de son talent, c'est de faire sortir la plaisanterie du sérieux même de l'exagération. Rien ne devait plaire davantage aux Italiens, que ce ridicule piquant jeté sur toutes les idées sérieuses et exaltées de la chevalerie. Il est dans leur caractère d'aimer à réunir dans les objets d'une haute importance, la gravité des formes à la légèreté des sentiments; Arioste est le plus gracieux modèle de ce genre national.

Le Tasse emprunte aussi de l'imagination orientale ses tableaux les plus brillants; mais il y réunit souvent un charme de sensibilité qui n'appartient qu'à lui seul. Ce qu'on trouve le plus rarement, en général, dans les ouvrages italiens, quoique tout y parle d'amour, c'est de la sensibilité. La recherche d'esprit qui s'est introduite sur

ce sujet dès l'origine de leur littérature, est l'obstacle le plus insurmontable à la puissance d'émouvoir.

La Jérusalem n'est pas cependant une gloire moins grande que celle du Roland ; ce poëme, quoique sérieux, eut une popularité immense. Le Tasse s'adresse à tous les siècles, il parle à toutes les nations, c'est son secret pour se faire lire par les Italiens, les Français, les Suédois, les Anglais, les Grecs et les Turcs eux-mêmes ; le grand poëte a ressuscité le héros de la guerre sainte ; les champions du Christ aux prises avec l'islamisme, lui offraient une vaste matière, le choc des passions et le contraste de deux croyances. Ce qui distingue surtout Tasse des autres poëtes, c'est qu'il a su choisir un certain nombre d'idées accessibles à tous les peuples ; heureux celui assez parfaitement organisé pour les puiser à cette source, cet homme-là est vraiment poëte ; la nationalité n'est rien pour lui; son cœur sympathise avec l'humanité entière.

En exaltant les gloires du pays, il a sympathisé aussi avec la postérité, et l'on entend encore les bateliers du Lido chanter les stances de la Jérusalem avec le même charme qui les faisait chanter il y a déjà quatre siècles...

Après ces deux colonnes de la littérature italienne, comment parler d'une foule d'écrivains à

la suite qui ont donné à l'Italie la réputation, quelque peu méritée, d'avoir des musiciens plutôt que des poëtes [3] ?

Parmi les prosateurs de cette époque, un seul sort de la foule avec éclat, et il sort surtout par l'originalité, l'inattendu de son talent. C'est peut-être, dit Madame de Staël, par antipathie pour l'exagération italienne que Machiavel a montré une si effrayante simplicité dans sa manière d'analyser la tyrannie; il a voulu que l'horreur pour le crime naquît du développement même de ses principes; et poussant trop loin le mépris pour l'apparence même de la déclamation, il a laissé tout faire au sentiment du lecteur. Les réflexions de Machiavel sur Tite-Live sont bien supérieures à son *Prince*. Ces réflexions sont un des ouvrages où l'esprit humain a montré le plus de profondeur. Un tel livre est dû tout entier au génie de l'auteur; il n'a point de rapports avec le caractère général de la littérature italienne.

Les troubles de Florence avaient contribué sans doute à donner plus d'énergie à la pensée de Machiavel; mais néanmoins en étudiant ses ouvrages, on sent qu'ils appartiennent à un homme unique de sa nature au milieu des autres hommes. Il écrit comme pour lui seul, l'effet qu'il doit produire ne l'a jamais occupé.

L'on peut accuser Machiavel de n'avoir pas prévu les mauvais effets de ses livres; mais ce qu'on ne peut croire, c'est qu'un homme d'un tel génie ait adopté la théorie du crime. Cette théorie est trop courte et trop imprévoyante dans ses plus profondes combinaisons.

On nous pardonnera de ne pas nous étendre sur les successeurs de ces grands écrivains et d'en rejeter dans nos notes la froide nomenclature [4]. Guicciardini seul mérite que nous nous y arrêtions un instant dans notre course rapide : Machiavel avait écrit l'histoire de Florence; Guicciardini nous a laissé l'histoire de l'Italie depuis l'expédition de Charles VIII jusqu'à la mort de Clément VII. Il avait été avocat, professeur de droit, homme d'état avant d'être historien. Il fut gouverneur de Modène et de Reggio sous Léon X; sous Clément VII, il gouverna toute la Romagne. En 1534, il se retira dans sa maison de campagne, voisine de Florence, et consacra le reste de ses jours à écrire son histoire, qui ne fut publiée que vingt et un ans après sa mort, en 1561. Cet ouvrage, composé à la manière antique, présente un heureux mélange de réflexions et de récits. Montaigne en a parfaitement apprécié les qualités et les défauts : « Guicciardini est historiographe diligent, et duquel, à mon advis, autant exactement

que de nùl aultre, on peut apprendre la vérité des affaires de son temps ; aussi, en la plupart, en a-t-il été acteur lui-mesme et en rang honorable[5]. »

L'Espagne, aux siècles qui nous occupent, aussi étrangère et plus insouciante encore que l'Italie aux travaux philosophiques, fut détournée de toute émulation littéraire par la tyrannie oppressive et sombre de l'Inquisition ; la poésie fit à de longs intervalles quelques efforts heureux pour sortir de son engourdissement, mais ce n'est qu'après les grands succès de Charles-Quint que l'Espagne, plus paisible, vit naître ce qu'elle appela avec orgueil son *siècle d'or*, bien inférieur cependant aux beaux *siècles* de l'Italie et de la France. Don Henrique de Villena, le marquis de Santillane, Juan de Ména l'*Ennius* espagnol, le rival du Tasse l'immortel Camoens, Garcilasso de la Véga, l'historien Mariana sont, dans tous les genres, les princes des lettres de cette époque ; et, au dire des Espagnols, il n'en est aucun qui ne l'ait emporté sur tous ses rivaux européens. C'est le propre de l'ignorance, et on ne peut pas trop le reprocher à l'orgueil des Espagnols ; n'était-ce pas assez pour cette nation malheureuse de connaître et d'exalter ses propres auteurs ! La critique

qui étudie, analyse et compare, ne pouvait en être comprise.....

Passons maintenant de la littérature vive et brillante du Midi à la littérature mélancolique et intime du Nord.

La guerre des *Deux Roses* avait fait perdre à l'Angleterre le goût des lettres : vers le milieu du XV[e] siècle, les noms d'York et de Lancastre remplissaient le royaume et absorbaient tous les esprits. Six batailles rangées avaient commencé cette effrayante série de massacres devant lesquels s'enfuyait la muse de la poésie, que semblait vouloir recueillir l'Écosse. À cette époque, les montagnes Scandinaves, pleines encore du souvenir de Wallace, retentissaient de vers à sa louange. Si la guerre et les préoccupations politiques sont fatales aux lettres, le souvenir de ces scènes de carnage se poétise, et le temps ennoblit jusqu'à la cruauté. Aussi pendant que Henri VI lui-même se plaignait des chagrins que lui donnait l'état précaire de sa puissance [6], Jacques et Edouard couronnaient en paix de nombreux poètes parmi lesquels on distingue les noms de Henri-Soun,

Dunbar Lindsay, et plus tard Drummond que les Écossais considèrent comme le plus pur des poètes de ces deux siècles. La poésie anglaise, plutôt orale qu'écrite, était, avant la réformation, simple, mais incorrecte, l'histoire curieuse, mais renfermée dans le cercle individuel. Au XVIe siècle, on voit la haute poésie prendre le dessus avec les événements et la méditation qui en découle, la grande histoire tue la petite, et cette révolution littéraire s'accomplit par la marche graduelle de la civilisation au moment de l'une des plus terribles révolutions de la pensée humaine, au moment où l'unité catholique va se rompre, où la fraternité européenne va faire place à d'interminables divisions.

Le Luthérien Henri VIII faisait de la théologie, des vers et de la musique; la papiste Marie a laissé aussi des lettres latines et françaises; Elisabeth a laissé Shakespeare, et sa gloire en est plus belle et plus durable que celle de ses devanciers.

Nous allons retrouver le grand poète comme prince du théâtre au XVIe siècle; disons seulement, pour en finir avec l'Angleterre, que la littérature protestante, ouverte par Luther, vit briller au premier rang Knox et Buchanan, amis de Théodore de Bèze, Thomas More, ce Surrey

qui, au dire de Pope, fut emprisonné par Henri VIII, pour avoir fait gras, et d'autres nobles personnages, tels que Lord Rochford qui partagea le sort de sa sœur Anne de Boleyn, sir Walter Raleig, le comte d'Essex et enfin Spenser, le dernier et le plus célèbre.

Spenser est considéré comme le premier chaînon de la littérature moderne en Angleterre, et cependant sa poésie tient plutôt de celle du *Roman de la Rose* et du *Roland furieux* que de l'école moderne. Spenser, pauvre et rebuté de ses parents, des protecteurs qu'il avait recherchés, des écoles où il avait en vain sollicité des grades [7], et enfin de la dame de ses pensées, Spenser, la honte et le désespoir dans le cœur, sentit y naître le génie! il se fit poète, et fut admiré.

Son premier ouvrage *Shepherd's Calendar*, *le Calendrier du Berger*, l'ayant mis en évidence, il en profita pour sortir de la misère en dédiant à lord Sidney, à Élisabeth elle-même, ses autres ouvrages parmi lesquels les Anglais citent, avec orgueil, la *Reine des Fées*, *Fairie Queen*, allégorie perpétuelle, incompréhensible pour tout autre qu'un Anglais du XVIe siècle, mais riche de poésie, féconde et variée comme l'*Orlando*.

Bien autre était à cette époque la littérature de l'Allemagne.

A voir l'Allemagne actuelle, et même l'Allemagne des *niebelungen* [8], on ne la soupçonnerait pas d'avoir été, au XVIe siècle, une nation gaie, celle de l'Europe, peut-être, qui prisait le plus les contes burlesques et drôlatiques [9] à l'époque où le sérieux y pénétra avec Luther. Un dernier effort fut tenté pour ressaisir la gaîté qui s'échappait, et rien n'est plus curieux que ce débordement de satires contre le clergé que semblait autoriser et provoquer la réforme naissante, mais qui ne brillent pas toutes par un goût pur et sévère. Claus Narr, Kurz-von, s'étaient fait alors une position littéraire égale à celle qu'occupait en France notre Rabelais; les aventures du curé de Calemberg, du moine Rush et les bons tours du curé Amis étaient, grâce aux bienfaits de la presse naissante, dans tous les châteaux et dans toutes les tavernes; toujours entre la pipe et le pot de bière. Donnons en quelques mots une idée de ces contes et de la vie du curé Amis. Ce joyeux compère, plus riche d'esprit que de revenu, vivait au milieu du XVIe siècle; l'exiguïté de sa bourse le mettait sans cesse aux expédients,

et grâces à la crédule bonhomie des Allemands, il réussissait toujours. Ainsi, il est reçu dans un château où il fait très-bonne chère, et couche près du buffet; la carcasse d'un chapon y gisait dans un plat : le curé, saisi d'une idée lumineuse, va au marché en acheter un fort beau et plein de vie, il le met à la place des os du défunt, et se recouche. Grande merveille, le matin! — Le chapon est ressuscité, notre hôte est un saint! — L'histoire court la ville, et le curé, pressé de monter en chaire, avoue que chaque fois qu'un bienfait, une simple aumône lui ont été donnés, Dieu l'a rendu au centuple à ses bienfaiteurs.... Le lendemain, il partit du château, pliant sous le poids des pièces d'argent, et riant de tout son cœur.

Ainsi de cent tours tous du même genre, où le grotesque le dispute au bouffon. L'Allemagne, on le voit, traitait ses curés comme la France ses clercs de la Basoche, et l'Espagne ses barbiers; c'était un type comme nous avons vu de nos jours les Mayeux et les Macaires; mais les curés n'étaient pas les seuls : de toutes les gentillesses germaniques, la plus exquise est la création des Schild Bourgeois : tout ce qui se fait de ridicule, de fou, d'absurde en Germanie leur est attribué, c'est l'idéal de la bêtise, comme l'ont été Turcoing en

Flandre, Gotham en Angleterre et la Champagne en France [10]. Ces bons paysans, dit la légende, s'en vont à la foire à pied de peur de nuire à la santé de leur jument, ils répondent eux-mêmes qu'ils ne sont pas chez eux, ils emportent la lumière du soleil à la cave dans une boîte, et sont surpris de ne plus l'y retrouver, ils descendent de la montagne à bras une meule de moulin qu'ils n'eussent eu qu'à rouler, et, sur l'observation qu'on leur en fait à moitié chemin, ils la remontent à grande peine pour la lancer de plus haut.... Nous pourrions raconter encore de quelle manière s'y prit un énorme chat pour détruire les principales maisons de la ville, la grande guerre des Schild Bourgeois contre le matou, les traités diplomatiques auxquels cette guerre donna lieu, et tout le reste de cette facétieuse Iliade, mais nous préférons renvoyer nos lecteurs au Narenburgh. En les y lisant, sans cesse répétées et renouvelées sous toutes les formes, qu'on ne raille pas de voir tant de puérilités recueillies par tant de graves savants : ces joyeux enfantillages, qu'ont remplacés des puérilités rêveuses et tristes, tiennent leur place dans l'histoire des nations. N'est-il pas curieux de voir les métamorphoses que leur génie a subies à travers les âges ?

Toutefois, ce serait se faire une fausse idée du caractère de la littérature allemande que de supposer qu'elle est toujours ainsi burlesque et rieuse. Les Allemands du siècle de Luther étaient occupés de soins trop importants pour s'amuser exclusivement de ces contes joyeux : il y avait le côté sérieux de la nation près du côté burlesque, et si on lisait les *puerilia* de Stans Sachs dans les tavernes et les échoppes, on lisait volontiers, et non sans enthousiasme, le *Teuerdank* de Melchior Pfinzing dans les salons aristocratiques. Le premier, sorte d'allégorie dans le goût du *roman de la Rose*, était dû à la plume féconde du secrétaire de l'empereur Maximilien Ier, l'autre à celle d'un cordonnier qui chanta pour le peuple, et eut une immense renommée [11]. Stans Sachs mourut en 1576, après avoir été tailleur et cordonnier, après s'être marié deux fois, et la seconde à l'âge de 66 ans, avec sept enfants; après avoir fait comme il s'en vante lui-même, 10,840 pièces de vers [12].

La vie de Sachs donne une idée de ses écrits : ce poëte ouvrier fut long-temps l'objet du dédain de critques allemands; le célèbre Wiland, frappé de l'injustice de ses compatriotes, se jeta, avec quelques autres critiques, dans un excès contraire, et prêta au cordonnier Nurenburgeois,

une supériorité qu'il n'avait réellement pas. Les imitateurs de Sachs furent nombreux, et le nombre de ce qu'on nommait alors *les maîtres en chant* s'augmenta tellement que la seule ville de Nurenberg en comptait 250 au milieu du XVIe siècle.

Pendant ce temps, un rigorisme extrême portait les poëtes protestants de la haute classe à ne s'occuper que de matières religieuses, et pendant que les bûchers se dressaient en Espagne et en Italie, l'Allemagne, où régnait une sorte de liberté de conscience, ne retentissait que de chants joyeux et de cantiques sacrés.

Luther, lui-même, composait et chantait, bien que la poésie, séparée de l'empire religieux qu'il lui attribuait, fût à ses yeux chose bien futile, et peu digne d'occuper un esprit penseur.

La poésie didactique et les fables eurent aussi quelques auteurs : on cite, parmi les plus célèbres, George Rollenhagen, Sébastien Brand, Thomas Murner, Jean Fischart, Ulric de Hutten, Bur Kart Waldis etc[14]. Ce dernier eut le mérite de prêter à ses nombreuses fables un charme et une naïveté qui appartiennent peu à son siècle.

Le nord, moins civilisé de l'Europe, suivait peu à peu les traces des nations plus avancées : En Hongrie, au XVe siècle, Rilassa et Rincai

composèrent des odes sur des sujets sacrés : mais ces poésies se ressentent de l'imperfection du langage et de la difficulté du mètre. Les œuvres de Bornenicza et de Gonezi, et la traduction en vers hongrois de *Pierre de Provence* et de *la Belle Maguelonne*, présentent les mêmes défauts.

Le XVe siècle vit naître le drame hongrois, qui débuta par des chansons dramatiques et des dialogues en vers. Dans ce siècle, aux chants guerriers succédèrent les chroniques en vers qui traitèrent de l'histoire de la Hongrie, et des sujets les plus remarquables de l'antiquité. La première, écrite par Szekely en 1559, est conservée dans les archives du pays. Temesvari, Haltay et Tuiodi furent les sectateurs et les imitateurs de Szekely. Dans ces poëmes, comme dans les poésies lyriques, le style manque de grâce, le vers est dur, et le mètre n'est soumis à aucune règle.

L'art dramatique, que nous avons été si longtemps réduits à chercher dans son expression la plus obscure, la moins développée, dans la légende des premiers Chrétiens, dans la tradition païenne des Barbares, qui s'est recouvert des plis de la statuaire, s'est réfléchi dans les vitraux des Églises ; puis, grandissant à l'ombre du cloître,

passa enfin aux mains des confréries laïques; l'art dramatique touche à son complet développement: marchant à peu près de front en France et en Angleterre, on voit dans les deux nations la *Bible*, l'*Évangile*, et jusqu'aux livres apocryphes dépouillés et mis à sec, tant était grand alors comme aujourd'hui le besoin du nouveau. De temps en temps on voyait l'esprit inquiet des auteurs essayer de secouer le joug clérical, et se lancer dans le profane. C'est ainsi qu'on vit représenter à Orléans, en 1450, le mystère de la guerre de Troie! immense innovation qui, peu à peu, nous a amené l'éternelle famille des Atrides, et nous a conduit jusqu'à Racine...

Au XVe siècle, les spectacles commencent à être accompagnés de paroles, et ces paroles sont des vers! En 1432, Henri VI, après son couronnement à Paris, fit son entrée triomphale à Londres; il y eut à cette occasion des représentations mêlées de paroles et de spectacles allégoriques; mais les personnages religieux dominaient. Waton croit que ces vers furent écrits par Lydgate. On vit, entre autres symboles dramatiques, un géant qui représentait *le courage religieux;* Enoch et Ely, la sainte Trinité, la Miséricorde, la Vérité, les sept arts libéraux personnifiés et précédés de leur reine *dame Sapience,* qui parla en vers,

parurent successivement dans cet intermède royal.

En 1474, le prince Edouard, fils d'Edouard IV, visita Coventry, et eut à son entrée des représentations théâtrales. Edouard-le-Confesseur, puis saint Georges, armé de pied en cap, lui adressèrent des stances : il y eut un combat entre saint Georges et le Dragon.

En France, les entrées de Charles VII et de Louis XI furent surtout remarquables par la quantité des personnages qui y jouèrent un rôle. A celle de Louis XI, en 1461, on vit trois femmes nues représentant des sirènes ; à l'entrée de Charles-le-Téméraire à Lille, le *Jugement de Pâris* fut représenté par trois femmes. Colonia, dans son histoire de Lyon, rapporte qu'au passage de Louis XII en 1499, après son mariage avec Anne de Bretagne, les confréries de la Passion de cette ville jouèrent la *Vie de sainte Madelaine.* Les Pères Augustins avaient fait construire un grand théâtre aux Terreaux : on y joua la *Vie de saint Nicolas de Tolentin.*

Pendant les XIV et XVe siècles, ces pièces théâtrales, quelque fût le nom qu'on leur donna, furent représentées sur les marchés et les places. L'Italie fut la première à bâtir un théâtre qui se rapprochait de celui des anciens. En 1499, un Lyonnais fit construire un théâtre où il y avait

des *loges* et des *balcons*..... C'est ainsi que, peu à peu, le progrès du luxe et des lumières est arrivé jusqu'au théâtre Saint-Charles de Naples et à l'*Opéra* de Paris. Le même progrès se fait apercevoir dans les décors et les costumes : ces derniers cependant sont restés en arrière en France bien plus long-temps que ne semblait le comporter le degré de notre civilisation.

Le nombre des acteurs était prodigieux tant que les représentations restèrent en plein vent ; on en compta jusqu'à six cents, dont cent au moins parlaient.... Tel fut le drame de Saül joué en 1571, et dont la représentation dura quatre jours [15].

Les antécédents du théâtre espagnol lui sont communs avec tous les autres théâtres des pays échappés à la domination romaine ; il se rattache à l'antiquité par l'intermédiaire du moyen-âge. Mais une fois qu'il a quitté son point de départ, le théâtre espagnol va toujours en s'éloignant de plus en plus des formes antiques, jusqu'à ce qu'il devienne l'expression originale de la civilisation nouvelle du milieu de laquelle il est sorti.

On peut placer, à la fin du XVIe siècle, les commencements vraiment dramatiques du théâtre espagnol. Nous le verrons sortir des habitudes religieuses et sociales du peuple, sans impul-

sion étrangère, sans intervention savante, de sorte que la popularité en restera le principal caractère. Ce ne sont d'abord que des dialogues rustiques, des églogues pastorales, où des bergers s'entretiennent entre eux au sujet des fêtes que l'on va célébrer. Ces drames, ou plutôt ces récits dialogués, étaient écrits en mètres lyriques, accompagnés de chants rustiques, *villancicos*, qui répondaient à nos joyeux noëls. Une fois que les populations eurent pris goût à ces sortes de drames, on ne tarda pas à les appliquer à des sujets tirés de la vie commune, à des faits mondains et profanes, qui ouvrirent à l'art naissant une voie nouvelle. Ainsi dès le commencement, le théâtre espagnol se divise en deux branches, le drame religieux et le drame profane; mais, à la différence des autres pays romans, où le drame profane prit le dessus, et finit bientôt par régner seul, les deux branches dramatiques furent cultivées parallèlement en Espagne, avec la même complaisance, avec le même succès. Cette première période peut être représentée par Lope de Rueda, qui mourut en 1560.

A partir de 1565, on représenta un grand nombre de pièces classiques qui furent accueillies favorablement des classes élevées, et pendant une vingtaine d'années, on n'entend plus parler du

drame populaire; mais il ne cessa pas pour cela d'être cultivé; c'est même à cette époque qu'il reçut la forme définitive qu'il a conservée. Cette lutte, dont il sortit vainqueur, le rendit plus cher au peuple, et lui fit contracter de fortes antipathies pour le genre classique dont l'envahissement détruisait son existence populaire. Il faudra plus tard une révolution pour rappeler le drame classique en Espagne [16].

Il n'en était pas de même en Allemagne; vouée aux mystères comme les autres parties de l'Europe, elle vit paraître, à la fin du XVe siècle, une traduction de Térence qui fit révolution. Dès cette époque (Luther avait alors paru), toutes les pièces religieuses, qui furent représentées, furent des satyres. Ainsi, à Eisleben, patrie de Luther, on jouait un mystère intitulé : LE JOLI JEU DE DAME JUTTA *qui fut pape, et qui, étant à Rome sur le Saint-Siége, fit un poupon* [17]. C'est la fable de la papesse Jeanne, long-temps exploitée par les partisans de la réforme. Ce mystère qu'on décora plus tard du nom de tragédie est un salmigondis incroyable : on y voit figurer neuf démons, Litlis, mère du Diable, Satan, Astarols, la papesse, son amant, un possédé, Jésus-Christ, la Vierge, saint Nicolas, des cardinaux, des anges et enfin la Mort.....

L'éditeur de ce chef-d'œuvre assure qu'il avait été représenté en 1480, et que l'auteur, dont il possède le manuscrit original sur parchemin, s'appelait Théodoric Schernebeck. Gottsched regarde cette pièce comme la plus ancienne tragédie allemande imprimée ; il l'a reproduite dans le second volume de son *Histoire de l'art dramatique en Allemagne*. Voici le début de la première scène traduit fidèlement, sauf quelques noms de diables intraduisibles :

SATAN.

Allons, allons, mes diableteaux,
Accourez des monts et des plaines,
Du fond des bois, du sein des eaux,
Des prés, des buissons, des fontaines;
Accourez du fond des roseaux;
Venez de tous les coins du monde :
N'attendez pas que je vous gronde!
Joli troupeau de Lucifer,
Avec moi grillé dans l'enfer,
N'attendez pas que je vous gronde,
Venez de tous les coins du monde
En mon honneur danser la ronde
Autour de mon sceptre de fer.

C'est un possédé du démon qui découvre et trahit la grossesse de madame Jutta; elle accouche, meurt et tombe dans l'enfer, d'où elle ne

tarde pas à sortir par l'intercession de la vierge Marie.

Tout cela n'est pas plus bizarre que beaucoup de pièces de Lope et de Caldéron, postérieurs à ce Schernebeck de plus d'un siècle. Il y a déjà, dans cette entrée et cette apostrophe de Satan, quelque chose du génie qui mit sur le théâtre les sorcières de Macbeth et les fantômes des songes de Richard III.

Bientôt on s'accoutuma à revêtir de la forme dramatique tous les événements, toutes les idées. Un homme, tant soit peu connu, faisait-il un pélerinage à Jérusalem, lisait-on une histoire dans la mythologie ou dans la légende dorée, vite on en faisait une comédie.

Ici, nous retrouvons le *maître chanteur* de Nuremberg, ce célèbre cordonnier qui compta parmi ses œuvres 52 comédies et 28 tragédies profanes, 26 comédies et 107 tragédies spirituelles [18]... Et qui y jouait lui-même le principal rôle.

Voici, pour seul échantillon, le sujet de l'une des nombreuses comédies de Sachs. On verra qu'il ne lui a pas fallu de bien grands efforts de génie pour composer tant de chefs d'œuvres : il est vrai que ce qu'on y remarquait, et ce qu'on y recherchait le plus, était cette intarissable

gaité qui déridait les Allemands quelque peu fatigués des discussions théologiques amenées par la réforme :

« *Les enfants d'Ève, dissemblables entre eux, et comment Dieu, notre Seigneur, leur adresse la parole.* » (1553). Le personnage qui récite le prologue nous apprend que le sujet de la pièce a été traité en latin par Philippe Mélanchton. On le retrouve, en effet, dans le tome 1er (p. 342) de sa correspondance, *Lettre au comte Jean de Wied.* Eve, dit Mélanchton, regardant un matin à sa fenêtre, vit venir le bon Dieu avec une escorte d'anges. Comme c'était fête le lendemain, elle avait commencé à débarbouiller ses enfants, mais tous ne l'étaient pas encore. Craignant donc que le bon Dieu ne les vit sales et malpropres, elle les fit cacher dans un tas de foin et de paille qui se trouvait là pour les bestiaux; ensuite, ayant fait ranger les autres en haie, elle leur montre comment ils doivent saluer le bon Dieu après elle, en baisant leur main, et fléchissant un peu le genou. Ils souhaiteront le bonjour, et puis s'en retourneront à leur place, où ils se tiendront en silence. La leçon ainsi faite, le bon Dieu entre; tout se passe selon le souhait de la bonne mère, et Dieu, en s'en allant, lui donne de grands éloges pour

avoir fait la toilette de ses enfants, et surtout pour les avoir habitués de bonne heure à la politesse.

Hans Sachs a brodé sur ce thème les plus énormes et les plus ridicules anachronismes : Dieu, dans sa comédie, interroge les fils d'Adam sur le catéchisme de Luther ; Abel répond parfaitement, et Caïn tout à rebours. On demande à Caïn son *Credo* : il embrouille le *Credo* avec le *Pater;* on lui demande le *Pater;* dès les premiers mots il confond la fin avec le commencement et travestit la prière d'une façon impie. Abel parle comme un professeur de théologie de la confession d'Augsbourg, Caïn comme un petit polisson qui ne veut rien apprendre, etc. [19].

Telle est en Allemagne la parodie des saints mystères représentés depuis deux siècles dans l'Europe chrétienne. La parodie y tua l'art naissant... A cette époque l'empire Grec venait de s'écrouler, ses plus illustres débris remplissaient l'Italie et donnaient en retour d'une noble hospitalité, les manuscrits d'Aristophane, de Ménandre, d'Eschyle, de Sophocle et d'Euripide ; on les connut, on les étudia, on les admira, et à compter de ce moment il n'y eut plus dans l'Europe de théâtre national; toute œuvre postérieure au XVIe siècle adopta systématiquement la forme

et l'allure grecques, même quand le fond était tiré d'une autre histoire. Il en fut de la tragédie comme de l'architecture : la renaissance tua le gothique.

Les merveilleuses compositions de Rotrou, de Corneille et de Racine, sanctionnèrent la révolution qui avait détrôné l'art national, et, comme le dit M. Alexandre Dumas, leur poésie fut l'huile sainte qui sacra roi l'art étranger. La civilisation du Christ fut reniée pour celle de Jupiter : nos vierges, nos martyrs et nos guerriers firent place aux demi-dieux et aux héros du paganisme : ce fut un culte splendide, mais ce n'en fut pas moins une idolâtrie.

Il n'y eut point jusqu'à Molière, cet apôtre de la comédie populaire, qui ne se fit un instant apostat; mais, pareil aux Israélites dans le désert, il ne perdit jamais de vue la colonne de feu : elle le conduisit à la terre promise.

L'Angleterre seule opposait encore au XVIe siècle un colosse au génie envahissant des Sophocle et des Euripide [20] : Shakespeare, objet d'une admiration si juste, si grande, si constante en Angleterre, et si peu compris dans notre France. C'est que le grand poète était surtout national; on a beau retourner et méditer un mot de Shakespeare, jamais on ne peut le con-

cevoir dit d'une autre manière, tant chez lui la pensée et l'expression se lient étroitement. Cette adaptation si intime, entre ce qu'il pense et ce qu'il dit, a rendu Shakespeare en Angleterre l'original d'un genre dont nul autre n'a approché. Il ne faut pas, dit un judicieux critique, lui demander des leçons de rhétorique, il a au contraire un mépris souverain pour les précautions ordinaires des formes de la phrase et de la période. Son vers, tout brut, et sans qu'il le remanie, semble sortir visiblement du fond d'une âme profondément sensible et convaincue. Il faut aller chercher dans les écrits de ce grand poète l'exemple d'un langage, naturel et franc, toujours l'esclave de sa pensée. Jamais Shakespeare n'apprit à personne à écrire. Il est trop grand maître pour être bon professeur. Un trait de son genre, et ce n'est pas le moins frappant, c'est l'esprit, le sarcasme, le sel de son discours. On ne sait, à y regarder de près, s'il y avait plus de sérieux que de gaîté dans ce cœur qui sentait si vivement. Du reste, son style s'adapte parfaitement aux caractères : qu'il fasse parler un vieillard ou une jeune fille, un roi, un guerrier, un homme grossier, et même un être imaginaire, une fée ou un spectre, à l'instant il leur donne et il leur conserve un langage spécial.

Il résulte de là que Shakespeare est absolument intraduisible; les efforts inouis et inutiles des écrivains français en sont la preuve. Traduire Shakespeare, c'est le dénaturer; le préciser, en style moderne, c'est le travestir. C'est que Shakespeare n'était point un *auteur*, il créa la tragédie comme Molière créa plus tard la comédie : en la jouant, il la sentait arriver dans son cœur, sur ses lèvres, et il écrivait... Aussi les Français ont-ils long-temps méconnu Shakespeare comme les Allemands et les Anglais ont méconnu notre Molière [21].

CHAPITRE DOUZIÈME.

Il y a dans l'architecture religieuse deux choses : le fonds et la forme. La première doit-être immuable, l'autre change à tout vent. C'est toujours la même charpente intérieure, la même disposition des parties, et comme le dit un illustre écrivain, quelle que soit l'enveloppe sculptée et brodée d'une cathédrale, on retrouve toujours dessous, au moins à l'état de germe et de rudiment, la basilique romaine. Elle se développe éternellement sur le sol selon la même loi : ce sont imperturbablement deux nefs qui s'entrecoupent en croix, et dont l'extrémité supérieure, arrondie en absides, forme le chœur ; ce sont toujours des bas-côtés, pour les processions intérieures, sortes de promenoirs latéraux où la nef principale se dégorge par les entrecolonnements. Cela posé, le nombre des chapelles, des portails, des clochers, des aiguilles, se modifie à l'infini, suivant la fantaisie du siècle, du peuple, de l'art. Le service du culte une fois pourvu et assuré, l'architecture

fait ce que bon lui semble. Statues, vitraux, rosaces, arabesques, dentelures, chapiteaux, bas-reliefs, elle combine toutes ces imaginations. De là la prodigieuse variété extérieure de ces édifices au fond desquels réside tant d'ordre et d'unité. Le tronc de l'arbre est immuable ; la végétation est capricieuse.

Ainsi, durant les six mille premières années du monde l'architecture a été la grande écriture du genre humain, et cela est tellement vrai que non seulement tout symbole religieux, mais encore toute pensée humaine a sa page dans ce livre immense.....

Durant la première période du moyen-âge, pendant que la théocratie organise l'Europe, on voit peu à peu, sous le souffle du Christianisme et sous la main des barbares à demi civilisés, surgir des ruines des architectures grecque et romaine, cette mystérieuse architecture romane, emblême du catholicisme pur et immuable de l'unité papale. Toute la pensée d'alors est écrite dans ce sombre style roman. On y sent partout l'autorité, l'impénétrable, l'absolu Grégoire VII, partout le prêtre, la caste, jamais le peuple ; mais les croisades arrivent ; c'est un grand mouvement populaire, source de l'esprit de liberté, l'autorité s'ébranle, l'unité se biffurque, la féodalité avait demandé à

partager avec la théocratie, le peuple est là, maintenant qui va se faire la part du lion : la seigneurie perce sous le sacerdoce, la commune sous la seigneurie, la face de l'Europe est changée, celle de l'architecture l'est aussi : comme la civilisation elle a tourné la page, et l'esprit nouveau des temps la trouve prête à écrire sous sa dictée. Elle est revenue des croisades avec l'ogive comme les nations avec la liberté. Alors, tandis que Rome se démembre peu à peu, l'architecture romane meurt. L'hiéroglyphe déserte la cathédrale et s'en va blasonner le donjon. La cathédrale elle-même, cet édifice autrefois si dogmatique, envahie désormais par la bourgeoisie, par la commune, par la liberté, échappe au prêtre et tombe au pouvoir de l'artiste. L'artiste la bâtit à sa guise. Adieu le mystère, le mythe, la loi. Voici la fantaisie et le caprice. Pourvu que le prêtre ait sa basilique et son autel, il n'aura rien à dire. Les quatre murs sont à l'artiste. Le livre architectural n'appartient plus au sacerdoce, à la religion, à Rome; il est à l'imagination, à la poésie, au peuple. De là les transformations rapides et innombrables de cette architecture qui n'a que trois siècles, si frappantes après l'immobilité stagnante de l'architecture romane qui en a six ou sept. L'art cependant marche à pas de géant. Le génie et l'originalité

populaires font la besogne que feraient les évêques. Chaque race écrit en passant sa ligne sur le livre; elle rature les vieux hiéroglyphes romans sur le frontispice des cathédrales, et c'est tout au plus si l'on voit encore le dogme perçer ça et là sous le nouveau symbole qu'elle y dépose. La draperie populaire laisse à peine deviner l'ossement religieux. On ne saurait se faire une idée des licences que prennent alors les architectes même envers l'Eglise : c'est l'aventure de Noé sculptée *en toutes lettres*, comme sous le grand portail de Bourges; c'est un moine bachique, à oreilles d'âne et le verre en main, riant au nez de toute une communauté, comme sur le *lavabo* de l'abbaye de Blosseville. Il existe à cette époque pour la pensée écrite en pierre, un privilége tout-à-fait comparable à notre liberté actuelle de la presse. C'est la liberté de l'architecture.

Au XVe siècle tout change.

La pensée humaine découvre un moyen de se perpétuer, non seulement plus durable et plus résistant que l'architecture, mais encore plus simple et plus facile. L'architecture est détrônée, elle se dépouille et s'effeuille, elle n'exprime plus rien, pas même le souvenir de l'art d'un autre temps. Réduite à elle-même, abandonnée des autres arts parce que la pensée humaine l'abandonne, elle

appelle des manœuvres à défaut d'artistes. La vitre remplace le vitrail. Le tailleur de pierre succède au sculpteur. Adieu toute sève, toute originalité, toute vie, toute intelligence. Elle se traîne d'atelier en atelier, de copie en copie. Michel-Ange, qui, dès le XVIe siècle, la sentait sans doute mourir, avait eu une dernière idée, une idée de désespoir. Ce Titan de l'art avait entassé le Panthéon sur le Parthénon, et fait Saint-Pierre-de-Rome. Grande œuvre qui méritait de rester unique, dernière originalité de l'architecture, signature d'un artiste géant au bas du colossal régistre de pierre qui se fermait. Michel-Ange mort, que fait cette misérable architecture qui se survivait à elle-même à l'état de spectre et d'ombre? Elle prend Saint-Pierre-de-Rome, et le calque, et le parodie... mais plus rien d'original [1] !

Il ne paraît pas qu'aucune modification réelle ait été introduite au XVe siècle dans le plan des Eglises. La forme générale demeura la même jusqu'au temps où l'on abandonna le style ogival pour revenir à l'architecture classique. Nous n'entrerons pas, à ce sujet, dans des détails que ne comporte pas notre œuvre. Nous nous contenterons de renvoyer nos lecteurs, soit à l'excellent cours de M. de Caumont, sur les antiquités monumentales, soit aux basiliques elles-mêmes qu'on

trouve encore avec profusion dans l'Europe chrétienne, et notamment à Rouen, Bayeux, Lisieux, Saint-Lô, Caen, Nantes, pour le XVe siècle ; à Dieppe, Évreux, Saint-Quentin, Beauvais, Alençon, Chartres, Tours, Poitiers, Alby, etc. pour le XVIe.

En général, les Eglises du XV siècle furent moins grandes et moins élevées que celles du XIVe et la profusion de penacles et de figures pyramidales qui les décorent ne peut dissimuler entièrement ce défaut capital. On ne peut nier cependant que le style ogival de la troisième époque n'offre de grandes beautés, et il existe des monuments d'une rare élégance et d'une exécution admirable qui appartiennent tout entiers à ce style.

Outre les sommes considérables que le clergé consacrait à la construction et à la réparation des Eglises, l'usage où l'on était d'accorder les grâces spirituelles à ceux qui contribuaient aux dépenses fournissait de grandes ressources au XVe siècle, comme dans les siècles précédents [2]. A Rouen, l'abbaye de Saint-Ouen fut obligée plusieurs fois, malgré ses immenses domaines, d'avoir recours à ce moyen pour la continuation des travaux de sa magnifique Eglise.

Cependant, vers la fin du XVe siècle le zèle des fidèles commençait à se lasser, et quelquefois

il fallait le stimuler en accordant des permissions nouvelles, en adoucissant sous quelque rapport la sévérité des abstinences.

Tout le monde sait que la tour qui termine la façade de la cathédrale de Rouen, au sud, fut construite au moyen des aumônes offertes par les fidèles qui obtinrent la permission de manger du beurre pendant le carême[3]. Nous pourrions citer des concessions du même genre faites pour de semblables motifs dans divers diocèses.

Les artistes étaient nombreux et habiles, mais au zèle religieux qui les animait aux XIII[e] et XIV[e] siècles, vint se joindre un autre sentiment, l'amour-propre et le désir de briller. S'ils travaillaient pour l'amour de l'art et pour la gloire de Dieu ils pensaient aussi à leur propre gloire.

Ce fut au XV[e] siècle que les architectes habiles formèrent en Alsace et en Allemagne des sociétés différentes de celles qui avaient existé et qu'ils voulurent se distinguer des autres en créant des *loges maçoniques*.

Les différences entre l'architecture du XV[e] siècle et celle du XVI[e] sont si peu de chose, qu'elles ne sont appréciables qu'aux yeux d'un observateur attentif. Il s'établissait en France, en Angleterre et en Allemagne, vers la fin du XV[e] siècle, un système de décoration monumentale qui

consistait surtout à surcharger de ciselures toutes les parties des édifices et à substituer aux colonnes et aux entablements un nombre considérable de filets et de nervures. Le dernier âge du style ogival était celui des travaux partiels, des restaurations, des retouches et des substructions. Les artistes s'attachaient particulièrement à rendre les détails d'ornement avec une extrême finesse : et ne pouvant élever de grandes constructions, ils produisaient des morceaux d'une élégance admirable, d'une exécution éblouissante[4]. Mais le style ogival, après avoir parcouru les diverses périodes de perfectionnement et de dégénération, qui sont le lot de toute œuvre humaine, touchait enfin à son terme, et la seconde moitié du XVI[e] siècle vit le plein cintre, abandonné depuis le XII[e] siècle, reprendre le dessus... une immense révolution s'opéra alors dans l'architecture.

La découverte des manuscrits de Vitruve, les travaux d'Alberti, de Brunelleschi, et de plusieurs autres architectes italiens ; le goût qui s'était manifesté si ouvertement pour l'antiquité classique, à la fin du XV[e] siècle et au commencement du XVI[e] ; enfin, cet esprit d'innovation et de réforme qui fermentait dans la société, aussi bien parmi les artistes que parmi les théologiens, tout avait préparé les esprits pour ce grand changement

qui, dans nos contrées, s'opér principalement sous les règnes de Louis XII et de François Ier.

De même qu'au XIIe siècle une architecture de transition s'était formée lorsqu'on avait abandonné le cintre pour l'ogive, on vit paraître, lorsqu'on revint au cintre, un style mixte résultant de la combinaison des formes classiques avec les ornements du XVe siècle. Le plein cintre romain se montra couvert de la riche parure du style ogival quaternaire. C'est ce style mixte qu'on appelle *architecture de la renaissance*, parce que dès lors, on regarda le moyen âge comme un temps d'ignorance et de barbarie.

L'abside de l'Eglise Saint-Pierre et celle de Notre-Dame à Caen, la chapelle de l'ancien évêché de Bayeux, le portail de l'Eglise Trinité à Falaise peuvent fournir des exemples de style de la renaissance dès le milieu du XVIe siècle. Cette architecture se dégage des accessoires qu'elle avait empruntés au style ogival ; c'est aussi à peu près à cette époque que ce dernier style qui avait continué d'être usité dans les monuments religieux concurremment avec celui de la renaissance, cesse d'être employé, et on peut fixer approximativement à 1550 le terme de la période ogivale.

En résumé, on peut dire que les premières

Eglises ont été calquées sur les basiliques romaines, que l'architecture usitée en France depuis le Ve siècle n'était elle-même que l'architecture romaine plus ou moins altérée, qu'elle a subi de nombreuses modifications au XIe et au XIIe siècle; enfin, que le style ogival, adopté à cette époque, après avoir brillé d'un vif éclat, a graduellement déchu dans le XVe siècle, et a été abandonné dans le XVIe pour celui de la renaissance dont nous suivrons la destinée dans le volume suivant [5].

Quelle époque pour les arts que celle qui a vu naître Léonard de Vinci, le Perugin, Volterre, del Piombo, le Véronèse, Jules Romain, Titien, Corrège, del Sarto, Primatice, Parmezan, les trois Carrache, Albert Durer, J. d'Udine, Caravage, Bassan, Tintoret, Michel-Ange et enfin Raphaël, se groupant autour de ce Léon X dont la bienfaisante influence se fit sentir parmi les peintres comme parmi les poètes et les savants.

Une autre circonstance contribua à donner à l'art ce vif éclat; la découverte de la peinture à l'huile : ce fut vers le milieu du XVe siècle que Jean de Bruges, cherchant à composer un vernis pour donner plus d'éclat à ses ouvrages,

reconnut que les couleurs s'unissaient plus facilement à l'huile qu'à l'eau, qu'on avait employé jusqu'alors; que les teintes en recevaient plus de force et les mélanges plus de douceur; que cette peinture portait avec elle un lustre naturel, et qu'elle avait une grande solidité. C'est ainsi que les plus belles découvertes ont été souvent le produit du hasard, et non le fruit des combinaisons du génie : celle-ci causa une des révolutions les plus célèbres et les plus promptes dans les annales des beaux-arts.

Un tableau peint à l'huile fut envoyé à Alphonse Ier, roi de Naples. On ne put s'empêcher de l'admirer, et plusieurs peintres se rendirent en Flandre pour en apprendre le secret. Jean de Bruges en fit part à Antonello da Messina, qui le donna à quelques uns de ses élèves. André del Castagno en devint possesseur par un crime affreux, et l'apporta à Florence, où il peignit, sous les auspices de Laurent de Médicis, la conjuration et le supplice de Pazzi. Jean et Gentie Bellin furent ses rivaux à Venise, où ils représentèrent, en plusieurs tableaux, les événements mémorables des guerres de la république contre l'empereur Frédéric, en faveur du pape Alexandre III, qui, en reconnaissance des services que lui rendirent les Vénitiens, donna au doge le

droit d'épouser la mer. Peu de temps après, André Verocchio, qui eut pour disciples le Perugin et Léonard de Vinci, se fit une réputation par ses portraits, si ressemblants qu'on assurait que pour parvenir à ce degré d'exatitude, il prenait au moule les traits des personnes qui se faisaient peindre.

Léonard excellait dans l'expression, et avait une grande entente de l'effet des lumières et des ombres. On lui reproche d'avoir soigné les détails de manière à altérer l'harmonie de l'ensemble, d'avoir arrêté trop fortement les contours de ses figures, et donné une couleur fausse à ses caractères. Affligé de quelques tracasseries que ses rivaux lui suscitèrent près de la cour de Rome, il quitta cette ville et se fixa en France, où il inspira aux grands le goût de la peinture. François I[er] le combla de bienfaits et d'amitié, et il mourut dans les bras de ce prince.

Dans le même temps, Michel-Ange Buonarotti, de Florence, architecte, peintre et sculpteur, faisait des pas immenses dans cette triple carrière. Élève de Ghirlandaïo, il lutta contre Léonard de Vinci, et surpassa bientôt son émule par la simplicité et la grandeur de sa composition, dont il ne reste qu'une gravure connue sous le nom des *grimpeurs*. Il fit ensuite, d'un bloc de

marbre qu'un artiste barbare avait essayé de mettre en œuvre, une figure colossale de David pour le Palais de Justice de Florence; et sur sa réputation, qui surpassait déjà celle de tous les artistes connus, le pape Jules II l'appella à Rome, et le chargea de l'érection de son mausolée. Michel-Ange entreprit avec ardeur ce monument immense, qui devait être composé de quarantes figures; la statue de Moïse, remarquable par la beauté des formes et une étonnante hardiesse d'exécution, fut terminée en peu de temps, ainsi que plusieurs statues accessoires. Jules II, qui croyait que ce travail devait aller aussi vite que sa bouillante imagination, parut s'impatienter et se dégoûter d'un ouvrage aussi dispendieux. Michel-Ange, mécontent de quelques paroles mortifiantes, l'abandonna. Jules ne put trouver d'artistes capables de terminer ce que Michel-Ange avait si bien commencé, et il se vit obligé de menacer Florence de sa colère et même d'une déclaration de guerre, pour ravoir son sculpteur. Michel-Ange jeta en bronze sa statue, lui donna de la grandeur, de la majesté, un air de hardiesse et de courage, et lui mit en main une épée au lieu de l'évangile, par l'exprès commandement du pape.

Raphaël Sanzio, d'Urbin, devint bientôt

dans la peinture, le rival redoutable de Michel-Ange. Né pauvre, son père l'avait d'abord occupé à dessiner des pièces de faïence; mais son génie ne pouvait s'arrêter à un si misérable travail, et à peine eut-il aperçu les ouvrages du Perugin, qu'il vit s'ouvrir devant lui la carrière qu'il a parcourue avec tant de gloire. Le Perugin lui donna des leçons, et Raphaël adopta sa manière. Il la quitta dès qu'il eut vu les cartons de Michel-Ange et de Léonard de Vinci. Étonné des beautés qu'il y découvrit, il les étudia avec soin, réforma la sécheresse de son pinceau et la roideur de ses compositions, et parvint, autant par ses études que par les inspirations de la nature, à réunir la grâce à la sublimité. Les progrès qu'il fit faire à l'art, et qui le portèrent à la perfection, furent si rapides, et il y a une telle distance entre les tableaux qu'il peignit dans la manière du Perugin et ceux qui font sa réputation, que l'on conçoit à peine qu'ils soient de la même main.

Michel-Ange et Raphaël, divisés d'intérêt, le furent aussi par la jalousie. Léon X parut méconnaître les talents de Michel-Ange, et réserva toute sa bienveillance pour Raphaël, qui, chargé déjà des fresques du Vatican, les continua sous son pontificat. Michel-Ange, au contraire, qui peignait les plafonds de la chapelle Sixtine, abandonna ses

travaux, ou du moins ne les suivit qu'avec dégoût. Il a représenté divers sujets de l'histoire sacrée sous des formes gigantesques, et a donné aux figures de prophètes un caractère tellement élevé qu'il en est presque effrayant.

Raphaël adoucit, dans ses compositions élégantes et gracieuses, la hardiesse et la vigueur de Michel-Ange : adroit courtisan, il eut soin de flatter le pape en représentant souvent ses actions dans des sujets allégoriques. Il orna de ses productions immortelles les salles et les loges du Vatican, et composa pour celles-ci une suite de tableaux tirés de l'histoire sacrée, dans l'exécution desquels il se fit aider par plusieurs de ses élèves, entre autres : Jule Romain, Jean d'Udine et Polydore de Caravage. Ses quatre tableaux principaux des salles du Vatican sont : *la Théologie*, *la Philosophie*, *la Poésie* et *la Justice*. Le sujet qui constitue la première est la dispute sur les sacrements, vaste tableau qui offre deux scènes distinctes et qui pèche contre l'unité. Une lumière étrangère éclaire les personnages divins qui remplissent la partie supérieure de cette composition. On y remarque des accessoires où l'on a employé la dorure, et d'autres défauts qui se ressentent de la première manière de l'artiste. La philosophie est représentée par l'école d'Athènes, conception

admirable, traitée avec le talent le plus parfait. On reconnaît la poésie à l'Assemblée des Muses et des auteurs célèbres sur le Parnasse, où le peintre s'est réservé une place à lui-même; et le tableau de la justice divisé, comme celui de la théologie, en deux scènes, rappelle l'établissement de la loi canonique et celui de la loi civile. Grégoire IX remettant *les Décrétales* à un avocat consistorial, et Justinien donnant *les Pandectes* à Tribonien.

Michel-Ange et Raphaël remplirent les temples et les palais d'Italie de leurs chefs-d'œuvre, parmi lesquels se font surtout admirer *le Jugement dernier* et *la Transfiguration*.

Michel-Ange vécut quatre-vingt-dix ans, Raphaël mourut à trente-sept ans pleuré du pape, des amis des arts et des artistes eux-mêmes qu'il aidait de ses conseils et de sa fortune : il la partagea toute entière entre ses élèves. A ces grands hommes succédèrent avec des mérites divers Titien, Corrège, et tous ceux enfin dont nous avons cité les noms immortels, mais dont il nous est malheureusement impossible d'analyser ici le talent et les œuvres [6].

La sculpture s'essayait à Florence en même temps que l'architecture et la peinture. Tandis que les Médicis faisaient partout fouiller le sol étrusque pour en tirer des statues antiques, Donatello,

Ghiberti, Brunelleschi lui-même furent les premiers sculpteurs modernes; ils sculptaient ou ciselaient à l'envi le marbre, le bronze, l'argent. Un concours eut lieu entre eux pour les portes en bronze du baptistaire de la cathédrale; mais à peine Donatello et Brunelleschi eurent-ils vu l'essai de Ghiberti qu'ils se retirèrent, laissant à leur rival tout l'honneur de l'ouvrage. Et cependant eux-mêmes ils avaient produit des chefs-d'œuvre; on cite particulièrement la statue de saint Marc, par Donatello. Michel-Ange dit un jour, après l'avoir contemplée dans une religieuse extase : *Marco, perchè non mi parli?*

Le XVe siècle connut, en même temps que les premiers chefs-d'œuvre, l'art heureux de les reproduire. Le Florentin Marco Finiguerra avait déjà essayé de tirer des empreintes d'armoiries. Pollajuolo et Botticelli, concevant tout le prix de cette découverte, essayèrent de la perfectionner. Montegna lui donna de l'importance par des essais plus heureux; elle acquit enfin un prix inestimable lorsque le Flamand Albert Durer, et surtout Marc-Antoine de Boulogne, gravant sur cuivre les dessins de Raphaël, firent ainsi connaître au monde entier ses chefs-d'œuvre : l'Italie seule en avait joui jusques alors.

L'invention de la gravure à l'eau forte suivit de

près celle de burin, et il devient dès-lors impossible de citer tous les artistes qui se sont fait un nom dans cet art.

C'est encore de l'Italie que nous vient la musique, non qu'on ne la connût dans les autres contrées de l'Europe, mais c'est là surtout qu'elle régnait comme les autres arts, comme les lettres : l'Italie au XVIe siècle était la sentinele avancée de la civilisation comme le fut la France un siècle plus tard.

Une ligne avait été ajoutée au cadre qui était en usage, et les clés avaient été imaginées pour élever les sons d'un octave.

La première forme de poésie italienne, à laquelle on ait essayé d'adopter la musique, est le madrigal; le plus ancien des madrigaux connus fut composé par un nommé Lemmo de Pistoïa et mis en musique.

Vers la fin du XVIe siècle la musique fut en grand honneur dans la majeure partie de l'Europe. Chaque nation la cultiva avec le caractère qui lui était propre, et déjà l'on distinguait la mélodie italienne et l'harmonie allemande. La musique dramatique n'existait point encore; mais la musique religieuse était à son plus haut point de perfection. On connaît ces cantiques à la Vierge, *Laudi spirituali*, d'un style si simple et d'une

mélodie si touchante, que chantaient en chœur les confréries italiennes. La chapelle Sixtine redit encore les accents inspirés de Palestrina, et ce *Miserere* dont l'expression était d'accord avec *le Jugement dernier* de Michel-Ange. On cite encore du même artiste un morceau qu'il composa à l'occasion du tremblement de terre de 1575. Emilio del Cavaliere se fit un nom dans ce genre de musique moins sévère qui était l'ornement obligé des fêtes de cour, la musique de danse et de concerts. En France, comme en Allemagne et en Italie, on cultivait la musique sacrée. Le maître de chapelle de François Ier, Jean Mouton, rivalisait avec Nicolas Grombert, maître de chapelle de l'empereur Charles-Quint.

Le goût de l'art musical devint bientôt tellement populaire, que l'on établit des professeurs de musique dans les universités. Les souverains, les hommes célèbres étaient presque tous musiciens : Henri VIII jouait de la flûte et du *clavecin;* Charles IX était assez fort sur le violon ; Élisabeth était une virtuose sur l'épinette ; Luther voulait réformer le chant d'Eglise, en même temps que le dogme et la discipline.

L'art de fabriquer les instruments avait fait de grands progrès au milieu du XVIe siècle. Les luthiers de Crémone étaient célèbres, entr'autres

les Amati, dont les instruments étaient renommés dans toute l'Europe. Le violon, diminutif de la viole, commença à être mis en usage dans les premières années du XVIe siècle. Il paraît qu'il fut d'abord fabriqué en France; car on voit, dans plusieurs compositions, qu'on lui donnait alors, en Italie, le nom de *violino alla Francese* [7].

Après les arts, les sciences, pour suivre l'ordre que nous avons adopté jusqu'ici.

Long-temps négligées en Occident, elles commençaient à marcher d'un pas rapide au XVIe siècle : un moine italien, un Toscan, avait été visiter l'Orient en homme érudit et curieux pour recueillir les traditions de la science arabe; de retour en Italie, il occupa long-temps une chaire de mathématiques importante, et résuma dans un savant traité toute la science algébrique du temps, d'autres Italiens suivant ses traces parvinrent à établir les équations du quatrième degré. Viette fit plus tard une révolution dans la langue algébrique en se conservant des lettres de l'alphabet pour représenter toutes sortes de grandeurs connues ou inconnues.

Il ne fallait rien moins que ce grand dévelop-

pement des sciences mathématiques réuni au perfectionnement des instruments d'optique pour arriver aux découvertes astronomiques qui contribuèrent à immortaliser le siècle.

Copernic vivait alors, il appartenait par sa naissance à la ville de Thorn, par ses études à l'université de Cracovie, mais ce n'est qu'en Italie, à Bologne, que son génie se développa : une observation astronomique du Bolonais Moria lui donna la première idée du mouvement terrestre, et d'observations en observations Copernic en arriva à faire une révolution complète dans la science. Tel était le génie de ce grand homme que plusieurs des conséquences qu'il avait tirées de ses principes, sans être lui-même à portée de les vérifier, furent plus tard reconnues vraies. Quand il avait dit que Vénus et Mercure, plus rapprochés que nous du soleil, tournaient comme la terre autour de cet astre, on lui avait répondu : mais si Mercure et Vénus tournent autour du soleil, et que nous tournions dans un plus grand cercle, nous devons voir Mercure et Vénus tantôt pleins, tantôt en croissant, comme la lune; or, c'est ce que nous ne voyons pas. C'est pourtant ce qui arrive, répondit Copernic, et c'est ce que vous verrez si vous trouvez moyen de perfectionner votre vue ou les instruments qui la

suppléent. En effet, l'invention du télescope et les observations de Galilée prouvèrent que Copernic avait raison.

Mais cet ensemble d'observations et de calculs sublimes, qui révélait au genre humain quelques unes des lois de l'univers, ne fut d'abord reçu en Europe que comme une hypothèse. Encore cette hypothèse n'était-elle admise que chez les savants et les hommes éclairés. Parmi les autres, c'était un concert d'épigrammes et de quolibets. On jouait Copernic sur le théâtre, comme autrefois on avait joué Socrate, comme dans le même temps on jouait Ramus, qui de son côté rétablissait l'ordre dans l'entendement. Copernic souriait de ces sarcasmes. « Que voulez-vous, disait-il à ses amis, je ne sais pas ce qui plaît au vulgaire, et le vulgaire ne comprend pas ce que je sais. » Cependant, pour se mettre à l'abri des ignorants et des envieux, il dédia son système au pape Paul III. Il était alors retourné dans son pays, où il fut fait chanoine de Warmie. Calme au milieu des querelles religieuses qui divisaient l'Europe, il resta toute sa vie attaché aux formes catholiques et à ce culte intime qu'il avait voué à la science. « Je vous supplie, écrivait-il au pontife, de protéger mes livres contre les insinuations malveillantes. Il ne manquera pas de

gens qui abuseront contre moi de certains passages de l'écriture qu'ils prendront à la lettre et qu'ils détourneront de leur véritable sens. » Cette prédiction se réalisa; car Copernic prévoyait aussi infailliblement les inconséquences de l'esprit humain que la marche régulière des corps célestes. Plus d'un demi siècle après la mort de ce grand homme, son système, que Galilée avait complété, fut condamné comme hérétique par l'inquisition romaine.

Ce furent encore les observations de Copernic qui amenèrent plus tard la réforme du calendrier: ce savant polonais en avait entretenu Paul III, mais ce pontife, trop occupé de querelles de religion pour tenter lui-même une réforme scientifique, en laissa la tradition et le soin à Grégoire XIII, de qui émane la bulle du 1er mars 1582 qui réforme le calendrier [8].

La prise de Constantinople et l'émigration des Grecs fut plus favorable encore aux sciences qu'aux lettres. Les études prirent avec la lecture des Anciens une direction toute nouvelle, il fallut les reprendre *ab ovo*, et on se trouva précisément au point où l'on en était resté un siècle après le règne d'Auguste. Les traductions de

Platon, d'Aristote, et surtout celle d'Hippocrate entreprises par Philelphe, étaient dans toutes les mains; Dioscoride et Pline furent reproduits par Hermolaüs. L'anatomie fut étudiée avec plus de soin qu'elle ne l'avait jamais été; Vesale, Colombe et Eustache lui firent faire tous les progrès dont elle était susceptible à une époque où l'on ne connaissait pas encore la circulation du sang. C'est principalement à Baillou, Duret et Houlier, médecins de l'école de Paris, qu'est dû le rétablissement de la méthode hippocratique ou d'observation. Ils pensaient, comme les maîtres, que la nature seule guérit les maladies; qu'il faut être bien sobre dans l'application des remèdes, de la saignée surtout...

Cette époque vit naître deux cruelles maladies: le scorbut et le mal vénérien; ce dernier, contracté par les Espagnols dans l'île d'Haïti, fut apporté par eux à Naples et en France, d'où il se répandit bientôt dans toute l'Europe. La médecine, d'abord impuissante à le combattre, a ensuite trouvé des secrets pour en amoindrir sensiblement les funestes effets.

Parmi les médecins du XVIe siècle, célèbres à divers titres, on distingue surtout Fernel et ce Paracelse que sa vie et sa doctrine rendirent également illustre .

Suivant notre cadre habituel nous eussions fait volontiers précéder l'histoire des découvertes de quelques données sur l'économie politique de l'époque, mais les découvertes du XVe siècle sont si importantes, si fécondes que force nous est d'en parler avant de passer outre. Le siècle précédent avait donné à l'Europe la boussole, et une pareille découverte ne pouvait rester stérile : l'activité de l'esprit humain cherche sans cesse, veut tout avoir, tout voir, tout perfectionner, une connaissance mène à l'autre : la boussole conduisit à la découverte d'un nouveau monde.

Un homme de génie, frappé des entreprises des Portugais, conçut qu'on pouvait faire quelque chose de plus grand, et, par la seule inspection d'une carte de notre hémisphère, jugea qu'il devait y en avoir un autre, et qu'on le trouverait en voguant toujours vers l'Occident. Son courage fut égal à la force de son esprit; il eut à combattre les préjugés de tous ses contemporains; Gènes le traita de visionnaire; l'Angleterre ne l'écouta pas; il fut rebuté par le Portugal; la France et l'Allemagne ne pouvaient l'aider; Venise ne voulut pas favoriser un enfant de Gènes, sa rivale : Colomb n'espéra plus qu'en la cour d'Espagne.

Ferdinand et Isabelle réunissaient par leur

mariage toute l'Espagne. Ces deux souverains consentirent, après huit ans de sollicitations, au bien que le Génois voulait leur faire. La cour d'Espagne était pauvre; il fallut que le prieur Perez et deux négociants avançassent 17,000 ducats pour les frais de l'armement. Le 23 août 1492, Colomb eut de la cour une patente, et partit enfin du port de Palos, en Andalousie, avec trois petits vaisseaux, et un vain titre d'amiral.

L'art de la construction était encore dans l'enfance au XVe siècle; les vaisseaux n'étaient faits que pour des voyages très courts dans lesquels on ne s'écartait point des côtes : le courage et le génie de Colomb éclatèrent surtout dans la confiance avec laquelle il se hasarda, avec des navires si peu propres à une longue navigation, dans des mers inconnues, sans cartes pour le guider, sans connaissance des courants, sans expérience antérieure des dangers qu'il avait à craindre; mais son empressement à accomplir l'immense projet qui depuis long-temps occupait toutes ses pensées lui fit compter pour rien toutes ces circonstances qui auraient arrêté un esprit moins audacieux que le sien.

Ce fut pour les marins le sujet de vives inquiétudes que de voir disparaître les côtes. Colomb, pour les rassurer, dissimula une partie du chemin

qu'on faisait; mais la crainte de ses compagnons augmenta chaque jour; il sut en prévenir les conséquences en multipliant les fables, les encouragements, les traits de fermeté, avec une supériorité et une présence d'esprit inconcevables. Enfin, la révolte de ses équipages allait le forcer à renoncer à son entreprise lorsque, déterminé par les signes multipliés qui annoncaient le voisinage de la terre, et surtout par une conviction intime et puissante qu'elle ne pouvait être éloignée, il promit solennellement que si dans trois jours on ne la voyait point, il reprendrait la route d'Espagne.

Le soir du 11 octobre, quoique l'on n'aperçût que ciel et eau, il fit prendre à ses vaisseaux des précautions pour qu'ils ne fussent pas jetés à la côte: tous les équipages veillaient. Vers dix heures du soir, Colomb, placé sur le gaillard d'avant, découvrit le premier et fit voir à ses gens une lumière qui était en mouvement à peu de distance. Un peu après minuit on entendit crier : *Terre!* d'un des vaisseaux de l'escadre qui était en avant. Au jour on aperçut distinctement vers le nord une île plate et verdoyante couverte de bois et arrosée de plusieurs ruisseaux : l'Amérique était découverte! Au lever du soleil les équipages s'avancèrent vers l'île au son de la musique, enseigne

déployée. Colomb fut le premier qui mit le pied sur le Nouveau-Monde, le 12 octobre 1492; il en prit solennellement possession au nom d'Isabelle et de Ferdinand, pendant qu'un grand nombre de sauvages entouraient avec étonnement les Européens.

Colomb découvrit peu de jours après Cuba et Saint-Domingue qui vient de reprendre son nom originaire, celui d'Haïti, qui a vu en trois cents ans trois races d'hommes maîtriser son sol.

Les Antilles étaient découvertes, et le pas qu'il y avait à faire pour arriver au continent allait être franchi. Un événement ordinaire manqua de priver le monde du fruit de ses travaux. Colomb, qui voulait annoncer lui-même les résultats de son entreprise à la cour d'Espagne, fut assailli à son retour par une effroyable tempête. Croyant que le vaisseau allait périr, ce grand homme ne voulut pas que sa gloire fut anéantie et l'humanité dépouillée des avantages de son entreprise : il écrivit à la hâte sur du parchemin une relation abrégée de sa découverte; il la mit ensuite dans un gâteau de cire, enfermé dans un tonneau qu'il jeta à la mer avec l'espoir qu'il serait poussé vers quelque côte habitée. Tranquille alors, il ne redouta plus rien des éléments.

Ferdinand et Isabelle furent étonnés autant que ravis de le voir revenir avec des sauvages, des

fruits d'Amérique, et surtout de l'or. Ils le firent asseoir et couvrir comme un grand d'Espagne, le nommèrent grand-amiral et vice-roi du Nouveau-Monde ; il était regardé partout comme un homme unique envoyé du ciel. C'était à qui s'intéresserait dans ses entreprises, à qui s'embarquerait sous ses ordres. Il repart avec une flotte de dix-sept vaisseaux ; il trouve de nouvelles îles : les Antilles et la Jamaïque. Le doute s'était changé en admiration à son premier voyage ; au second l'admiration se tourna en envie.

Il était amiral, vice-roi, et pouvait, dit Voltaire, ajouter à ce titre celui de bienfaiteur de Ferdinand et d'Isabelle. Cependant des juges envoyés sur des vaisseaux pour veiller sur sa conduite le ramenèrent en Espagne. Le peuple, qui entendit que Colomb arrivait, courut au-devant de lui, le regardant comme le génie tutélaire de l'Espagne. On tira Colomb du vaisseau ; il parut, mais avec les fers aux pieds...

Il fit cependant un troisième voyage dont le résultat, aussi important que celui des deux premiers pour l'Espagne et le monde entier, fut encore plus malheureux pour lui. Colomb, emprisonné de nouveau, périt dans la disgrâce, et fit ensevelir avec lui les fers dont le soupçonneux et ingrat Ferdinand avait osé le charger.

La boussole avait amené la découverte d'un nouveau monde, le vin avait conduit à l'eau-de-vie, le papier précéda et peut-être amena l'invention de l'imprimerie.

Après quelques essais infructueux, un habitant de Mayence, qui ne supposait pas faire ainsi une révolution, imagina de graver sur deux planches de bois des pages entières que l'on imprimait ensuite autant de fois que l'on voulait. Ce fut là le premier pas : c'était beaucoup, mais ce n'était pas assez ; il fallait un travail immense pour graver ainsi un seul ouvrage, et Gutemberg voulait abréger le temps. Il mit en œuvre un nouveau moyen : il sculpta en relief des lettres mobiles ou sur bois ou sur métal. Ces lettres se plaçaient les unes à côté des autres, enfilées par un cordon comme les grains d'un chapelet. Ces tentatives lui réussirent peu et épuisèrent sa fortune. Il se vit obligé, en 1444, de retourner à Mayence et de s'associer avec un orfèvre appelé Fusth qui lui fournit de l'argent. Ils admirent dans leur société un homme industrieux et éclairé, Pierre Schœffer, Allemand. Ce fut lui qui acheva la découverte de l'imprimerie en trouvant le secret de jeter en fonte les caractères que jusqu'alors on avait sculptés un à un.

Ce ne fut qu'en 1469 que l'imprimerie com-

mença à être exercée dans la capitale de la France. On doit son établissement aux docteurs de la Sorbonne, qui appelèrent à Paris trois imprimeurs de Mayence. Le caractère dont ils se servirent pour l'impression de leur premier ouvrage est rond, de gros romain. Il s'y rencontre souvent des lettres à demi formées, des mots achevés à la main, des inscriptions manuscrites, les lettres initiales en blanc pour donner le moyen de les peindre en azur ou en or.

Cependant les ouvriers n'étaient pas encore fort habiles ni trop expéditifs; les livres ne s'imprimaient pas vite, et l'on n'en tirait pas un grand nombre d'exemplaires. Les progrès vinrent peu à peu.

La science passa avant les lettres : les livres furent d'abord pour les hommes d'étude ou les hommes d'Église. Pour les uns comme pour les autres le point capital fut qu'un volume contînt le plus possible, et on s'inquiéta peu qu'il fût portatif, car dans ce temps-là on ne lisait guère que devant une table et la plume à la main. Les ouvrages qui eurent les premiers les honneurs de l'impression furent les écritures saintes, les livres admirables des saints pères et les chroniques, dont les rares manuscrits n'avaient pu être connus jusqu'alors que d'un petit nombre de savants. A

mesure que le goût de l'étude se répandit, et que le besoin des livres se fit sentir, on les vit se modifier dans leur forme et devenir plus portatifs. Ce fut d'abord le papier qui fut moins grand; puis l'imprimerie faisant un pas vers le progrès, on imagina de mettre plus de quatre pages sur une feuille, et les in-quarto ne firent que précéder de peu tous les in-octavo et les autres formats. Mais si on voulut des volumes qui pussent se transporter avec facilité, on ne cessa pas pour cela de vouloir qu'ils continssent beaucoup; aussi la matière y fut-elle pressée, le caractère fin, les marges petites et le texte presque toujours divisé en deux colonnes. Tout le problème était alors de faire peu de volumes avec de grands ouvrages, et c'est au génie de nos éditeurs modernes qu'il était réservé de trouver le secret de faire beaucoup de volumes avec de petits livres. Le dernier siècle a élevé de la sorte des monuments typographiques qui sont encore fort estimés de nos jours, et qui n'ont jamais été surpassés pour l'exactitude et le mérite de la correction. Il est même arrivé que les veilles laborieuses et les efforts d'obscurs imprimeurs ont enfanté des renommées plus durables que celles que créent les affaires publiques. C'est ainsi que les noms des Elzévirs, des Alde, des Henri-Étienne et des Barbou sont connus de

tout le monde, tandis que personne ne pourrait nommer peut-être les ministres du temps.

L'imprimerie royale fut établie un siècle après par François Ier, qui fit fondre des caractères hébraïques, grecs, latins; elle devint plus florissante sous Louis XIII par les soins de Richelieu.

Les premiers imprimeurs avaient été poursuivis par le peuple comme sorciers, un tribunal même fit confisquer leurs livres; et, sans Louis XI qui les protégea en arrêtant les poursuites et achetant les ouvrages, la science eût eu de nouvelles victimes [10].

Descendons de ces importantes découvertes, qui changent la face du globe et améliorent le sort de ses habitants, aux inventions d'un ordre inférieur, mais qui ont aussi leur utilité et leur intérêt.

La taille du diamant est au nombre de ces dernières : elle ne doit son origine qu'au hasard. Louis de Berguem l'essaya le premier, à Bruges, en 1450. Ce jeune homme, qui sortait à peine des classes, n'était pas initié dans le travail de la pierrerie; il avait éprouvé que deux diamants s'entamaient si on les frottait l'un contre l'autre; il ramassa la poudre qui provenait de ce frottement; et, à l'aide des roues de fer qu'il inventa, parvint à polir et à tailler les diamants avec cette pou-

dre. Les anciens tiraient, dans les premiers temps, leurs diamants d'Éthiopie; on en tira ensuite des Indes, de l'Arabie, de Chypre et de la Macédoine: on ne les tire guère aujourd'hui que de Golconde et du Bengale. Les mines qu'on exploite ne sont connues que depuis quelques siècles.

On attribue aussi au hasard la découverte de celle de Golconde. Un pâtre aperçut une pierre qui jetait de l'éclat : il la ramassa et la vendit pour un peu de riz à quelqu'un qui n'en connaissait pas mieux la valeur. De main en main elle tomba enfin dans celle d'un joaillier ; la chose fit du bruit, et chacun de chercher les lieux où le diamant avait été trouvé. Les recherches ne furent pas long-temps infructueuses, et l'on finit par découvrir dans les roches les plus arides du royaume de Golconde une mine de diamants. Plus de trente mille ouvriers sont occupés à les extraire : plusieurs d'entre eux en avalent pour les vendre ensuite à des Européens. Avant cette importante découverte, on ne voyait des diamants qu'aux dames de la plus haute condition. Agnès Sorel fut, dit-on, la première qui en orna sa belle chevelure.

Le plus magnifique des diamants connus est celui du grand Mogol, qui est estimé près de douze millions. Notre *régent* en vaut cinq. La

célèbre Catherine paya trois millions celui qu'elle acheta. Ce dernier diamant passe pour avoir formé un des deux yeux de la statue de Scheringham, dans le temple de Brama : un grenadier français, amoureux des beaux yeux de la statue, s'introduisit dans l'enceinte sacrée, et réussit à en voler un, qui passa par bien des mains avant d'arriver à l'impératrice.

Un nommé Claude Briagues trouva plus tard le moyen de graver sur le diamant.

Puisque nous sommes au milieu des cours et du luxe des souverains, passons des diamants aux carrosses.

En 1457, la reine de France reçut du roi de Hongrie un cadeau qui étonna beaucoup la capitale : c'était *un char branlant et moult riche ;* mais pendant long-temps elle fut seule à jouir du plaisir de se promener ainsi : les seigneurs féodaux en repoussèrent l'usage, et nous voyons encore, en 1588, Jules de Brunswick défendre à ses vassaux de se servir de carrosses : « c'est avec bien du chagrin, leur dit-il, que nous nous sommes aperçus que l'usage mâle et louable de monter à cheval, armé de toutes pièces, s'est affaibli dans nos principautés, comtés et seigneuries ; il faut en chercher la cause dans l'ha-

bitude qu'ont prise nos vassaux de fainéanter, et de se faire conduire en carrosse. »

L'infante d'Espagne Marie avait, en 1631, un carrosse de verre dans lequel deux personnes avaient place. Du temps de François Ier on n'en comptait que trois dans Paris : ils appartenaient à la reine, à Diane de Poitiers et à René de Laval, que sa grosseur monstrueuse empêchait de monter à cheval. Les carrosses avaient de grandes portières de cuir qu'on abaissait pour y entrer. L'usage des glaces nous est venu d'Italie ; c'est Bassompierre qui, sous Louis XIII, en fit mettre le premier à son carrosse.

La découverte de Colomb, funeste à l'Espagne, qu'elle ruinait en la couvrant d'or, donna à l'Europe une foule de productions plus précieuses que cet or lui-même. Tandis que l'indolent espagnol, trop fier de sa richesse et de sa souveraineté lointaine, végétait dans un lâche repos, de nouvelles sources de commerce s'étaient ouvertes aux peuples industrieux. L'indigo, le tabac, le coton, la vanille, le cacao, le quinquina, la cochenille, vinrent du nouveau monde enrichir la vieille Europe. Les Hollandais et les Anglais surent par-dessus tous les autres profiter de ces trésors inconnus...

L'an 1520, les Espagnols apportèrent du cho-

colat du Mexique en Europe. L'archevêque de Lyon, frère du cardinal de Richelieu, en a le premier fait usage en France. Des moines espagnols lui avaient vendu ce *secret* pour guérir ou modérer les vapeurs de sa rate. Il se consomme en Europe, au XIXe siècle, vingt-trois millions de cacao par an.

Rien n'est plus incertain que l'origine du café ou plutôt de son usage. D'après Fausto Nayrone, le café fut découvert par le prieur de quelques moines, après qu'il eut été averti par un gardeur de chèvres ou de chameaux que quelquefois son bétail veillait et sautait toute la nuit après avoir mangé du café. Ce supérieur en fit prendre une infusion à ses moines, qui dormaient en disant l'office de nuit. D'autres disent qu'on doit la découverte du café à un Muphti qui, pour faire des prières plus longues que les autres Dervis, en fit l'expérience. Enfin, on rapporte qu'au milieu du XVe siècle un certain Gemma-Reddin, faisant un voyage en Perse, y trouva des gens de son pays qui prenaient du café et vantaient cette boisson; à son retour il fut malade, en prit et fut guéri. Dès lors il mit cette liqueur en vogue à Aden; de là elle passa à la Mecque : de l'Arabie heureuse, elle fut portée au Caire et à Constantinople. Plusieurs fois les sultans l'ont interdite,

d'autres l'ont permise; enfin l'usage s'en établit peu à peu.

Le premier café qui parvint en France arriva à Marseille en 1644, et le premier qui en introduisit l'usage à Paris fut un envoyé de Mahomet IV.

On a essayé de cultiver le café en Europe, mais sans succès pour la qualité. On dit qu'un Français des environs de Dijon en fit le premier l'expérience. Il eut du fruit, mais fade, insipide, et ne put en faire usage. La consommation annuelle du café en Europe est de cent quarante millions de livres.

Les hommes, non contents de satisfaire leurs besoins et leurs services, ont encore su s'en créer de factices. C'est ainsi que s'est peu à peu établi l'usage de remplir son nez d'une poudre sale dont l'odeur chatouille agréablement des organes blasés, et d'aspirer une fumée plus sale encore, qu'on rend ensuite à l'air pour en aspirer de nouveau. Les partisans du tabac soutiennent qu'il est un véritable besoin, et citent l'histoire à l'appui de leur assertion : Si les Gaulois et les Germains, nous disent-ils, ne connaissaient pas le tabac, ils en avaient l'équivalent; ils recevaient la fumée du chanvre brûlé sur des pierres rougies au feu, et s'enivraient de cette vapeur, ainsi que leurs

druides devant leur dieu Teutatès, qu'ils croyaient honorer ainsi. Quoiqu'il en soit, la plante de tabac fut introduite en Europe en 1560. Elle parvint tout-à-coup à un si haut degré de faveur, que chacun a voulu lui donner son nom. On l'appela tour à tour *nicotiane*, *herbe du grand-prieur*, *herbe à la reine*, parce que Nicot, ambassadeur de France à la cour de Portugal, l'ayant reçue d'un marchand flamand, la présenta à son arrivée à Lisbonne au Grand-Prieur, et puis à son retour en France, à la reine Catherine de Médicis. Elle fut aussi nommée *herbe de sainte-Croix*, herbe de *torna-Buana*, noms des deux cardinaux qui les premiers la mirent en réputation dans l'Italie. Aux Indes, au Brésil, dans la Floride, elle portait le nom de *petun*, qu'elle y conserve encore; mais les Espagnols lui donnèrent celui de *tabacco*, parce qu'ils la connurent premièrement à Tabago, l'une des Antilles : c'est de cette île que sir Fr. Drake l'apporta en Angleterre en 1585. Ainsi cette plante, qui n'était qu'une simple production sauvage d'une petite île d'Amérique, se répandit en peu de temps dans tous les climats. On la cultive surtout aujourd'hui au Brésil, dans la Virginie, le Maryland, le Mexique, l'Italie, l'Espagne, la Hollande, l'Angle-

terre, et dans quelques contrées de la France, telles que la Bourgogne, l'Alsace, le Béarn, et surtout les environs de Tonnerre, près d'Agen. Le tabac, comme on le voit, a eu de nombreux partisans : au nombre de ces derniers il ne faut pas compter un empereur des Turcs, un czar, un roi de Perse, qui en défendirent l'usage à leurs sujets, sous peine d'être privés *de la vie* ou *du nez*; un roi d'Angleterre, qui a écrit un traité contre la *maudite plante;* un pape enfin, qui *excommunie* les fidèles qui se permettent de priser dans les Églises [11].

Le chocolat, le café, le tabac, agissent d'une manière différente pour exciter les organes : ils donnent à l'esprit de l'homme cette activité qui l'aide à supporter une vie souvent pleine de douleur. Le lait d'ânesse vint après comme un contre-poids pour calmer des sens trop vifs et des imaginations trop exaltées.

Nous avons vu que Poppée, épouse de Néron, prenait des bains de lait d'ânesse; mais personne ne dit qu'on se fût avisé d'en boire comme remède jusqu'à François Ier. Voici comment on le connut : ce monarque se trouvait faible et malade; les médecins ne purent le rétablir. On parla au roi d'un juif de Constantinople qui passait pour très-habile médecin. François Ier or-

donna à son ambassadeur en Turquie de faire venir à Paris ce docteur, quoiqu'il en pût coûter. Il arriva, et n'ordonna pour tout remède que du lait d'ânesse. Le remède réussit, et les courtisans des deux sexes s'empressèrent de suivre le même régime. Depuis lors les ânesses n'ont pas cessé de croître en réputation, et sont en aussi grande vénération auprès des dames, que la plante du tabac l'est auprès de leurs époux. Ajoutons, pour terminer ce sujet, la découverte des pommes de terre. Cette plante, dit sir J. Banks, dont on fait maintenant un usage si étendu, fut apportée en Angleterre par les colons que sir Walter Raleig avait envoyés, en vertu d'une patente de la reine Élisabeth, pour découvrir et cultiver en Amérique de nouvelles contrées non possédées par les chrétiens. Quelques uns des navires de sir Walter, qui firent voile en 1584, apportèrent avec eux la pomme de terre en 1586. Elle ne fut d'abord cultivée que comme objet de curiosité; mais après deux siècles d'insouciance, les nations du nord, éclairées par l'expérience, cultivèrent à l'envi ce précieux végétal. C'est Parmentier qui, par ses écrits et les efforts soutenus de la plus active philantropie, parvint à généraliser cette culture en France. Il prouva qu'elle pouvait flatter les goûts les plus délicats, et qu'on pour-

rait la cultiver dans les terrains les plus stériles. Il demanda la plaine des sablons pour faire ses essais. Louis XVI la lui accorda, et donna sa protection à la nouvelle culture : il parut le jour d'une fête solannelle devant toute la cour, portant à sa boutonnière un bouquet de fleurs de pommes de terre, et dès ce moment leur vogue fut assurée.

Depuis Parmentier, on a tiré de la pomme de terre de l'eau-de-vie, de la potasse, une couleur jaune, une autre grise, du papier d'emballage ; etc. C'est une véritable mine d'or...

Le XVI[e] siècle, presque exclusivement absorbé par les disputes religieuses, ne vit aucune de ces découvertes importantes qui signalèrent les deux précédens, mais de nombreux perfectionnements eurent lieu dans les inventions déjà faites.

C'est ainsi qu'on vit succéder à l'horloge les montres portatives ou montres de poche. On les nomma d'abord *œufs de Nuremberg*, parce qu'elles avaient une forme ovale, et que la première avait été fabriquée par un ouvrier de Nuremberg. Elles furent d'Allemagne chez les Anglais, qui un siècle après, perfectionnant encore firent la montre à répétition.

C'est ainsi que les bombes et les mortiers furent employés dans les siéges pour aider l'artillerie, contre laquelle on avait appris à défendre

les murs, et que les pistolets, inventés par un armurier de *Pistole*, tinrent la place des fusils trop lourds pour les cavaliers.

C'est ainsi que les dames, fatiguées des brochettes de bois, d'ivoire ou d'épine qui leur servaient à ajuster leurs parures, adoptèrent avec enthousiasme les épingles qui, d'Angleterre, se répandirent avec rapidité dans le monde civilisé.

C'est ainsi qu'à des couleurs pâles et sans lustre succéda le brillant vernis apporté de la Chine par des missionnaires.

Le XVIe siècle est aussi l'époque où furent établis, en diverses contrées de l'Europe, des jardins botaniques ; et l'Italie eut la gloire de donner l'exemple. Le premier fut celui de Padoue, en 1533. Quelques années après furent formés ceux de Florence, de Pise, etc. Paris avait un jardin botanique, en 1591 ; celui de Montpellier, établi par le médecin Richer de Belleval, date de l'année 1598.

Quant au Jardin des Plantes, la première idée de ce magnifique établissement, le seul qui existe en Europe, est dû à Guy de la Brosse, médecin de Louis XIII [12].

Si nous avons rabaissé d'abord et puis exalté

Léon X en le considérant comme pontife et comme souverain, si nous avons exalté Charles-Quint sous de certains rapports et que nous le rabaissions sous d'autres, c'est que ces deux grandes figures du XVI[e] siècle eurent réellement leur bon et leur mauvais côté : Charles-Quint, si grand comme politique, fut le fléau de l'industrie et du commerce de son temps ; s'il n'a pas tué l'économie politique naissante c'est que les événements sont plus forts que les hommes et que la civilisation retardée regagne toujours le terrain perdu.

Ce n'est pas sans raison que les historiens s'accordent à considérer le règne de Charles-Quint comme le point de départ d'un nouvel ordre social en Europe. A dater de son règne, en effet, il s'opère un changement rapide et profond dans la marche de la civilisation. Les idées sont aussi agitées que les empires et pour la première fois, depuis bien des siècles, le monde semble convoqué à la lutte définitive du despotisme et de la liberté. La découverte de l'Amérique, l'expulsion des Maures d'Espagne, la réformation protestante, la traite des noirs, sont des événements contemporains de Charles-Quint, et chacun de ces événements porte dans ses flancs le germe de vingt révolutions. Au régime municipal qui s'était

établi sous l'influence du travail dans toutes les villes libres de l'Allemagne, de la Belgique, de l'Espagne et des républiques italiennes, nous allons voir succéder la domination de quelques puissantes monarchies qui se partageront l'Europe après l'avoir minée. Charles-Quint a été le principal instrument de cette révolution, dont le contre-coup devait être si fatal à l'économie politique, en mettant sous la protection de la force les plus funestes doctrines qui aient affligé l'humanité.

La nécessité de soutenir des guerres sans cesse renaissantes, réduisit ce monarque, dès les premières années de son règne, à des expédients financiers qui enlevèrent la majeure partie des capitaux aux industries productives, pour les engloutir dans le gouffre de la consommation stérile. Son trésor était toujours vide; les troupes étaient mal soldées, et elles prirent l'habitude de vivre au moyen de pillages, de concussions ou de taxes arbitraires. Des mesures violentes et oppressives remplacèrent partout le système régulier de contributions établi par les financiers italiens. Alors commencèrent les extorsions de toute espèce, les logements militaires, les impôts excessifs sur la consommation, qui faisaient renchérir le prix de la main-d'œuvre au détriment des manufactures. On augmenta les droits sur les matières premières

à l'entrée et sur les produits fabriqués, à la sortie. Au libre exercice des arts on substitua le monopole des métiers et celui du commerce. Partout s'élevèrent, flanquées de priviléges, les manufactures impériales et royales dont il fallut acheter des licences pour avoir le droit de travailler. Tout cet attirail restrictif s'établissait peu à peu dans les lois et dans les mœurs ; puis vinrent les sophistes qui en firent des doctrines, et c'est ainsi que toutes les hérésies économiques dont l'Europe est encore infestée, sont devenues d'autant plus difficiles à détruire qu'elles se présentent avec la sanction du temps et le caractère de l'autorité. Charles-Quint les rendit plus funestes, en les organisant, en les faisant pénétrer dans l'administration dont elles devaient devenir la règle de conduite et le dogme inviolable [13].

Le règne de Charles-Quint a surtout été contraire aux progrès de l'économie politique, en ce sens qu'il a détourné violemment l'Europe des voies régulières de la production pour la précipiter dans les hasards de la guerre et dans le vieux système d'exploitation engendré par la féodalité. Tout ce que nous avons aujourd'hui de fausses doctrines et de funestes préjugés à combattre, nous le devons à son gouvernement continué et empiré par son exécrable successeur.

L'humanité a des reproches plus graves encore à faire à la mémoire de Charles-Quint : il a rétabli sur une immense échelle l'esclavage qui venait de mourir, et l'exploitation humaine qui touchait à son terme. La traite des nègres fut organisée sous ce règne comme une institution légitime et régulière, et l'on renouvela des Grecs et des Romains la doctrine funeste en vertu de laquelle les profits du travail social appartenaient de droit à quelques privilégiés. Des millions d'hommes périrent en Amérique victimes de ce préjugé détestable, et l'Afrique n'a pas encore cessé, après trois cents ans, de payer son tribut de sang et de larmes au système qui en a été le fruit. On ne saurait se faire une idée de toutes les absurdités qui furent imaginées à cette époque pour assurer aux hommes de la métropole les bénéfices et les revenus de la nouvelle colonie : jamais l'audace du privilége ne s'était manifestée d'une manière aussi tyrannique. La métropole imposa tous ses produits à la colonie et lui interdit de se les procurer, même sur son propre sol. Il fut défendu aux Américains de planter le lin, le chanvre et la vigne, d'établir des manufactures, de construire des navires, de faire élever leurs enfans ailleurs qu'en Espagne. En même temps, on leur prescrivait certaines consommations inutiles, et ils étaient assujettis à

des avanies dont l'histoire semblerait fabuleuse aujourd'hui. Le fouet du commandement représentait alors toute la civilisation espagnole [14]...

La découverte du Nouveau-Monde et de ses trésors porta aussi un coup funeste à l'industrie, au travail et à la science économique : la nation espagnole, la première en possession des richesses du Pérou, s'accoutuma peu à peu à l'idée de faire fortune sans travailler, et elle dédaigna les occupations agricoles; chaque citoyen espagnol se crut un gentilhomme investi de son fief dans le Nouveau-Monde, et la législation coloniale vint bientôt confirmer ce fâcheux préjugé. L'Amérique fut considérée comme une propriété nationale de la métropole, et celle-ci lui imposa des réglements dont la tyrannique absurdité est devenue également funeste aux deux pays. Telle a été l'origine des préjugés coloniaux qui ont entravé si longtemps la prospérité du monde et frappé de stérilité aux mains de ses auteurs, la découverte du nouveau continent. L'esclavage noir, cette honte de la civilisation, n'en est qu'un épisode, et, quoiqu'il existe encore, nous espérons que sa dernière heure n'est pas loin de sonner. Mais il est d'autres vices qui seront longtemps incurables, parce que leur origine remonte aux premiers jours de la conquête, et qu'ils ont profondément pénétré dans

les mœurs coloniales. On s'est trop habitué à vivre aux dépens des travailleurs de tout ordre ; et tandis qu'au Mexique et au Pérou les colons exploitaient sans pitié les malheureux indigènes, la métropole, non moins impitoyable, enlevait aux colons le fruit de leurs rapines sous les noms de tarifs, de dîmes, etc. Cette mauvaise économie politique a infecté l'Europe et préparé les rivalités industrielles et commerciales, d'où sortiront presque toutes les guerres modernes [15].

Cet état de choses dura jusqu'au bon roi et à l'excellent ministre qui préparèrent et virent naître l'aurore d'une nouvelle ère pour l'économie politique : Henri IV et Sully réparèrent autant qu'il était en eux le mal qu'avait fait Charles-Quint. Ils frappèrent sur la noblesse dissolue et paresseuse autant que riche, et si quelque seigneur, comme d'Epernon, osait leur résister, ils soutenaient en hommes de guerre leurs opérations de finances [16].

Labourage et pâturage, disait Sully, sont les deux mamelles de l'État. Et, en conséquence de ce système pacifique, il porta surtout ses soins à l'agriculture, et lui prodigua des encouragements si utiles que peu d'années après les champs tombés en friche par les malheurs de la guerre avaient été remis en culture. Il abolit les entraves les plus

gênantes pour la circulation et supprima les faveurs de toute espèce que l'habileté des courtisans avait surprises aux rois.

Ce n'est pas que Sully lui-même fût exempt d'erreurs, il était de son siècle et faisait un pas... La science économique, à sa naissance, était heureuse de marcher, si doucement que ce fût, et quelque lents que fussent ses progrès, ils préparaient ceux que les Malthus, les Ricardo, les Smith, les Say et les Rossi ont pu faire plus tard. On reprocha à Sully l'abandon des manufactures qu'il voyait prospérer avec peine au détriment de l'agriculture, son idée favorite. Il disait qu'on énervait les gens de la campagne en les rendant sédentaires, et qu'ils étaient ensuite inhabiles à supporter le casque et manier l'épée... l'époque excusait Sully. Henri IV eût-il été un bon roi s'il n'avait su combattre et montrer son panache flottant aux braves qui le suivaient dans la mêlée [17]?

Quelques aperçus sur l'état matériel des peuples aux XVe et XVIe siècles termineront ce que nous avions à faire connaître sur cette intéressante période de l'histoire européenne.

Nous avons déjà beaucoup dit sur ce sujet dans le chapitre consacré aux mœurs et aux usages des diverses classes de la société, nous nous contente-

rons donc de quelques détails sur le prix des denrées, sur les chemins, les auberges, les voitures, sur le costume, etc. Mais ici notre tâche devient presque impossible : chaque pays ayant acquis une nationalité, une physionomie à part, comment les caractériser toutes? ce serait là un travail immense et hors de notre cadre. On nous pardonnera donc si nous nous attachons plus particulièrement à la France, qui a toujours marché en tête de la civilisation. L'Italie de Léon X, l'Italie artiste et lettrée était bien au-dessus d'elle au XVIe siècle, mais c'était tout ; Paris avait saisi le sceptre pour ne plus l'abandonner, et la gloire éphémère de l'Italie céda même celui des lettres devant la grande image de Louis XIV.

Une différence exorbitante dans le prix des denrées se fait ressentir d'un siècle à l'autre dans l'Europe septentrionale, et l'on y reconnaît l'or du Pérou :

Ainsi, le setier de froment se vendait au XVe siècle 20 sols, au XVIe cinq fois davantage ; un bœuf environ 12 fr. au XVe siècle ; 50 fr. au XVIe. Et ainsi du reste [18].

Les chemins, dit un savant écrivain, gagnaient surtout au XVIe siècle : on les creusait et on les remplissait de pierres, ce dont on ne s'était jamais avisé jusqu'alors, et puis on plaçait des poteaux

où on lisait une charitable et prudente inscription : Chemin du diable. — Briganderie. — Passage périlleux. — Bois de deux lieues. — Passez vite. — Pays cultivé. — Pays d'ours. — Pays de loup. — Landes, etc., etc. Des guides manuscrits ou imprimés donnaient, outre ces indications, le relevé des productions agricoles et industrielles du pays, le nom des bonnes auberges, etc. [19].

Mais, ajoute-t-il, c'est surtout à ces dernières qu'on voit la différence des peuples et des pays que l'on traverse. On y est aussi bien et mieux que chez soi. Quelle supériorité sur les auberges d'Espagne; ici l'on est obligé de tout porter, excepté l'huile, le vinaigre et le sel [20]. Afin d'établir une louable hiérarchie dans la société, on limite la dépense des voyageurs à pied et à cheval. *La dînée* du premier est affichée à six sols, celle du cavalier à 12 sols : le premier voudrait dîner splendidement comme le second, il ne le pourrait... les lois françaises empêchent l'un de trop dépenser, l'autre de ne pas dépenser assez.

En France cependant, et malgré sa supériorité reconnue, on était obligé dans certaines auberges nommées *repues* de manger du corbeau, du serpent, du cheval pour du perdreau, de l'anguille ou du bœuf. Mais il faut dire, pour être vrai, que les *repues* étaient alors aux auberges ce que les

auberges sont aujourd'hui aux hôtels. Dans les premières entraient les voyageurs à pied ou en charette tentée, dans les secondes les litières à franges, à devises et lettres d'or, les carrosses[22] rembourrés, matelassés, couverts de cuir, de drap ou de velours, garnis de mantelets de *custode*, et de rideaux; le tout sculpté, peint et clouté de millions de petits clous dorés...

Cela était certes bien plus beau que les équipages de notre temps, sinon plus commode; ce qui l'était aussi beaucoup plus, c'étaient les boiseries sculptées des églises et des appartements, les parquets, les meubles, etc. On voyait au XVIe siècle des alcôves à rameaux, à feuillage, à grillage, à chiffre que perfectionna sans doute le XVIIe siècle, et que nous avons abandonné pour ce que nous appelons le simple et le *confortable*.

L'un des objets où l'aristocratie du temps mettait le plus de luxe était les grilles des jardins dans les châteaux : les chiffres, les écussons y brillaient au milieu des plus inextricables dessins; mais c'est que, malgré la hausse subite des journées et des matières premières, le prix de la livre de fer ne valait encore que 6 deniers, la livre de cuivre 3 sols et la livre d'argent 37 fr.; aussi les prodiguait-on, car c'était là le luxe à la mode, ainsi que les tapis dont on commençait à re-

couvrir les parquets des maisons princières.

A ces nouvelles inventions s'en mêlaient d'autres relatives à la toilette des grandes dames et des merveilleux du temps. Ceux-ci portaient des chausses *à la gigotte*, le haut enflé par de légères lames de fer, des habits brodés de perles, etc. Considéré dans son ensemble l'habillement des femmes avait la forme d'une *horloge de sable*, ou de deux cloches opposées à leur sommet. Le corps de jupe, très-serré à la ceinture, allait s'élargissant jusqu'en bas. Le corps de robe très-serré aussi à la ceinture, et tendu sur le corset de baleine, allait de même s'élargissant jusqu'aux épaules où, par le développement de la fraise, il prenait aussi une très-grande ampleur. Les ceintures étaient ou en argent ou en étain, à grillage sur velours ou sur satin. Les souliers de soie ou de velours déchiquetés en barbe d'écrevisse, lacés et serrés comme les jarretières par des nœuds de ruban; en ville les souliers à patins étaient préférés. Les dames portaient des patins plus hauts, plus déliés, ou d'élégantes mules.

« En France, dit un contemporain, il n'y a que les clercs et les nobles qui puissent porter de la soie; et parmi les clercs il n'y a que les prélats, et parmi les nobles il n'y a que les hauts gentilshommes ou les gens de guerre qui puissent porter

soie sur soie. En outre la couleur aussi bien que l'étoffe distingue les états : les ménétriers sont habillés de bleu ou de vert ; les bateleurs portent un bas de chausse d'une couleur et un bas de chausse d'une autre; les bourgeois sont habillés de noir; les archidiacres, les hauts dignitaires ecclésiastiques, d'écarlate; les nobles le sont de même. Aussi, quand je vois entrer dans ma boutique un bonnet rouge, j'ôte mon chapeau, car je suis bien sûr que c'est au moins un gentilhomme.

Quelquefois les grands seigneurs s'habillent comme la dernière classe du peuple, c'est-à-dire de blanc; mais c'est de velours blanc avec des bottes blanches.

D'autres fois ils veulent cacher leur qualité, ou pour acheter à meilleur marché, ou pour d'autres raisons; mais je les reconnais au seul fourreau de leur épée, quelqu'usé qu'en soit le velours.

Nos jeunes clercs de palais, et même nos jeunes marchands, veulent au contraire quelquefois passer pour des gentilshommes, et se donner les airs de porter des chaînes d'or, des ferremens d'or, des chapeaux à plumes; on voit qu'ils n'y sont pas accoutumés, on voit bientôt ce qu'ils sont.

Quand ils portent une épée, l'observation est

encore plus facile à faire. Les gentilshommes, surtout à la cour, la portent sur les reins; mais eux au contraire la portent sur la hanche pour se donner de temps en temps le plaisir de la regarder.

Du reste, les grands seigneurs ne portent pas toujours leur épée, ils la font quelquefois porter. Dernièrement, il vint chez moi un homme habillé d'une couleur dont je ne me souviens pas bien, mais c'était d'une couleur bourgeoise. Il était suivi par un valet qui lui portait son épée. Mon garçon de boutique, nouvellement arrivé du village, le reçut fort lestement. Je vous assure que je le tançai de manière que ce seigneur dut en être bien content.

La soie est de même exclusivement réservée aux femmes nobles. On les reconnaît aussi à leur cachelet, à leur cache-nez, ou à leur cache-col, à leurs petites mules ou multins de taffetas, surtout à la largeur de leurs vertugadins. Il faut savoir encore que les femmes de la cour, ainsi que les dames de distinction, portent ordinairement des caleçons ou des hauts de chausse.

Mais, ai-je dit à ce marchand, plusieurs femmes sont successivement entrées, toutes en chaperon; comment avez-vous pu faire pour les distinguer? Monsieur, m'a-t-il répondu, les

bourgeoises avaient un chaperon de drap, les nobles en avaient un bordé de soie. Si jamais vous allez en Lorraine, vous verrez encore qu'on y distingue au chaperon les femmes des nobles des femmes des annoblis : celles-ci ne peuvent en faire sortir les cheveux. [25] »

Les appartements étaient éclairés avec l'huile de navette et l'huile de noix, parfois avec de la chandelle de suif, et dans les grandes maisons de la chandelle jaune, lavée et blanchie à la rosée. La première coûtait 3 sous la livre, la seconde 18 sous; on en vendait en outre de la cire peinte et bariolée de mille couleurs.....

Nous voici arrivés au terme de notre œuvre! Un pas encore dansnotre course rapide et nous aurons laissé derrière nous le XVIIIe siècle comme les précédents! Mais quelle route immense, effrayante, s'est ouverte à mesure que nous avancions! Qu'est devenue cette unité de l'empire Romain, de Charlemagne, celle qu'avaient créée les prédications d'Urbain et de Pierre l'hermite? Quelle confusion de peuples divers, de mœurs, de coutumes, de lois diverses, se mêlant, se séparant, se ralliant par les guerres, les mariages, les traités!... Il y a quatre siècles à peine le monde ne se connaissait

pas : la boussole ouvre les mers, l'imprimerie ouvre l'entendement, porte aux nations nouvelles ce pain de l'intelligence qui, comme la boîte de Pandore, serait sans la religion une source de maux : on dirait que le monde intellectuel n'a été jusqu'alors qu'un enfant dans ses langes, et l'esprit, accoutumé à cet inépuisable foyer de connaissances, ne comprend pas comment le monde civilisé a pu exister sans l'imprimerie. Maintenant tout va marcher ensemble et de concert, la matière et l'esprit; un monde nouveau va vivre et se développer. Essayons d'en retracer les phases. Mais hélas! que sont nos faibles ressources pour une tâche aussi immense?

NOTES

ET

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

CHAPITRE PREMIER.

(1) . . . Jamais l'humanité n'a *réellement* fait des pas en arrière ; la féodalité, issue du démembrement de l'empire carlovingien, a été elle-même un progrès. Sans doute, il n'est pas donné de voir, sans une secrète émotion, la société secouant par intervalles un sommeil d'isolement, répandre dans les misérables hostilités des seigneurs le plus pur sang du peuple. Mais ce sommeil, que l'on serait presque tenté de prendre pour un signe de mort, n'est autre chose que la préparation à la vie plus active et la transition de l'enfance à la jeunesse. Mais ce sang doit féconder les germes de liberté que le christianisme a apportés au monde. A peine le réveil de l'an mil a eu lieu, et l'humanité, qui avait cru un instant qu'elle allait finir, dépouillant les haillons d'une feinte vieillesse, se remit à vivre d'une vie nouvelle, et la trève de Dieu ouvrit une ère plus brillante de progrès. La France devait, comme toujours, entrer la première dans cette voie. Préludant à une renaissance universelle, elle place sur le trône pontifical un de ses enfants, un grand pape, le plus savant homme de son époque. Gerbert donne des rois à la Pologne et à la Hongrie; le premier, il fait un appel aux princes pour les exciter à délivrer l'orient chrétien. La charité reparaît avec la science, et semble vouloir reconstituer le monde. Grégoire VII, le plus formidable instrument que Dieu ait jamais choisi pour briser les rois au jour de sa colère, surgit avec son génie dominateur, et de sa voix réformatrice soulève les peuples contre les abus du despotisme féodal. Et la France qui l'a compris, parce qu'il lui parlait son langage, fait retentir partout le cri de liberté. Et voilà que les communes s'affranchissent du joug des seigneurs, et qu'un indicible mouvement transporte les esprits, depuis l'humble

chaumière de la plaine jusqu'au superbe donjon de la montagne. Saisissant la croix d'une main et de l'autre l'épée des belliqueux Normands, la France donne des rois à l'Angleterre, à l'Italie, au Portugal, à Jérusalem et à Constantinople. Ce n'est pas assez : elle impose au monde l'autorité de saint Bernard et la justice de saint Louis. Entraînée par un irrésistible besoin d'extension, elle tente à la fois la croisade à l'orient et au midi, et lutte avec un égal héroïsme sur deux champs de bataille. Partout elle plante son drapeau, partout elle propage son influence, c'est-à-dire la civilisation, dont elle peut être regardée comme l'apôtre. Pourquoi cet ascendant? pourquoi cette mission? C'est que la France, avec la vigueur de la jeunesse, a su en acquérir la liberté; c'est qu'elle a reçu de la Providence un caractère et un rôle d'initiation; c'est que de bonne heure, elle s'est créé un peuple, et que ce peuple a été le *peuple chéri et choisi de Dieu*. Voilà pourquoi la France a marché la première dans la voie du progrès social. On trouverait à peine une époque où elle n'ait pas été à la tête des nations; même dans ses mauvais jours, elle n'a jamais abdiqué la supériorité de son génie. Contemplez-la, par exemple, au milieu de la guerre de cent ans. Elle était loin de la victoire de Bouvine et des triomphes de Philippe-Auguste, lorsqu'elle vit sa noblesse moissonnée par un glaive plébéien, son roi prisonnier à Londres, et sa bannière rougie du sang de ses enfants. N'eût-on pas dit qu'elle allait devenir une province de l'Angleterre, et que, cessant d'être elle-même, elle devait subir la dure loi du vainqueur? Mais non; la France resta France : Jeanne-d'Arc opéra le miracle d'une glorieuse et prompte délivrance. Seulement, comme si nous devions toujours tirer le bien du mal, notre nationalité s'était solidement constituée, et, à la place de l'aristocratie seigneuriale, le peuple avait grandi dans les états-généraux. Il restait à consommer l'autre : Louis XI s'en chargea. Vous savez comment il employa toutes les ressources du despotisme à compléter la ruine de l'édifice féodal, et à niveler tout sous son sceptre de fer. Aussi, quand la main de cet impitoyable médecin eut appliqué un remède salutaire sur les plaies de la France, ne tarda-t-elle pas à recouvrer ses forces, et à se préparer à une nouvelle lutte. S'armant du courage de la virilité, et mettant à profit les dissentions de l'Angleterre, elle s'élança, sous Charles VIII, à la conquête de l'Italie, et enchaîna les arts captifs au char de sa fortune. Sur le point d'ajouter à ses lauriers une couronne impériale, elle fut, il est vrai, contrainte de suspendre sa course; et pourtant, alors même qu'elle semblait reculer devant l'heureux génie de Charles-Quint, fidèle à ses principes de sacrifice, elle sauvait l'Europe de la domination espagnole.

Mais quel est au milieu des armes ce bruit sinistre? Pourquoi ces ruines ensanglantées? La voix d'un homme a-t-elle donc pu, de Wittenbert ou de Wartbourg, soulever les peuples contre l'Eglise du Christ? Arrêtons-nous, Messieurs, et laissons passer la justice de Dieu. S'il permet cet affreux déchaînement des passions, c'est pour les briser et les anéantir par un choc mutuel. S'il ne s'oppose pas à ce qu'on porte sur le temple une main sacrilége, c'est qu'il

peut le rebâtir en trois jours. Et en effet, à peine le fanatisme s'est éloigné, traînant après lui son hideux cortége, et partout l'œuvre de restauration commence, et le catholicisme, entouré d'une nouvelle génération de pontifes, soutenu par de nouveaux ordres monastiques, apparaît plus pur et plus majestueux. Voici venir Henri IV avec l'édit de Nantes, et Sully avec son esprit réparateur.... (AL. GERMAIN.)

(2) *Voy.* Sismondi, *Hist. des Francais*, t. 12.

(3) *Voy.* Monstrelet, t. 1.

(4) Les préjugés et la fierté chevaleresque de la noblesse française aidèrent autant l'Angleterre que les négociations des Bourguignons et des d'Armagnacs. Elle dédaignait les secours de l'infanterie et des archers, tirés des communes, et craignait que le peuple n'acquît le sentiment de sa force en apprenant l'usage de l'arbalète; elle refusait le dévoûment de la milice parisienne.... Et pendant ce temps les Anglais s'emparaient du royaume avec leur *yeo manri*, et marchaient avec confiance à la tête de la classe populaire.

(5) Monstrelet, t. 4.

(6) Dépositions des divers chevaliers français et anglais, chronique de la Pucelle. Monstrelet, Chartier, etc.

(7) Mignet, *Éloge de Charles VII.*

(8) La duplicité et la finesse de Baluc (ou La Balue) avaient réussi à tromper l'évêque Juvenal des Ursins et le pape Pie II, qui l'avaient élevé sans le bien connaître; mais Louis XI ne l'avait attiré et élevé que parce qu'il le connaissait bien....

Voy. la biogr. de Michaud, Barante, et les diverses chroniques du temps.

(9) Il y eut cependant une interruption. Nous verrons plus tard que François Ier, après avoir battu les Suisses à Marignan, refit avec eux ce traité qui a duré jusqu'en 1830.

(10) Ce Tristan, que Louis appelait son compère, n'était rien de moins que l'exécuteur des hautes œuvres.... C'était l'homme le plus occupé du royaume.

(11) Mably, t. III, *d'après le cahier des états de Tours*, 1484.

(12) Claude Seyssel, *Hist. singulière de Louis XI.*

(13) Fleuranges, *Mémoires.* — Le pape Jules II mérita plus que Louis XII le nom de grand capitaine...

(14) *Hist. de Bayard*, 1527.

(15) *Hist. de Languedoc*, t. 5.

(16) Après vingt ans de guerre déclarée ou d'inimitié secrète, après tant d'injures réciproques, des démentis et des cartels, une telle entrevue dut en effet paraître bien singulière; mais l'histoire de ces deux monarques est pleine de contrastes aussi frappants et aussi brusques. (ROBERTSON.)

(17) De Thou, t. 1, et Anquetil, t. 5.

(18) De Thou, t. 1.

(19) Que d'argent et de sang ont coûté à l'Europe l'ambition de François et de Charles ! Dieu les fit naître envieux de la grandeur l'un de l'autre ; c'est ce qui a causé la ruine d'un million de familles. (Montluc.)

(20) Marie-Stuart composa les vers suivants sur le navire qui la conduisait à Douvres :

Adieu, plaisant pays de France,
O ma patrie,
La plus chérie,
Qui a nourri ma jeune enfance !
Adieu, France ! Adieu, mes beaux jours !
La nef qui disjoint nos amours
N'a eu de moi que la moitié ;
Une part te reste, elle est tienne ;
Je la fie à ton amitié
Pour que de l'autre il te souvienne.

(21) Ce nom de *Huguenots*, qu'on donna aux calvinistes, vient d'un mot allemand qui signifie confédérés ou alliés par serment. Celui de protestant, d'une formule de protestation contre l'Église romaine, dans laquelle les réformés avaient cru mettre leur conscience en sûreté.

On les appelait indifféremment réformés, calvinistes, huguenots, religionnaires et protestants. Ce dernier nom seul est resté.

(*Voy.* Pluquet, Fleury, etc.)

(22). Lacretelle : *Guerres de religion*, t. II.

(23). Quelques seigneurs réformés, réveillés par la marche des soldats de Guise, sortent à demi vêtus, s'approchent de la Seine, près du Louvre, et tâchent de reconnaître ce qui se passe sur l'autre rive ; ils voient des armes se lever et s'abaisser, des torches qu'on agite précipitamment ; des lances, des pistolets, des épieux ; ils entendent des cris de mort !... Mais quel est donc ce groupe qui se presse près du balcon et se penche pour écouter ? Ils l'ignorent : ils s'approchent encore ; à l'éclat des vêtements, au resplendissement des cottes d'armes, au mouvement des panaches, à ces lumières brillantes allumées dans le fond de l'appartement, à d'autres signes encore, ils croient que Charles est à la fenêtre. Le vidame, en levant les mains au ciel, crie : « Maudit ! il nous regarde tuer ! » Il s'enfuit précipitamment. Les autres se disent entre eux : « Traversons le fleuve ; c'est le roi que les Guises attaquent jusques dans son palais ; allons à son secours. » Ils s'arment donc et gagnent les bords de la Seine. Une barque de pêcheurs est amarrée au rivage ils vont s'y jeter, lorsqu'en levant les yeux sur la rive opposée, ils aperçoivent Catherine dont le doigt immobile semble montrer le fleuve, des courtisans qui chargent des armes, et Charles, penché sur la fenêtre du Louvre, une arquebuse à la main, dont il fait feu sur les ombres malheureuses des protestants,

pressés sur la rive gauche, mais vainement, dit Brantôme, car l'arquebuse ne va pas si loin. Tue! tue! dit-il à ses soldats, en leur désignant les réformés! tue! tue! répètent ses gardes en inclinant la tête; tue! tue! répond sa mère! tue! tue! mugit ce peuple rassemblé sous les fenêtres de son prince.

(Histoire de la Saint-Barthélemy, d'après les chroniques, mémoires et manuscrits contemporains).

(24) *Voy.* la même histoire, 1 vol. in-8°. — 1826.

(25) « On a trop long-temps, dit l'auteur de l'histoire de la Saint-Barthélemy, que nous avons déjà cité, accusé la religion de cette horrible journée : il faut que le sang retombe sur qui l'a répandu, et la religion n'en versa pas une goutte. Si le signal du meurtre fut sonné par la cloche qui avait coutume d'appeler les catholiques à la prière, si les assassins parèrent leurs vêtements d'une croix, symbole de la foi des chrétiens, si presque tous invoquèrent le nom de Dieu avant et après le crime, c'est que Catherine fut bien aise de couvrir de voiles sacrés cet attentat politique : elle seule le médita et l'accomplit. Charles ne fut que l'instrument de cette femme étrangère ; ce fut pour sauver quelques lambeaux d'un pouvoir expirant qu'elle eut recours à ces sacrifices humains, etc... »

L'auteur eût pu ajouter que l'ambition de Guise aida la reine mère; ce n'était pas donner des armes contre son système, car l'ambition politique exclut l'idée de religion.

Si notre cadre nous l'eût permis, nous aurions présenté à côté de ce tableau hideux le spectacle consolant d'hommes généreux qui opposèrent une noble résistance à ces ordres sanguinaires. Nous nous contenterons de citer ici leurs noms devenus chers à la postérité, et en première ligne ceux de Gordes, Chabot-Charni, de Teudes, Saint-Héran, Mandelot, Jean Hennuyer, évêque de Lisieux, et du vicomte d'Orthe, de ce vieux commandant de Bayonne qui écrivit au roi : *qu'il n'avait trouvé dans sa garnison que de bons citoyens et de braves soldats, mais pas un bourreau....*

Nous aurions tracé aussi plus au long le portrait de ce roi si bizarre, de ce roi poëte, enthousiaste, mais abruti et si complètement fasciné par sa mère, qu'il n'est plus qu'un automate sans volonté devant ces volontés aussi tenaces que sanguinaires. Nous donnerons volontiers ici quelques traits du portrait qui nous est laissé par les historiens du temps.

Le jeune monarque, d'après eux (et qui le connaîtrait mieux que ceux qui le voyaient et suivaient toutes ses actions?), avait dans ses jeunes ans une surabondance de vie qu'il cherchait à user à la chasse, sa passion dominante, ou du moins *l'une de ses deux passions dominantes*, comme ce distique en fait foi :

« *Pour aimer fort Diane et Cythérée aussi*,
« *L'une et l'autre m'ont mis dans ce tombeau icy!* »

« Haïssant estrangement la chambre, tousjours hors la maison lorsqu'il faisoit beau, en compagnie, en action, jouant à la paulme qu'il aymoit fort, s'y efforçant par trop à sauter, à jouer au paillemail ; bref, ne se plaisant qu'en plusieurs violents exercices. Faict-il mauvais temps, ou de pluye ou d'un extrême chaud, voilà le monarque faisant quérir messieurs les poëtes Ronsard, d'Orat, Baïf, dans son cabinet, devisant et composant avec eux, ou faisant du grec avec le bonhomme Amyot, son précepteur. » Au bal, au carrousel, au sermon, à la messe, partout le même enthousiasme. Au conseil, voilà un roi de vingt ans qui étonne des vieillards par son éloquence : la reine-mère paraît, c'est un enfant qui pleure et qui demande pardon d'être un grand homme....

Nous aurions pu aussi, avec plus de place, présentant toutes les faces de la question, donner quelques-uns de ces prétextes dont Catherine savait si bien se servir auprès de ceux qu'elle voulait faire servir à ses desseins.

Le destin, en France, ne trahit pas toujours les réformés ; vainqueurs sur quelques points, ils se rassemblaient devant un fleuve, comme la Garonne, le Rhône ou le Rhin, appelaient à leur secours des étrangers ou des nationaux, et la lutte recommençait. Vainqueurs, ils ne pardonnaient pas comme les chrétiens de la primitive Église, et rendaient oppression pour oppression. Quelquefois ils demandaient en expiation le sang des catholiques. Tantôt ils abattaient la croix du Christ et les images des saints, en brisaient nos peintures sacrées, et les représentations matérielles de la science et des arts dont ils fouillaient dans la terre pour y chercher les cendres de nos évêques, de nos monarques qu'ils jetaient au vent, comme à Lyon, à Angoulême, à Nîmes, à Tours ; tantôt ils renversaient la pierre du sanctuaire et dispersaient les hosties consacrées. C'était la plupart du temps des réfugiés de Genève ou de l'Allemagne méridionale, qui vengeaient ainsi, par d'horribles représailles, les excès des catholiques, la mémoire de Luther ou de Calvin déchirée dans des chants populaires, leurs frères tournés en dérision jusque sur le lieu du supplice, leurs prêches brisés à coups de hache, et brûlés au milieu des cris de joie et de danses, leurs livres de prières livrés aux flammes ou jetés dans la rivière. Ainsi, des crimes réciproques élevaient entre les deux partis une éternelle séparation.

Voy. l'*Hist. de la saint Barthélemy*, chroniques, mémoires et manuscrits du XVI[e] siècle.

(26) Vital, introd. aux *Barricades*.

(27) Le 10 mai 1575, fut dérobée la vraie croix étant en la Sainte-Chapelle du palais, à Paris, de quoi le peuple et toute la ville furent fort troublez, et s'éleva incontinent un bruit, qu'elle avait été enlevée par les menées des plus grands et même de la reine mère, que le peuple avait tant en horreur et mauvaise réputation, que tout ce qui arrivait de malencontre lui était imputé, et, disait-on, qu'elle ne faisait jamais bien que quand elle pensait faire mal.

(*Journal de Henry III*, t. 1[er].)

(28) Pendant la famine la plus affreuse, au moment où, seule, elle pouvait ouvrir au roi les portes de sa capitale, le bon Henri laissait passer des vivres et

nourrissait les vieillards et les femmes que Mayenne chassait comme bouches inutiles. « Seigneur, disait-il en voyant leur misère, tu sais qui en est la cause, mais donne-moi le moyen de sauver ceux que la malice de mes ennemis s'opiniâtre si fort à faire périr. » (HARDOUIN DE PÉRÉFIXE.)

(29) La paix avait été établie au dehors par le traité de Vervins, elle le fut surtout au dedans par l'édit de Nantes. Les protestants reprochaient à Henri IV son abjuration ; il répondit en les autorisant à conserver pendant huit ans les places dont ils étaient maitres (V. le traité de Saint-Germain du 6 déc. 1597), en s'engageant à payer les garnisons protestantes, à maintenir leurs gouvernements, et puis vint le fameux édit, dont les bases avaient été long-temps discutées dans les conférences de Châtellerault par Schomberg, Jeannin, de Thou, Colignon, qui tous appartenaient à ce parti modéré dont l'Hospital avait été le persécuteur. « Nous avons permis et permettons à ceux de la religion prétendue réformée, vivre et demeurer par toutes les villes de nostre royaume, sans estre enquis, molestés ni astreints à faire chose contre leur conscience. » Les seigneurs et gentilshommes qui professaient la religion réformée, étaient autorisés à exercer leur culte dans l'intérieur de leurs châteaux. Les réformés pouvaient pratiquer librement leur religion dans toutes les villes désignées par l'édit de Poitiers et dans les faubourgs de toutes les autres villes, excepté celles où il y avait des archevêchés ou évêchés, et les lieux et seigneuries appartenant aux ecclésiastiques. L'exercice de la religion réformée était particulièrement défendu à Paris et à cinq lieues aux environs. Cependant les protestants, soit dans la capitale, soit dans les autres villes où l'exercice de leur culte était prohibé, ne devaient point être recherchés pour leurs opinions religieuses.

Les réformés étaient tenus d'observer les fêtes de l'Église romaine, et de payer la dîme ecclésiastique ; ils devaient avoir des cimetières séparés. Du reste, l'édit proclamait l'égalité entre les deux cultes. « Il ne sera faict différence ny distinction, pour le faict de la religion, à recevoir les escoliers ès universités, colléges et escoles, et les malades ès hospitaux, maladreries et aumosne publique.... Afin que la justice soit rendue à nos subjects sans aucune haine ou faveur, ordonnons qu'en nostre cour de parlement de Paris, sera establie une chambre composée d'un président et seize conseillers, laquelle sera appelée la *chambre de l'édict*, et cognoistra des causes et procès de ceux de la religion, tant dans les ressorts de ladicte cour que dans celui de nos parlements de Normandie et de Bretagne. » Il devait être établi en outre une chambre mi-partie de catholiques et de protestants dans les parlements de Toulouse, de Grenoble et de Bordeaux.

Indépendamment de l'édit en quatre-vingt-douze articles, donné par le roi au mois d'avril 1598, et enregistré au parlement le 2 février suivant, il y avait un édit secret, qui comprenait cinquante-six articles, et qui fut communiqué seulement aux chefs du parti calviniste.

CHAPITRE DEUXIÈME.

(1) La réformation, l'invention de l'imprimerie et de la boussole, si féconde en grands résultats, la centralisation de la puissance civile à la chûte de la féodalité, etc., ne sont-ils pas communs à plusieurs nations, et leurs conséquences n'intéressent-elles pas l'Europe entière ?

(2) *Kings' maker*... C'était le surnom qu'on donnait à Warwick, en Angleterre, au milieu du quinzième siècle.

(3) Ce passage de l'histoire d'Angleterre est le sujet de l'une des plus intéressantes et des meilleures tragédies de C. Delavigne.

(4) Le seul jour où Catherine Par, veuve du lord Latimer, et épouse d'Henri VIII, s'avisa d'avoir une opinion différente de celle de son royal ami, le bûcher se dressa; mais prévenue à temps, Catherine revint sur ses pas avec adresse, flatta Henri, entra dans ses vues, et lui dit avec un feint enthousiasme qu'elle se trouvait bien heureuse d'être sous la direction d'un si savant théologien. Henri, transporté de joie d'une docilité orthodoxe qui flattait tant son amour-propre, s'écria : Vraiment, vous voilà devenue un docteur! mon cher cœur, nous sommes toujours amis....

(5) *Voy.* Bodin. Cette indifférence religieuse n'existait cependant pas au XVIe siècle; mais la crainte était plus forte encore que la foi chez une nation corrompue et déjà démoralisée par le règne précedent.

(6) Si nous ne nous étendons pas davantage sur la fin célèbre de Marie-Stuart, c'est toujours notre cadre qu'il faut en accuser. Marie, coupable de beaucoup de désordres, crut n'être qu'une victime religieuse... Mais quelles que fussent les fautes ou les crimes de cette femme célèbre, sa mort a porté sur elle un intérêt qui les a fait oublier. Les circonstances qui entourent ses derniers moments sont fort touchantes, et ont bien contribué à faire jeter sur cette illustre infortunée le voile du pardon. Après avoir écrit ses dernières volontés et de tendres lettres d'adieu à ses parents de France, après avoir distribué à ses domestiques les objets précieux qui lui restaient, elle voulut se préparer à la mort selon sa croyance; mais cette faveur lui fut refusée. Elle resta seule dans son oratoire, où elle communia avec une hostie consacrée, que le pape Pie V lui avait jadis envoyée, et qu'elle avait précieusement gardée pour cet instant suprême. Quand elle descendit dans la grande cour du château, où les instruments du supplice étaient préparés, comme elle portait à la main un cru-

cifix, le comte de Kent lui dit d'un ton sévère : « Madame, il faut avoir le Christ dans le cœur et non pas à la main. — Pour l'avoir plus sûrement dans le cœur, il est bon de l'avoir sous les yeux. » Ces paroles exprimaient bien le caractère des deux personnages et celui des deux cultes qui étaient en présence. Marie fut condamnée à subir, avant le coup mortel, l'exhortation puritaine du doyen de Peterborough, qui la menaça de la damnation éternelle si elle ne renonçait à l'*idolâtrie*. Puis elle ôta elle-même ceux de ses vêtements qui auraient pu gêner le coup mortel, consola ses femmes et son vieil intendant Melwill, qui fondaient en larmes auprès d'elle. Elle posa sa tête sur le billot. Le doyen prononça la formule ordinaire : « Ainsi périssent tous les ennemis de la reine! » Une seule voix répondit *amen* ; c'était celle du comte de Kent.

La royauté absolue était si bien établie alors en Angleterre, que cet acte violent et atroce ne fit qu'assurer Élisabeth sur le trône.

(7) Henri IV avait demandé et obtenu des secours d'Elisabeth contre la ligue.

(8) *Voy.* Hume, Roujoux, Bodin, etc.

(9) Lorsque la discorde entre les différentes tribus eut préparé la ruine de l'empire des Maures, et quand la bravoure et la persévérance castillane l'eurent complètement consommée, le catholicisme, dont les conquêtes avaient été moins rapides, se trouva dans la Péninsule, au milieu d'une population dont au moins la moitié était son ennemie implacable. Le pouvoir royal, dont les intérêts étaient les mêmes que les siens, ne vit d'autre moyen de consolider ses succès, que celui de détruire cette population, dont l'existence pouvait un jour les compromettre. Toutefois, Ferdinand et Isabelle n'eurent point recours, comme Charles IX, à une Saint-Barthélemy ; ils se bornèrent à expulser les Maures, au lieu de les massacrer. Mais ils instituèrent l'inquisition, qui effectua en détail ce que fit en masse cette sanglante journée.

Ce tribunal fut manifestement, dans son origine, une institution politique dirigée contre la population maure, qui, toute vaincue qu'elle était, n'en était pas moins maîtresse du pays, de son industrie et ses richesses. Il atteignit ce but par les mêmes moyens qui réussirent aux décemvirs de Rome et aux inquisiteurs d'état de Venise, pour soutenir une autorité tyrannique. Seulement, au lieu de tomber sous la hache du licteur, ou de mourir lentement sous le plomb du palais Saint-Marc, les victimes furent brûlées vives.

(MOREAU DE JONNÈS.)

(10) Llorente qui, en qualité de secrétaire de ce terrible tribunal, avait pu compulser les archives, affirme, dans une lettre à M. Clausel de Coussergues, publiée en 1824, que, dans le cours de 277 années, les effets de ses arrêts furent ainsi qu'il suit. De 1481 jusqu'en 1788, il y eut :

34,382 condamnés, brûlés en personne ;

17,690 brûlés en effigie ;

291,450 incarcérés, reclus, et presque tous dépouillés de leurs biens.

Lorsqu'après la disparition des Maures, l'inquisition cessa d'être une institution politique, et demeura seulement une cour judiciaire pour les affaires religieuses, le pouvoir immense qu'elle avait acquis s'exerça sur tous les dissidents, qu'elle qualifiait d'hérétiques, et qu'elle poursuivait comme criminels.

(*Voy.* LLORENTE et MOREAU DE JONNÈS.)

(11) La rapidité de cet exposé nous défend de nous arrêter davantage sur les découvertes des Portugais et des Espagnols, que nous retrouverons ailleurs sous le point de vue commercial et industriel. Contentons-nous de dire ici qu'à cette époque l'ardeur des découvertes était telle et l'émulation entre les deux peuples était si grande, qu'ils avaient été forcés de mettre leurs conquêtes respectives sous la protection de la cour de Rome, et Alexandre VI avait tracé la ligne de *démarcation* (1493). Cette ligne, tirée à cent lieues à l'ouest de l'une des Açores ou des îles du Cap-Vert, coupait l'Océan et le monde en deux parties : tous les pays découverts ou à découvrir appartenaient aux Portugais, à l'est de la ligne, et, à l'ouest, aux Espagnols. Mais les Portugais se plaignirent d'être gênés dans leurs conquêtes, tandis que les Espagnols avaient l'Océan tout entier ouvert devant eux ; et les députés des deux états, réunis l'année suivante à Tordesillas, dans la Vieille-Castille, signèrent un traité par lequel la ligne de démarcation était reculée à trois cent soixante-dix lieues à l'ouest de l'une des îles du Cap-Vert.

Voy. Raynaldi, Barros, et l'excellent ouvrage de M. Filon, auquel nous renvoyons nos lecteurs. Cet auteur a traité avec un soin particulier cette partie de l'histoire d'Europe au XVI[e] siècle.

(12) *Voy.* Robertson, Rabbe, Mariana, Koch, Dumesnil, etc.

(13) *Voy.* Ferreras, La Clède, Lafitan, Gebauer, Maltebrun, Filon, Rabbe, Châtelain, etc.

(14) L'enthousiasme en était venu à un tel point, en Portugal surtout, que les dames de Lisbonne, dit Gebauer, refusaient leur main à celui qui n'avait pas encore signalé son audace sur le rivage africain par quelque brillant fait d'armes.

(15) *Voy.* les mêmes historiens cités plus haut.

(16) La période que nous parcourons dans ce volume contenant le seizième siècle, nous sommes forcés de substituer le mot catholique au mot chrétien.

(17) Le quinzième siècle, comme les trois précédents, est plein de ces actes solennels qui jugent les rois, les reconnaissent ou les déposent, et qui sanctionnent par l'excommunication ces sentences politiques que Philippe-le-Bel refusa presque seul de reconnaître. Cette primauté ne fut altérée ni par les troubles intérieurs ni par les désordres du grand schisme ; elle est immortelle parce qu'elle est divine. Nous pensons qu'on sera curieux de connaître à ce sujet la pensée de Schœll, célèbre historien protestant : « L'autorité du pape repose sur des bases que les efforts des hommes ne peuvent renverser, soit, comme le croient plus de cent millions de chrétiens, parce qu'elle fait une partie essentielle de cette

Église contre laquelle il est dit que les portes de l'enfer ne prévaudront pas soit, comme le pensent les dissidents, parce que cette autorité repose sur le fondement le plus solide, sur lequel une institution humaine puisse s'appuyer, savoir : sur la croyance à son origine divine, croyance enracinée et consolidée par un grand nombre de faits, de lois, d'institutions ; sur la sagesse des maximes et le choix prudent des moyens dont les ministres et agents de ce pouvoir firent usage. »

CHAPITRE TROISIÈME.

(1) La Russie; mais y compris, à la vérité, ses possessions en Asie. — Nous donnerons ici un aperçu de la position géographique de ces divers pays. Le grand duché de Russie ou de Moskovie, avait pour limites la Suède et la Livonie à l'Ouest, le duché de Lithuanie et les royaumes Tartares au Sud et à l'Est. Le royaume de Pologne touchait à la mer Baltique et se prolongeait au Sud-ouest jusqu'aux rivages de la mer Noire. Le royaume de Suède possédait toute la partie orientale de la Péninsule Scandinave et la Finlande; le Danemarck comprenait les îles Danoises et le Jutland; la Norwège s'étendait sur toutes les côtes occidentales et septentrionales de la Scandinavie, elle possédait de plus l'Islande, les îles Orcades, et quelques autres. La Prusse et la Livonie occupaient une très grande partie des côtes orientales de la mer Baltique; la Hongrie s'étendait de l'empire d'Allemagne aux montagnes qui séparent la Transylvanie de la Moldavie et de la Valachie et jusqu'à Belgrade sur le Danube. Elle touchait par la Croatie les rivages de l'Adriatique. L'empire Germanique s'étendait de la Meuse à l'Oder et de la Baltique aux Alpes : cet empire comprenait la Bohême, la Bavière, la Saxe, la Poméranie, le Brandebourg, les duchés de Brunswick, de Mecklembourg, de Lorraine, de Savoie, le comté de Holstein et le Palatinat; la Confédération Helvétique et la ligne anséatique comprenaient une foule de grandes villes, d'états ou de cantons, qu'il serait trop long d'énumérer ici et qu'on retrouvera avec détails dans le bel ouvrage de Kruse.

(2) Ivan III, Vassiliewitch ; Ivan IV, premier tzar, surnommé par les Russes le terrible, et par les étrangers le tyran, et qui, certes, méritait au plus haut degré ces deux noms. C'est une bien singulière destinée que celle de ce souverain à si juste titre maudit de ses contemporains et béni de la postérité!

(3) Ce Saint-Georges, à cheval, se retrouve encore sur plusieurs anciennes monnaies de Russie.

(4) *Voy.* Eicchorn, Klaproth, Karamsin, Muller, Lévesque, Deguignes, Depping, Rabbe, etc. — Ivan IV, pour compléter sa ressemblance avec Louis XI, alliait à sa férocité et à son génie despotique et civilisateur, une bigoterie excessive basée sur la superstition et sans connaissance des lois et de la morale du Christ. C'est ainsi qu'il avait coutume d'entendre la messe

avant de verser le sang, et qu'il fonda des monastères après avoir tué son fils dont la popularité lui faisait ombrage...

(5) La dynastie des Jagellons commença en 1387, et finit en 1574. Les principaux rois furent Uladislas V, Uladislas VI, Casimir IV, Jean Ier, Alexandre, Sigismond Ier, et Sigismond-Auguste.

(6) *Voy.* Rulhière, Okolski, Solignac, Koch, Thiessé, Dlugoss, Malte-Brun, Filon, etc.

(7) Saint-Eric, ainsi que nous l'avons vu dans le volume précédent, avait promulgué au milieu du XIIe siècle un système de lois fort remarquable pour le temps et qu'il avait surtout puisé dans les anciennes traditions du pays ; ce Code fut appelé *Saint Eric's Lag*.

(8) *Voy.* La notice de Heiberg sur le règne de Christiern II.

(9) Parmi les ôtages enlevés par le roi de Danemarck, se trouvait Gustave Wasa, fils d'un sénateur. Ce jeune seigneur réussit à s'évader, traversa l'armée danoise sous un costume de paysan, parcourut les villages pendant la nuit, excitant le peuple à la liberté, mais ses premiers efforts furent vains. Au milieu de ses efforts il apprit la mort de son père tombé sous les coups de Christiern et son ardeur de vengeance redoubla. Il résolut de s'adresser aux montagnards de la Dalicarlie où il arriva après mille périls, et là, sans secours, sans amis, sans moyens d'existence, il fut contraint de s'engager dans l'exploitation des mines. C'était, dit M. Ch. Coquerel, à qui nous empruntons ces détails, c'était un sort bien singulier que celui de ce grand homme, confondu avec les simples mineurs, occupé des travaux les plus pénibles, se nourrissant d'aliments grossiers, et n'ayant pour sa couche qu'un grabat d'écorce, où souvent les froides humidités des mines venaient interrompre son sommeil. Quelle forte trempe de caractère ne dut-il pas avoir, pour songer à renverser alors une domination consolidée sur trois royaumes et cimentée par l'alliance d'une foule de rois! Cependant il réussit à échanger son habit de mineur pour le manteau royal, et l'ouvrier des mines de cuivre a fondé une dynastie.

Gustave se rendit sans délai à Mora, centre de réunion de tous les villages Dalécarliens. Il eut soin de s'offrir devant les montagnards avec le costume de son rang. La noblesse de son maintien, la résolution de ses paroles, la dignité de sa démarche, tout lui concilia leur admiration. Ils étaient frappés de l'héroïsme du vaste plan qu'il leur développa, ses traits réguliers et imposants, ce visage où éclatait la noble impatience de briser le joug de la tyrannie, produisirent l'impression la plus profonde : et quand ils entendirent ce jeune homme, dépeindre l'état de la Suède, le despotisme de Christiern, l'abaissement de la patrie, les malheurs du peuple, quand il répéta les paroles de vengeance des sénateurs, quand il excita les Dalécarliens à prendre les armes pour la plus sainte des causes et à sauver l'honneur de l'antique Scandinavie, un cri d'enthousiasme s'éleva dans l'assemblée. Les paysans, portant les mains vers le ciel, ou les étendant vers Gustave, firent le serment de le suivre, pour vaincre ou

mourir a v e mi. On se tourna alors vers les vieillards pour entendre leur avis. Ils répondirent que « *le vent du nord* » venant des contrées où siége, dans les glaces, le palais enchanté des héros, ayant soufflé pendant le discours, c'était le présage d'infaillibles succès ; et aussitôt Gustave, à la tête de quatre cents hommes, commença cette série de victoires qui se termina par l'exil du tyran et la délivrance de sa patrie.

(10) *Voy.* Mallet, Lami, Vertot, Filon, etc.

(11) La pêche du hareng devint au XVe siècle pour la Hollande une source de richesses. L'art de *caquer* ce poisson, découvert par Guillaume Beukelzsou, a valu à son auteur une célébrité durable.

(12) Guillaume de Nassau, après avoir pris part aux dernières luttes des calvinistes, avait profité de la paix de Saint-Germain pour rester en France. Il était lié avec les chefs du parti, et particulièrement avec Coligny, qui s'intéressait vivement à la liberté des Pays-Bas. L'amiral lui conseilla de faire la guerre sur mer. C'était un avantage pour les Bataves ; car les Espagnols n'avaient point de vaisseaux sur ces parages. Guillaume suivit le conseil : il organisa ce qu'on appelait les *gueux-marins*, et, dès le 1er avril 1572, deux cent cinquante de ces intrépides pirates surprirent la ville de Briel, dans l'île de Woorn. A dater de ce jour la république Batave était fondée. Les villes de Zélande et de Hollande ne tardèrent point à se donner aux insurgés, et le prince d'Orange fut proclamé *Stathouder*. — Nous retrouverons la ligue anséatique dans le chapitre consacré au commerce.

(13) Les progrès du commerce, des sciences et des arts, contribuait surtout à augmenter l'imposant de la confédération germanique : seize universités avaient été successivement établies sur le modèle de celle de Leipsic et donnaient au peuple une masse de connaissances toutes nouvelles que l'imprimerie répandait avec autant de profusion que de vitesse. Nous retrouverons l'Allemagne sous ses formes les plus importantes dans les chapitres consacrés à la religion, aux sciences et au commerce.

(14) D'après les mémoires, encore manuscrits, du cardinal de Granvelle, l'un des plus curieux monuments de l'histoire du seizième siècle, Charles-Quint abdiqua parceque la force lui manquait pour venir à bout de toutes ces entreprises et que chaque nouvel obstacle effrayait sa vieillesse fatiguée d'une si longue lutte contre les hommes et les choses. Son abdication eut lieu à Bruxelles avec le plus grand éclat : il voulut être *lui-même* jusqu'au bout. Il y avait probablement plus d'ostentation que de véritable piété dans ces paroles qu'il prononça en baisant la terre où il devait mourir : ô mère commune des hommes, je suis sorti nu du sein de ma mère, je rentrerai nu dans ton sein. » *Voy.* Robertson, Granvelle, Strada, Scheffer, Schmidt, Pfeffel, etc.

(15) Vers le milieu du XVe siècle Appenzel imita Uri, Schwitz et Underwal, et bientôt après la Rhétie entière secoua le joug. La guerre civile suivit de près ces victoires de » »

(16) Ces femmes, selon Schilling, étaient plus de trois mille. Le camp de Charles était une capitale mobile, dont toutes les nuits et toutes les journées s'écoulaient dans les plaisirs et les fêtes. Une nouvelle députation vient représenter au prince téméraire qu'il ne trouvera pas en Suisse la valeur des éperons dorés que ses chevaliers portent. « Rien ne voulut-il entendre, dit le même historien, et jà le conduisait son malheur. » Il attaque Grandron, offre une capitulation honorable à la garnison qui manquait de vivres, pend aux arbres des environs tous ces malheureux qui s'étaient fiés à sa parole, et continue sa route. Saisis d'horreur, les confédérés « témoignent, dit le même auteur, courroux si furieux, que dire ne se peut, jurant tous que vengés seraient leurs frères par saug et vie, sans nul répit. » Ils forcent un défilé entre le coteau de Vaumarens et la chartreuse de la Lance, se trouvent en présence de l'ennemi, reçoivent, sans s'ébranler, plusieurs charges de cavalerie, s'écrient : *Grandson ! Grandson !* et marchent. Alors le reste de l'armée confédérée parut sur les hauteurs, éclaire des feux du soleil à son midi : le son éclatant du cor d'Underwalden, le sombre mugissement du taureau d'Uri, trompette formée d'un rouleau d'écorce, retentissent du haut des collines. Fatiguées d'une première attaque, les troupes du duc s'étonnent de celte nouvelle lutte. « Cependant, dit encore le chroniqueur, elles avancent à grand bruit de trompes.... et apparaissent devant les ligues gens d'armes bourguignons superbement accontrées ; c'était une fourmillière. Les ligues font planter en terre piques et bandières, et d'un commun accord, à genoux, requièrent faveur du Dieu fort. Ce que le duc voyant, cria : *Par saint Georges, ces canailles crient merci ! gens de canons, feu sur ces vilains !* Mais les ligues, comme grêle, se ruent dessus les siens, taillant, dépiéçeant deçà delà tous ces beaux galants. Tant et si bien déconfits furent à Vauderoute ces pauvres Bourguignons, que semblèrent-ils fumée épendue par vent de bise. » C'était, selon l'expression d'un autre chroniqueur alors présent, Schilling, un troupeau de bétail chassé par les Suisses. Les vainqueurs poursuivent pendant une demi-lieue les vaincus, qui, dans leur terreur, ne laissent que mille morts sur le champ de bataille. Cent vingt pièces de canon, quatre cents tentes, celles du duc, brodées en or et en perles, six cents bannières et drapeaux, plus de quatre quintaux de vaisselle d'argent, les sceaux du duc, ce diamant célèbre qui passa par tant de mains, et fut pendant plus d'un siècle le premier diamant de la couronne de France : tel fut le butin des Suisses. Plusieurs millions de florins se répandent en Suisse, somme énorme dans ce temps et dans un pays si pauvre.

Charles, désespéré, se renferme pendant six semaines. La douleur abat son esprit et *mue sa complexion*. Les autres rois voient avec plaisir une chute si subite et si terrible. Les seigneurs et les vassaux abandonnent un tyran dont la puissance s'écroule. Déjà les villes impériales s'unissent à la confédération suisse : on se plaint des sacrifices exigés par une guerre inutile. Sourd à tous les avis, le duc rallie en Franche-Comté les débris de son armée, fait faire

des levées d'hommes et d'argent, change en canons et en fusils les cloches et les batteries de cuisine, et s'avance suivi de deux mille seigneurs et chevaliers ; en tout soixante mille hommes. Il assiége Morat, défendu par Bubenberg, avoyer de Berne, rappelé d'un exil injuste. Les portes étaient ouvertes, et Bubenberg, à la tête de ses quinze cents hommes, qui faisaient sans cesse des sorties, répondait aux sommations de l'ennemi : « Entrez, on vous recevra. »

Cependant les confédérés arrivent pour sauver Morat. Trente-un mille fantassins et quatre mille chevaux, la plus forte armée que la Suisse eût levée jusqu'alors, avaient marché sans relâche, la nuit et le jour, sous des torrents de pluie. Elle tombait encore quand le soleil parut. Un tiers de l'infanterie portait des armes à feu que l'on allumait avec des mèches. L'espadon, épée longue de quatre pieds et demi sur deux pouces de large, pendait sur le dos des fantassins, qui avaient au côté une autre épée courte. Les bataillons suisses, de trois à quatre mille hommes, formés en carrés, hérissées de piques de dix-huit pieds, citadelles mouvantes, s'avançaient sous le feu, et recevaient toutes les charges sans en recevoir d'échec. Le soleil perce un nuage ; au moment même les Suisses achèvent leur prière. *Dieu nous éclaire*, s'écrie Hallwyll, que les confédérés ont nommé général en chef, en souvenir d'un conseil qu'il a donné à la bataille de Grandson. Les ligues immenses des Bourguignons soutiennent le choc violent des Suisses. René, duc de Lorraine, charge d'un côté, Hallwyll de l'autre. Bubenberg prend l'ennemi à dos, et le général de Lucerne, Gaspard de Hertenstein, guerrier à cheveux blancs, achève de le cerner. La mort vole dans tous les rangs ; des milliers combattent, des milliers tombent. La retraite est coupée aux fuyards, dont les cadavres remplissent le lac de Morat. Le duc fuit cependant, pâle, abattu, consterné et presque seul. « Petite fut, dit une chronique, la perte des ligues ; cent trente dans l'assaut des pals et canons ; les coulevrenades et batteries frappèrent deux cent quatre-vingt. » Les vainqueurs donnent au duc de Lorraine la tente du duc de Bourgogne et tout le canon que celui-ci lui avait pris à Nancy. « En place des préciosités prises à Grandson, dit encore le chroniqueur, messieurs des ligues trouvèrent à Morat deux mille courtisanes et joyeuses donzelles; et délibérant que telles marchandises ne bailleraient grand profit aux leurs, si les laissèrent-ils courir. » Fribourg et Berne, qui avaient le plus souffert, eurent la plus grande partie des canons, et retinrent sous les drapeaux douze mille hommes, avec lesquels ils soumirent le pays de Vaud et menacèrent Genève.

René, duc de Lorraine, profite de l'occasion, fait une guerre à outrance à son ennemi humilié, et reprend Nancy. Huit mille Suisses viennent à son secours. Sous les murs de cette ville s'engage un grand combat. Mais l'armée de René l'emportait sur celle du duc, en nombre, en force et en courage. Le comte Campo-Basso, napolitain, trahissait le duc ; avant le combat, il passa avec près de trois cents hommes dans le camp de l'ennemi. Les Suisses, indi-

gnés, lui firent répondre qu'il eût à s'éloigner ; qu'ils ne voulaient nuls traîtres parmi eux. Aisément vaincu, Charles va périr dans un marais, couvert d'une légère couche de glace ; et René, après lui avoir rendu les honneurs funèbres, rentre dans Nancy à la tête des vainqueurs, sous un arc de triomphe formé des débris des chiens et des chevaux, dont les habitants avaient été forcés de se nourrir pendant le siége. Quatre ans après la bataille de Morat, les ossements des Bourguignons furent exhumés ; on les plaça dans un ossuaire, avec cette inscription sublime par la modestie et la fierté de l'expression :

DEO OPT. MAX.
CAROLI INCLYTI ET FORTISSIMI
BURGUNDIÆ DUCIS
EXERCITUS MURATUM OBSIDENS
AB HELVETIIS CÆSUS
HOC SUI MONUMENTUM RELIQUIT.
A. D. M. CCCCLXXVI.

(*Voy.* PH. CHASLES, d'après SCHILLING, MÜLLER, COMINES et autres chroniqueurs.)

(17) La prise de Constantinople est, en effet, le point choisi par les historiens pour marquer le passage d'une époque à l'autre, et si nous ne l'avons pas fait ainsi, c'est que nous étions liés par notre division par siècles, qui n'est peut-être pas moins rationnelle, surtout pour une histoire de la civilisation.

(18) Quinque linguas præter suam noverat : græcam, latinam, chaldaïcam, pusicam...

(19) Gibbon révoque en doute l'histoire du melon que fit chercher Mahomet II dans le ventre de dix de ses pages, pour connaître celui d'entre eux qui était coupable de gourmandise.

(20) Les quatre vaisseaux de Gênes firent cependant tout ce qui était en leur pouvoir : ils triomphèrent sous les yeux de Mahomet de 18 galères musulmanes, et entrèrent dans le port aux acclamations des assiégés. Dans son dépit, le sultan fit amener devant lui le commandant de sa flotte, et *le frappa cent fois de son bâton d'or qui pesait cinq livres* (cinq cents dragmes.)

Voy. DUCAS, BOUILLAND et GIBBON.

(21) .... Les captifs mâles se trouvèrent liés avec des cordes, les femmes avec leurs voiles et leurs ceintures : les sénateurs furent accouplés à leurs esclaves, les prélats aux portiers des églises, des jeunes gens de race plébéienne à de nobles vierges, cachées jusqu'alors au jour et aux regards de leurs plus proches parents. Cette captivité confondit les rangs de la société et brisa les liens de la nature ; et les gémissements des pères, les larmes des mères, les lamentations des enfants, ne purent émouvoir les inflexibles soldats de Mahomet. Les cris les plus perçants étaient ceux des religieuses, qu'on voyait arrachées des autels le sein découvert, les bras étendus et les cheveux épars ; nous de-

vous croire que peu d'entre elles purent préférer les grilles du sérail à celles du monastère : les rues étaient pleines de ces malheureux captifs, de ces animaux domestiques rudement conduits en longues files. Le vainqueur, pressé de retourner chercher un nouveau butin, hâtait, par des menaces et des coups, leur marche tremblante. Au même instant, les mêmes scènes de rapine se répétèrent dans toutes les églises et dans tous les couvents, tous les palais et toutes les habitations de la capitale ; le lieu le plus sacré ou le plus solitaire ne put défendre la personne ou la propriété des Grecs. Plus de soixante mille de ces infortunés furent traînés dans le camp et sur la flotte ; ils furent échangés ou vendus d'après le caprice ou l'intérêt de leurs maîtres, et dispersés dans les diverses provinces de l'empire ottoman.

(GIBBON.)

(22) *Voy.* Chalcocondyles, Léonard de Chios, Ducas, Phranza, le baron de Tott, Gibbon et les historiens modernes.

(23) Le règne de Soliman-le-Magnifique avait été l'apogée de la grandeur ottomane. Sous son indolent successeur Sélim II, les Turcs enlevèrent Chypre aux Vénitiens, mal secondés par l'Espagne ; mais ils furent défaits dans le golfe de Lépante par les flottes combinées de Philippe II, de Venise et du pape, sous les ordres de D. Juan d'Autriche. Depuis cet échec, les Turcs avouèrent que Dieu, qui leur avait donné l'empire de la terre, avait laissé celui de la mer aux *infidèles*.

Sous Amurat III, Mahomet III et Acmet Ier (1574-1617), les Turcs soutinrent, avec des succès divers, de longues guerres contre les Persans et les Hongrois.

CHAPITRE QUATRIEME.

(1) Quoique l'on fût partagé sur le droit des concurrents, on n'en demeurait pas moins attaché au siége apostolique, à la chaire de saint Pierre; et ce schisme, tout déplorable qu'il était en lui-même, nuisit peut-être moins aux consciences que d'autres scandales. C'est la réflexion de saint Antonin, archevêque de Florence, qui écrivait vers le milieu du siècle suivant : « On pouvait, dit-il, être de bonne foi et en sûreté de conscience dans l'un ou l'autre parti : car, quoiqu'il soit nécessaire de croire qu'il n'y a qu'un seul chef visible de cette Église, s'il arrive cependant que deux souverains pontifes soient créés en même temps, il n'est pas nécessaire de croire que celui-ci ou celui-là est le pape légitime ; mais il faut croire seulement que le vrai pape est celui qui a été canoniquement élu, et le peuple n'est point obligé de discerner quel est ce pape : il peut suivre en cela le sentiment et la conduite de ses pasteurs particuliers. »

(2) Nous donnons ici, comme par le passé, la nomenclature des papes des XVe et XVIe siècles. XVe *siècle*.— Innocent VII, Grégoire XII, Benoît XIV, Alexandre V, Jean XXIII, Martin V, Eugène IV, Nicolas V, Calliste III, Pie II, Paul II, Sixte IV, Innocent VIII, Alexandre VI.

XVIe *siècle*. — Pie III, Jules II, Léon X, Adrien XI, Clément VII, Paul III, Jules III, Marcel II, Paul IV, Pie IV, Pie V, Grégoire XIII, Sixte-Quint, Urbain VII, Grégoire XIV, Innocent IX, Clément VIII.

(3) Le concile de Pise n'est pas regardé comme général par tous les théologiens, non plus que les conciles de Constance et de Bâle par les théologiens d'Italie. Mais cela n'enlève rien à leur autorité dans l'Église.

(4) *Voy.* Lenfant, *Histoire du Concile de Pise,* et le père Richard, *Analyse des Conciles.* Voy. aussi les œuvres de J. Gerson.

(5) Pierre Philargus, qui fut élu sous le nom d'Alexandre V, au concile de Pise, avait, quelques mois avant, mendié dans l'île de Candie, d'où il fut retiré par le cardinal Cossa, qui le proposa comme un moyen terme qui ne devait pas exciter la jalousie à cause de sa vieillesse et de sa grande piété.

(*Biog. ecclésiast.*)

(6) Jean XXIII était d'une famille noble de Naples, né avec de l'esprit, de l'audace, de l'ambition, mais sans fortune. Il avait fait, dans sa jeunesse, le métier de corsaire, qu'il abandonna bientôt pour se pousser dans l'état ecclé-

siastique. Il fit ses études sans trop d'envie de devenir savant : il vint à bout de s'introduire auprès du pape Boniface IX, en vendant au plus haut prix ses bénéfices et ses indulgences. Ce pape le fit cardinal, et lui donna la légation de Bologne. La corruption de ses mœurs, son faste et sa tyrannie lui méritèrent la disgrâce d'Innocent VII et de Grégoire XII ; mais tous leurs efforts et tous leurs foudres échouèrent contre la témérité du légat, qui soutint vis-à-vis d'eux sa rébellion, par les démarches les plus hardies et par les voies les plus odieuses. Ce fut un grand scandale pour l'Église, de voir les fonctions du vicaire de Jésus-Christ confiées à un homme qui n'avait ni science, ni vertu, et qui avait montré jusque là tous les vices des maîtres avides, durs et cruels.

(*Histoire des Papes*, tirée des auteurs ecclésiast.)

(7) *Voy.* le premier chapitre de ce volume, relatif au sermon de Jean-Petit.

(8) Jean Huss, né en 1393, avait été successivement à Prague professeur, prédicateur, recteur de l'université et confesseur de la reine. Les erreurs de Wiclef amenèrent les siennes : le pape, pour lui, était hérétique. Il l'appelait l'antichrist. Ses partisans furent nombreux : Jean XIII l'excommunia et jeta l'interdit sur Prague tant qu'elle souffrirait l'hérésiarque dans ses murs. Il en appela du pape à un concile général ; il fut jugé, condamné à mort à celui de Constance et puis brûlé. Il supporta son supplice avec la fermeté d'un enthousiaste. Ses partisans se levèrent en masse, et, commandés par Ziska, ils brûlèrent à leur tour les églises, les abbayes, égorgeant prêtres et moines. Cet épisode des guerres religieuses fut long et horrible.

(Voy. *Historia et monumenta J. Hussi.*)

Œneas Sylvius (Pie II) dit que les hussites raclèrent la terre dans l'endroit où leur maître avait été brûlé, et l'emportèrent précieusement à Prague.

(ŒNEAS SYLVIUS, *Hist. bohém.*)

(9) Voy. l'*Histoire du concile du Bâle*, *l'Analyse des conciles du P. Richard*, etc.

(10) Quelques historiens ecclésiastiques prétendent que dès ce moment le concile de Bâle, quoique légalement convoqué, cessa d'être œcuménique, mais celui de Ferrare ne le fut pas davantage.

(11) *Histoire du concile de Bâle*, XXXIIe et XXXIIIe sessions.

(12) Amédée, après avoir abdiqué la souveraineté de Savoie en faveur de son fils, s'était retiré à Ripaille, sur le lac de Genève, où, sous l'habit d'hermite, il menait une vie de pénitent selon les uns, de sybarite selon d'autres, ce qui donna lieu à ce dicton populaire *faire ripaille.*

(13) Alexandre Borgia (Alexandre VI) était le neveu d'Alphonse Borgia (Caliste III).

(14) Ce distique fut appliqué avec deux autres contre une statue mutilée qui était à la porte d'un tailleur facétieux, nommé *Pasquino*, et devint l'origine des *pasquinades*. Les simonies, les cruautés et les déportements du pape,

accréditèrent promptement cette invention de la vengeance populaire. La statue parla tous les jours, et les flatteurs d'Alexandre VI lui conseillèrent de la jeter dans le Tibre. « Elle se changerait en grenouille, répondit l'impudent pontife, et j'en serais importuné nuit et jour; j'aime mieux une pierre muette. »

(15) Un historien ou chroniqueur italien du XVe siècle raconte de la manière suivante une partie des cruautés de César Borgia.... Il primo, il fratello che si chiamava lo Duc adi Gandia, lo fece buttar in fiume. Fece ammazzare lo Cognato, che era figlio del duca di Calabria, era lo più bello giovane che mai si vedassi in Roma. Ancora fece ammazzare Vitellozo, lo più Valentuomo che fusse in quel tempo, etc.

(16) Lucrèce Borgia vivait en même temps avec son père et ses deux frères César et le duc de Gandie. Le cardinal ne put souffrir ce partage; le duc disparut, et quelques jours après on trouva son cadavre dans le Tibre, Alexandre VI en éprouva un chagrin d'autant plus violent, qu'il préférait ce fils à tous les autres; il resta trois jours sans manger, mais il finit par oublier cet assassinat, et célébra le retour du meurtrier, qui s'était réfugié à Naples, par une grande chasse, que signalèrent le faste et la débauche la plus immodérée. Rome, disent les historiens du temps, était une caverne de voleurs, un sanctuaire d'iniquité; et Pontanus a consacré les déportements de Lucrèce Borgia et de son père par cette épitaphe :

Hoc tumulo dormit Lucretia nomine, sed re
Thais, Alexandri filia, nupta, nurus.

Cette Messaline faisait ouvertement les honneurs du palais pontifical; elle y rassemblait tout ce que Rome renfermait de femmes impudiques, donnait audience aux cardinaux, maniait toutes les affaires, ouvrait toute la correspondance de son père, expédiait les brefs, et poussait l'effronterie, ajoute le journal de Burchard, jusqu'à paraitre dans la basilique de Saint-Pierre avec ses compagnes de débauches, aux grandes solennités de l'Église. Les hommes les plus recommandables de ces temps d'immoralité prêchaient en vain contre ces désordres; en vain la faculté de théologie de Paris réclamait un concile général pour y mettre un terme. Le prédicateur Savonarole expia sur un bûcher sa généreuse indignation. Il avait prédit la chute des Médicis et des Borgia, Alexandre VI l'interdit, Savonarole résiste et reparaît dans la chaire, il subit l'épreuve du feu avec un autre ecclésiastique qui avait embrassé sa cause, la douleur leur arrache quelques concessions, Alexandre en profite pour le dégrader, faire jeter au bûcher l'homme le plus extraordinaire, le plus énergique de son temps et celui qu'il redoutait le plus.

(*Voy.* les auteurs ecclésiastiques, la biographie de Michaud, etc.)

(17) *Voy.* Burcardi Diarium-Ecardi, *Corp. hist.*

(18) La réforme, dans une histoire bien faite, ne serait pas simplement un

schisme qui a donné naissance à des guerres et fracassé des diadêmes ; ce serait un schisme de toutes les familles, pénétrant dans l'intérieur de chaque maison, armant les intérêts les uns contre les autres, opposant le fils au père, et le frère à la sœur; nous verrions toutes les âmes émues de cette grande et redoutable passion, nous la retrouverions dans le salon du bourgeois, dans l'alcove de la princesse et dans la place publique, etc.

(Riv. del Plat.-Rad., c. v.)

CHAPITRE CINQUIÈME.

(1) Il y avait plusieurs siècles qu'on désirait la réformation de la discipline ecclésiastique : *Qui me donnera*, disait saint Bernard, *que je voye avant que de mourir, l'Église de Dieu comme elle était dans les premiers jours?* Si ce saint homme a eu quelque chose à regretter en mourant, ç'a été de n'avoir pas vu un changement si heureux. Il a gémi toute sa vie des maux de l'Église. Il n'a cessé d'en avertir les peuples, le clergé, les évêques, les papes mêmes : i ne craignait pas d'en avertir aussi ses religieux, qui s'en affligeaient avec lui dans leur solitude, et louaient d'autant plus la bonté divine de les y avoir attirés, que la corruption était plus grande dans le monde. Les désordres s'étaient encore augmentés depuis. L'Église romaine, la mère des églises, qui durant neuf siècles entiers, en observant la première avec une exactitude exemplaire la discipline ecclésiastique, la maintenait de toute sa force par tout l'univers, n'était pas exempte de mal ; et dès le temps du concile de Vienne, un grand évêque, chargé par le pape de préparer les matières qui devaient y être traitées, mit pour fondement de cette sainte assemblée qu'il y fallait *réformer l'Église dans le chef et dans les membres*. Le grand schisme arrivé un peu après mit plus que jamais cette parole à la bouche, non seulement des docteurs particuliers, d'un Gerson, d'un Pierre d'Ailli, les autres grands hommes de ce temps-là, mais encore des conciles, et tout en est plein dans le concile de Pise et dans celui de Constance. On sait ce qui arriva dans le concile de Bâle, où la réformation fut malheureusement éludée, et l'Église replongée dans de nouvelles divisions. Le cardinal Julien représentait à Eugène IV les désordres du clergé, principalement de celui d'Allemagne. « *Ces désordres*, lui disait-il, excitent la haine du peuple contre tout l'ordre ecclésiastique. La cognée est à la racine, l'arbre penche, et, au lieu de le soutenir pendant qu'il en est temps encore, nous le précipitons à terre. »

(BOSSUET, *Histoire des variations*, etc.)

(2) « A mon avis, dit M. Guizot, sur la haute impartialité duquel nous aimons à nous étayer, à mon avis la réforme n'a été ni un accident, ni une simple vue d'amélioration religieuse, le fruit d'une utopie d'humanité et de vérité. Elle a eu une cause plus puissante que tout cela, et qui domine toutes les causes particulières. Elle a été un grand élan de liberté de l'esprit humain, un besoin

nouveau de penser, de juger librement, pour son compte, avec ses seules forces, des faits et des idées que jusques-là l'Europe recevait des mains de l'autorité. C'est une grande tentative d'affranchissement de la pensée humaine ; et, pour appeler les choses par leur nom, *une insurrection de l'esprit humain contre le pouvoir absolu dans l'ordre spirituel.* Tel est, selon moi, le véritable caractère, le caractère général et dominant de la réforme.... »

(3) Nous avons rapidement parcouru, dans le volume quatrième, l'histoire des diverses communautés dissidentes : les stédinguiens, les flagellans, les wiclefites, les hussites, ont préparé Luther ; Luther ouvrit la voie à Calvin, et ainsi fut amenée une révolution inévitable, une anarchie intellectuelle, qui plus tard amena une réaction non moins inévitable. Jean Huss est le seul des prédécesseurs de Luther qui appartienne au XVe siècle.

(4) L'opinion de la plupart des historiens de la réforme est que si Rome elle-même eût songé à une réforme *sérieuse*, la réforme, telle que la firent Luther et Calvin, brusque, absolue, radicale, n'eût pas même été proposée.

(5) « Malheur, s'écrie un vénérable prélat du XVe siècle, malheur qui fait naître dans mes yeux une abondante source de larmes. Ceux qui étaient liés par une obligation sévère de la loi ont apostasié, la vigne du Seigneur est ravagée ; s'ils périssaient seuls, ce serait un mal, et cependant on pourrait le supporter. Mais comme ils circulent dans toute la chrétienté de la même manière que les veines dans le corps, leur dépravation entraîne nécessairement la ruine du monde !.... »

(6) Jules II, dans les rangs subalternes, fut rebelle ; devenu maître, il forma des cabales en grand. Son ardeur pour dominer lui fit commettre bien des injustices : sa passion pour la guerre déshonora son caractère.

(LAUGIER, *Histoire de Venise*).

Les voies qu'avaient pris Jules II pour assurer son élévation, n'avaient pas fait espérer un pontife fort religieux, ni le nom de premier empereur romain qu'il avait choisi, un prince pacifique. Son caractère se trouva tel qu'on l'avait imaginé. Tout entier à la guerre et à la politique, il abandonna le soin de la foi et des mœurs à ses ministres les plus subalternes. L'Italie se vit plus d'une fois à la tête des armées, et l'Europe entière fut bouleversée par ses intrigues. On remarquait dans son caractère un fond d'inquiétude, qui ne lui permettait pas d'être sans projets, et une certaine audace qui lui en faisait préférer les plus hardis ; il mesurait ses entreprises, plutôt sur son ambition que sur ses forces, et les prétentions chimériques de quelques-uns de ses prédécesseurs étaient à ses yeux des droits inséparables de sa place.

(*Histoire du divorce de Henri VIII et de Catherine d'Arragon*).

Ce caractère de Jules II et de quelques-uns de ses prédécesseurs, est en partie justifié par l'esprit de son temps. Les papes avaient eu, du IIe au XIVe siècle, de grandes idées et de nobles tendances, dit le protestant Ranke, mais au temps

où nous sommes arrivés, les circonstances avaient arrêté cet élan généreux : le chef spirituel fut *entraîné* à diriger d'une manière exclusive toute son activité vers l'agrandissement de sa principauté temporelle... et depuis longtemps le siècle obéissait à cette direction.

(V. *l'Histoire de la papauté*, t. 1).

(7) Il existe au sujet de Léon X un phénomène assez curieux en histoire et unique peut-être dans l'histoire religieuse. Ouvrez la plupart des auteurs ecclésiastiques, vous y verrez que ce pontife fut *fastueux, orgueilleux, menant une vie molle et voluptueuse, etc.* Lisez ensuite un des plus célèbres écrivains calvinistes, Roscoë : il est rempli d'éloges sur Léon X... Assurément la tolérance, sinon la vérité, est du côté des protestants. Cela se conçoit, cependant sous un rapport : ils devaient moins exiger d'un pape que des écrivains orthodoxes qui eussent voulu voir l'Église régénérée par les vertus et l'exemple de son chef, au lieu de la voir se précipiter toujours davantage dans l'abîme qui a conduit à la réforme...

(8) *Voy.* les œuvres de LUTHER.

(9) Luther reprocha *au Pharaon* d'Angleterre de grossir le nombre des *pourceaux de Saint-Thomas*, c'est-à-dire de partager les opinions de Saint-Thomas-d'Aquin sur les sacrements. — L'église d'Angleterre était *la grande prostituée*, et les docteurs de Paris des *ânes : asini parisienses*; le pape était *un loup possédé du malin, tout un avec le turc et le diable.*

(*Voy.* les œuvres de LUTHER et celles de MÉLANCHTHON).

(10) C'est pendant ce séjour à Warbourg que Luther aurait eu avec le diable sa fameuse conférence nocturne, qui se termina par l'abolition des messes privées. Le récit de cette conférence, dont ses disciples ont voulu contester l'authenticité, fut publié en 1533, c'est-à-dire, treize ans avant sa mort, sans qu'il ait jamais réclamé contre un pareil ouvrage imprimé sous son nom.

Luther, retiré dans ce château de Warbourg, y laissa croître sa barbe et en sortit avec l'épée, la cuirasse, les bottes et les éperons, sous le nom de *chevalier Georges.* Le célèbre peintre Lucas Cranachs l'a représenté sous ce costume se rendant à Wittemberg en sortant de Warbourg, qu'il appelait *son île de Pathmos.* (TABARAUD, *Biogr. de Luther.*)

(11) Ces deux points fondamentaux du protestantisme furent adoptés par Calvin comme par Luther, mais les applications en furent diverses et innombrables; Calvin prétendait entre autres choses que Dieu a fait sur le ciel et sur la terre tout ce qu'il a voulu ; il en conclut que les crimes des hommes et leurs vertus sont l'ouvrage de sa volonté. Si Dieu n'opérait pas dans nos cœurs toutes nos déterminations, l'Écriture nous tromperait donc lorsqu'elle nous dit que Dieu ôte la prudence aux vieillards et le cœur aux princes de la terre, afin qu'ils s'égarent. Prétendre que Dieu permet seulement ces

maux et qu'il n'en veut pas, qu'il ne les produit pas, c'est renverser les règles du langage et tous les principes de l'interprétation de l'Écriture.

(*Instit.* l. 1, c. 7. — *Voy.* aussi Pluquet, Bossuet, etc.)

(12) Luther fut toujours fort incertain sur la question de la *transubstantiation* : il voulait d'abord attaquer la présence réelle. « On lui eût fait grand plaisir, disait-il, de lui donner quelque moyen de la nier, parce que rien ne lui aurait été plus utile dans le dessein qu'il avait de nuire à la papauté. » Il l'admit cependant sans en faire un article de foi. Puis, dans sa dispute contre le roi d'Angleterre, qui s'en était fait le champion, il la proscrivit hautement. Ensuite il la passa, par accommodement, à certaines églises d'Italie, qui, à cette condition, paraissaient vouloir entrer dans la réforme. Carlostad l'ayant violemment attaquée, il se décida à la garder. Il la garda effectivement pendant plus de vingt ans, et ne l'abandonna qu en 1543, par complaisance pour le landgrave de Hesse, qui voulait appuyer la réforme, mais une réforme radicale. Il prétendait expliquer ces variations, en disant qu'il fallait conserver la présence réelle quand on la rejetait comme impie, et qu'il fallait la rejeter quand on l'imposait comme nécessaire. Enfin, son dernier mot fut de la rétablir en 1545, un an avant sa mort ; et Calvin, qui la rejeta sans hésiter, dit que par cette décision Luther avait relevé l'idole dans le temple de Dieu. Ainsi, avec beaucoup de caractère d'enthousiasme et même d'éloquence, Luther manquait de méthode et de fixité dans les idées. Un prédicant se plaignait à lui de ne pouvoir parvenir à croire ce qu'il enseignait aux autres. Dieu soit béni ! s'écria Luther, je ne suis donc pas le seul à qui cela arrive.

(Filon, d'après Matherius, Bayle, Gaillard et les œuvres de Luther.)

(13) La liberté, bannie de l'âme humaine, c'est Dieu qui accomplit directement tous les événements de ce monde, et il faut renoncer à s'opposer à quoi que ce soit, même aux triomphes des méchants, sous peine de se revolter contre la volonté divine. Luther ne recula point devant cette conséquence de sa doctrine. Comme on parlait des Turcs qui menaçaient l'Europe d'une invasion nouvelle, Luther dit qu'il fallait bien se garder de les combattre, que ce serait combattre Dieu lui-même, qui venait visiter nos iniquités par le moyen des Ottomans : Præliari adversùs Turcas est repugnare Deo, visitanti iniquitates nostras per illos (De capt. Babyl.) C'était tout-à-fait le fatalisme turc. Nous ne présumons pas que Luther ait trouvé cela dans la Bible, et s'il l'y a vu, c'était, il faut l'avouer, un singulier commentateur des livres saints !

(14) A Uri, Schwytz et Unterwalden, les mœurs étaient simples, le clergé pauvre et les couvents peu nombreux. Le peuple, élevé dans les habitudes silencieuses d'une foi contemplative, avait peu de goût pour la science des écoles. Aussi l'indignation des gens d'Uri, de Schwytz et d'Unterwalden fut-elle grande, quand on leur annonça que les pélerinages allaient finir, que les murs des églises allaient être dépouillés et blanchis.... et que peut-être ils cesseraient de se rendre chaque année à la chapelle de Guillaume Tell....

(Hottinger.)

(15) A ces noms célèbres nous pourrions en ajouter d'autres, si nous ne devions les retrouver ailleurs : Rabelais et Érasme, sans être aussi sérieux que Luther, n'en ont pas moins été funestes à l'Église. Tout le monde connaît l'œuvre de Rabelais, l'ironie du philosophe de Rotterdam n'a pas été si populaire, mais elle est tout aussi poignante. Nous n'en citerons qu'un exemple, pris dans l'*Éloge de la folie,* satire qu'il composa pendant les prédications de Luther. « Il n'y a pas d'espèce d'hommes au monde qui vive plus doucement et avec moins de soucis que ces vicaires de Jésus-Christ. Ils croient avoir assez fait pour le Seigneur lorsqu'au milieu des plus fastueuses cérémonies, dans un appareil mystique et presque théâtral, leur sainteté vient prodiguer des bénédictions ou lancer des anathêmes. Faire des miracles, le temps en est passé ; instruire le peuple, cela donne trop de mal ; expliquer l'Écriture sainte, c'est l'affaire de l'école ; prier, c'est quand on n'a rien à faire ; verser des larmes, cela ne convient qu'aux femmes ; vivre dans la pauvreté, c'est une honte ; céder, c'est une lâcheté, indigne assurément de celui qui admet par grâce les plus grands rois à baiser ses bienheureux pieds ; mourir, c'est bien triste ; être crucifié, c'est infâme ! » Et cependant (s'il faut en croire une correspondance publiée au XVIe siècle) le pape Paul III oubliant ces paroles haineuses, songeait à le faire cardinal : *quùm statuisset* Paulus III in futuram synodum aliquot eruditos in cardinalium ordinem allegere, propositum est et de *Erasmo.*

(16) « Sus, sus, sus (*dran, dran, dran*), il est temps ; les méchants tremblent. Soyez sans pitié, quand même Esaü vous donnerait de belles paroles. Soulevez les villes et les villages.... Sus, sus, sus ! pendant que le feu chauffe, que le glaive tiède de sang n'ait pas le temps de refroidir. Forgez Nemrod sur l'enclume ; tuez tout dans la tour. Tant que ceux-là vivront, vous ne serez jamais délivrés de la crainte des hommes.... Sus, sus, sus, pendant qu'il fait jour. Dieu vous précède, suivez. Dieu vous dit de ne rien craindre n'ayez peur du nombre. Ce n'est pas votre combat, c'est celui du Seigneur. Soyez hardis, et vous éprouverez la puissance du secours d'en haut. Amen. Donné à Mülhausen, en 1525. Thomas Münzer, serviteur de Dieu contre les impies. »

(*Voy.* les mémoires de Luther.)

Müncer ou Münzer disait de Luther : qu'il était l'ante-christ ou un nouveau pape, et que s'il devait y en avoir deux, Luther était le plus dur, car il n'y avait plus moyen de souffrir ses emportements.

(17) *Voy.* Lutherus : *adversus rusticos.*

(18) Calvin, observe M. Michelet, était plus conséquent dans ses écrits que dans sa conduite, car il commença par réclamer la tolérance auprès de François Ier, et finit par faire brûler Servet, bannir Bolsec, et trancher la tête à Jacques Gruel.

(*Voy.* les œuvres de Michelet, l'histoire de Genève et les lettres de Calvin à M. Falais.)

Voy. aussi Bossuet, Pluquet, Maimbourg, Barante, Capefigue, Filon, et un grand nombre d'autres historiens tous d'accord sur les mêmes faits.

(19) On ne peut douter, et les plus célèbres protestants en conviennent, que Calvin n'ait pris pour le fonds de sa doctrine celle des Vaudois, particulièrement en ce qu'il dit qu'il n'y a dans la Cène du Seigneur que du pain et du vin, sans présence réelle et locale du corps et du sang de Jésus-Christ; en ce qu'il ne veut ni vénération, ni invocation des saints, ni chef visible de l'Église, ni hiérarchies, ni évêques, ni prêtres, ni messes, ni fêtes, ni image, ni croix, ni bénédictions, ni aucune de ces cérémonies sacrées dont l'ancienne Église s'est toujours servie pour faire l'office divin avec bienséance, et cette sainte majesté qui imprime dans l'âme de ceux qui les regardent avec un œil un peu spirituel les sentiments d'une dévotion tendre et respectueuse, pour honorer Dieu dans ses redoutables mystères. De sorte que le calvinisme, formé de nouveau sur le modèle des Vaudois, n'est qu'un squelette de religion, si j'ose m'exprimer ainsi, n'ayant ni suc, ni onction, ni ornement, ni rien qui sente et qui inspire la dévotion, et qui, entrant par les sens dans le fond de l'âme, l'attire et l'élève par les choses visibles au Dieu invisible, ainsi que lui-même l'ordonne.

(MAIMBOURG, *Histoire du calvinisme.*)

Les luthériens avaient retenu les cérémonies du culte qui n'étaient pas formellement en opposition avec leurs nouveaux dogmes; mais Calvin les proscrivit toutes comme une idolâtrie. Son culte, nu et dépouillé, parut, aux yeux de plusieurs, avoir élevé la religion au-dessus du vulgaire, en lui ôtant tout ce qui n'a pour objet que de frapper les sens. Ce motif lui concilia un grand nombre d'hommes du monde, tandis qu'une portion considérable des gens du peuple, entraînée par l'amour des nouveautés et par l'esprit de parti, trouva précisément dans cette absence de toute cérémonies le moyen le plus commode de marquer sa séparation d'avec le parti opposé. Il était en effet bien plus aisé d'appeler idolâtres ceux qui vont à la messe ou qui placent des images dans eurs temples que de disputer avec eux sur la *foi justifiante* ou sur *la présence réelle*....

(20) *Voy.* les institutions de Calvin, liv. IV. Nous ne pouvons donner ici le résumé de ces institutions, car ce n'est point une œuvre de théologie que nous avons entreprise. Notre but sera atteint si, en donnant les points principaux des doctrines des deux chefs de la réforme, nous en faisons connaître l'esprit, renvoyant aux ouvrages de Luther et de Calvin ceux de nos lecteurs qui voudraient approfondir cet intéressant sujet : la question de la Cène avait, dès les commencements de la réforme, causé d'étranges divisions entre les réformés. Luther, conservant aux paroles *ceci est mon corps*, leur sens littéral, croyait que J.-C. est substantiellement présent dans le sacrement de la Cène; il niait seulement que le pain, après la consécration, devînt une simple *apparence* de pain, et fût *réellement* le corps de J.-C., comme le disent les catholiques. Carostad ayant soutenu que notre Cène n'était qu'une figure et une commémora-

ion de celle de J.-C. avec ses disciples, Luther s'emporta avec excès contre lui, et publia à ce sujet un grand nombre d'écrits. Zwingle défendit l'opinion de Carlostad, qui fut embrassée par toutes les églises de Suisse, par celle de Strasbourg, et même dans plusieurs parties de l'Allemagne. Cette querelle sur le sens littéral et le sens figuré devint une guerre civile qui coûta beaucoup de sang aux deux partis. Calvin n'écrivit sur cette question qu'après les troubles qu'elle avait excités. Il présenta une troisième opinion. Il nia que le corps de J.-C., qui est au ciel, pût être *substantiellement* présent sur la terre, comme e disaient les partisans de Luther et du sens littéral ; mais il n'en soutint pas moins que, dans la Cène, l'homme est nourri de la propre substance de J.-C., qui, du haut du ciel, nous y fait participer, à peu près comme le soleil malgré sa distance prodigieuse, nous communique, quand il nous éclaire, la substance même de ses rayons. Ainsi, selon lui, la Cène n'était pas une simple figure destinée à conserver le souvenir de la Cène de J.-C., mais une *Cène réelle,* où J.-C. se donne *véritablement à nous*.... Ainsi, depuis que les réformés se sont séparés de l'Église jusqu'à Calvin, voilà déjà trois manières différentes d'expliquer ce que l'Écriture nous dit sur le sacrement de l'Eucharistie. Et ces trois explications opposées sont données par trois chefs de parti qui prétendent tous trois ne suivre que l'Écriture, et qui disent qu'elle est assez claire pour que les simples fidèles découvrent la vérité.

(21) *Voy.* La confession de foi de l'électeur Palatin, Frédéric III, S. Gen. 2e part.

(22) *Voy.* Bossuet : *Histoire des variations,* livre 9. — Il serait difficile d'expliquer ici assez brièvement, et avec une clarté suffisante comment il alla plus loin que Luther sur la matière du libre arbitre, et la *justice imputative* et du mérite des bonnes œuvres ; mais ce qui est plus aisé à saisir que ces subtilités théologiques, ce qui frappa alors tous les esprits, ce sont les conclusions hardies qu'il tirait de ses principes. Il n'attaqua pas seulement la primauté du siége de Rome, comme on l'avait fait avant lui, mais l'autorité même des conciles généraux; il ne reconnait pas plus le caractère d'évêque et de prêtre que de celui de chef visible de l'Église, il n'admet d'autres vœux que ceux du baptême, d'autres sacrements que ceux du baptême et de la cène, et ne veut pas même qu'on regarde ceux-là comme indispensablement nécessaires au salut. Il traite la messe d'impiété, et les honneurs rendus aux saints, de véritable idolâtrie. (de Barante : *Biograp. de Calvin*).

(23) Nous citerons encore ici la parole puissante et impartiale de notre grand historien : « quels reproches adressent à la réforme ses adversaires? Deux principaux : 1° la multiplicité des sectes, la licence prodigieuse des esprits, la destruction de toute autorité spirituelle, la dissolution de la société religieuse dans son ensemble; 2° la tyrannie, la persécution. « Vous provoquez la licence, a-t-on dit, aux réformateurs, vous la produisez; et quand elle est là, vous voulez la contenir, la réprimer, et comment la réprimez-vous? par les

moyens les plus durs, les plus violents. Vous aussi vous persécutez l'hérésie, et en vertu d'une autorité illégitime... »

Le parti réformé en était très-embarrassé. Quand on lui imputait la multiplicité des sectes, au lieu de l'avouer, au lieu de soutenir la légitimité de leur libre développement, il anathématisait les sectes, il s'en désolait, il s'en excusait. Le taxait-on de persécution ? il se défendait avec quelque embarras; il alléguait la nécessité; il avait, disait-il, le droit de réprimer et de punir l'erreur, car il était en possession de la vérité; ses croyances, ses institutions, étaient seules légitimes; si l'église romaine n'avait pas le droit de punir les réformés, c'est qu'elle avait tort contre eux.

Et quand le reproche était adressé au parti dominant dans la réforme, non par ses ennemis, mais par ses propres enfants; quand les sectes qu'il anathématisait lui disaient : « nous faisons ce que vous avez fait; nous nous séparons comme vous vous êtes séparés, » il était encore plus embarrassé pour répondre, et ne répondait bien souvent que par un redoublement de rigueur.

C'est qu'en effet, en travaillant à la destruction du pouvoir absolu dans l'ordre spirituel, la révolution religieuse du seizième siècle n'a pas connu les vrais principes de la liberté intellectuelle : elle affranchissait l'esprit humain, et prétendait encore à le gouverner par la loi; en fait, elle faisait prévaloir le libre examen; en principe, elle croyait substituer un pouvoir légitime à un pouvoir illégitime. Elle ne s'était point élevée jusqu'à la première raison, elle n'était point descendue jusqu'aux dernières conséquences de son œuvre. Aussi est-elle tombée dans une double faute : d'une part, elle n'a pas connu ni respecté tous les droits de la pensée humaine; au moment où elles les réclamait pour son propre compte, elle les violait ailleurs; d'autre part, elle n'a pas su mesurer, dans l'ordre intellectuel, les droits de l'autorité... »

(Guizot, *Cours d'histoire moderne*, 1828).

(24) Calvin a osé faire l'apologie de sa conduite envers Servet et a entrepris de prouver, lui protestant contre l'autorité en matière de foi, qu'il fallait détruire les hérétiques..... (*Voyez* l'ouvrage intitulé : *Fidelis expositio errorum Michaelis Serveti et brevis eorumdem refutatio ubi docetur jure gladii coercendos esse hæreticos*. 1554. — Au reste, la condamnation de Servet ne fut pas la seule, « ainsi, dit M. de Barante, un magistrat fut privé de ses emplois, et condamné à deux mois de prison, parce que sa vie était déréglée, et qu'il était lié avec les ennemis de Calvin; ainsi, Jacques Gruet eut la tête tranchée pour avoir écrit des lettres impies et pour avoir travaillé à renverser les ordonnances ecclésiastiques ».

(*Voy.* Barante père, Pluquet, Capefigue, et tous les biographes de Calvin).

Les persécutions des protestants suisses ne s'arrêtèrent pas là : on trouve dans l'histoire de la réformation suisse, dans Ruchat, dans Haller, etc, des détails sur la spoliation des Eglises, sur une sorte d'inquisition exercée sur les consciences, et enfin sur la vente des biens ecclésiastiques : les Bernois, devenus

maitres de ces biens, en donnèrent une portion aux villes et aux communes, afin de les gagner à la réforme, et l'autre servit au salaire des ministres réformés : ainsi, le prieuré de Divonne fut vendu, en 1542, pour 1,000 écus, celui de Perroy pour 2,500 florins (1,125 fr.), la terre de Villars, près Morat, qui vaut aujourd'hui 500,000 fr., fut cédée à l'avoyer J.-J. de Watteville, pour 6,500 liv. de Berne, etc., etc.

CHAPITRE SIXIÈME.

(1) Le peuple romain ne pouvait lui pardonner d'avoir dépensé tant d'argent sans payer ses dettes ; il accompagna ses funérailles en invectivant sa mémoire : « Tu es parvenu comme un renard, disait-il, tu as régné comme un lion et tu es mort comme un chien. » La postérité pardonna à Léon, et donna son nom à un grand siècle.

(2) Vir est sui tenax, in concedendo parcissimus, in recipiendo nullus; in sacrificio quotidianus et matutinus; irâ non agitur ; jocis non ducitur.

(*Voy.* SANUTO.)

(3) Instructio pro Francisco Cheregato. (*Voy.* REYNALDUS, RANKE, etc.)

(4) Non superbo, non simoniaco, non avaro, non libidinoso ; sobrio, parco, religioso, devoto... (VETTORI.)

(5) C'est sous son épiscopat qu'eut lieu ce fameux sac de Rome qui dura cinquante jours, pendant lesquels le pape, retiré au château Saint-Ange, ne pouvait que pleurer sur les atrocités dont ses sujets étaient victimes. Les Impériaux entrèrent dans Rome le 6 mai 1527, et jamais butin plus riche ne tomba dans les mains d'une armée plus sauvage : *La uccisione non fu molta*, dit Vettori, *perchè rari si uccidono quelli che non si vogliono difendere ; ma la preda fu inestimabile in danari, di gioie, d'oro lavorato, di vestiti, d'arazzi, paramenti di caza*, etc. Nous n'entrerons point dans les affreux détails du sac et du pillage de Rome, qui se trouve dans tous les historiens du XVI siècle.

(*Voy.* surtout Jacques Bonaparte, *Relation du sac de Rome*, Guicci Ardini et Vettori.)

(6) *Voy.* Soriano, Vettori et Léopold Ranke.

(7) Onuphrius Panvinius, qui a écrit la vie de Paul III, prétend qu'il n'avait jamais pardonné à Clément VII de lui avoir enlevé douze années de papauté.

(8) *E venido, la cosa a que ay muy pocos cardenales que concierten negocios aunque sea para compra una carga de lena, sino es o por medio de algun astrologo o hechizero...* On voit, par cette citation de Mendoza, qu'il avait communiqué à ses cardinaux cette faiblesse qui, du reste, était celle du siècle ; la cour brillante et éclairée d'Élisabeth d'Angleterre en offre de fréquentes preuves.

(9) On peut appeler assez proprement ce concile l'Iliade de notre siècle...

(Fra Paolo Sarpi, *Histoire du Concile de Trente.*)

Scipion Henri critique amèrement Fra Paolo pour avoir donné ce nom au concile ; mais on ne voit pas pourquoi, puisque tant de raisons montrent la justesse de cette application. (F. LECOURAYER.)

(10) *Voy.* Sarpi, *Histoire du Concile de Trente*, le P. Richard, *Analyse des Conciles*, Chemnitius, *Examen du concile de Trente*, Léopold Ranke, *Histoire de la Papauté*, l'abbé Bergier, etc., etc.

(11) *Voy.* les mêmes ouvrages.

(12) Le concile de Trente s'ouvrit en 1545; le pape Paul III mourut en 1549, et le concile se termina en 1565, après avoir duré 16 ans et sous cinq papes différents : Paul III, Jules III, Marcel II, Paul IV et Pie IV.

(Voy. *l'Histoire du Concile de Trente* de Sarpi.)

(13) *Ignatius*, dont on a fait plus tard Ignace.

(14) Maffei, Orlandino, Ribadeneira, et beaucoup d'autres historiens, ont raconté avec détails cette singulière phase de la vie d'Ignace de Loyola.

(15) *Voy.* tous les contemporains et les diverses vies de saint Ignace : « *Vle dieron tanta confirmacione sèmpre de la fé.* » *His visis haud mediocriter tum confirmatus est ut sæpè etiam id cogitavit quod etsi nulla scriptura mysteria illa fidei doceret, tamen ipse ob ea ipsa quæ viderat, statuerit sibi pro his esse moriendum.* (*Acta antiquissima.*)

(16) Quand son humilité mettait ainsi Ignace sur les bancs des jeunes écoliers, il se sentait bien souvent saisi par des élancements et des ravissements qui le détournaient des analyses grammaticales, et venaient se confondre avec les notions logiques qu'il devait étudier. Il eut assez de jugement pour comprendre que ce ne pouvait être que des tentations du malin esprit pour empêcher les progrès dans l'étude, et assez de noblesse pour le déclarer hautement et se soumettre à une discipline rigoureuse afin de chasser ces visions. (Léop. Ranke.)

(17) *Histoire de la Papauté.* Voy. aussi Orlandinus, Ribadeneira, Pacchinus, Nigroni, etc.

(18) *Voy.* les mêmes auteurs.

(19) *Constitutiones*, ch. IX. Les délégués, prévenus par *l'admonitor*, pouvaient convoquer une réunion générale, autorisée dans ce cas à prononcer la destitution du général. Les jésuites ne pouvaient pas même accepter une dignité quelconque dans l'ordre ecclésiastique.

(20) *Voy.* Sacchinus et Ranke. La plus grande partie du collége des jésuites était en Espagne : en 1556, il y en avait dix en Castille, cinq en Aragon, nonante-cinq en Andalousie, vingt-huit membres de l'ordre étaient occupés dans le Brésil, cent dans les Indes, depuis Goa jusqu'au Japon.

(21) Parmi les améliorations introduites dans l'administration des affaires de l'Église, on cite celle-ci : « Une boîte fut établie dans laquelle chacun pouvait jeter ses griefs, le pape seul en avait la clé. »

(22) Carraccielo, *Vita di Paolo IV*, Léopold Ranke, *Histoire de la Papauté, Biographie universelle, Histoire des Papes, tirée des auteurs ecclésiastiques*, etc. Nous retrouverons dans le chapitre suivant des détails sur l'inquisition, qui, placés ici, couperaient trop le fil de notre récit.

(23) *Voy.* Sarpi et les écrivains contemporains.

(24) Saint Charles Borromée, né sur les bords du lac Majeur, dans le Milanais, fut le modèle de toutes les vertus au milieu d'un siècle corrompu, et le restaurateur de la discipline ecclésiastique dans le vaste diocèse que lui confia le pape Pie IV, son oncle. Il fit plus, il parvint à imprimer dans l'âme du sou-

verain pontife un degré d'énergie pour le bien de l'Église, qui, dans un octogénaire infirme, semblait surpasser les forces ordinaires de la nature, et il réussit à donner mouvement et âme aux dernières séances du concile de Trente. Sa vie privée répondait à ces hautes vertus publiques : il renonça à la splendeur de la cour romaine, fit disparaître les peintures profanes de son palais, réduisit le nombre des domestiques. Il se condamna à une abstinence sévère, couchait sur des planches, étudiait ou priait dans la nuit, et sa maison enfin était plutôt une communauté qu'un palais. Aussi en sortit-il de grands et saints personnages formés à son école.

(Voy. la *Biogr. univ.* et la *Vie de saint Ch. Borromée*, par Godeau, édition de l'abbé Sepher.)

(25) « Lorsque la vie irréprochable et les sentiments de sainteté du cardinal d'Alexandrie me furent connus, je pensai que la république chrétienne ne pouvait être mieux gouvernée que par lui, et je lui consacrai tous mes efforts. »

(*Vie de Ch. Borromée.*)

(26) Il existe beaucoup d'éditions du concile de Trente et un grand nombre d'ouvrages qui y ont rapport. Nous citerons particulièrement les suivants :

1. Concilium Tridentinum, 1564.
Id. cum orationibus, 1567.
Trad. en français des actes du concile de Trente, par l'abbé Chanut, 1674.
Histoire du concile de Trente par le cardinal Sforsa Pallavicino, 1656.
5. Istoria del concilio di Trento, 1666.
6. Antonio Baldassari concilii Tridentini istoria.
7. Fra Paolo, Histoire du concile de Trente en italien. Cette histoire savante, et estimée d'ailleurs, ne doit être lue qu'avec beaucoup de circonspection par les catholiques, car l'auteur ne l'est pas toujours.
8. Instr. et lettres des rois de France sur le concile de Trente, recueillies par Dupery, 1654.
9. Dionysii Petavii dissertatio de Tridentini concilii, etc., etc. 1649.

(27) Ne mai ha lasciato la camisiada rassa che come frate incominció di portare. Fa le orazione divotissimamente e alcun volte colle lagrime. (Paul Tiepolo.)

(28) *Voy.* Ranke, *Histoire de la Papauté*, d'après Paole Tiepolo, etc.

(29) Nous défendons, dit Pie V dans une de ses bulles, à tout médecin de visiter son malade plus de trois jours, s'il n'obtient pas l'attestation qu'il a renouvelé la confession de ses péchés. Une autre bulle, sur la profanation du dimanche, porte que le délinquant doit rester debout tout un jour devant les portes de l'église les mains liées derrière le dos, et pour la seconde fois, on lui fera traverser la ville en le fustigeant; pour la troisième, on lui percera la langue et on l'enverra aux galères.

(Voy. *les Bulles de Pie V*, *Informationi, epistole*, etc.)

(30) P. Tiepolo. *Voy.* aussi Catena *vita Pio*. Pie V donna son approbation aux mesures sanguinaires du duc d'Albe dans les Pays-Bas, auquel il envoya

l'épée et le chapeau consacrés. Rien ne prouve, et aucun historien n'a pu prouver, qu'il ait eu connaissance des préparatifs de la Saint-Barthélemy.

(31) Pie V, disent quelques auteurs ecclésiastiques, peut être dépeint par la seule citation de sa bulle *in cœnâ Domini*, qui contient tout son caractère : cette bulle, en effet, déclare excommuniés tous ceux qui en appellent au concile général des décrets et sentences du pape ; toutes les universités, colléges ou chapitres qui enseignent que le pape est soumis au concile général, tous les princes qui fondent des impôts sans la permission du Saint-Siége, etc., etc. Il faut ajouter, pour être juste, que si la domination formait la plus grande partie du caractère de Pie V, on voyait en même temps ce saint pape favoriser l'institut de la doctrine chrétienne, laver les pieds des lépreux, les embrasser et les consoler, ruiner son corps de macération en élevant son âme et consacrer toutes ses veilles à la prière, à l'étude et à l'administration de ses états.

(32) *Nella religione la tolto, non solo d'imitar, ma ancore d'avanzar Pio V.* (P. Tiepolo.)

(33) Voy. Schiller, Ranke, *dispaccio donato, etc.* — L'un de ces brigands refusa le pardon solennel du pape, prétendant « *che il viver fuoruscito li torni più à conto e di maggior sicurtà...* »

(34) Le jeune Félix (depuis Sixte-Quint) avait été plus d'une fois réduit à garder les porcs dans la Marche. Faute de 5 *bajocchi* par mois, son père ne pouvait l'envoyer aux écoles ; un de ses parens, un franciscain, se laissa toucher par la position de cet enfant et paya ses mois d'école. La bonne action porta ses fruits !...

(35) Pas un jour ne se passait sans exécution : en tous lieux, à la ville, dans les forêts, dans les champs, on rencontrait des poteaux sur lesquels les têtes des bandits se trouvaient exposées. Aucun moyen ne coûtait à Sixte-Quint pour parvenir à ce but : on raconte entr'autres choses que trente brigands s'étaient retranchés sur une hauteur près d'Urbino. Des mulets furent conduits dans leur voisinage portant une grande provision de vivres, le convoi fut pillé comme on l'avait prévu et les vivres consommés par les brigands—ils étaient empoisonnés. —*Ragguaglioto Sixto*, dit l'historien de cette époque, *neprese gran contento...*

(36) *Voy.* Les historiens de l'époque et l'*Histoire de la Papauté* de Ranke. *Voy.* aussi les stances du Tasse sur *l'aqua felice di Roma.*

(37) *Vita Sixti ipsius manu emendata. Voy.* dans le même ouvrage le récit plein d'intérêt de la translation de l'obélisque devant l'église Saint-Pierre.

(38) Le père Cotton. Ceci se passait dans la dernière année du seizième siècle. — L'édit par lequel les jésuites furent rétablis en France ne fut cependant publié qu'en 1603.

(39) Henri IV avait imposé à cette société l'obligation de choisir ses chefs parmi des Français.

(40) Les dernières années de ce pontificat sont moins importantes et n'appartiennent pas, d'ailleurs, au seizième siècle.

CHAPITRE SEPTIÈME.

(1) Le P. Richard, *Analyse des Conciles*; Lobineau, *Histoire de Bretagne*; Travers, *Histoire des Évêques de Nantes*; et le P. Berthier, *Histoire de l'Église gallicane.*

(2) *Voy.* le tome IV de cette histoire, chap. VI, p. 149 et suiv.

(3) Le juif converti qui voulait retourner au judaïsme, était bien le maître de sortir d'Espagne; et en y demeurant, il savait à quoi il s'exposait, dit sérieusement M. de Maistre; nul n'a le droit de se plaindre de la loi qui est faite pour tous. » C'est là, il faut l'avouer, une singulière morale et une plus singulière tolérance. « Quant à la torture, ajoute M. de Maistre, toutes les déclamations disparaissent devant la froide logique; les inquisiteurs l'ordonnaient en vertu des lois espagnoles, et *toutes* les nations modernes ont employé ce moyen terrible de connaître la vérité.... Quant à la peine du feu, c'est encore un moyen *universel*.... » Et quand cela serait, ce qui est fort douteux, le moyen et l'usage en sont-ils moins odieux pour cela.....? Qui veut trop prouver ne prouve rien, et peut être, avec quelque justice, accusé de partialité.

(4) Le danger croissant tous les jours, Ferdinand-le-Catholique n'imagina, pour sauver l'Espagne, rien de mieux que l'inquisition. Isabelle y répugna d'abord, mais enfin son époux l'emporta, et Sixte IV expédia les bulles d'institution en l'année 1478. (JOSEPH DE MAISTRE.)

(5) Charles-Quint, effrayé des progrès du luthérianisme en Allemagne, voulut introduire l'inquisition à Naples pour l'empêcher d'y pénétrer; il n'ignorait pas que son grand-père avait déjà échoué dans cette entreprise, mais il essaya de nouveau et de nouveau fut forcé d'y renoncer : les Napolitains se soulevèrent, coururent aux armes, et le vice-roi et l'empereur capitulèrent. A Rome, l'inquisition exista, mais plus courte et infiniment moins féroce qu'en Espagne. A Venise, on laissait la liberté aux étrangers, mais les indigènes protestants furent obligés d'abjurer; plusieurs prirent la fuite.

(*Voy.* RANKE, etc.)

(6) Une multitude innombrable de juifs, et même de chrétiens, émigra en France, en Portugal, et jusqu'en Afrique; d'autres furent à Rome demander justice au pape, mais la volonté de Sixte IV ne fut pas assez forte ou assez puissante pour porter remède au mal.

(7) Nous ne prenons en effet, dans les divers documents qui nous sont offerts, que ce qui a le caractère de la plus grande authenticité, sans cependant nier l'évidence, et user du subterfuge dont se sert M. J. de Maistre pour prouver que les inquisiteurs ecclésiastiques n'ont jamais été pour rien dans les condamnations à mort. Qu'importe cette formule adoptée par eux : *Déclarons que l'accusé doit être abandonné au bras séculier, que nous prions très-affectueusement de la meilleure et la plus forte manière, d'en agir à l'égard du coupable avec bonté et commisération....* Qu'importe cette formule, si la mort la suivait presque toujours ? N'est-ce pas seulement l'hypocrisie jointe à la cruauté ?

(8) L. Gallois. *Voy.* aussi Lorente, Lavallée, Caraffa, Carraciolo, Ranke, Bromate, etc. Après cette peinture, dont on écartera si on le veut tous les détails qui peuvent être empreints d'un caractère d'exagération, bien que pris dans les récits contemporains, n'est-il pas surprenant de lire, dans les lettres sur l'inquisition de M. J. de Maistre, « *Qu'il* ne peut y avoir dans l'univers rien de plus *calme*, de plus circonspect, de plus *humain* par nature que l'inquisition. Dans ce tribunal, établi pour effrayer l'imagination, et qui devait être nécessairement environné de formes mystérieuses et sévères, le principe religieux conserve toujours son caractère ineffaçable ; au milieu même de l'appareil des supplices, il est doux et miséricordieux.... En effet, il porte dans ses bannières la devise inconnue à tous les tribunaux du monde : MISERICORDIA ET JUSTICIA. »

Plus loin, M. de Maistre reproche au tribunal, le croira-t-on ? un excès d'indulgence. (*Lettre III*, p. 73.)

(9) Le XVIIIe siècle vit encore des auto-da-fé, et le XIXe des inquisiteurs ; mais ces derniers, il faut le dire à la gloire de notre époque, n'en avaient que le titre, et n'étaient que d'horribles ombres du passé ; et d'ailleurs, à cette époque, il fallait être en Espagne pour en supporter même l'ombre.

(10) Il n'est besoin que d'un seul exemple entre mille, pour donner une idée de l'ignorance superstitieuse des inquisiteurs d'Espagne : « Un commissaire de l'inquisition voulant s'assurer de la vérité des faits par sa propre expérience, fit venir une vieille sorcière, lui promit sa grâce, à condition qu'elle ferait devant lui toutes ses opérations de sorcellerie, et lui permit de s'échapper pendant son travail, si elle en avait le pouvoir. La vieille ayant accepté la proposition, demanda la boîte d'onguent qu'on avait trouvé sur elle, et monta avec le commissaire dans une tour, où elle se plaça avec lui devant une fenêtre. Elle commença, à la vue d'un grand nombre de personnes, par se mettre de son onguent dans la paume de la main gauche, au poignet, au nœud du coude, sous le bras, dans l'aine et au côté gauche ; ensuite elle dit d'une voix très-forte : *Es-tu là ?* Tous les spectateurs entendirent dans les airs une voix qui répondit : *Oui, me voici.* La femme alors se mit à descendre le long de la tour, la tête en bas, en se servant de ses pieds et de ses mains à la manière des lé-

zards ; arrivée au milieu de la hauteur, elle prit son vol dans l'air, devant les assistants, qui ne cessèrent de la voir que lorsqu'elle eut dépassé l'horizon.

Dans l'étonnement où ce prodige avait plongé tout le monde, le commissaire fit publier qu'il accorderait une somme d'argent considérable à quiconque lui ramènerait la sorcière. Elle fut arrêtée par des bergers, qui la lui présentèrent au bout de deux jours. Le commissaire lui demanda pourquoi elle n'avait pas volé assez loin pour échapper à ceux qui la cherchaient. A quoi elle répondit que son maître n'avait voulu la transporter qu'à la distance de trois lieues, et qu'il l'avait laissée dans le champ où les bergers l'avaient rencontrée....

Cette expérience ayant convaincu le commissaire que cette malheureuse était *réellement* une sorcière, il fit livrer à l'inquisition plus de cent cinquante autres femmes de la même secte, que le Saint-Office condamna sérieusement comme magiciennes. »

Il n'est pas nécessaire de prévenir nos lecteurs que ce sont des historiens espagnols contemporains qui parlent....

(11) Il l'a été cependant, comme nous l'avons vu par M. de Maistre. Nous attacherions plus d'importance aux assertions du brillant écrivain, s'il n'avançait le plus gravement du monde 1° *que l'inquisition était avant tout juste et miséricordieuse, et qu'elle n'est coupable que d'un excès d'indulgence ;* 2° *qu'à elle seule appartient le bonheur dont a joui l'Espagne au XVIe siècle....*

(12) P. Tiepolo, 1576, cité par Ranke.

(13) L. Ranke, *Histoire de la Papauté*, t. 2.

(14) D'après un titre conservé dans la commune de Montigny-le-Roi, le curé avait le droit de dire la messe en bottes, deux pistolets sur l'autel, à ses côtés deux dogues enchaînés, et de plus, à la porte de l'église, un cheval préparé pour la chasse à cor et à cris.

(AMANTON, *Annuaire de la Côte-d'Or.*)

(15) *V.* les conciles du XVe siècle ; *Historia et reformatio universitatis ; Sermones Menoti ; Chroniques* de Jean de Troyes ; *le Grand coustumier*, Montfaucon ; *Monuments de la Monarchie française ; Gallia christiana ;* D. Vcissette, *Hist. du Languedoc*, etc., etc., etc.

(16) *V.* le *Purgatoire*, chap. X.

(17) *V.* le *Purgat.*, chap. X et XX.

(18) Fontana.

(19) *V.* les hist. de Nismes, de Montauban, de Genève, etc. *V.* aussi les sermonaires protestants au temps de Henri IV, l'*Hist. des Français au XVe siècle* par Alexis Monteil, etc.

(20) *V.* le *Journal de Henri IV*, Montfaucon ; *Gallia christiana*, Péréfixe, etc.

(21) L. de Carné.

(22) Il n'était pas rare en effet, à cette époque, de voir les questions les plus

ardues résolues dans les plus bourgeoises, dans les moins savantes réunions. Tous, depuis l'écolier jusqu'au professeur, depuis l'artisan jusqu'au prince, méditaient sur le libre arbitre et la grâce, et remuaient dans ses profondeurs le mode de l'action divine sur l'humanité et les rapports de l'homme avec son Dieu. Des questions que Platon n'entrevoyait qu'à travers un voile que ne remuait pas sans effroi le génie des Pères et des docteurs, étaient l'entretien habituel de la famille, le mobile de toutes les passions.

(23) Au Ve siècle, l'arianisme a été quelque chose de plus grand, de plus puissant, de mieux constitué surtout que ne l'est la réforme; au VIIe, la conquête musulmane débordait l'Europe catholique; au Xe, les courtisans faisaient les papes, et les seigneurs féodaux revêtaient la mître épiscopale; au XVe, Rome était l'asile de tous les vices et de tous les crimes; au commencement du XVIe, il paraissait évident que la France, les Pays-Bas, l'Allemagne entière avec la Hongrie et la Pologne allaient échapper au catholicisme; au XVIIIe, les prêtres, devant la philosophie confiante dans les progrès de la raison humaine, osaient à peine, du haut des chaires chrétiennes, confesser leur Dieu crucifié. Quelques années plus tard, les derniers vestiges de la foi étaient noyés dans le sang.... Et pourtant le vieux dogme est debout, écoutant sans émotion de prophétiques menaces, et sommant les doctrines diverses de se formuler, les hiérarchies nouvelles de produire leurs titres....

(L. de Carné)

(24) .... Église chrétienne, *catholique* ou *universelle*, parce qu'elle embrasse tous les temps et tous les lieux, qu'elle est une dans sa foi, dans sa morale et dans son culte, qu'elle est gouvernée par le même chef et ne porte le nom d'aucun pays ni d'aucun homme particulier.... Église fondée par Jésus-Christ lui-même, qui, avec ses Apôtres, en forma le premier noyau, et de laquelle, comme du grain de sénevé, devait sortir un grand arbre, qui, d'après les ordres de son divin fondateur, fut perpétuée par saint Pierre et les Apôtres, *qu'il envoya dans le monde comme son Père l'avait envoyé*, et qu'il chargea, non de distribuer des livres et d'en abandonner l'interprétation à chaque individu, mais d'*instruire tous les peuples de la terre, et de leur apprendre à garder tous ses commandements*, en leur adressant ces paroles mémorables: *Qui vous écoute m'écoute, qui vous rejette me rejette*, et il appela cette Église *son corps*, c'est-à-dire l'organe visible de son esprit....

(De Haller, *Hist. de la Réforme protestante dans la Suisse.*)

CHAPITRE HUITIÈME.

(1) L'établissement des compagnies de troupes régulières, par l'ordonnance de Charles VII, en 1444, fut une mesure politique et très populaire. On peut le regarder comme le premier exemple d'une armée permanente en Europe.

(HALLAM.)

(2) Les états-généraux ne furent convoqués que rarement sous Charles VI et Charles VII. Tous deux levèrent des impôts sans leur concours. Cependant on trouve, sous le dernier de ces princes, de fortes preuves que l'adhésion des représentants de la nation était encore jugée nécessaire pour la validité de toute ordonnance qui imposait une taxe générale, quoique la gravité des circonstances pût excuser des mesures arbitraires. C'est ainsi qu'en 1436, Charles VII déclare qu'il a renouvelé, *avec le consentement des trois ordres*, les aides qui avaient été précédemment abolies. L'édit important qui créa les *compagnies d'ordonnance* porte aussi qu'il a été fait de l'avis et du conseil des états généraux assemblés à Orléans. Il semble même résulter des termes employés dans le quarante et unième article de cet édit, que nul impôt ne pouvait être légalement établi sans ce consentement. Quelques écrivains ont prétendu que la taille perpétuelle, établie vers le même temps, fut réellement consentie par les états de 1439.

(*V*. Hallam, Boulainvilliers, Bréquigny, Guizot, et les ordonnances des rois de France.)

(3) Dans le principe, le parlement n'était qu'une simple cour ou tribunal de justice institué pour juger les procès suivant les lois. Là se bornait son pouvoir.

Avant Charles VI, chaque parlement était annuel, et ne tenait que deux sessions dans l'année, l'une à Pâques et l'autre à la Toussaint.

Les rois nommaient chaque année les juges qui devaient le composer.

Sous Charles VI, le parlement fut rendu permanent : à cette époque les juges commencèrent à jouir de leurs offices pendant tout le règne du prince qui les avait nommés, mais ils avaient besoin d'être confirmés par son successeur. — A la même époque, le parlement acquit le droit de présenter lui-même au roi les personnes qu'il désirait pour remplir les places qui venaient à vaquer.

Cette compagnie était considérée par ses lumières, et quoiqu'elle n'eût aucun

droit de prendre part à l'administration de l'État, les rois étaient dans l'usage d'appeler à leur conseil quelques-uns de ses principaux membres.

Ce qui augmenta beaucoup le lustre du parlement, fut l'usage que les rois suivirent, depuis Charles V, de venir, accompagnés des princes et des grands, y tenir les assemblées solennelles appelées *lits de justice*, dans lesquelles ils réglaient les affaires les plus importantes. Cet usage, en flattant la vanité des juges, leur inspira le désir de devenir hommes d'état.

Dans les circonstances où le jong du pouvoir absolu des rois paraissait trop dur, tous ceux qui en étaient victimes, privés de la protection des états généraux tombés en désuétude, tournèrent leurs regards vers le parlement, seul corps dont ils pouvaient attendre quelques secours; et ils l'invitèrent à se rendre le protecteur du peuple.

On vit des provinces y porter leurs protestations et leurs appels des ordonnances par lesquelles le gouvernement les surchargeait d'impôts arbitraires C'est ce que firent aussi la noblesse du Languedoc, en 1371, la comtesse de Valentinois, le sire de Tourny, et plusieurs barons, en 1383. L'université de Paris l'invita, en 1413, à faire des remontrances au roi, sur la mauvaise administration des finances.

Cette confiance dont le public honorait le parlement fit comprendre à tous ceux qui se disputaient l'autorité royale combien il leur serait avantageux de s'attacher cette compagnie. Les ministres la consultèrent sur les opérations qu'ils méditaient. Chaque parti qui occupa le ministère, désirant, pour s'y affermir, donner plus de crédit à ses ordonnances, prit l'habitude de les faire publier au parlement, et de les faire transcrire dans ses registres, afin de paraître avoir l'approbation de cette cour.

Telle fut l'origine de l'enregistrement; formalité dont le parlement abusa si fort dans la suite, qu'elle devint entre les rois et lui l'occasion des plus violents démêlés dont le dernier a donné naissance à la révolution.

(*V.* Mably, Thouret, etc.).

(4) Le roi Jean, disait en 1360 : si la bonne foi était bannie de la terre, on devrait la retrouver dans la bouche des rois... Louis XI changea cette belle maxime, et comme pour répondre au bon roi, il disait : « qui ne sait dissimuler, ne sait régner. — Si mon chapeau savait mon secret, je le brûlerais... » Il est douloureux d'avoir à appeler cela un progrès, mais l'Europe était trop vieille ou trop jeune pour supporter les résultats de la maxime du roi Jean.

(5) Louis XI est bien l'un des premiers souverains de l'Europe qui ait fait succéder la diplomatie à la force, mais il n'est pas le seul; le mouvement était général : « c'est au quinzième siècle, dit M. Guizot, que les relations des gouvernements entre eux ont commencé à devenir fréquentes, régulières, permanentes. Alors se sont formées pour la première fois ces grandes combinaisons d'alliance, soit pour la paix, soit pour la guerre, qui ont produit plus tard le système de l'équilibre. La diplomatie date, en Europe, du quinzième siècle.

En fait, vous voyez vers la fin de ce siècle les principales puissances du continent européen, les papes, les ducs de Milan, les Vénitiens, les empereurs d'Allemagne, les rois d'Espagne et les rois de France se rapprocher, négocier, s'entendre, s'unir, se balancer. Ainsi, au moment où Charles VIII fait son expédition pour aller conquérir le royaume de Naples, une grande ligue se noue contre lui entre l'Espagne, le pape et les Vénitiens. La ligue de Cambrai se forme quelques années plus tard (an 1508), contre les Vénitiens. La sainte ligue, dirigée contre Louis XII, succède en 1511 à la ligue de Cambrai ». Ce nouvel ordre de faits n'a pu qu'être favorable à la royauté et au développement de son pouvoir : la diplomatie, pour être bien conduite, veut une tête unique et forte.

(6) Dans l'espace d'un siècle, il s'écroula dix-sept maisons souveraines : les maisons de Foix, d'Arragon, d'Armagnac, de Châlons, de Milan, d'Urbin, de Reuil, d'Albret, des comtes palatins du Rhin, de Clèves, de Latour, de Valvin, de Visca, d'Est, de Rurick, de Tudor et de Jonzaque....

Il était donc dans la destinée de la noblesse de disparaître précisément, à cause de la part qu'elle prenait à la conduite des sociétés naissantes, comme si Dieu ne lui avait permis de donner la vie au peuple qu'en la perdant, ou comme s'il était dans les destinées de tout instrument de civilisation de se rompre nécessairement à l'œuvre. (A. Granier de Cassagnac.)

(7) *V.* le même auteur. — *V.* aussi Duclos, Cayx, etc.

(8) Les vieilles garanties nationales, et les usurpations postérieures de la féodalité, périssaient confondues au profit du pouvoir royal. Les états généraux, négligés, avaient cédé aux rois toute la puissance législative. Les justices royales avaient étouffé peu à peu les justices seigneuriales ; et les tentatives heureuses de Charles VII et de Louis XI, pour avoir de l'argent sans le concours des états, et une force armée permanente sans le concours des grands vassaux, avaient complété cette transformation d'un gouvernement presque démocratique dans l'origine, puis aristocratique, en monarchie pure et absolue. (Rabbe.)

(9) Louis XII convoqua les états généraux *une fois* (en 1506), et dans le seul but de s'autoriser de leur assentiment pour rompre le mariage de sa fille avec Charles de Luxembourg, et à violer un traité qui entraînait le démembrement du territoire.

(10) Louis s'attacha surtout à écarter du peuple le fardeau des impôts : il commença par abolir le droit de joyeux avénement, qui s'élevait à 300,000 fr., et la dixième partie des tailles. Il n'exigea pour toutes contributions que deux millions et demi environ, etc. (*V.* les mémoires du temps.)

(11) Henri II, affligé de la mort de Lachâtaigneraie, dont il avait autorisé le duel avec Jarnac, se décida enfin à abolir par un édit les combats judiciaires.

Deux autres duels eurent cependant lieu après cet édit. Cette coutume toute barbare avait autant de peine à se déraciner alors, que le simple duel en a aujourd'hui.

(*V.* Cayx, *Précis de l'Hist. de France*).

(12) *V.* le même auteur.

(13) *V.* Hume, Guizot, et surtout Hallam (*l'Europe au moyen âge*), dans lequel on trouvera de précieux détails sur la constitution anglaise du XV[e] au XVI[e] siècle.

(14) *V.* Marina.

(15) *H. a supplicado el reino a V. M. no se promulguen nuevas leges, ni en todo ni en parte las antiguas se alteren sin que sea por Cortes... y por ser de tanto importancia vuelve el reine a supplicarlo humilmente a V. M.*

(Teoria de las Cortès.)

(16) *V.* Marina, *Teoria de Las Cortès*, Hallam, Rabbe, etc.

(17) *V.* Guizot, Rabbe, Robertson et Hallam. *V.* aussi Coxe, Pfeffel, Schmidt, Putter et Struvius.

(18) Voyez Sismondi, *Histoire des républiques Italiennes*, Guicciardini, l'abbé Dubos, Scipione Ammirato, etc.

M. de Sismondi estime qu'il pouvait y avoir alors en Italie, sur dix-huit millions d'habitants, seize à dix-huit mille hommes jouissant des droits politiques; tandis qu'au XIV[e] siècle on en aurait peut être compté cent quatre-vingt mille, et qu'au XIII[e] siècle le nombre des citoyens aurait pu s'élever jusqu'à un million huit cent mille. La liberté n'était donc plus qu'un privilége, et les républiques Italiennes étaient devenues des aristocraties.

(19) Quelques états européens, et notamment la Pologne, pourraient échapper à cette exclusion : la Pologne, en effet, avait une constitution, mais les détails nous échappent, et comme nous l'avons déjà dit, notre œuvre, toute généralisatrice, ne les comporte pas. Voyez pour ce qui concerne ce peuple, à part entre tous les peuples du Nord, les œuvres de Dlugoss, Solignac, Contant d'Orville, Koch, Rulhière, Thiessé, etc., etc.

(20) *Cours d'histoire moderne*, professé en 1828, à la Sorbonne.

CHAPITRE NEUVIÈME.

(1) Michelet, *Mémoires de Luther.*

(2) *Maritagia recalefacta. V.* Luther et Ducange.

(3) Ducange.

(4) De Mayer, *Galerie du XVIe siècle.*

(5) Statuts synodaux de Troyes, *Forma sponsalium.*

(6) V. Bracton, Jonhson et Michelet.

(7) Il y est dit expressément que chacun des habitants pourra coucher avec sa femme la première nuit de ses noces *sans permission de l'évêque. V.* Laurière, t. 1.

(8) *Statuta eccles.* Meldens, cité par Michelet.

(9) *V.* les divers édits de Charles IX de 1563 à 1567.

(10) Entrapel et Rabelais, cités par Monteil.

(11) Eutrapel et Rabelais, cités par Monteil.

(12) *V.* les biographies et en particulier les *Heures du XVIe siècle.*

(13) A. Monteil, t. 3.

(14) La sorcellerie s'était aussi fait jour dans le peuple, qui, plus ignorant, imitait de bonne foi ce qu'il voyait dans les rangs plus élevés que les siens. Ainsi, des enchanteurs de bas étage lui vendaient du vent, de la pluie, des talismans, des philtres, etc., selon leurs besoins. La magie noire et blanche étaient en honneur dans toutes les classes de la société des XVe et XVIe siècles. On peut consulter, pour s'en convaincre, les traités de nécromancie de l'époque, et les divers ouvrages de sorcellerie dont le nombre est assez grand. Les typographies de quelques villes s'en occupent aussi sérieusement, celles de Troyes, Rouen, Arras, Provins, par exemple.

(15) V. les procès-verbaux des états provinciaux, les statuts de divers diocèses, les coutumes d'Amiens, du Maine, de Bretagne, de Touraine, de Vermandois, du Bourbonnais, etc., etc., le traité de la noblesse par Laroque, les notes recueillies par Al. Monteil, etc.

(16) *V.* Godefroy, André Lavigne et les historiens de Charles VII, Louis XI et Charles VIII.

(17) V. *les Honneurs de la cour*, par la vicomtesse de Furnes. Cette noble dame raconte de plus qu'à la mort du roi la reine de France ne peut sortir d'un an et ne doit voir pendant six semaines d'autre lumière que celle des lampes.

(18) *V.* l'édit du 7 juillet 1606 sur les *logements à la cour et suite du roi*, l'édit du 24 mars 1559 sur *le faict des vivres de la cour*, l'ordonnance du 12 janvier 1578 sur *les querelles* et l'*Histoire générale* de Daubigné, citée par A. Monteil.

Si monseigneur veut venir avec ses amis, les voisins devront lui donner bêtes qui volent et nagent, bêtes sauvages et privées, et on le traitera bien. On donnera au mulet de l'orge d'été, au faucon une poule, et au chien de chasse un pain ; aux levriers aussi on donnera du pain en suffisance, lorsqu'on l'emporte de table, et on devra donner aussi, pendant qu'on sera à table, foin et avoine en suffisance aux chevaux.... Et la femme du fermier fera coucher le seigneur de la cour sur un lit écorché (tout prêt) et sur des draps qui craquent (secs). Si mieux elle agit, mieux elle remercie. Le seigneur envoyé entrera à cheval avec quatre chevaux et demi (quatre chevaux et un mulet), avec cinq chevaux et demi (cinq hommes et un garçon) ; on lui préparera un lit écorché avec des draps qui craquent et un feu sans fumée. G. 258. Les seigneurs justiciers devront, la veille du jour d'assemblée, à l'heure du repas, se présenter avec deux hommes et demi, deux chevaux et demi, deux chiens et demi, et demander le repas ; s'il est prêt, ils descendront de cheval et boiront chopine ; si, au contraire, il ne l'est point, ils se retireront dans la première auberge, s'y feront préparer un repas, et ce repas, c'est la petite propriété (*das niedere eigenthum*) qui le paiera (année 1575). Ceci est pour l'Allemagne. *V.* Michelet, *Origine du Droit français*.

(19) *Description de l'isle des Hermaphrodites.*

(20) ... Et premièrement à François Clouet, peintre et valet de chambre dudit seigneur... à sçavoir vingt solz en plâtre, huile et pinceaulx pour mouler le visaige et effigie d'icelui deffeunct roy...douze livres dix sols pour vingt-cinq livres de cire blanche.... employée pour ladite effigie... quarante-huit solz pour six livres de céruse pour mettre avec la cire blanche. Roole des parties et sommes payées pour les obsèques et pompes funèbres du feu roy Henri II.... Au milieu du cœur fut mis la bière dudit feu seigneur sur trois trettaux... autour étaient seize gros cierges de cire blanche... Toute la dicte église entre les pilliers... innombrable quantité de cierges et luminaires... Services pendant plusieurs jours... Le lendemain mardy... à la fin de la messe... le cardinal de Bourbon et ses religieux vinrent devant la cave où devoit être inhumé ledit seigneur... Le corps dudit seigneur roy fut dévallé en ladicte cave... Le corps ainsy dévallé, Normandie, le plus ancien roy d'armes, appela à haute voix... Monseigneur de Sedan, apportez votre enseigne, ce qu'il fit... la mit bas et dans la cave... etc. des autres... Monseigneur d'Annebaud, apportez la bannière de France, ce qu'il fit, et fut mise en bas en ladite cave... Le roy d'armes cria par trois fois le roy est mort... et après vive le roy, répété par tous les roys d'armes... (Pompe funèbre de François Ier.)

(21) V. la Bibliothèque française de Goujet et les Contes d'Eutrapel, cités par Al. Monteil.

(22) Léop. Ranke, d'après les chroniques des XIV et XVe siècles.

(23) V. les Mémoires de Bassompierre, de Sully, de Francion, etc. — Les contrats se scellaient alors par un baiser : *Moi Isambert, j'accorde de mes biens ce qui a été donné à la sainte Vierge et à saint Cyprien, sans abandonner cependant tout droit seigneurial ; j'ai promis en baisant le crucifix dans l'église de Saint-Just, et j'ai confirmé cette promesse par un baiser.*

(24) V. les mémoires du temps et les Contes d'Eutrapel.

(25) Les gens âgés, dit M. Monteil, peuvent se souvenir de cette phrase (qui s'était conservée jusqu'au XVIIIe siècle) de la part du bourreau, qu'on reconnaissait alors à la potence et à l'échelle brodée qu'il portait sur son habit. Le bourreau, à cette époque, était beaucoup plus en contact avec la population qu'il ne l'est aujourd'hui.

(26) V. les mémoires du temps et les Contes d'Eutrapel.

(27) V. les Mémoires de Francion et le Recueil des proverbes.

(28) V. les Mémoires de Francion. V. aussi l'Ile des Hermaphrodites et la Confession de Sancy.

(29) Ordonnance signée à Saint-Germain-en-Laye, juillet 1534, renouvelée en 1561.

(30) V. l'*Histoire de Paris*, par Félibien et Lobineau. V. aussi les registres du Parlement, 1526, 1558, 1598.

(31) V. le *Journal de Henri III et Henri IV*, l'ordonnance de Blois, 1579, concernant la justice, les Mémoires de d'Aubigné, etc.

(32) V. Hugo, *Notre-Dame de Paris.*

(33) Michelet, *Origine du Droit francais.*

(34) J. d'Auton, cité par Michelet.

(35) Année 1449.

(36) Michelet, *Origine du Droit : La femme qui dira vilenie à autre, si comme de putage, paiera, ou elle portera la pierre, toute nue an sa chemise, à la procession, et cele la poindra après, an la nage d'un aguillon.* (CARPENTIER.)

(37) Le duel judiciaire était cependant fort rare à cette époque, et fort remarqué par les historiens comme des événements singuliers, même chez les gentilshommes, parmi lesquels ils étaient si communs. On en trouve quelques exemples dans Monstrelet, Martin Dubelloy, Lauriere, etc.

(38) V. les ordonnances de 1514, 1534, 1550 et 1586, relatives aux genres d'armes citées par Monteil. *V.* aussi les œuvres de Brantôme et de Jean de Caurre.

(39) V. Hugo, *Notre-Dame de Paris.*

(40) *Idem, idem.*

(41) V. Ruffi, Depping, etc.

(42) Voy. le *Natalitium fidei*, lib. 3. — *De rebus Emmanuelis*, etc.

(43) *Declaratio et limitatio constitutionis Pauli IV.* — Voy. le *Bullarium magnum romanum.*

(44) De Thou, *Hist. universelle*, t. 1. — A cette même époque on enterrait les animaux à l'égal des hommes. On lit dans Baluze une singulière formule pour rappeler la reine d'un essaim d'abeilles : *Je t'adjure*, lui criait-on solennellement, *toi mère des abeilles, au nom de Dieu, Roi du ciel, et du rédempteur, fils de Dieu, je t'adjure de ne voler loin ni haut, mais de revenir au plus vite à ton arbre. Là, tu te placeras avec toute ta lignée ou tes compagnes. J'ai là un bon vase bien préparé où vous travaillerez au nom du Seigneur.* — *Adjuro te, mater aviorum*...etc. — Les anguilles du lac Léman, les papillons de Saluces, les sangsues de Berne, jouent aussi un grand rôle dans les fastes de la justice criminelle en Suisse.

(45) Harrison, *Descript. of Brit.*

(46) Pfeffel.

(47) Voy, Æneas Sylvius *de moribus germanorum*, Hallam, etc.

(48) Voy. Rulhière, Klapproth, Lévesque, Depping, Rabbe, etc.

(49) Nous dirons à ceux de nos lecteurs que ce sujet intéresserait plus particulièrement, qu'indépendamment des ouvrages de science et d'histoire qu'on peut consulter pour connaître les mœurs des XVe et XVIe siècles, il est des ouvrages moins sérieux, mais d'un grand mérite, qui peignent admirablement cette époque : ainsi, *Gilblas* pour l'Espagne, *le Château de Kenilwort* pour l'Angleterre, *i Promessi sposi* pour l'Italie, *Quentin Durward*, et *Notre-Dame de Paris* pour la France, etc. Quant à Voltaire, qui a fait un ouvrage spécial sur l'*Esprit et les mœurs des nations*, on ne trouve rien chez lui.

CHAPITRE DIXIÈME.

(1) Voici le tableau des diverses académies fondées pendant le cours des XVe et XVIe siècles, avec la date de leur création.

Turin	1405
Aix	1409
Ingolstadt	1410
Leipsick	1410
Saint-André, en Écosse	1411
Louvain	1420
Dôle	1425
Poitiers	1418 et 1431
Bordeaux	1440
Besançon	1450
Caen	1452
Glascow	1453
Valence, en Dauphiné	1454
Bâle	1459
Fribourg	1460
Bude	1465
Bourges	1466
Tubingue	1477
Upsal . . . réformée en	1477
Aberdeen	1477
Copenhague	1478
Palma	1483

Au XVIe siècle, l'électeur de Saxe, Frédéric-le-Sage, fonda l'université de Wittemberg, en 1502; l'électeur de Brandebourg, Joachim, fonda celle de Francfort sur l'Oder; le cardinal Ximénès établit en Espagne l'université d'Alcala (1517); Charles-Quint fonda celle de Séville (1521), celle de Compostelle (1532), celle d'Oviedo (1536), celle de Grenade (1537), et celle de Tortose (1540). L'université de Strasbourg fut fondée, en 1538, par le sénat de cette ville. Le roi de Danemarck, Frédéric 1er, fonda celle de Copenhague (1539), tandis que le pape, Paul III, fondait celle de Macerata, dans la marche d'Ancône. Albert 1er fonda celle de Kœnigsberg, en 1544. Le roi de Portugal, Jean III, avait fondé celle de Coïmbre, en 1541. Cosme II dota Florence d'une

université (1546); le cardinal de Lorraine en donna une à la ville de Rheims (1547), au moment où Jacques VI réorganisait celle de Glascow. Charles-Quint, qui en avait tant fondé en Espagne, en fonda une en Sicile, à Messine (1548); trois ans plus tard il transporta les connaissances européennes dans le Nouveau-Monde par l'établissement des universités de Mexico et de Lima.

En France, depuis Philippe-Auguste, l'université jouissait de nombreux privilèges, et entr'autres de celui de ne point relever de la justice séculière dans les causes criminelles. Ce privilége était si cher à l'université, qu'elle le défendit en toute occasion, et par tous les moyens qui étaient en son pouvoir. En 1304, elle cesse ses leçons pour obtenir vengeance du prévôt de Paris, qui avait condamné à mort et fait exécuter un de ses membres. En 1381, elle accusa, devant l'évêque de Paris, Hugues Aubriot, aussi prévôt, et dont le crime était d'avoir fait emprisonner des écoliers. En 1407, le sire de Tignonville, également prévôt, avait fait arrêter deux écoliers, coupables des plus grands forfaits; il avait eu, avant de les faire juger, la précaution d'offrir de les remettre à la justice de l'université; elle répondit qu'elle désavouait de pareils membres : ils furent pendus. Jean-Sans-Peur, qui en voulait au sire de Tignonville pour ses actives recherches au sujet du meurtre du duc d'Orléans, excita si bien contre lui ses partisans dans l'université, qu'elle ordonna la cessation des études et des sermons, alla trouver le roi en corps, demanda vengeance au sire de Tignonville, et menaçant, si elle lui était refusée, de quitter Paris. Le roi céda, Tignonville fut destitué et condamné à des excuses; il s'acquitta de ce dernier devoir d'une façon assez ironique :

« Messeigneurs, dit-il, outre le pardon que vous m'accordez je vous ai grande obligation; car lorsque vous m'avez attaqué, je me tins pour assuré d'être mis hors de mon état; mais je craignais qu'il ne vous vînt aussi en idée de conclure à ce que je fusse marié, et je suis bien certain que si une fois vous eussiez mis cette conclusion en avant, il aurait fallu, bon gré, mal gré, me marier par votre grâce; vous avez bien voulu m'exempter de cette rigueur, ce dont je vous remercie très-humblement ».

Ce n'était pas, au reste, pour ce seul privilége que l'université combattait à coup de cessation de sermons et d'études; elle les défendait tous ainsi, et ses prétentions en ce genre étaient si multipliées, et souvent si insoutenables, qu'elle fut fréquemment obligée de recourir à ce moyen extrême. Il lui réussit long-temps; chacun tremblait devant cette interdiction, et elle finissait toujours par arriver à ses fins. Le premier échec qu'elle reçut fut de la part des Anglais, au moment où Paris leur appartenait; l'université réclama contre des impôts que, malgré son droit reconnu, on voulait lui imposer. Loin d'écouter ces doléances, le roi Henri la fit taire, et la menaça de prison. Cette défaite fut suivie de plusieurs autres. L'université avait la prétention de n'être jugée, dans toutes ses contestations, que par le roi; elle récusait la juridiction du parlement : « car, disaient les écrivains du XVe siècle, la cour de parlement est

sœur de l'université, et non sa maîtresse ». Cependant, en 1446, et malgré toutes ses plaintes, Charles VII lui donna le parlement pour juge, « parce que, dit-il, les grandes et hautes affaires de notre royaume, en quoi nous sommes continuellement occupés, ne nous permettent pas de vaquer ni entendre en notre personne, ouïr, discuter et décider des querelles, causes, négoces et questions de notre fille l'université de Paris, ni des suppôts d'icelle; et que de moult plus grandes choses que celle de ladite université, notre dite cour de parlement connait, décide et détermine de jour en jour ». Louis XII ayant rendu, en 1498, une ordonnance qui réduisait à la durée des études, les priviléges scolastiques, et mettait des bornes au droit des membres de l'université de n'être jugés qu'à Paris, l'université fit cesser les classes et les sermons, en chargeant les prédicateurs de notifier au peuple sa résolution, et de la peindre comme opprimée. Tout Paris fut dans l'agitation; on redoutait l'issue d'une querelle que pouvait rendre sanglante le grand nombre des membres de l'université; en 1461, il s'élevait à plus de 25,000. Louis XII ne fléchit pas devant cette crainte; il s'avança à la tête de sa maison militaire; l'université lui envoya à Corbeil une députatian; elle fut fort mal reçue. Le cardinal d'Amboise dit à ceux qui la composaient, qu'ils mériteraient une punition exemplaire, s'ils n'avaient affaire à un maître qui aimait à pardonner : « Retournez, ajouta-t-il, vers ceux qui vous ont envoyés; faites que tout rentre dans le devoir; effacez par une conduite irréprochable, le souvenir de votre faute, et ne craignez point après cela de manquer de priviléges ». Le roi les traita encore plus mal : « Allez, dit-il, et saluez de ma part les honnêtes gens qui sont parmi vous, car pour les mauvais je n'en tiens aucun compte, ils m'ont taxé moi-même dans leurs sermons... Ah! je les enverrai bien prêcher ailleurs ». Il tint parole, se rendit à Paris, traversa le quartier de l'université à la tête de ses gentilshommes et de ses gardes, armés de toutes pièces et la lance en arrêt, et alla dans cet appareil au parlement, où il ordonna une nouvelle publication de l'ordonnance. L'université céda, et céda pour toujours.

(Voir les diverses histoires de l'université).

(2) Voyez Filon, *Histoire de l'Europe au seizième siècle.*

(3)... Au surplus, le scolasticisme n'avait pas été inutile, il avait comblé une lacune. Il avait jeté un pont quelconque entre les derniers restes des études anciennes et cette heureuse restauration des sciences, qui a opéré celle de la religion. Si le scolaticisme fut d'abord un champ aride et stérile, s'il eut trop de théories, de subtilités, trop peu de vie et de force, il s'enrichit et se fortifia pourtant à mesure que l'étude des langues fit des progrès; à mesure que celle de la géographie, de l'histoire, des sciences naturelles, des mathématiques et du droit féconda les esprits. En effet, la philosophie n'est pas demeurée stationnaire pendant ces siècles, et la théologie a fait quelques pas. Après l'immense développement que les études ont reçu dans les derniers temps, les scolastiques offrent peu de ressources à notre âge; mais leurs ouvrages furent utiles à ceux

auxquels ils étaient destinés. Ils ont exercé les facultés de l'intelligence d'une manière remarquable, digne d'admiration. Ils ont rempli une autre destinée : au milieu de cette littérature populaire si frivole, si licencieuse et si profondément corruptrice, ils ont offert aux esprits un aliment noble et grave. Dans une société où le pouvoir matériel, les forces brutes dominaient presque exclusivement, ils sont venus en appeler à l'intelligence, au spiritualisme...

(MATTER, *Histoire universelle de l'Eglise*).

(4) Patrizzi estime qu'au commencement du XVIe siècle, il avait été écrit plus de douze mille volumes sur la philosophie d'Aristote. L'un d'eux y trouve jusqu'aux sacrements, qu'un autre non moins fou cherche. . . . dans les Métamorphoses d'Ovide.

(5) V. les chapitres précédents, relatifs à la réforme.

(6) J. Bruno renouvela *la cabbale*, science *merveilleuse*, venue de Raymond Lulle. Il fut traduit au tribunal de l'inquisition, condamné comme hérétique, et brûlé le 17 février 1600.

(7) Ramus fut assassiné comme hérétique à la Saint-Barthélemy. Un de ses adversaires en philosophie l'indiqua aux assassins. Pierre la Ramée, fils d'un berger picard, avait gardé les troupeaux ; devenu domestique à l'Université de Paris, il apprit sans maître les langues antiques, et, s'apercevant de la stérilité de la science enseignée, il leva l'étendard contre Aristote. Ramus, dit un critique, fut le précurseur de Descartes : il brisa tous les liens d'une logique pédantesque. Il ne refait pas l'esprit humain comme Descartes, mais il refait le raisonnement, et la raison peut travailler désormais sans craindre que l'instrument trahisse ses efforts. Ramus, en émancipant la logique, fit pour la philosophie ce que l'inventeur des telescopes fit pour l'astronomie : il ne découvrit rien, mais il prépara toutes les découvertes à venir.

(8) Une bulle de Leon X, et le concile de Latran, condamnèrent ces doctrines en 1513.

(9) On peut avancer, ajoute Buhle, que les Lettres d'Ulric et l'Éloge de la folie d'Érasme furent les ouvrages qui nuisirent le plus à l'autorité papale.

(10) V. Matter, Filon, Tennemann, Buhle, Cousin, Laurent, G. Arnoult, Dugald Steward, etc., etc.

(11) Montaigne, dit Pasquier, demeura trois jours entiers plein d'entendement, mais sans pouvoir parler ; et comme il sentait sa fin approcher, il pria par un bulletin sa femme d'avertir quelques voisins, afin de prendre congé d'eux. Quant ils furent arrivés, il fit dire la messe dans sa chambre, et, au moment de l'élévation, le pauvre gentilhomme s'étant soulevé comme il put sur son lit, les mains jointes, il expira dans cet acte de piété le 13 septembre 1592. Ce qui fut, ajoute Pasquier, un beau miroir de l'intérieur de son âme.

(12) Ainsi, ajoute le jeune et déjà célèbre historien auquel nous empruntons ces dernières paroles, soit que nous mettions la France en rapport avec les états voisins, soit que nous la considérions en elle-même, nous retrouvons par-

tout la loi du progrès. Cette loi domine notre histoire, elle en est comme le lien nécessaire. Essayez de vous y soustraire, et nos annales, si belles et si dramatiques, ne sont plus qu'une énigme indéchiffrable, ou des lambeaux de chroniques arides. Bientôt vous ne rencontrerez plus dans nos précieux mémoires, dans nos nombreuses collections, dans nos vastes archives, qu'une lettre morte; tant il est vrai que ce qui fait la vie de ces grands répertoires, c'est la foi au progrès. (GERMAIN.)

(13) V. Sismondi, *Hist. des Français*, et Villemain, *Cours de Littérature de* 1830.

(14) V. Sismondi. V. aussi *les Cent Nouvelles nouvelles*.

(15) Le *Roman de la Rose* était placé par Pasquier lui-même à côté de *la Divine comédie* du Dante! Aussi, pendant le XVe siècle, les imitateurs de cet ennuyeux ouvrage se succédèrent en grand nombre.

(16) Simonde de Sismondi.

(17) V. les œuvres de Villon, recueillies par Clément Marot, en 1533.

(18) V. de Thou, du Bellay, Blaise de Montluc, Lanoue et les autres mémoires du temps.

(19) Un jour un jeune poète italien, qui voulait faire un poëme épique, vint, en tremblant, demander conseil au chantre de Francus. Ronsard accueillit le jeune homme, et jeta un regard favorable sur ses essais. Voyez les caprices de la postérité! Il y avait là deux poètes épiques, l'un déjà grand et admiré, l'autre jeune et inconnu. C'est le plus jeune et le plus obscur qu'elle a choisi, et dont elle a conservé le nom en le changeant; car quand il vint voir Ronsard il ne se nommait encore que *Messer Torquato Tasso*, et depuis la France l'a appelé LE TASSE. (SAINT-MARC GIRARDIN.)

Malherbe devança pour Ronsard le jugement de la postérité; peut-être aussi y entrait-il un peu de jalousie contre un poète qui était presque son contemporain. Il avait effacé dans un exemplaire des poésies de Ronsard tous les vers qui lui paraissaient pauvres, et ce nombre augmentait tous les jours. Un ami lui ayant demandé s'il trouvait réellement bon ce qui n'était pas effacé: *Pas plus que le reste*, répondit-il, et de peur que la postérité ne le crût comme son ami, il effaça tout. Lorsqu'il trouvait quelque chose de défectueux dans ses vers en les lisant à ses amis, il s'arrêtait pour dire en riant: *Ici je Ronsardisais*... (V. la Biographie de Malherbe.)

(20) Contraire à ces resveurs dont la muse insolente,
Censurant les plus vieux, arrogamment se vante
De réformer les vers, non les tiens seulement,
Mais veulent déterrer les Grecs du monument,
Les Latins, les Hébreux, et toute l'antiquaille,
Et leur dire à leur nez qu'ils n'ont rien fait qui vaille.
Ronsard en son mestier n'était qu'un apprentif,
Il avait le cerveau fantastique et rétif:

Desportes n'est pas net ; du Bellay trop facile :
Belleau ne parle pas comme on parle à la ville ;
Il a des mots hargneux, bouffis et relevez,
Qui du peuple aujourd'huy ne sont pas approuvez.
Comment! il nous faut donq, pour faire une œuvre grande,
Qui de la calomnie et du temps se deffende,
Qui trouve quelque place entre les bons autheurs,
Parler comme à sainct Jean parlent les crocheteurs !

(RÉGNIER.)

(21) Parmi ces rimeurs *à la suite*, il est cependant juste d'en distinguer quelques-uns : Dubartas, par exemple, qui eut une réputation *momentanée* égale à celle de Marot et de Ronsard. Ses œuvres poétiques, si parfaitement oubliées aujourd'hui, eurent six éditions. Puis ce Desportes, auquel la langue, alors en grand travail, doit le joli mot *pudeur*, qui a remplacé ce vilain mot *vergogne ;* Desportes, qui eût été Parny s'il eût vécu deux siècles plus tard, et que, au rebours de Dubartas, on n'apprécia pas assez. Nous ne citerons en preuve que les six vers suivans :

. . . Que de plaisir de voir deux colombelles
Bec contre bec, en agitant leurs ailes,
Mille baisers se donner tour à tour,
Puis, tout ravi de leur grâce naïve,
Dormir au frais d'une source d'eau vive
Dont le doux bruit semble parler d'amour.

(22) La liste des auteurs de mémoires serait longue encore ; nous nous bornons aux principaux, à ceux dont la lecture si attrayante résume ce XVIe siècle si fertile en évènements de tout genre et en passions de toute sorte. Dans ces mémoires particuliers que leurs auteurs écrivirent, non pour briller parmi les gens de lettres, mais pour exprimer vivement et perpétuer leurs passions, leur caractère s'imprime avec cette force qui, sous les rides même du style, comme le dit Montaigne, nous frappe et nous émeut encore. Chacun de ces acteurs d'une scène sanglante se replie sur lui-même pour se défendre, s'excuser, s'expliquer, combattre les opinions adverses, raconter ses périls, développer ses raisons, peindre ce qu'il a vu, ce qu'il a osé, ce qu'il a souffert. Notre nation, par son penchant à raconter et son humeur un peu vaine, semblait prédestinée à produire les meilleurs mémoires historiques.

(23) V. les Mémoires de Comines et l'*Hist. de la Révolution française* de M. Mignet.

(24) V. Chasles, Saint-Marc Girardin, Villemain et Barante.

(25) Cujas est le plus célèbre des jurisconsultes de ces deux siècles, mais il n'est pas le seul célèbre. François Ier, qui voulait doter la France de la civilisation italienne, attira dans ses états le célèbre Alciat, et lui donna une chaire

dans l'université de Bourges. Mais la France possédait déjà des jurisconsultes. Dès le commencement du XVIe siècle, Budé commenta les Pandectes; bientôt Charles Dumoulin publia ses savants ouvrages, et Cujas parut, celui de tous les modernes qui a pénétré le plus avant dans l'esprit du droit romain. Godefroy, de Paris, composa plusieurs traités remarquables sur le droit civil et sur le droit public. « Tel advocat, dit Pasquier, contrefait parfois le sçavant, qui ne reluit que de la plume de Godefroy. »

(26) Ce n'était pas là en effet le caractère général, mais on ne peut pas dire cependant que dans Rabelais, le type et le modèle de l'époque, on trouve souvent de l'obscurité dans les paroles et de l'irréligion dans les pensées : ses coups portent parfois plus haut que ceux de Luther. . . et, par exemple, quand pour donner une idée de la généalogie de Pentagruel, il parodie celle de Jésus-Christ.

(27) A mesure que nous avançons, et que notre cadre s'agrandit, nous ne pouvons parler avec détail même des hommes les plus illustres. Montaigne est de ce nombre. Si nous eussions pu dire toute notre opinion sur son compte, nous aurions essayé de prouver que cet homme qui condamne toute innovation en innovant, qui doute en affirmant, qui croit nous dédommager de l'immobilité à laquelle il nous condamne par je ne sais quelle liberté intérieure, parfaite, égoïste, n'est le représentant d'aucune opinion dominante de l'époque. Il n'est que lui. Disons avec un judicieux critique, qu'en vérité l'âme serait un triste bienfait de la Providence, si égoïste et indifférente comme la fait Montaigne, elle s'occupait de ses pensées, jusqu'à négliger ses actions. Elle manque à ses destinées, quand elle renonce à la société, quand elle se renferme en elle-même pour jouir solitairement de sa liberté et de son intelligence. Dieu nous l'a donnée pour animer le monde et pour travailler à l'œuvre de la civilisation. La liberté philosophique n'est sainte et respectable qu'autant qu'elle est la mère et la nourrice de la liberté religieuse et de la liberté politique, qu'autant qu'elle vit pour leur rappeler sans cesse leur légitimité, et les affermir quand elles chancellent.

Charron, cet *autre* ami de Montaigne, héritier de ses armoiries et de ses doctrines, se contenta de reproduire systématiquement et d'exagérer avec méthode les pensées que son maître avait émises sous la forme plus habilement modeste du soupçon et du doute. Montaigne avait montré le ridicule du dogmatisme; Charron dogmatisa le sceptiscisme; l'un disait en riant *que sais-je?* l'autre affirmait qu'il ne savait rien. La vérité des religions, l'autorité de l'Église, la certitude de la morale même, furent attaquées par Charron : il poussa jusqu'à l'abnégation de toute règle, l'indépendance des idées que lui avait enseignée Montaigne.

(28) Ce sont les états de la ligue qui font l'action principale de la *satyre Ménippée*, ce sont ses orateurs qui en sont les personnages : l'archevêque de Lyon représente l'ambition épiscopale, Mayence l'égoïsme des princes ; sous

les traits de chaque acteur, se trouve peinte une des passions de l'humanité. Chacun a une part de vérité contemporaine qui marque sa date et son nom, et une part de vérité abstraite et philosophique qui lui donne quelque chose d'éternel. C'est par là que la Ménippée est autre chose qu'un admirable pamphlet, car les pamphlets ne peignent des gens que le costume et les dehors. La *Ménippée*, qui est une comédie, perce jusqu'à l'homme, et sous ses ridicules du jour, elle montre et fait ressortir les passions éternelles de notre nature. — Les passages les plus beaux de la Ménippée sont attribués à P. Pithou, jurisconsulte; l'idée première qui transforme en deux charlatans le parti de Lorraine et celui d'Espagne appartient à Pierre-le-Roy, chanoine. Parmi les autres auteurs, l'un S. Gillet, était conseiller-clerc au parlement, l'autre N. Rapin, était prévôt de la connétablie. De simples poètes assistaient aussi parfois à la réunion qui avait lieu d'ordinaire chez le chanoine Leroy.

(29) Rabelais poussa si loin l'ironie, qu'il eût pu s'en trouver mal; aussi se donnait-il une peine infinie pour déguiser la pensée sous des bouffonneries presqu'absurdes, mais en même temps il avait soin d'arranger les choses de façon à ce qu'on ne pût se méprendre sur ses intentions : « Posé le cas, dit-il, dans son prologue de Gargantua, posé le cas que, au sens littéral, vous trouvez matière assez joyeuse, toutesfois pas demourer là ne fault; ains à plus hault sens interpréter ce que par adventure cuydiez dict en gayeté de cueur... Veistez-vous oncques chien rencontrant quelque os medulaire? C'est, comme dict Platon, la beste du monde plus philosophe. Si veu l'avez, vous avez peu noter de quelle dévotion il le guette, de quel soing il le guarde, de quelle ferveur il le tient, de quelle prudence il l'entomne, de quelle affliction il le brise, et de quelle diligence il le sugce. Qui l'induict à ce faire? Quel est l'espoir de son estude? Quel bien prétend-il? Rien plus que ung peu de mouelle ».

Rabelais, auquel nous regrettons de ne pouvoir donner plus de place dans cette revue du XVIe siècle, est ainsi jugé par un de nos plus spirituels critiques : « Quel est ce personnage étrange, à demi homme, à demi brute, comme le caliban de l'auteur anglais? Quelle bacchanale l'environne et le suit? Des géants, des nains difformes, se pressent autour du char qui le porte; ils traînent des objets révérés avec de longs éclats de rire; leurs jeux obscènes effraient les regards; et la diversité de leurs costumes, l'audace de leur verve, la singularité des masques qu'ils empruntent et qu'ils déposent, répandent une contagieuse gaîté. Voyez le roi de ces saturnales, le père de cette troupe folâtre, fille de la folie et de la débauche; monté sur un chariot dont la forme rappelle la cuve de nos vendanges; revêtu du froc, l'œil animé, appuyé sur les faciles compagnes de ses plaisirs et suspendant à sa marotte la couronne des rois, le rabat du prêtre, le cordon du moine et l'écritoire des pédants? Merveilleux assemblage! Impitoyable et hardi railleur! il passe devant les palais et les auberges, se moquant avec une égale licence des monarques et des paysans du Bas-Poitou, confondant la carte de l'Europe avec celle de la Touraine; raillant

à la fois le vainqueur de Marignan, celui de Pavie, et le tavernier de son village. Dans son incroyable insolence, le curé *Rabelais* raille non-seulement les moines, les capucins, les *évégôts*, les *cardingôts*, mais le pape lui-même, mais les mystères de la religion : et le bûcher qui dévore Servet, prêchant l'unité de Dieu, s'éteint pour cet homme qui, de toutes les puissances du ciel et de la terre, ne respecte jamais que *la dive* bouteille et sa quintessence sacrée ».

Ce fou cynique dont nous admirerons bientôt la raison profonde, était un cordelier tourangeau, d'une vive imagination, d'une mémoire prodigieuse, de mœurs peu orthodoxes ; tour à tour bénédictin, chanoine, curé, docteur en l'art d'Hippocrate, commentateur savant, bouffon de ses malades, et médecin de ses ouailles. Inexorable pour les travers nombreux de son temps, dès qu'il aperçoit un ridicule, il l'attaque ; et la guerre à outrance qu'il livre à son siècle est son unique pensée. Puérile, grossier, d'une liberté sans bornes, il pousse jusqu'au délire les priviléges de la bouffonnerie. Dans ses écrits s'entre-choquent et se confondent la vérité, la fiction, la licence, l'allégorie, la satire ; des allusions obscures, des contes vulgaires; des inventions heureuses, inconcevables, insensées. Frappé de la confusion et des contrastes de son siècle, il en reproduit toujours les folies, en augmentant leur désordre ; et comme il veut échapper à la vengeance de ceux qu'il frappe, il prend pour égide des formes et un style si grotesque, que l'ivresse semble en dicter les propos et en guider la marche. En vain les commentateurs ont essayé d'éclaircir et de débrouiller ce chaos, d'où jaillissent encore de nombreux rayons de lumière. Rabelais n'a voulu que railler les institutions, les mœurs, les idées : s'il portait des coups au hazard, ses atteintes étaient profondes. Il n'y a, chez lui, que satire et parodie. Le plan même de ses fictions est burlesquement imité des romans de chevalerie, alors en vogue. Étrange divertissement qu'il se donne, où tout lui est bon, où tout lui sert, pourvu qu'il alimente sa gaîté par le spectacle de la folie universelle ». (Ph. Chasles).

(30) Les lettres de Pasquier sont un des plus précieux monuments de l'histoire du XVIe siècle. Ce sont de véritables mémoires où perce la plus grande sagacité, aidée d'une parfaite connaissance des faits. Bodin a laissé deux traités méthodiques : l'un, surtout, sur la *république*, est fort estimé, bien qu'il se ressente de l'esprit rêveur et incertain de son auteur.

(31) Certes, il faudrait admettre que tous les événements de l'histoire se développent au hazard, sans intervention d'une puissance supérieure qui règle les destinées de l'homme, ou bien reconnaître dans ce fait là, entre tous les autres, et à un degré plus prononcé, l'action de la puissance providentielle. L'histoire a recueilli un certain nombre de mots de la Pucelle dans lesquels cette conviction profonde, imperturbable, se montre avec évidence.

(32) Voy. La Revue française, de novembre 1839. Voy. aussi Géruzez, *Histoire de l'éloquence aux* XVe et XVIe *siècles* ; Sismondi, *Histoire des Français*, t. 12, etc.

Nous donnons, pour faire connaître la manière de Menot, le texte d'un apologue tiré d'un de ses sermons sur la flatterie : Simiæ tenebant statum et habebant uxores et assessores : et aliquis *babouin* transivit : ô dicit dominus : et transitis sic sine faciendo honorem curiæ? Et de quo teneor vobis facere honorem : qui estis ita infectæ personæ et inhonestæ? et le *babouin fut empoigné*, et scinditur ejus cauda. O dicit dominus, o quam felix est qui est in curia vestra? Ecce hoc dicit vulpes, et statim data est ei cauda longa et tunica magna et autoritas faciendi quæcumque vellet. Sic eatis ad domum alicujus burgensis, domine Joannes : dicatis dominæ : ecce estis tam honesta. O domine Joannes vere portabitis l'*aumusse*, et portabitis caudam vulpis, *vive qui flatte*. Habebitis enim beneficium, nonne sic fit hodie. Si sit unus talis qui steterit in domo alicujus domini, vel forte servierit *à torcher* calceamenta filiorum et eos ducendum ad scholas, et quod bene scivit ludere de linguâ, laudando dominum : o apportebit eum habere beneficium, et sic bona domini distribuuntur! et quando est elevatus tunc neminem cognoscit; est superbus sicut unus magnus diabolus et sæpe dedignatur videre suos parentes et forte eos qui sunt in causâ quare talia bona habet ».

Au milieu de ce déluge de bouffonnerie on peut voir combien le récit est vivant et dramatique, et comme la satire et la morale y sont habilement enchassés.

(33) Voici le jugement d'Henri Estienne, sur nos sermonaires, dont il était presque contemporain : « Il sera plus expédient à mon advis, avant qu'entrer plus avant en ce propos, et discourir plus amplement du train de nostre siècle, s'informer de quel pied marchoyent nos prédécesseurs, je di ceux qui estoyent il y a soixante ou quatre vingts ans... A qui donc nous adresserons-nous pour faire telle enqueste? aux prescheurs qui estoient lors; et entr'autres pour la France, à père Olivier Maillard et frère Michel Ménot; pour l'Italie, à frère Michel Barelete, ou soit de Bareleta, lesquels combien qu'ils aient falsifié la doctrine chestienne par toutes sortes de songes et de reveries, et par plusieurs meschans propos, les uns provenans d'ignorance, les autres de pure malice, si est-ce toutesfois qu'ils se sont assez vaillamment escarmouchez contre les vices d'alors, comme on pourra cognoistre par ce qui s'ensuit... ».

(H. Estienne, *Apologie pour Hérodote*).

(34) Ce père Michel Ménot mourut en 1518, Olivier Maillard en 1502, et Raulin en 1514.

Nous ne nous étendrons pas davantage sur l'éloquence de la chaire, parce que nous avons eu souvent l'occasion de parler des plus célèbres prédicateurs de la réforme et que nous trouverons souvent celle de parler des orateurs étrangers, de Barlette surtout, qui était à cette époque le héros de la chaire italienne, ainsi que le constate le proverbe national : *qui nescit Barlettare nescit prædicare* !....

CHAPITRE ONZIÈME.

(1) Il y a des stances entièrement imitées, entr'autres la 28me et la 38me de Politien.

(2) *Voy.* Ginguené, Salfi et Villemain. — Disons ici comme M. Géruzez, et avec plus de vérité que lui, que M. Villemain a dérobé tous ceux qui devaient le suivre dans la même carrière, et ne leur a laissé d'autre ressource pour se défrayer que l'emprunt. Heureusement il leur est permis, sinon d'acquitter la dette qu'ils contractent, au moins de l'amortir par un aveu sincère et une vive admiration.

(3) Le Tasse lui-même a donné lieu à cette critique : madame de Staël ne disait-elle pas : « Quand on lit dans Le Tasse ces vers :

Chiama gli abitator dell' ombre eterne
Il rauco suon della tartarea tromba :
Treman le spazioze atre caverne,
E l'aer cieco a quel romor rimbomba ;

il n'est personne qui ne soit transporté d'admiration. Cependant, en examinant le sens de ces paroles, on n'y trouve rien de sublime : c'est comme grand musicien que Le Tasse vous fait trembler dans cette strophe ; et les beaux airs de Jomelli produiraient sur vous un effet à peu près semblable ».

(4) Chronologie des écrivains italiens des XVe et XVIe siècles : Sacchetti, mort en 1402 ; Laudivio, 1405 ; Villani, 1406 ; Bruni, 1444 ; Burchiello, 1448 ; Conti, 1449 ; Valla, 1457 ; Vegio, 1458 ; Aurispa, 1459 ; Bracciolini, 1459 ; Manetti, 1459 ; Guarino, 1460 ; Piccolomini, 1464 ; Corraro, 1465 ; Panormita, 1471 ; Pulci, 1480 ; Alberti, 1480 ; Platina, 1481 ; Filelfo, 1481 ; Tornabuoni, 1482, Giustiniani, 1489 ; Bellincioni, 1491 ; Médicis, 1492 ; Pic, 1494 ; Poliziano, 1494 ; Pulci, 1470 ; Bojardo, 1494 ; Aveugle, 1490 ; Roberto, 1495 ; Gabriele, 1490 ; Vinciguerra, 1495 ; Savonarola, 1498 ; Leto, 1498 ; Ficino, 1499 ; Masuccio, 1499 ; Aquilano, 1500 ; Verardi, 1500.

XVIe *siècle*. — Pontano, 1503 ; Landino, 1504 ; Sabellico, 1506 ; Niccola da, 1508 ; Spagnuoli, 1516 ; Léon X, 1521 ; Rucellai, 1526 ; Machiavelli, 1527 ; Martelli, 1527 ; Castiglione, 1529 ; Navagero, 1529 ; Porto, 1529 ; Sannazaro, 1530 Broccardo, 1531 ; Egidio, 1532 ; Ariosto, 1533 ; Accolti, 1534 ; Tarsia, 1538 ; Castaldi, 1536 ; Berni, 1536 ; Mauro, 1536 ; Guicciardini, 1540 ; Guidiccioni, 1541 ; Benivieni, 1542 ; Beolco, 1542 ; Molza, 1544 ; Folengo, 1544, Bembo, 1547 ; Colonna, 1547 ; Firenzuola, 1548 ; Arcarisio, 1545 ; Nelli, 1546 ; Bonfadio, 1550 ;

Trissino, 1550 ; Amaseo, 1552 ; Fracastoro, 1553 ; Tolomei, 1553, Epicuro, 1553; Nardi, 1556; Aretino, 1556; Casa, 1556; Nerli, 1556; Liburnio, 1557; Landi, 1559; Segni, 1559; Ambra, 1559; Bandello, 1561; Cavalcanti, 1562; Gelli, 1563 ; Ochino, 1564 ; Varchi, 1565 ; Simeoni, 1565 ; Ruscelli, 1565 ; Caro, 1566; Vida, 1566; Anguillara, 1566 ; Carnesecchi, 1567; Dolce, 1568; Pogiani, 1568; Tansillo, 1568 ; Tasso, 1569 ; Rosso, 1569; Franco, 1569; Strozzi, 1571 ; Pavazi, 1570 ; Verdizzotti, 1575 ; Castelvetro, 1571 ; Calmo, 1571, Giraldi, 1573 ; Doni, 1574; Rota, 1575; Muzio, 1576; Cardano, 1576; Nannini, 1580; Scandianeze, 1582; Corso, 1582; Vettori, 1585; Erizzo, 1583; Costanzo, 1586; Speroni, 1588; Telesio, 1588 ; Salviati, 1589 ; Beccari, 1590; Valvasone, 1593 ; Cecchi, 1550 ; Ongaro, 1582 ; Tasso, 1595; Paruta, 1598 ;; Mazzoni, 1598 ;Borghini, 1599.

XVII[e] *siècle.* — Caporali, 1601 ; Ammirato, 1601 ; Giustiniani, 1605; Davanzati, 1606 ; Torelli, 1608 ; Bonarelli, 1608 ; Oddi, 1610 ; Guarini, 1612 ; Boccalini, 1613; Porta, 1615; Baldi, 1617; Rinuccini, 1621 ; Sarpi, 1622 ; Ceba, 1623; Beni, 1625; Marini, 1625; Cittadini, 1627; Cesi, 1630; Narni, 1630; Davila, 1631; Tassoni, 1635 ; Chiabrera, 1637 ; Lalli, 1637; Riccardi, 1639 ; Galilei, 1641; Ciampoli, 1643 ; Bentivoglio, 1644 ; Mambelli, 1644; Pallavicino, 1644 ; Bracciolini, 1645; Testi, 1646 ; Buonarroti, 1646; Buomattei, 1647; Toricelli, 1647 ; Cavalieri, 1647.

(6) L'histoire de Giucciardini, dit M. Filon, se répandait rapidement dans toute l'Europe; elle fut traduite en latin, à Bâle, en 1566; en français, par Chomeday, en 1568 ; en allemand, en 1574; en espagnol, en 1581 ; en flamand, en 1599 ; en anglais, en 1618.

(6) *Kingdomes are bote cares,*
State ys devoyd of staie,
Ryches are ready snares
And hasten to decaie.

Les royaumes ont mille soucis. La puissance n'a point de durée. Les richesses ne sont que des piéges et bientôt elles se flétrissent.

(7) Spenser, qui avait eu quelques succès dans ses classes, échoua complètement à Cambridge dans les concours pour le degré de *fellow* ou d'agrégé à l'université.

(8) *Voy.* Le tome 4, chap. XI.

(9) C'est à cette époque que nous est venu d'Allemagne le mot *espiègle*, qu n'a pas d'autre origine que le nom du malin *Spiegel*, dont les bons tours ont eu dans leur époque la même célébrité que ceux de Gilblas et de Mascarille.

(10) On connaît le proverbe : 99 *moutons et* 1 *Champenois font cent bêtes.* La ville de Berbezet, dans le Languedoc, est aussi célèbre sous ce rapport.

(11) *Darin lernt ich Puerilia*
Nach schlechtem Brauch derselben zeit.

(*Lebensbeschreibung Hans Sachsens vom.* M. RANISCH, 1765, *in* 8°, *apud Bouterweck's gesch.*)

Les *Puerilia* furent suivis du *Rossignol de Wurtemberg*, chant allégorique sur Luther, et d'une foule d'autres poésies du même genre, parmi lesquelles on distingue une élégie sur la mort du réformateur.

(12) Hans Sachs ajoute à cette plaisante nomenclature 73 chansons populaires ou religieuses, et trouve avec satisfaction, pour fruit des inspirations bonnes ou mauvaises de sa muse, la somme énorme de 18,140 pièces de vers, dont il fit un choix qu'il répartit en cinq livres, et qu'il publia sous le format in-folio, depuis l'année 1558 jusqu'en 1561. Hans Sachs mourut en 1576.

(13) Ranisch, *apud Bouterweck's ges. d. Bered.*, t. 9, p. 405.

(14) V. Rollenhagen's, Koch's - *Compendium*, Erchenburg, Bouterweck, etc.

(15) On trouve dans Alexis Monteil de précieux détails sur le théâtre aux XVe et XVIe siècles. V. t. 3, p. 72, 86 etc., t. 6, p. 190, etc. Ils sont trop longs pour les reproduire ici, même dans les notes.

(16) V. Magnin, pour le théâtre en général, Monteil pour la France et Fauriel pour l'Espagne.

(17) *Eisleben*, 1565, in-8°.

(18) V. le prospectus des œuvres de H. Sachs, publié par Bertuch de Weymar.

(19) Les réformateurs ne se contentaient pas de se moquer des mystères de la religion; ils allaient plus loin, comme on le verra par l'anecdote suivante :

« L'empereur Charles-Quint se trouvait à Augsbourg, avec son frère Ferdinand, roi des Romains. Quelques acteurs ambulants firent demander et obtinrent la permission de jouer une pièce muette pendant le repas de leurs majestés. Or, ces acteurs étaient hérétiques; ils voulurent exposer aux princes l'origine et les progrès de leur secte.

D'abord parut un personnage vêtu en docteur, portant au dos un parchemin sur lequel son nom était inscrit; on y lisait : Reuchlin *ou* Capnion. Il portait sous le bras un fagot, dont il défit gravement le lien; après quoi, il se mit à disperser les branches à droite, à gauche, au hasard. Cela fait, il se retira d'un pas tranquille et lent.

Il fut remplacé par un acteur qui, voyant toutes ces branches éparses, commença par les rassembler; ensuite, il tâcha d'ajuster les droites avec les tortues; mais, n'ayant pu y réussir après bien du travail et malgré sa patience, il abandonna la besogne et sortit. On put alors lire sur son dos : Érasme de Rotterdam.

Un gros moine lui succéda : c'était Luther. Il portait à la main un réchaud ardent, plein de braise et de tisons. Il renversa son réchaud sur le bois amoncelé, et souffla de toute son haleine; la flamme ne tarda pas à s'élever, vive et brillante. Luther contempla un moment son ouvrage, et s'en alla en témoignant qu'il était charmé d'avoir si bien réussi.

Un comédien vint ensuite, en habit d'empereur, qui tira son épée et se mit à

espadonner contre le bûcher. Mais voyant qu'au lieu de l'éteindre il ne faisait que l'attiser, il partit avec des gestes de dépit et de colère.

Le dernier personnage était le pape lui-même, dans toute la gloire de ses ornements pontificaux. L'aspect des flammes sembla l'épouvanter beaucoup. De tous côtés il cherchait du secours. Il aperçoit deux cruches dans un coin ; il s'empare de la première venue et la vide dans les flammes. Hélas ! funeste erreur ! il avait pris, au lieu de la cruche à l'eau, la cruche à l'huile ! L'incendie aussitôt grandit avec fureur, et, sur le point d'en être lui-même atteint, le pape, désespéré, s'enfuit et termine ainsi la pièce.

L'empereur et son frère, irrités de l'audace des comédiens, les firent chercher partout ; mais il fut impossible de les trouver. Ils s'étaient dérobés, par une fuite modeste et prudente, aux éloges et à la récompense dont ils prévoyaient bien qu'on voudrait payer leurs talents. » (F. G.)

Cette pantomime théologique peut servir de résumé à l'histoire religieuse, comme à l'histoire de l'art théâtral en Allemagne, pendant le XVIe siècle.

(20) Shakespeare ne fut pas le seul poète dramatique de son époque, puisque Robert Green, Heywood, Decker, Rowley, Peal, Chapmann, Ben-Jonhson, Beaumont, Fletcher et d'autres encore vivaient à peu près dans le même temps, mais l'auteur d'Othello leur est tellement supérieur, que, dans un cadre pareil au nôtre, il est excusable de ne s'occuper que de lui.

(21) *V.* Chateaubriand, Dubois, Coquerel, Guizot, etc. Molière jouait en effet son Pourceaugnac, de même que Shakespeare, le *bateleur*, grimaçait son Falstaff. Camarade du pauvre Mondorge, l'auteur du Tartuffe avait changé son illustre nom de *Poquelin* pour le nom obscur de Molière, afin de ne pas déshonorer son père le tapissier.

Avant qu'un peu de terre obtenu par prière
Pour jamais sous la tombe eût enfermé Molière,
Mille de ses beaux traits, aujourd'hui si vantés,
Furent des sots esprits à nos yeux rebutés.

Ainsi, ces voyageurs voilés, qui viennent de fois à autre s'asseoir à notre table, sont traités par nous en hôtes vulgaires. Nous ignorons leur nature immortelle jusqu'au jour de leur disparition. En quittant la terre, ils se transfigurent à nous, disant, comme l'envoyé du ciel à Tobie : « Je suis l'un des sept qui sommes présents devant le Seigneur. »

Ces divinités méconnues des hommes à leur passage, ne se méconnaissent point entre elles. « Qu'a besoin mon Shakespeare, dit Milton, pour ses os vénérés, de pierres entassées par le travail d'un siècle ; où faut-il que ses saintes reliques soient cachées sous une pyramide à pointe étoilée ? Fils chéri de la mémoire, grand héritier de la gloire, que t'importe un si faible témoignage de ton nom, toi qui t'es bâti, à notre merveilleux étonnement, un monument de

longue vie.....Tu demeures enseveli dans une telle pompe, que les rois, pour avoir un pareil tombeau, souhaiteraient de mourir ».

What needs my Shakspear, for his honor'd bones,
The labour of an age in piled stones?
Or that his hallov'd reliques should be hid
Under a stary-pointing pyramid?
Dear son of memory, great heir of fame,
What need'st thou such weak witness of thy name?
Thou in our wonder and astonishment
Hast built thyself a live-long monument.
. . . .
And so sepulchr'd in such pomp dort lie,
That kings, for such a tomb, would wish to die.

CHAPITRE DOUZIÈME.

(1) Voir, sur ce sujet, les admirables pages de *Notre-Dame de Paris.*

(2) Quelquefois les princes ou les grands de l'État accordaient des secours considérables en argent; autorisaient des coupes extraordinaires de bois ou remettaient des impôts, pour aider aux dépenses.

(Voir l'Essai sur l'architecture du moyen-âge, par M. de Caumont).

(3) C'est pour cette raison qu'on désigne encore aujourd'hui cette tour sous le nom de *Tour de Beurre.*

(4) Les tailleurs de pierre de Strasbourg jouissaient depuis long-temps d'une haute considération à cause des travaux exécutés pour l'érection de leur cathédrale, lorsque Dolzinger, qui répara le chœur de cette basilique, profita de son ascendant pour réunir en un seul corps toutes les corporations éparses, et pour former une vaste association qui comprenait la plus grande partie de l'Allemagne. Cette compagnie, formée en 1452, fut consolidée, en 1459, par une assemblée générale des maîtres des ateliers ou loges, tenue à Ratisbonne; elle fit des règlements pour la réception des apprentis, des compagnons et des maîtres, établit des signes secrets par lesquels ses membres pouvaient se reconnaître, et adopta pour grands maîtres de toute la confraternité les architectes de la cathédrale de Strasbourg. Cette association fut confirmée dans la suite par les empereurs d'Allemagne. Le magistrat de Strasbourg confia pendant quelque temps la décision de toutes les affaires litigieuses, en fait de bâtiments, au chef de son atelier de tailleurs de pierres : et le duc de Milan demanda, en 1481, à ce magistrat, un architecte capable de diriger la construction de la superbe église métropolitaine de sa capitale.

La suprématie du grand-maître de l'atelier de Strasbourg sur les loges d'un grande partie de l'Allemagne, ne cessa qu'après la réunion de cette ville à la France.

(Voy. l'*Essai Historique de M. Schweighauser, sur la cathédrale de Strasbourg*).

(5) Il ne faut pas oublier, dit M. de Caumont, auquel nous empruntons la plus grande partie de ces données, que cette classification est surtout applicable aux monuments de l'Ouest. D'après des observations récentes, les provinces du centre et du midi de la France, plus fidèles au plein cintre, auraient conservé cette arcade long-temps avant le commencement du règne de l'ogive, et peut-être jusqu'au XIVe siècle, quoique le style ogival y fût aussi parfois em-

ployé dès le XIII . M. Leduc, antiquaire distingué, qui a rapporté de son voyage en Auvergne et en Provence une riche collection de dessins, pense que beaucoup d'églises romanes de cette partie de la France pourraient bien ne dater que du XIIIe siècle et même du commencement du XIVe.

(6) On cite surtout, parmi les ouvrages des plus grands maîtres, le *Jugement dernier*, de Michel-Ange; la *Transfiguration*, de Raphaël; la *Chûte des géants*, de Jules Romain; la *Résurrection de Lazare*, de Sébastien del Piombo; la *Descente de croix*, de Daniel de Valterre; les *Pélerins d'Emmaüs*, du Titien, et quelques autres moins célèbres.

Voy. Vazari, Felibien, de Roujoux, etc.

(7) Voy. Laborde, Bettinelli, de Roujoux, Fétis, Filon, etc.

(8) Voy. Bossuet, Gassendi, Filon, etc. — « Les Protestants, dit Voltaire, au sujet du calendrier grégorien, s'obstinent à ne pas recevoir des mains du pape une vérité qu'il eût fallu recevoir des Turcs s'ils l'avaient proposée... »

(9) Voy. Kurth Sprengel, Tourtelle, etc.

(10) L'imprimerie avait été caractérisée par ce vers de l'évêque de Teramo, devenu populaire :

Imprimit illa DIE quantum non scribitur ANNO.

Voici ce qu'on lit dans une histoire de l'origine de l'imprimerie, écrite peu après cette admirable découverte : « VERS L'AN 1440, JEAN GUTTEMBERG, JEAN GENSFLEISCH, surnommé GUTTEMBERG, ou JEAN ZUMJUNGEN DE GUTTEMBERG, natif de Strasbourg et Bourgeois de Mayence, selon les uns, ou natif de Mayence et Bourgeois de Strasbourg selon les autres, simple domestique selon quelques uns, seulement Orfèvre selon quelques autres, mais Gentilhomme selon plusieurs, et véritablement de l'ancienne Famille de *Zumjungen*, qui avait un Hôtel de ce Nom dans Mayence, et une espèce de Palais nommé *Guttemberg* dans le Voisinage de cette Ville, imagina l'Imprimerie à Strasbourg, et la perfectionna enfin à Mayence.

APRÈS beaucoup de Tentatives inutiles, aïant déjà dépensé presque tout son Bien sans avoir pû réduire cette Théorie en Pratique, et désespérant de pouvoir y réussir tout seul, il découvrit son Secret à quelques riches Bourgeois de Maïence, qui l'assistèrent de leurs Moïens, et avec lesquels il s'associa à cet égard. Les seuls, qu'on connaisse, sont JEAN MEDINBACH, ou plutôt MEYDENBACH, dont on ne nous a conservé que le Nom ; et JEAN FUST, homme de très-bonne Famille de cette Ville, originaire d'Aschaffenbourg, et Orfèvre de Profession, qui contribua beaucoup à l'Avancement de cette admirable Entreprise. Un de ses Domestiques, nommé PIERRE SCHOIFFHER ou SCHOIFFER, en Latin OPILIO, ce qui signifie en Français BERGER, natif de Gernsheim dans le Landgraviat de Darmstadt, et Clerc du Diocèse de Maïence, aïant pénétré quelque chose de leur Secret, y fut entièrement admis, et s'appliqua fortement avec eux à le perfectionner.

A FORCE de travailler, ils le rendirent à la fin praticable; et, quelque imparfait qu'il fût encore, Chevillier n'a point dû ne le regarder simplement que comme la *gravure des inscriptions* rendue plus utile, et comme aussi peu digne du Titre d'*art nouvellement inventé*, que l'Introduction de l'Huile dans la Peinture lors de son Renouvellement au XVe siècle. Car, s'il est vrai qu'on a toujours gravé sur le Bois, la Pierre, et les Métaux, il ne l'est pas moins, que, pour graver sur le Bois, à l'Usage de l'Imprimerie, Il a fallu imaginer de disposer les Caractères et les Mots de droite à gauche, comme ceux des Langues Orientales; de ne les pas graver en creux, comme dans les inscriptions, mais de les tailler en relief, comme sur la Monnaie et sur les Médailles; de les colorer d'une Encre épaisse et gluante, mais non trop fluide; d'imposer dessus du Papier ou du Parchemin trempé pour en recevoir l'Empreinte; de les glisser ensuite dans une Presse propre à les y Imprimer; en un mot, de faire en sorte qu'ils pussent être imprimés seuls et nettement sur le Papier ou le Parchemin préparé, et y être plus dans leur Ordre naturel; et tout cela est certainement quelque chose de plus qu'une simple Imitation ou Amélioration de la Gravure des inscriptions, a nécessairement demandé de la pénétration et de l'application, et a sans doute rencontré bien des difficultés à surmonter.

HEUREUSEMENT, ces divers associés y réussirent vers l'An M. CCCC. L. : ils portèrent enfin la Chose jusques à achever l'impression, non seulement de quelques simples Livrets, tels qu'un *Alphabet* pour les plus petites Écoles, et un *Donat*, espèce de Grammaire Latine à l'Usage des plus basses Classes, mais même d'un Ouvrage aussi considérable qu'une Compilation de *Grammaire*, de *Rhétorique*, et de *Poétique*, suivie d'un ample *Dictionnaire*, et intitulée *Catholicon* JOHANNIS JANUENSIS.

C'EST de cette même sorte d'Imprimerie de Caractères taillés en relief, que sont encore sortis le *Donatus*, les *Confessionalia*, le *Bréviaire*, *Pseautier*, *Manuel* ou *Horologium Beatæ virginis Mariæ*, de la Grand' Mère de Joseph Scaliger, *l'Ars memorandi notabilis per Figuras evangelistarum*, et un Livre Latin de *figures de la Bible* conservé dans le Cabinet de M. Schelhorn, le *Canticum* ou l'*Historia Beatæ Mariæ virginis in Figuris* conservé à Harlem, l'*Historia S. Johannis evangelistæ in Figuris*, côté du papier, dont on était obligé de coller ensuite les deux Faces blanches l'une contre l'autre, afin de cacher ce Défaut; elles causaient nécessairement, et double Peine, et double Dépense, pour ne produire, après tout, qu'un ouvrage assez imparfait.

DÉGOUTÉ donc de ces imperfections, nos trois Inventeurs portèrent plus loin leurs Recherches. A force de réfléchir sur leur nouvelle Invention, ils s'avisèrent de diviser les unes d'avec les autres les Lettres de leurs Tables ou Planches, et d'en façonner séparément de semblables, de Plomb, d'Étain, et de Cuivre. Mais, elles demandaient trop de Temps, de Soins, et de Travail, et ne pouvaient que très-difficilement se former de Proportion égale et convenable. Aussi, ne voïons-nous pas qu'ils en aient fait aucun usage.

Mais Scholffer, homme adroit, et d'un Esprit subtil et inventif, aïant profondément médité sur ce Sujet en son particulier, le tourna et retourna de tant de façons, qu'enfin il s'avisa de tailler des Poinçons, de frapper des Matrices, de fabriquer et justifier des Moules, et de fondre ainsi des Lettres mobiles et séparées, dont il put à son gré composer les Mots, les Lignes, et les Pages entières, dont il aurait besoin ; en un mot, de dresser tout l'Attirail nécessaire pour former des Caractères tels que ceux que nous avons toujours vûs depuis : et il se rendit ainsi l'Inventeur et le Père de la véritable et réelle imprimerie ».

Voy. Aussi Bergellanus, Salmuth, Trithemius, Mallinkrot, etc.

(11) Amurat IV, Michel Fédérovith, Jacques Stuart et Urbain VIII.

(12) Voy. Noël, Voltaire, Robertson, le *Dictionnaire de l'industrie*, les *Amusements philologiques*, et mon *Histoire abrégée des découvertes et inventions*, 6e édition.

(13) Blanqui, *Histoire de l'économie politique.*

(14) *Id.* *Id.*

(15) La découverte du Nouveau-Monde aurait dû faire de l'Espagne le plus riche et le plus heureux pays de l'Europe. L'établissement de l'inquisition et l'expulsion des Maures gâtèrent tout. Les manufactures retirées des mains actives des Maures, restèrent sans exercice ; il s'ensuivit une dépopulation immense. L'Espagne aveuglée ne pouvait pas reconnaître cette faute, elle ne croyait pas avoir besoin de culture et d'industrie ; son sol, c'étaient ses vaisseaux, ses moissons, les voyages ; son industrie, l'or, toujours l'or ! Ce métal devenu commun permettait et excusait tous les besoins du luxe ; on le voyait briller jusqu'aux pieds des chevaux. L'Espagne aurait bientôt senti la vérité de la fable de Midas, si les troubles de la France n'avaient amené dans son sein des ouvriers et des laboureurs français. Cet or avait tourné la tête de Charles-Quint !.,

(De Mayer).

(16) Forbonnais, *Recherches sur les finances.*

(17) Sully a pris le soin de résumer lui-même ses doctrines économiques dans un exposé qui lui fut demandé par Henri IV, et qu'il a reproduit dans ses Mémoires : « Pour voir si mes idées se rapportaient aux siennes, dit-il, le roi voulut que je lui donnasse une note de tout ce que je croyois capable de renverser ou simplement de ternir la gloire d'un puissant royaume. Je la présente ici comme un abrégé des principes qui m'ont servi de règle. Ces causes de la ruine ou de l'affaiblissement des monarchies sont les subsides outrés ; les monopoles, principalement sur le blé ; le *négligement* du commerce, du trafic, du labourage, des arts et métiers ; le grand nombre de charges ; les frais de ces offices ; l'autorité excessive de ceux qui les exercent, les frais, les longueurs et l'iniquité de la justice ; l'oisiveté, *le luxe et tout ce qui y a rapport* ; la débauche et la corruption des mœurs ; *la confusion des conditions* ; les variations dans la monnaie ; les guerres injustes et imprudentes ; *le despotisme des*

souverains; leur *attachement aveugle à certaines personnes*; leur prévention en faveur de certaines conditions ou de certaines professions; la cupidité des ministres et des gens en faveur; *l'avilissement des gens de qualité*; le mépris et l'oubli des gens de lettres; la tolérance des méchantes coutumes et l'infraction des bonnes lois; la multiplicité des édits embarrassants et des règlements inutiles ».

« Henri IV, dit l'historien de Mayer, sentit le besoin du commerce, mais il voulait trop le devoir à ses propres forces, il l'appelait au milieu du tumulte des armes, il s'imaginait que le commerce et l'industrie floriraient sur un sol déchiré par les instruments du carnage; il ne savait pas que c'est auprès de l'arbre de la paix que l'industrie sans alarmes s'élève, fleurit, et croît!.. » Henri IV savait tout cela, et Sully aussi, mais peut-on leur faire un crime de la guerre quand elle seule pouvait consolider les bienfaits de l'agriculture? Que fût devenu Henri IV sans son courage et son énergie guerrière? Ne doit-on pas plutôt lui savoir gré d'avoir songé à allier les deux choses dans une aussi déplorable époque?

(18) Je vendrai, années communes :

	liv.	sous	den.
Le setier de froment	»	20	»
Celui de seigle	»	10	»
Celui d'orge	»	7	6
Celui d'avoine	»	5	»
Celui de fèves	»	16	»
Le muid de vin	6	»	»
Un bœuf	12	»	»
Une vache	5	»	»
Un mouton	»	10	»
Un porc gras	5	»	»
Un oison	»	5	»
Une cane	»	»	8
Une poule	»	»	10
Un chapon	»	»	15
Le cent d'œufs	»	5	»
La livre de beurre	»	»	
Le boisseau de navets	»	»	4
Le cent de noix	»	»	2
La livre de cire	»	4	»
Prix du setier de froment, mesure de Paris	5	12	»
Du setier de seigle	4	»	»
Du setier d'avoine	3	»	»
Prix du muid de vin, mesure de Paris	12	»	»

Prix d'un cheval fin	200	»	»
D'un cheval de trait	150	»	»
D'un bœuf	50	»	»
D'une vache	20	»	»
D'un mouton	4	»	»
D'un porc	15	»	»
Prix d'une poule	»	5	»
D'un chapon	»	7	»
D'un dindon	»	20	»
Prix de la livre de beurre	»	5	»
De fromage	»	2	»
De la douzaine d'œufs	»	2	»
De la livre de cire	»	12	»
De la voie de bois	4	»	»
Du cent de cotterets	5	»	»
Prix de la botte de foin	»	1	»

Ne concluez pas de ces prix que le fermier doive s'enrichir.

Car il faut qu'il paie au premier valet de charrue pour les gages	45	»	»
Aux autres valets	25	»	»
A la ménagère	12	»	»
Aux servantes	10	»	»
Au maître berger	36	»	»
Il faut que, pour le sciage, il donne aux moissonneurs par arpent de champ de froment, trois boisseaux de froment, et que par arpent de champ d'avoine il leur paie	»	8	»
Il faut qu'il paie aux faucheurs, par arpent de pré.	»	15	»

Il faut qu'il donne aux batteurs en grange la vingt-quatrième partie du blé qu'ils ont battu.

Il faut que pour les différentes façons des vignes il paie aux vignerons, par arpent	20	»	»
Il faut qu'il paie aux journaliers la journée d'été.	»	8	»
Et la journée d'hiver	»	6	»

(19) voy. *Le Guide des chemins de France, par Charles Estienne. Paris* 1565.

(20) V. *Hispaniæ itinerarium.*

(21) V. Monteil, *Histoire des Français des divers états.*

(22) Carbo rosso. V. Le *Dictionnaire étymologique de Ménage.*

(23) Monteil, d'après le *Dictionnaire de Nicot, le Traité de la noblesse, etc.*

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE CINQUIÈME VOLUME.

